



# CONGRÈS PRÉHISTORIQUE

DE

## FRANCE

---

### COMPTE RENDU

DE LA

### QUATRIÈME SESSION - CHAMBÉRY

### 1908



PARIS

SCHLEICHER FRÈRES, ÉDITEURS

61, RUE DES SAINTS-PÈRES, 61

—  
1909

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE

DE

FRANCE

---

QUATRIÈME SESSION

1908

---

# CONGRÈS PRÉHISTORIQUE

DE

## FRANCE

---

### COMPTE RENDU

DE LA

### QUATRIÈME SESSION - CHAMBÉRY

### 1908

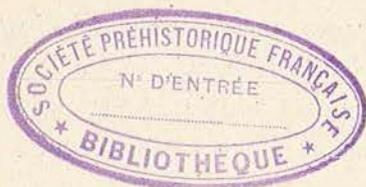


PARIS

SCHLEICHER FRÈRES, ÉDITEURS

61, RUE DES SAINTS-PÈRES, 61

1909



## INTRODUCTION

---

Les trois premières Sessions de Périgueux (1905), de Vannes (1906) et d'Autun (1907) des CONGRÈS PRÉHISTORIQUES DE FRANCE ayant eu un incontestable succès, le nombre des adhérents (et surtout l'importance des travaux présentés à Autun) ayant pleinement justifié les prévisions des promoteurs de ces assises nationales, la SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE DE FRANCE crut de son devoir de préparer et de faire un quatrième Congrès en 1908.

Aussi, conformément à l'article 1 du Règlement de ces Congrès, constitua-t-elle dès novembre 1907 le Comité d'organisation.

D'accord avec la Société préhistorique et avec la Municipalité de la ville de CHAMBÉRY, ce Comité décida de choisir, pour la quatrième session, le Département de la Savoie, et la ville de Chambéry, au voisinage de laquelle se trouvent des vestiges de Cités lacustres de première importance, en particulier celles du Lac du Bourget et du Lac d'Aiguebelette.

Il élit, comme président, M. le D<sup>r</sup> CHERVIN, Directeur de l'Homme préhistorique, ancien Président de la Société d'Anthropologie de Paris, membre de la Commission des Mis-

*sions et Voyages au Ministère de l'Instruction publique, et comme Secrétaire Général, M. le D<sup>r</sup> Marcel BAUDOUIN, promoteur de ces Congrès, et Secrétaire général des Congrès de Périgueux, de Vannes et d'Autun.*

*On trouvera ci-dessous les Circulaires qui furent à cette occasion successivement adressées aux Préhistoriens de France et de l'Etranger, la liste des Membres du Comité d'Organisation, celle des Membres du Congrès, etc., etc.*

*Le succès de cette quatrième Session a été encore plus grand que celui des trois premières, et comme nombre d'adhésions (plus de trois cent cinquante), et comme importance des travaux présentés.*

*Ce volume le prouve de façon indiscutable, car il renferme le compte-rendu in-extenso de toutes les opérations du Congrès de Chambéry.*



## CIRCULAIRE I.

---

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

—  
QUATRIÈME SESSION

—  
Chambéry. — 1908.  
—

### PREMIER AVIS.

Paris, le 15 janvier 1908.

Monsieur,

Les trois premières sessions du *Congrès préhistorique de France*, tenues à Périgueux (1905), à Vannes (1906) et à Autun (1907), ont eu un incontestable succès. Le nombre des adhérents, l'importance des travaux présentés, le résultat des excursions, ont pleinement justifié les prévisions des promoteurs de ces assises scientifiques nationales.

D'accord avec la *Société préhistorique de France* et avec la Municipalité de Chambéry, le Comité d'Organisation a décidé de choisir cette année, pour la quatrième session, la ville de Chambéry, qui est le siège de sociétés savantes et de musées intéressants, et un centre connu de belles excursions.

Vous trouverez, ci-contre, la liste des membres du Comité d'organisation, tel qu'il a été constitué dans la réunion du 13 décembre 1907, sous la présidence de M. le D<sup>r</sup> CHERVIN, ancien Président de la *Société d'Anthropologie de Paris*, Directeur de l'*Homme préhistorique*.

Les assises du Congrès se tiendront du lundi 24 au dimanche 30 août 1908 inclusivement. Les trois premières journées (24, 25 et 26 août), à Chambéry, seront consacrées aux présentations, communications et discussions scientifiques, ainsi qu'à des visites archéologiques (*Musées, Collections locales, Monuments de la Ville, etc.*).

Les autres journées (27, 28, 29 et 30) seront réservées à des excursions scientifiques, et notamment à la visite des villes et des musées d'Aix-les-Bains et d'Annecy; du LAC DU BOURGET, où une « pêche préhistorique » sera organisée à bord d'un bateau; du LAC D'ANNECY, et du LAC D'AIGUEBELETTE, près Chambéry. — L'excursion finale aura lieu, par Modane, au Mont-Cenis (*Roches à gravures*), et dans la magnifique vallée de la Tarentaise.

Un programme détaillé, définitif, vous sera ultérieurement adressé.

Parmi les questions inscrites à l'ordre du jour figurent les suivantes, particulièrement intéressantes pour la région où se tiendra le Congrès :

- 1° *Les Palafittes : leurs âges.*
- 2° *Le Paléolithique en Savoie et ses rapports avec l'extension glaciaire.*
- 3° *Le Néolithique des Alpes.*
- 4° *Blocs à gravures préhistoriques.*

Le Congrès comprend des *membres titulaires* et des *membres adhérents*.

Les *membres titulaires* paient une cotisation de 12 francs. Seuls, ils ont droit au volume des Comptes rendus de la session.

Les *membres adhérents* paient une cotisation de 6 francs; ils peuvent assister aux réceptions, réunions et excursions.

Ne sont admises comme *membres adhérents* que les personnes faisant partie de la famille des *membres titulaires*.

Nous espérons, Monsieur, que vous voudrez bien faire partie du Quatrième CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE, *session de Chambéry*; et nous vous prions de nous adresser le plus prochainement possible votre adhésion de *membre titulaire* et celle des personnes de votre famille qui voudraient, au titre de *membres adhérents*, participer avec vous aux réceptions, visites et excursions du Congrès.

Nous vous serons également reconnaissants de vouloir bien recruter, dans vos relations, le plus grand nombre possible d'adhésions au Congrès.

Veillez agréer, Monsieur et honoré Collègue, l'assurance de nos sentiments distingués.

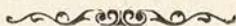
Pour le Comité d'Organisation :

*Le Secrétaire général,*  
D<sup>r</sup> MARCEL BAUDOIN.

*Le Président,*  
D<sup>r</sup> CHERVIN.

Toutes communications ou demandes de renseignements doivent être adressées à M. le D<sup>r</sup> MARCEL BAUDOIN, Secrétaire général du Comité, à Paris, rue Linné, 21.

*Les adhésions et Cotisations sont reçues dès maintenant, chez M. Louis GIRAUX, Trésorier du Comité, avenue Victor-Hugo, 9 bis, à Saint-Mandé (Seine).*



## COMITÉ D'ORGANISATION

---

### BUREAU.

#### Président.

M. CHERVIN (le D<sup>r</sup>), Directeur de l'*Homme préhistorique*, ancien Président de la *Société d'Anthropologie de Paris*, membre de la Commission des missions et voyages au Ministère de l'Instruction publique.

#### Vice-Présidents.

M. TATÉ (E.), Vice-Président de la *Société préhistorique de France*, Membre de la *Société d'Anthropologie de Paris*.

M. TABARIÈS DE GRANDSAIGNES, Chef du Contentieux de la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest, Vice-Président de la *Société historique d'Auteuil et Passy*.

#### Secrétaire général.

M. BAUDOIN (le D<sup>r</sup> Marcel), Chargé de Missions archéologiques du Ministère de l'Instruction publique, Secrétaire général de la *Société préhistorique de France*.

#### Secrétaire général adjoint.

M. MARTIN (le D<sup>r</sup> Henri), Secrétaire de la *Société préhistorique de France*.

#### Secrétaires.

M. HUE (Edmond), Secrétaire du III<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France.

M. SCHLEICHER (Charles), Secrétaire du III<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France.

#### Trésorier.

M. GIRAUX (Louis), Trésorier de la *Société et des Congrès préhistoriques de France*.

**MEMBRES D'HONNEUR.**

MM.

- Les Sénateurs, Députés, le Président du Conseil général, le Préfet du Département de la Savoie.
- Le Maire de Chambéry.
- Le Président de la *Société d'Anthropologie* de Paris.
- Le Président de la *Sous-Commission des Monuments mégalithiques* du Ministère de l'Instruction publique.
- RIVIÈRE (Émile), Directeur de Laboratoire au Collège de France, Président-fondateur de la *Société préhistorique de France*, Président du *I<sup>er</sup> Congrès préhistorique de France*.
- MORTILLET (Adrien de), Professeur à l'École d'Anthropologie, Rédacteur en chef de l'*Homme préhistorique*, Président d'honneur de la *Société préhistorique de France*, Président du *II<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France*.
- GUÉBHARD (le D<sup>r</sup> Adrien), Président du *III<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France*, Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, ancien Vice-Président de la *Société préhistorique de France*.
- BALLET (le D<sup>r</sup>), Ancien Président de la *Société préhistorique de France*.
- BAUDON (le D<sup>r</sup>), Député de l'Oise, Président de la *Société préhistorique de France*.
- BAYE (le baron J. de), Ancien Président de la *Société des Antiquaires de France*, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.
- BONAPARTE (le prince Roland), Membre de l'Institut de France, Membre de la Commission Centrale de la *Société de Géographie de Paris*, Membre de la *Société d'Anthropologie de Paris*.
- CHANTRE (Ernest), Sous-directeur du Muséum des Sciences naturelles de Lyon.
- GAUDRY (Albert), Membre de l'Institut, Professeur honoraire au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.
- GUIMET (Émile), Fondateur du *Musée Guimet*.
- HANOTAUX (Gabriel), Membre de l'Académie française, ancien Ministre.
- JULIAN (Camille), Professeur au Collège de France.
- LIARD, Membre de l'Institut, Vice-Recteur de l'Académie de Paris.
- MARTEL, Rédacteur en chef du Journal *La Nature*, Président de la Commission centrale de la *Société de Géographie de Paris*.

- MEUNIER (Stanislas), Professeur au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.
- PÉRON (A.), Correspondant de l'Institut, ancien Président de la *Société géologique de France*.
- PEYROT (le Dr), Sénateur, Chirurgien honoraire des Hôpitaux de Paris, Membre de l'Académie de médecine.
- REINACH (Salomon), Membre de l'Institut, Conservateur au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, Professeur à l'École du Louvre.
- VASSEUR (Gaston), Professeur à la Faculté des Sciences de Marseille, Directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Marseille.

#### MEMBRES DU COMITÉ.

MM.

- ATGIER (le Dr), Membre de la *Société d'Anthropologie de Paris*, à Livry (Seine-et-Oise).
- BEAUPRÉ (le Comte J.), Archéologue, à Nancy.
- CAZALIS DE FONDOUCE, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Vice-Président de la *Société archéologique de Montpellier*.
- CHATELLIER (Paul du), Président de la *Société archéologique* du Finistère.
- CHAUVET (Gustave), Correspondant au Ministère de l'Instruction publique, Président de la *Société historique et archéologique* de la Charente.
- COURTY (Georges), Géologue, Attaché au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.
- COUTIL (Léon), Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Vice-Président de la *Société préhistorique de France*.
- DOIGNEAU (Albert), Secrétaire du *II<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France*.
- DRAMARD, Archéologue, à Fontenay-sous-Bois.
- FOUJU, Vice-Président de la *Société des Excursions scientifiques*, à Paris.
- GILLET, Palethnologue, à Paris.
- GIROD (Dr Paul), Professeur à la Faculté des Sciences, Directeur de l'École de Médecine de Clermond-Ferrand.
- GIVENCHY (P. de), Palethnologue, à Paris.
- GOBY (Paul), Membre de la Commission d'étude des Encintes préhistoriques de la *Société préhistorique de France*, à Grasse.
- IMBERT (Martial), Palethnologue, à Paris.
- MAROT (Henri), Archéologue, à Paris,

MORTILLET (Paul de), Chargé de cours à l'*Association philotechnique*, Secrétaire de la *Société des Conférences anthropologiques*.

PRANISHNIKOFF (Ivan P.), Palethnologue, aux Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône).

RAMOND-GONTAUD (G.), Assistant de Géologie au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

RODET (le D<sup>r</sup> Paul), Archéologue, à Paris.

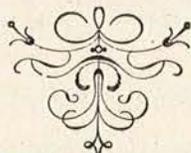
SAINT-VENANT (J. de), Inspecteur des Eaux et Forêts, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, à Nevers.

SCHMIDT (O.), Archéologue, à Paris.

STALIN (S.), Palethnologue, à Beauvais (Oise).

THIOT, Palethnologue, à Marissel (Oise).

VIRÉ (Armand), Docteur ès sciences, Attaché au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.



## CIRCULAIRE II.

---

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

QUATRIÈME SESSION

Chambéry. — 1908.

### RÈGLEMENT.

ARTICLE PREMIER. — Conformément à la décision prise par la *Société préhistorique de France*, dans sa séance du 1<sup>er</sup> juin 1905, un Congrès préhistorique national est fondé, sous le titre de **Congrès préhistorique de France**. — Le Comité d'Organisation de chaque Congrès sera constitué par les soins du Conseil de la *Société préhistorique de France*.

ART. 2. — Les sessions auront lieu, sauf modifications nécessitées par les circonstances, autant que possible pendant les grandes vacances ou pendant les vacances de Pâques.

ART. 3. — Le Comité d'Organisation est chargé de la préparation du Congrès. Son bureau comprend : un Président, deux Vice-Présidents, un Secrétaire général, un Secrétaire général adjoint, deux Secrétaires, et un Trésorier.

ART. 4. — A ce Comité doit s'adjoindre, quatre mois au moins avant l'ouverture du Congrès, un Comité local, composé : 1<sup>o</sup> des principales autorités et notabilités du département et de la ville où le Congrès aura lieu ; 2<sup>o</sup> des maires des localités où des excursions scientifiques seront organisées ; 3<sup>o</sup> des membres du Bureau de la ou des Sociétés savantes de ce département ; 4<sup>o</sup> du Conservateur du ou des Musées dudit département ; 5<sup>o</sup> des représentants de la presse.

ART. 5. — Le Congrès comprend des *membres titulaires* et des *membres adhérents*.

ART. 6. — Les *membres titulaires* paient une cotisation de *douze francs* ; seuls, ils ont droit au compte rendu de la session.

ART. 7. — Sont seules admises comme *membres adhérents* les personnes faisant partie de la famille des membres titulaires.

ART. 8. — Les *membres adhérents* paient une cotisation de *six francs* ; ils peuvent assister aux réceptions et aux excursions scientifiques. — Ils n'ont pas voix délibérative et n'ont pas droit au compte rendu de la session.

ART. 9. — Toute personne, désirant faire partie du *Congrès préhistorique de France* comme *membre titulaire* ou comme *membre adhérent*, doit faire connaître son adhésion *deux mois* au moins avant l'ouverture du Congrès. Cette adhésion, ainsi que la cotisation, doivent être adressées au Trésorier du Comité, qui délivrera en échange la carte de membre titulaire ou adhérent. Cette carte, strictement personnelle, confère les droits inscrits aux articles 6 et 8 ci-dessus, et permet de profiter des réductions de prix consenties par les Compagnies de transport (Chemins de fer et autres) pour le Congrès.

ART. 10. — Le bureau du Comité d'Organisation fera procéder, chaque année, dès l'ouverture de la première séance du Congrès, à l'élection du Bureau définitif, lequel sera chargé de la direction de la session.

ART. 11. — La session du Congrès comprend :

- a) Une séance publique d'inauguration, présidée par le Président du Comité d'Organisation ;
- b) Des séances ordinaires de travaux et discussions ;
- c) Des visites aux Musées, ainsi qu'aux principales curiosités de la ville où se tient le Congrès.

ART. 12. — Les *membres titulaires* du Congrès, desireux de faire des présentations ou des communications sur une question préhistorique quelconque, sont priés d'en faire connaître le titre au Secrétaire général, *deux mois* au moins avant l'ouverture du Congrès, en vue de la préparation du programme des sujets qui seront traités pendant le cours de la session.

ART. 13. — Un compte rendu du Congrès sera publié le plus rapidement possible par les soins du Bureau.

ART. 14. — Aucune présentation, communication ou autre ne devra excéder la durée de *dix minutes*, à moins que l'Assemblée, consultée, n'en décide autrement.

ART. 15. — Tout *membre titulaire* du Congrès, qui aura pris la parole dans une séance, devra, dans les vingt-quatre heures, remettre aux Secrétaires des séances un résumé de sa communication, pour la rédaction des procès-verbaux.

ART. 16. — Tout mémoire manuscrit, qui n'aura pas été remis en séance, devra parvenir au Secrétaire général du Congrès dans le mois qui suivra la séance de clôture de la session.

ART. 17. — Le Bureau du Congrès statue en dernier ressort sur tout incident non prévu par le Règlement.



## CIRCULAIRE III.

---

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

—  
QUATRIÈME SESSION

—  
Chambéry — 24-30 Août 1908.

### Renseignements généraux.

Monsieur et très honoré Collègue,

Nous sommes heureux de vous annoncer que le Comité d'organisation du IV<sup>e</sup> CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE, qui doit avoir lieu, à Chambéry, du 24 au 30 août 1908, a déjà reçu un nombre d'adhésions considérables, venant des différentes parties de la France et même de l'étranger (Allemagne, Amérique, Angleterre, Belgique, Portugal, Italie, Russie, Suède, Suisse, etc.).

Aussi le Comité vous serait-il reconnaissant de vouloir bien faire de suite, auprès des personnes susceptibles de s'intéresser aux Sciences préhistoriques, des démarches pressantes pour les inviter à nous adresser, sans plus tarder, leur adhésion, et, s'il y a lieu, le titre de la Communication qu'elles seraient disposées à faire à ce Congrès.

Les Compagnies de Chemins de fer français ont accordé, suivant l'usage, aux membres qui se rendront à Chambéry pour assister au Congrès, une réduction de 50 % sur les prix des places du tarif général.

Cette réduction sera appliquée, au moyen de BONS DE REMISE INDIVIDUELS, qui seront établis par le Secrétariat général du Congrès et adressés en temps voulu à toutes les personnes qui auront versé le montant de la cotisation, entre les mains du Trésorier **avant le 20 juillet 1908, dernier délai.**

Cette réduction sera applicable également aux *Excursions en groupe*, qui auront lieu à l'issue du Congrès, avec retour obligatoire à Chambéry.

La ville de Chambéry et le Conseil général de la Savoie, les Sociétés scientifiques locales, ont bien voulu témoigner au Congrès le vif intérêt qu'ils lui portent, en votant des subventions très importantes, ou en préparant à cette session un accueil particulièrement sympathique. — Forte ainsi de l'appui de tous, l'organisation matérielle de cette réunion est désormais assurée ; et son succès scientifique est absolument certain.

Un **Comité local**, dont on trouvera ci-incluse la composition, a été formé à Chambéry sous la présidence d'honneur de M. F. DESCOSTES, Président de l'*Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie*, et la présidence effective de M. Raymond MICHEL, président de la *Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*. — Ce Comité fonctionne régulièrement depuis avril dernier et s'occupe dès maintenant des *Réceptions* et des *Excursions*, qui auront lieu pendant la session.

M. Louis RÉVIL, pharmacien à Chambéry, trésorier du Comité *local*, est autorisé à recevoir les cotisations des membres qui habitent la ville de Chambéry et les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie. — Ces cotisations sont fixées à **douze francs** pour les membres titulaires, et à **six francs** pour les membres adhérents.

Plusieurs questions importantes (dont celle des *Palafittes*), en relation avec le siège du Congrès dans la région des *Lacs* de la Savoie (*Lacs d'Aiguebelette, du Bourget, d'Annecy*), et les excursions d'Aix-les-Bains et des Grottes de La Balme et de Pierre-Châtel, ont été mises à l'ordre du jour. — Aussi nous permettons-nous d'inviter, en particulier, tous les Préhistoriens de la région et les Savants étrangers, à prendre part aux discussions qui auront lieu à cette occasion.

Le Comité sera reconnaissant aux membres titulaires du Congrès de vouloir bien l'informer, le plus tôt possible, sur les points de ces questions qui les intéressent le plus spécialement et sur lesquels ils se proposent de prendre la parole, de façon à pouvoir provoquer un véritable mouvement d'idées autour de ces problèmes, pour le plus grand profit de la Science préhistorique.

En dehors de ces sujets, qui s'imposaient en l'occurrence, le Comité a déjà reçu l'annonce d'un certain nombre de communications, qui seront faites dans les diverses séances, et dont nous publierons ultérieurement la liste, avec les titres qui nous auront été adressés à temps.

Veillez agréer, Monsieur et honoré Collègue, l'assurance de nos sentiments distingués.

Pour le Comité d'Organisation :

*Le Secrétaire général,*  
D<sup>r</sup> Marcel BAUDOIN.

*Le Président,*  
D<sup>r</sup> CHERVIN.

Toutes communications ou demandes de renseignements doivent être adressées à M. le D<sup>r</sup> Marcel BAUDOIN, Secrétaire général du Comité, à Paris, rue Linné, 21.

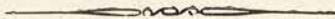
*Les adhésions et cotisations sont reçues, dès maintenant, chez M. GIRAUX, Trésorier du Comité, avenue Victor-Hugo, 9 bis, à Saint-Mandé (Seine).*

#### **Avis très importants.**

1<sup>o</sup> Ouverture du Congrès. — *Par suite de l'addition indispensable d'une quatrième journée d'excursion, nous faisons remarquer que la Session du IV<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France durera sept jours, comme à Autun, et que, en conséquence, le Congrès s'ouvrira le LUNDI 24 AOUT.*

2<sup>o</sup> Conférence publique à Chambéry. — M. le D<sup>r</sup> CHERVIN, président du IV<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France, chargé à Chambéry de la conférence publique sur les Palafittes, serait très reconnaissant aux personnes qui voudraient bien lui communiquer (à Paris, 82, Avenue Victor-Hugo) tous documents relatifs aux PALAFITTES, et particulièrement ceux de nature à être présentés au public de sa Conférence sous la forme de projections lumineuses (vues des lacs ; dessins ou photographies des objets trouvés, et de l'outillage employé pour les fouilles : pince, drague, etc.).

M. le D<sup>r</sup> Chervin ne manquera pas de citer les noms des personnes auxquelles il sera redevable de ces documents. Il s'empresera de les retourner, franco, à ses aimables correspondants, aussitôt que les clichés auront été faits.



## CIRCULAIRE IV.

---

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

—  
QUATRIÈME SESSION

—  
Chambéry — 24-30 Août 1908.  
—

**COMITÉ LOCAL.**

### **PRÉSIDENTS ET MEMBRES D'HONNEUR.**

MM.

MOULLÉ (E.), Préfet de la Savoie.

PERRIER (Antoine), Président du Conseil général, sénateur de la Savoie.

VEYRAT (E.), Maire de la ville de Chambéry.

FOREST (Ch.), Conseiller général, sénateur de la Savoie.

GRAVIN (F.), Vice-président du Conseil général, sénateur de la Savoie.

CHAMBON (C.), Conseiller général, député de la 2<sup>e</sup> circonscription de Chambéry.

REINACH (Théodore), Député de la 1<sup>re</sup> circonscription de Chambéry.

EMPEREUR (C.), Vice-Président du Conseil général, député de la circonscription de Moutiers.

DELÉGLISE, Conseiller général, Député de la circonscription de Saint-Jean-de-Maurienne.

CHAUTEMPS (Félix), Député de la circonscription d'Albertville.

CURET (A.), premier Président de la Cour d'appel de Chambéry.

BORSON (le général), Président d'honneur de l'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie*, à Chambéry.

SOYER (le général), Commandant la 28<sup>e</sup> division, à Chambéry.

CAUSERET, Recteur de l'Académie de Chambéry.

MAUNAND, Conseiller général et Maire d'Yenne.

MOTTET (J.), Maire d'Aix-les-Bains.

Le Maire d'Aiguebelette.

Le Maire d'Annecy.

Le Maire d'Aoste.

**BUREAU DU COMITÉ.**

**Président d'honneur.**

M. DESCOSTES (F.), Président de l'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie*, à Chambéry.

**Président.**

M. MICHEL (Raymond), Président de la *Société savoisienne d'Histoire et d'Achéologie*, à Chambéry.

**Vice-Présidents.**

M. RÉVIL (J.), Président de la *Société d'Histoire naturelle de Savoie*, à Chambéry.

M. SERRAZ (le Marquis de La), Président du *Syndicat d'initiative de la Savoie*, à Chambéry.

M. COCHON (J.), Conservateur des Forêts en retraite, à Chambéry.

**Secrétaire général.**

M. SCHAUDEL (L.), Secrétaire général de la *Société savoisienne d'Hist. et d'Arch.*, à Chambéry.

**Secrétaire général adjoint.**

M. BLANC (le baron Albert), Docteur ès sciences, membre de la *Société préhistorique de France*, à Chambéry.

**Secrétaires.**

M. PÉROUSE (G.), Archiviste de la Savoie, à Chambéry.

M. PERPÉCHON (Félix), Bibliothécaire, secrétaire de la *Soc. d'Hist. et d'Arch.*, à Chambéry.

M. VERMALE (F.), Secrétaire de la *Soc. savoisienne d'Hist. et d'Arch.*, à Chambéry.

**Trésorier.**

M. RÉVIL (Louis), Pharmacien, membre de la *Société d'Histoire naturelle de Savoie*, à Chambéry.

**MEMBRES DU COMITÉ.**

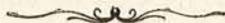
**MM.**

ABRILOUD (L.), Secrétaire général du *Syndicat d'initiative de la Savoie*, à Chambéry.

D'ALEXANDRY (le baron H.), Président de la *Société des Courses*, à Aix-les-Bains.

- BADUREAU, Ingénieur en chef des mines, à Chambéry.  
BORDEAUX (Henry), Homme de lettres, à Cognin.  
BORREL (J.-E.), Chanoine, Président de l'*Académie de la Val d'Isère*, à Moutiers.  
BÉBERT, ancien Pharmacien, à Chambéry.  
BERTIN, Architecte en chef des Monuments historiques de la Savoie, à Chambéry.  
BURLET (l'abbé J.), Secrétaire adjoint de l'*Académie de Savoie*, à Chambéry.  
CARRET (le D<sup>r</sup> Jules), ancien Député de la Savoie, à Chambéry.  
CAZALIS (le D<sup>r</sup>), à Aix-les-Bains.  
CHABERT, Médecin principal en retraite, à Chambéry.  
CHAMBOST (le comte de), à Lépin (Savoie).  
COPPIER, Vice-Président du *Syndicat d'initiative de la Savoie*, à Chambéry.  
CORCELLE (J.), Secrétaire de la *Société savoisienne d'Histoire et d'Arch.*, à Chambéry.  
COURTOIS D'ARCOLLIÈRES, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Savoie, à Chambéry.  
DARGNIÈS, Inspecteur principal des chemins de fer du P.-L.-M., à Chambéry.  
DÉNARIÉ (Maurice), Conservateur du Muséum, à Chambéry.  
DESCOSTES (Adolphe), Vice-Président de la *Société savoisienne d'Hist. et d'Archéol.*, à Chambéry.  
DESPEIGNES (V.), Directeur du bureau d'hygiène, à Chambéry.  
DUFAYARD, Professeur au Lycée Henri IV, à Paris.  
DUMAZ, Médecin en chef de l'asile de Bassens.  
EMONET (le D<sup>r</sup>), Conseiller général, à Chambéry.  
FIQUET, Président de la *Société de Photographie*, et secrétaire de la *Société d'Histoire naturelle de Savoie*, à Chambéry.  
FODÉRE (le D<sup>r</sup>), Membre du Comité du *Syndicat d'initiative de la Savoie*, à Saint-Jean-de-Maurienne.  
FOLLIET, Adjoint au maire d'Aix-les-Bains.  
GANDREY, Directeur du Cercle d'Aix-les-Bains.  
GENILLON, Inspecteur primaire, à Chambéry.  
GEX, Adjoint au maire de la ville de Chambéry.  
GOTTELAND, Ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Chambéry.  
GRENIER, Professeur au Lycée de Chambéry.  
GROS (l'abbé A.), Secrétaire de la *Société d'Hist. et d'Arch. de Maurienne*, à Saint-Jean-de-Maurienne.  
GUIBERT, premier Adjoint au maire d'Aix-les-Bains.  
HERTZOG, Professeur au Lycée de Chambéry.  
HOLLANDE (D.), Directeur de l'École préparatoire à l'Enseignement supérieur des Sciences et des Lettres, à Chambéry.

- JOURDAN, Inspecteur d'Académie, à Chambéry.  
LANSARD, premier Adjoint, au maire de la ville de Chambéry.  
LANSÉ, Chef d'État-Major de la Division, à Chambéry.  
LAURENT, Professeur départemental d'agriculture, à Chambéry.  
LÉTANCHE (J.), Juge de paix, à Yenne.  
METZGER (A.), Vice-Président de la *Société savoisienne d'Hist. et d'Arch.*, à Chambéry.  
MOLLET, Professeur au lycée de Chambéry.  
MONARD (le Dr), Membre du Comité du *Syndicat d'initiative de la Savoie*, à Aix-les-Bains.  
NOUZARET, Directeur de la villa des Fleurs, à Aix-les-Bains.  
PERRIER (J.), Juge au tribunal de Commerce, à Chambéry.  
REYNAUD, Hôtelier, Membre de la *Société d'Histoire naturelle de Savoie*.  
ROLLAND, Inspecteur primaire, à Chambéry.  
ROUX, Chef de bataillon au 97<sup>e</sup> régiment d'Infanterie.  
SARRAZ-BOURNET, Inspecteur départemental de l'Assistance publique, à Chambéry.  
SAUNIER, Secrétaire de la *Société d'Histoire naturelle de la Savoie*, à Chambéry.  
SIMOND, Agent voyer principal, à Chambéry.  
TISSOT, Directeur de l'Enregistrement, Domaines et Timbres, à Chambéry.  
TONARELLI, Proviseur du Lycée de Chambéry.  
TRUCHET (Fl.), Président de la *Société d'Hist. et d'Arch. de Maurienne*, à Saint-Jean-de-Maurienne.  
VALLET (Marius), Conservateur du Musée de Chambéry.  
VAULBERT, Directeur de l'asile de Bassens.  
VUILLERMET, Maire de Saint-Jean-de-Maurienne.  
WATIER, Conservateur des Eaux et Forêts, à Chambéry.  
Les Membres des Bureaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie, de la *Société savoisienne d'Hist. et d'Arch.* de Chambéry; de la *Société d'Histoire naturelle de Savoie*; de la *Société d'Hist. et d'Arch. de la Maurienne*; et de l'*Académie de la Val-d'Isère*.  
Les Directeurs des journaux de la *Savoie* et de la *Haute-Savoie*; et le *Savoyard de Paris*.



## CIRCULAIRE V.

---

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

QUATRIÈME SESSION

Chambéry — 24-30 Août 1908.

### PROGRAMME GÉNÉRAL.

Le *Quatrième Congrès Préhistorique de France* s'ouvrira, à Chambéry, le Lundi 24 août 1908, sous la présidence de M. le D<sup>r</sup> CHERVIN, ancien Président de la *Société d'Anthropologie* de Paris, Directeur de l'*Homme Préhistorique*, et se clôturera le dimanche 30 août au soir.

#### A. — SÉANCES.

**Lundi 24 août.** — Le matin, Séance publique d'inauguration, à 10 heures, au THÉÂTRE municipal. — Dans l'après-midi, à 2 heures, Première séance de Travaux, à l'ÉCOLE PRÉPARATOIRE DES SCIENCES ET LETTRES (2 h.-4 h.) : Correspondance. Nomination du Bureau définitif. Communications et discussions scientifiques. — PHOTOGRAPHIE d'ensemble du Congrès (4 heures). — A 4 h. 1/2, Visite du MUSÉE MUNICIPAL, du Château, de la Sainte Chapelle, et de l'*Académie de Savoie* [Programme spécial]. — Le soir, Réception à l'Hôtel de Ville, offerte par la Municipalité.

**Mardi 25 août.** — Le matin (8 h. 1/2) et l'après-midi (2 h.), Séances pour la continuation des communications et discussions scientifiques. — Le soir, à 4 h. 1/2, Visite du Château du Chaney : Collections préhistoriques de M. le Baron A. BLANC. — Visite du Muséum (Société d'Histoire Naturelle) [Programme spécial].

Le soir, à 9 heures, **Conférence de Vulgarisation, publique**, au Théâtre, avec nombreuses projections lumineuses, sur les PALAFITTES, par M. le D<sup>r</sup> CHERVIN, Président du Congrès.

**Mercredi 26 août.** — Le matin (8 h. 1/2) et l'après-midi (2 h.), séances de travaux : Continuation et fin des communications et

discussions scientifiques. — Séance de *Clôture* du Congrès : 4 heures du soir.

Le soir, à 4 h. 1/2 : *Promenade* en voiture, aux *Monuments principaux de Chambéry (Tour de Ville)* : Visite d'une *Moraine*, près le nouvel Hôtel-Dieu, avec Causerie de M. J. RÉVIL, sur le *Quaternaire de la Savoie et en particulier des Environs de Chambéry*. — Visite de Notre-Dame et de la Cathédrale. — Vieilles Rues et Vieilles Maisons (Allées Saint-Léger). — *Excursion aux Charmettes* [Programme spécial].

Le soir, à 8 h. 1/2, CONFÉRENCES SCIENTIFIQUES, avec *projections lumineuses*, à l'Ecole Préparatoire.

---

Les Séances de travaux du Congrès se tiendront, chaque jour (24, 25 et 26 août), à l'ECOLE PRÉPARATOIRE DES SCIENCES ET DES LETTRES, près du Lycée.

Le SECRÉTARIAT DU CONGRÈS sera installé dans cette Ecole. — Il sera ouvert, dès le DIMANCHE matin 23 août, chaque jour : le matin, de 9 à 11 heures; dans l'après-midi, de 2 heures à 4 heures.

---

**Judi 27 août.** — Le soir, à 7 h. 1/2, BANQUET officiel du Congrès.

---

## B. — EXCURSIONS GÉNÉRALES.

[*Programme spécial, très détaillé, pour chacune d'elles*] (Fig. 1).

**Judi 27 août.** — Excursion, en chemin de fer, au LAC D'AIGUEBELETTE (*Station lacustre Néolithique*). — Visite du Vieux Château. — *Pêche préhistorique* sur le lac, par M. le Baron A. BLANC. — Déjeuner à Aiguebelette, sur les bords du Lac — Retour à Chambéry. — Excursion en voitures aux Gorges de Saint-Saturnin [*Station néolithique de Plein-Air : Fouilles*, par M. le Baron A. BLANC]. — Retour à Chambéry.

**Vendredi 28 août.** — Excursion à AIX-LES-BAINS et au LAC DU BOURGET (*Stations lacustres de l'âge du Bronze*). — Promenade en bateau sur le lac. — PÊCHES PRÉHISTORIQUES. — Visite du Musée. — Excursion au Revard, etc. — Retour à Chambéry.

**Samedi 29 août.** — Excursion à Annecy : LAC D'ANNECY [*Stations lacustres de la Pierre polie et du Bronze*]. — Visite de la Ville et du Musée. — Promenade en bateau sur le Lac. — Retour à Chambéry.

**Dimanche 30 août.** — Excursion à Aoste (Musée romain d'Augustum), à la Grotte de la Bonne-Femme (Brégnier-Cordon), à la Pierre à Cupules de Thoys (Arbignieu, Ain), aux Grottes de la Balme et au Défilé de Pierre-Châtel [GROTTES NÉOLITHIQUES, avec FOUILLES, par M. le Baron A. BLANC ; *Enceinte*], et à Yenne (Savoie). — Retour par Chanaz-Vions.

Dislocation du Congrès en gare de Chambéry, à 6 h. 15 du soir.

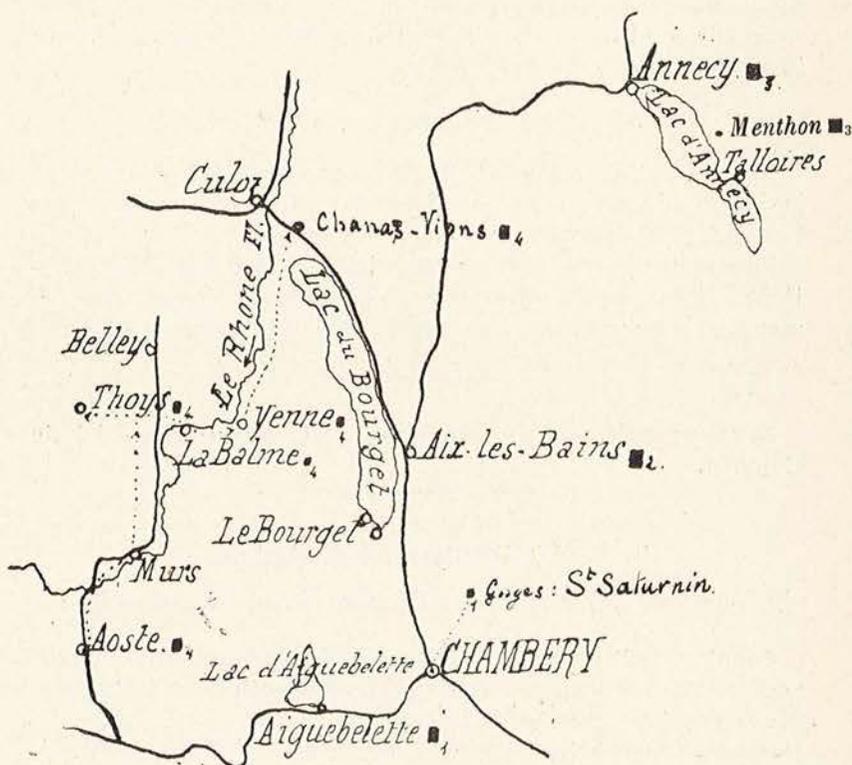


Fig. 1. — Carte d'ensemble des Excursions qui suivront le IV<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France, à Chambéry (Savoie).

[Excursions du 27 au 30 Août 1908].

■, Points principaux, visités en groupe, par le Congrès.

On publiera ultérieurement le programme très détaillé de ces diverses excursions, indiquant, *pour chacune d'elles*, les localités et les divers monuments, préhistoriques ou autres, qui seront visités par le Congrès, les *Fouilles* spécialement préparées, ainsi que le *Prix* (tous frais compris) de chaque excursion, et les heures de départ et de retour (Fig. 1).

Pour tous les renseignements concernant le séjour à Chambéry,

s'adresser directement à M. L. Giraux, Trésorier du Comité, 9 bis, avenue Victor-Hugo, à Saint-Mandé (Seine).

### Avis très important.

Il est recommandé, pour toutes les Excursions, de se faire inscrire au Secrétariat du Congrès, à l'École préparatoire à l'Enseignement supérieur des Sciences et des Lettres, le jour même de l'Ouverture du Congrès, c'est-à-dire le lundi 24 Août, avant 4 heures du soir.

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES.

### 1° CARTES.

*Plan de la ville de Chambéry (Syndicat d'initiative de la Savoie).*

*Savoie* : Carte publiée par le Syndicat d'initiative de la Savoie. Echelle : 1/400.000.

*Dauphiné et Savoie* : Carte du Syndicat général des Alpes Françaises. Echelle : 1/400.000.

*Carte kilométrique des Alpes françaises* (carte routière). Syndicat d'initiative de la Savoie.

Carte de l'Etat-Major au 1/80.000 :

Feuille de Chambéry, n° 169. [Canton *Sud-Est* et canton *Nord-Est*].

Feuille d'Annecy, n° 160 bis.

Carte du Service vicinal (*Ministère de l'Intérieur*) au 1/100.000 : Feuilles de Chambéry et d'Annecy.

Carte géologique du *Service des Mines* au 1/80.000 : Feuille de Chambéry, n° 169.

### 2° GUIDES.

**La Savoie et Aix-les-Bains**, *Guide du Touriste, du Naturaliste et de l'Archéologue*; par Joseph RÉVIL, président de la Société d'Histoire naturelle de la Savoie, et Joseph CORCELLE, professeur agrégé de l'Université. — 1 volume, in-16, de la collection des *Guides Boule*, illustré de 107 dessins ou photographies et de 2 cartes en couleur. — MASSON et C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS; cartonné toile; couverture illustrée. — 4 fr. 50.

**La Savoie** (*Collection des Guides Joanne*); par Paul JOANNE. — Librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, 79, boulevard Saint-Germain (mis au courant pour 1907), 51 cartes, 6 plans, et 2 panoramas. — 7 fr.

**La Haute-Savoie, Guide du Touriste, du Naturaliste et de l'Archéologue;** par MARC LE ROUX, docteur es-sciences, conservateur du musée d'Annecy. — 1 volume, in-16, de la collection des *Guides Boule*, illustré de 105 dessins et photographies et de 3 cartes en couleur. — MASSON et C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS; cartonné toile, couverture illustrée. — 4 fr. 50.

### 3° CARTES POSTALES.

Collections importantes de CARTES POSTALES: Vues des LACS et de l'emplacement des diverses *Stations lacustres*.

### 4° MUSÉES DE CHAMBÉRY.

1° MUSÉE MUNICIPAL. — Musée-Bibliothèque, rue Doppet : Peintures et sculptures; mosaïques. — ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE DE LA SAVOIE (*Stations lacustres du BRONZE*. — Station néolithique de Saint-Saturnin. — Epoque romaine : *Lemincum*). — Ethnographie générale.

2° MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE. — Grand Jardin du Château. — Zoologie. Entomologie. Botanique. Minéralogie. *Préhistoire*.

### 5° HOTELS DE LA VILLE DE CHAMBÉRY.

#### I. — PRINCIPAUX HOTELS.

**Grand Hôtel de France**, 5, quai Nezin (centre de la ville), près la Gare.

Chambre noire. — Lumière électrique. — Une vingtaine de chambres disponibles seulement.

Petit déjeuner . . . . .	Fr. 1 25
Déjeuner (v. c.) . . . . .	— 3 »
Dîner (v. c.) . . . . .	— 4 »
Chambres à une personne . . . . .	3 50 à 4 »
— à un lit pour deux personnes . . . . .	5 » à 7 »
— à deux lits . . . . .	6 » à 8 »

**Hôtel des Princes**, rue de Boigne. — 12 lits disponibles.

Pension : par jour, avec la chambre . . . . .	Fr. 12 »
— — sans la chambre . . . . .	— 8 »
Petit déjeuner . . . . .	— 1 25
Déjeuner (v. c.) . . . . .	— 3 50
Dîner (v. c.) . . . . .	— 4 »
Chambres pour une personne . . . . .	— 4 »

**Grand Hôtel de la Paix.** En face la Gare, place de la Gare.

Chambre noire. — Fosse pour automobiles. — 40 lits disponibles.

Petit déjeuner . . . . .	Fr. 1 25
Déjeuner (v. c.) . . . . .	— 3 50
Dîner (v. c.) . . . . .	— 4 »
Chambres pour une personne . . . . . depuis	— 4 »
— pour deux personnes . . . . .	— 6 »
— à deux lits . . . . .	— 7 »

**Grand Hôtel de la Poste et Métropole,** rue d'Italie, 9.

Annexe : **Hôtel central,** rue Dentert-Rochereau.

Chambres T. C. F. 20 lits disponibles. — Omnibus. — Chambre noire. — Fosse pour automobiles. — Lumière électrique.

Petit déjeuner . . . . .	Fr. 1 »
Déjeuner (v. c.) . . . . .	— 3 »
Dîner (v. c.) . . . . .	— 3 50
Chambres pour une personne . . . . .	3 » à 4 »
— pour deux personnes . . . . .	— 5 »
— à deux lits . . . . .	5 » à 6 »

**Hôtel du Commerce,** 1, rue Vieille-Monnaie. — 10 lits disponibles.

Pension par jour . . . . .	Fr. 5 »
Petit déjeuner . . . . .	— 0 75
Déjeuner (v. c.) . . . . .	— 2 50
Dîner (v. c.) . . . . .	— 2 50
Chambres par lit à une personne . . . . .	— 2 »

**Hôtel du Nord et de Lyon,** place de la Gare. — 10 lits disponibles.

Petit déjeuner . . . . .	Fr. 0 50
Déjeuner (v. c.) . . . . .	— 2 »
Dîner (v. c.) . . . . .	— 2 »
Chambres, depuis . . . . .	— 2 »

II. — AUTRES HOTELS.

**Hôtel de la Croix-Blanche,** place d'Italie. — 6 chambres à un grand lit.

Pension et chambre pour 2 personnes, par jour et par personne . . . . .	Fr. 6 50
Petit déjeuner . . . . .	— 0 50
Déjeuner (v. c.) . . . . .	— 2 50
Dîner (v. c.) . . . . .	— 2 50

**Hôtel de Paris,** rue Sommeiller.

Pension par jour, avec la chambre pour 1 personne.	6 50
— — — 2 —	12 »
— sans la chambre . . . . .	4 50

**Restaurant de la Colonne** (Boulevard).

Pension par jour, petit déjeuner compris, . . . . .	6 »
---	-----

6° POSTES ET TÉLÉGRAPHES, Boulevard de la Colonne. — 7° VOITURES DE PLACE. Stationnement : Cour de la Gare. Place de l'Hôtel-de-Ville. En ville, l'heure, 2 francs. — 8° SYNDICAT D'INITIATIVE DE LA SAVOIE. Renseignements généraux pour toutes les Excursions en Savoie (Place Octogone). Services des *Cars Alpins* pour la *Grande Chartreuse* et le *Col du Chat*. — 9° TRAMWAYS. 1° *Challes-les-Eaux* (Place du Centenaire). — 2° *La Motte-Servolex* (Place du Centenaire).

*Nous engageons les Membres du Congrès, en raison du peu de place dont pourront disposer à Chambéry les Hôtels, à retenir directement et le plus tôt possible, leurs chambres.*

---

### Impression des Comptes Rendus du Congrès.

MM. les auteurs de Communications sont instamment priés de remettre leurs manuscrits, au complet, *avec indication de l'emplacement des Figures*, le plus tôt possible. — Ils devront y joindre, *bien isolés du texte*, tous les documents pour l'illustration (photographies, dessins à l'encre de chine sur bristol, ou zincs), en ayant soin d'inscrire **au dos de chacun** de ces documents :

1° Les nom et prénom de l'auteur, très lisiblement écrits; 2° le titre de la communication à laquelle se rapporte la figure; 3° le texte de la légende, qui doit figurer dans le compte-rendu, et qui doit être *répété* à sa place dans le manuscrit; 4° le numéro d'ordre de la figure, correspondant aux indications du manuscrit. — N.-B. Pour **chaque** manuscrit, la première figure dans le texte portera le numéro 1. Les planches hors texte seront numérotées également à partir de I.

MM. les Congressistes, prenant part aux DISCUSSIONS, reçoivent, après chaque séance, le texte des notes prises par MM. les Secrétaires, relativement à leurs observations. — Ces notes doivent être revues par les auteurs et rendues le jour même aux Secrétaires des séances.

\*  
\* \*

AVANT LE CONGRÈS, tous les manuscrits et tous les documents concernant l'illustration (photographies, dessins, clichés), doivent être **exclusivement** adressés, sous **pli recommandé**, au Secrétaire général du Comité d'organisation du Congrès : M. le Dr Marcel BAUDOUIN, 21, rue Linné, à Paris (5<sup>e</sup>), chargé de leur concentration.

\* \* \*

PENDANT ET APRÈS LE CONGRÈS, tous les manuscrits et tous les documents concernant l'illustration, non remis en séance, DEVRONT être **exclusivement** adressés, sous **pli recommandé**, au Secrétaire des séances du Congrès, chargé de leur concentration : M. Edmond HUE, 60, rue de la Pompe, Paris (xvi<sup>e</sup>).

Aucun manuscrit, dessin, photographie, cliché, zinc, etc., ne sera admis après le PREMIER NOVEMBRE.

---

### Communications scientifiques.

Nous recommandons à tous ceux de nos membres, qui nous enverront des mémoires, de n'y joindre que des *Photographies* ou des *Dessins*, susceptibles d'être *reproduits*.

Il faut, pour exécuter les dessins : 1<sup>o</sup> employer une *encre bien noire*, sur du papier *bien blanc*, sans trace de crayon, si ce n'est de crayon bleu ; 2<sup>o</sup> de faire des écritures assez grosses et assez grasses pour que les plus petits caractères, réduits 3 ou 4 fois, aient encore au moins un millimètre ; 3<sup>o</sup> mettre toujours le *Nord* en haut, et l'*Echelle* sous forme de ligne graduée, non de fraction numérique. Le tout, encadré ou non, mais condensé dans l'espace le plus juste possible. — Grâce à cela, nous pourrons plus facilement faire exécuter les Clichés, qui, après avoir illustré le VOLUME DU CONGRÈS, demeureront à la disposition des auteurs pour publications ultérieures.

Quant au texte des manuscrits, on évitera bien des *erreurs*, en écrivant toujours *très lisiblement*, de préférence en MAJUSCULES D'IMPRIMERIE, les noms de Lieux-dits, qu'il faut faire suivre toujours de celui de la Commune, dont ils dépendent.



IV<sup>e</sup> CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

Session de Chambéry—24-30 Août 1908

Secrétariat général: 21, rue Linné, Paris.

**Lettre adressée à MM. les Présidents  
des Sociétés savantes de France et de l'Étranger.**

Monsieur le Président,

Connaissant l'intérêt que vous portez aux études préhistoriques, nous avons l'honneur de vous inviter à prendre part à la *Quatrième Session* du CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE, qui se tiendra à Chambéry (Savoie), du 24 au 30 août 1908.

L'importance des questions qui seront traitées et les excursions, qui seront faites dans une contrée classique au point de vue des PALAFITES, donneront à cette session un intérêt tout particulier.

Nous vous adressons sous ce pli les différentes circulaires relatives à ce Congrès; et nous vous serions obligés de bien vouloir les communiquer aux membres de votre Société.

Dans l'espoir que vous voudrez bien nous honorer de votre adhésion, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Le Secrétaire général,

D<sup>r</sup> MARCEL BAUDOIN.

Le Président du Comité d'Organisation,

D<sup>r</sup> CHERVIN.

## CIRCULAIRE VII.

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

QUATRIÈME SESSION.

Chambéry — 24-30 Août 1908.

### COMMUNICATIONS ANNONCÉES.

#### I. — PALÉOLITHIQUE.

- G. COURTY (de Paris). — *Sur l'existence de restes travaillés dans le Tertiaire oligocène d'Étampes.*
- L'Abbé CHASTAING (de Bourniquel, D.). — *L'Eolithe et la période éolithique en Périgord.*
- Comte Edm. DE PAS. — *Présentation d'Eolithes.*
- A. RUTOT (Bruxelles). — *Sur la découverte d'une industrie éolithique d'âge oligocène, à Bonnelles, près de Liège.*
- COMMONT (V.) (d'Amiens). — *Les industries paléolithiques dans la vallée de la Somme. — a) Stratigraphie; b) Mode de taille et formes différentes aux époques Chelléenne et Moustérienne; c) Petits instruments dits Chelléo-Moustériens; d) Différences entre ces outils et ceux du Moustérien proprement dit.*
- HAUSER. — *Fouilles de la Micoque (Cartes et coupes).*
- Emile RIVIÈRE (de Paris). — *Un squelette humain chelléo-moustérien.*
- DEYDIÉ (de Cucuron, V.). — *Le Paléolithique dans la vallée du Larque (Basses-Alpes).*
- DAUPHIN (de Cariès, Var). — *L'abri sous roche de Saint-Pierre de Tourtour (Var).*
- PEABODY (Ch.) (Harvard University, près Boston, U. S. A.). — *Fouilles dans les abris sous roches de l'Arkansas (U. S. A.).*
- A. ROBERT (d'Algérie). — *Armes et outils en pierre de la région des Maadid.*
- Paul DE MORTILLET (de Paris). — *Distribution du Magdalénien en France.*
- COMMONT (V.) (d'Amiens). — *L'industrie de l'âge du Renne dans la vallée de la Somme : Son faciès particulier. Position stratigraphique des Gisements.*
- Emile RIVIÈRE (de Paris). — *Les Grottes de Menton.*
- A. ROBERT (d'Algérie). — *L'art du dessin chez les Troglodytes des Grottes de Bouzabaounie et Dakhlet — Zitourne (Algérie).*
- M. GILLET (Suresnes). — *Gisement à industries superposées de Maingournois (E.-et-L.).*
- A. RUTOT (Bruxelles). — *Sur l'existence d'une industrie à faciès éolithique à une époque synchronique de celle de La Quina (Charente).*
- A. DE MORTILLET (de Paris). — *Briquets à feux paléolithiques et néolithiques.*
- D<sup>r</sup> BAUDON (Beauvais). — *Des silex perforés naturellement et des silex à cavité naturelle utilisés aux différentes périodes préhistoriques.*

## II. — NÉOLITHIQUE.

### A. — Généralités.

- LOUIS SCHADEL et Albert BLANG (baron). — *Nouvelles fouilles sur la station néolithique du plateau de Saint-Saturnin.*
- Abbé BERGERET (Cléry). — *Grotte et abris sous roche à la Montagne de la Balme, lieu dit « Rocher des Taillés », commune de Montailleux (Savoie).*
- A. DEBRUGE (Constantine, Algérie). — *Recherches préhistoriques (Grottes, etc.) à Bougie (Algérie).*
- GOYOT (Montagny-sur-Grosne, Saône-et-Loire). — *Station préhistorique à Tancon et trouvailles à Saint-Maurice-sur-Chateauneuf (Saône-et-Loire).*
- Edmond HUE (Paris). — *Note sur un gisement néolithique en Saône-et-Loire.*
- DEYDIER (Cucuron, Vaucluse). — *Le Néolithique dans la Vallée du Largue (Basses-Alpes) [Documents complémentaires].*
- Charles SCHLEICHER (Paris). — *Tranchets et ciseaux néolithiques.*
- FLAMMAND (G.-B.-M.) et LAQUIÈRE (E.) (Alger). — *Observations sur quelques formes peu connues de pointes de flèches et d'outils préhistoriques du Sahara et du Haut Pays Oranais.*
- D<sup>r</sup> BAUDON. — *Des puits d'extraction du silex et des outils spéciaux destinés à l'extraire à l'époque néolithique.*
- H. MARLOT (de l'Yonne). — *Ateliers et stations paléolithiques et néolithiques de Dixmont (canton de Villeneuve-sur-Yonne, Yonne).*
- PÉNY-HIRMENECH. — *Préliminaires de discussion sur l'époque du Néolithique et de la Guerre de Troie.*
- E. TATÉ (Paris). — *Hache polie circulaire à trou. — Les Jouets préhistoriques.*
- Emile RIVIÈRE (de Paris). — *Lieux dits et Mégalithes.*
- A. GUÉBIARD (D<sup>r</sup>). — *Sur les anses percées, à trous verticaux.*
- Ulysse DUMAS (Baron, par Chaples, Gard). — *Les fonds de Cabanes de Foissac (Gard).*
- A. RUTOT (Bruxelles). — *Sur l'extension de l'industrie flénusienne.*
- Manuel AUTON. — *Crânes trouvés dans des Cavernes d'Espagne.*

### B. — Mégalithique.

- D<sup>r</sup> Marcel BAUDOIN (de Paris). — *Les Menhirs de Roch-ar-Lin, à St-Mayeux (Côtes-du-Nord) [Etude de détails].*
- D<sup>r</sup> F. GIDON (de Caen). — *Sur l'étendue considérable de la ligne de direction des Menhirs dans deux groupes mégalithiques du Calvados.*
- E. OLIVIER (Allier). — *Polissoirs trouvés près de Moulins (Allier).*
- PÉNY-HIRMENECH (Asnières). — *Interprétation des signes graphiques des Dolmens de Bretagne (Les Pierres plates).*
- Louis GIRAUX (Saint-Mandé). — *Mégalithes de Corse.*
- Lieutenant MÉNÉTRIER (Algérie). — *Monuments mégalithiques de l'Afrique du Nord.*
- D<sup>r</sup> Marcel BAUDOIN (Paris). — *Méthode scientifique d'étude des Pierres à Cupules.*
- LOUIS SCHADEL (de Chambéry). — *Les Pierres à Cupules en général (avec projections lumineuses).*
- Emile VUARNET (de Messery, Haute-Savoie). — *Les Pierres à cupules de la Savoie; leur histoire et leur pays d'origine.*
- B. REBER (Genève). — *1<sup>o</sup> Les preuves de la grande antiquité des gravures sur blocs erratiques et roches des Alpes.*

2° *Les gravures préhistoriques des environs de Thonon et d'Evian* (Haute-Savoie).

3° *Les gravures préhistoriques du Jura français* (Département de l'Ain).

JACQUOT (Lucien) (de Grenoble). — *Les pierres à cupules et à sculptures hiéroglyphiques du Chablais.*

FENOUILLET (Savoie). — *Pierres à cupules de Savigny* (Haute-Savoie).

H. MULLER (Grenoble). — *Pierres à cupules de Quaix* (près Grenoble).

DEYDIER (Cucuron, V.). — *Mortiers creusés dans le roc.*

MARIGNAN (D<sup>r</sup>) (Marsillargues). — *Les Variolites ou Pierres de picole.*

### C. — Palafittes Néolithiques.

MARC LE ROUX (d'Annecy), docteur ès-sciences, conservateur du Musée d'Annecy. — *Les Palafittes du Lac d'Annecy : La station néolithique du Port.*

S.-A. GIRARDOT (Lons-le-Saulnier). — *Cité lacustre de Chaldain* (Jura).

EDMOND HUE (de Paris). — 1° *Contribution à l'étude de la faune des Palafittes françaises* [Néolithique] : *Les Cervidés.*

2° *Les Chiens des Palafittes françaises* [Néolithique].

D<sup>r</sup> HENRI MARTIN (de Paris). — *Contribution à l'étude de la faune des Palafittes.*

W. WAVRE (Neuchâtel, Suisse). — *Carte des stations lacustres du lac de Neuchâtel* (Suisse).

ALBERT BLANC (baron) et LOUIS SCHAUDEL (de Chambéry). — *Station néolithique du Lac d'Aiguebelette.*

## III. — AGE DES MÉTAUX.

### I. — Age du Bronze.

DE SAINT-VENANT (Nevers). — *Temps protohistoriques dans le Gard et les régions voisines.*

#### Palafittes.

MORIN-JEAN (de Paris). — *La Céramique du Lac du Bourget* : ses caractères ; sa place dans l'archéologie européenne (avec 20 projections lumineuses).

FEUVRIER (Julien) (de Dôle). — *Les Stations palustres dans la région de Dôle* (Jura).

P<sup>r</sup> FOREL (F. A.) (de Morges, Suisse). — *Le cimetière du Boiron*, près Morges (Suisse) : *Palafitteurs de l'âge du Bronze.*

JACQUOT (Lucien) (de Grenoble). — *Présentation d'un pieu lacustre, provenant de la station du port de Thonon.*

PÉNY-HIRMENECH (Asnières). — *L'âge des Palafittes* (Essai de détermination par la méthode des données protohistoriques).

### II. — Age du Fer.

O. COSTA DE BEAUREGARD (Paris). — *L'âge du bronze.*

L. COUTIL (Les Andelys). — *Torques et bracelets gaulois.*

PAGES-ALLARY (de Murat). — *Les Gaulois de Chastel de Meunarkes et de Celles.* — *Vase en bronze, trouvé en 1908 dans le Cantal* [Marnien].

MARCEL BAUDOIN et GEORGES LACOULOUMÈRE (de Vendée). — *Etude d'ensemble et État actuel de la Nécropole gallo-romaine à Puits funéraires de Trousepoil, au Bernard* (Vendée).

IV. — PRÉHISTORIQUE EN GÉNÉRAL.

- H. MULLER (de Grenoble). — *Expériences de Technique préhistorique* [Taille du silex ; emploi d'outils de pierre ; emmanchage ; trépanations, etc.] [avec vues projetées].
- Edmond HUE (de Paris). — *Détermination de la Faune en Préhistoire.*
- B. REBER (de Genève). — *La question de la conservation des Monuments préhistoriques.*
- D<sup>r</sup> A. GUÉBARD (de Paris). — *La deuxième année d'activité de la Commission des Camps et Enceintes anhistoriques.*
- FLORANCE (Blois, Loir-et-Cher). — *Les Enceintes du Loir-et-Cher.*
- PAGÈS-ALLARY (de Murat). — *Les Camps du Cantal (Fouilles de Las-Tours. — Fouilles de Chastel).*
- Prince POUTIATINE (Russie). — *Os incisés.*
- L. COUTIL (Les Andelys). — *Camp de l'Orne ; remparts en terre et en pierres.*
- Georges MAXIMILIEN (Paris). — *Chêne antédiluvien de la Balme.*
- L. COUTIL (Les Andelys). — *Buste et Statuette en granite et lave d'Auvergne.*
- F. ARNAUD (de Barcelonnette, Basses-Alpes). — *Larace Alpine et la route pastorale.*
- TABARIÈS DE GRANDSAIGNES (Paris). — *Deux barques monoxyles à Niort.*
- FLAMMANT (G.-B.-M.) et LAQUIÈRE (E.) (Alger). — *Nouvelle contribution à l'étude du Préhistorique dans le Sahara.*

---

SÉANCE SPÉCIALE DE COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES

avec Projections Lumineuses.

*Mercredi soir, 26 Août 1908, à 8 h. 1/2 précises.*

- 
- Louis SCHAUDEL (Chambéry). — *Les Pierres à Cupules* [8 h. 30 à 9 h.].
- H. MULLER (Grenoble). — *Expériences de Technique préhistorique* [Taille du silex ; trépanation ; emploi d'outils récents en pierres]. — [9 h. à 9 h. 30].
- MORIN-JEAN (Paris). — *La Céramique du Lac du Bourget* (Savoie) : ses caractères. [9 h. 30 à 10 h.].

---

Les Projections seront faites avec l'appareil électrique de l'École préparatoire des Sciences.

---

**Avis très important.**

---

**LITS A CHAMBÉRY.**

Des lits seront réservés au Lycée de jeunes Filles et à l'École normale des Instituteurs de Chambéry, pour les Membres qui en feront la demande à M. J. COCHON, Vice-président du *Comité local*, avenue de Savoie, à Chambéry. Une somme fixe de **Cinq Francs** sera seulement perçue pour frais de service et autres.

---

LISTE  
DES MEMBRES TITULAIRES  
ET  
DES MEMBRES ADHÉRENTS (1)

---

ALIBERT, Docteur en Médecine, 4, rue Villenouvelle, à Montauban (Tarn-et-Garonne). T.

ANDREWS (J.-B.), Reform Club, Pall Mall, Londres (Angleterre). T.

ANGÉRARD (E.), 11, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Louviers (Eure). T.

ANTON Y FERRANDIZ (Don Manuel) (Dr), Director del *Museo Antropologico de Madrid*, rue Olozaga, 5 y 7, à Madrid (Espagne). T.

ANTON-ONECA (M<sup>me</sup> Manuel), rue Olozaga, 5 y 7, à Madrid (Espagne). A.

ARCOLLIÈRES (d'), Secrétaire perpétuel de l'Académie de Savoie, 1, rue Croix-d'Or, à Chambéry (Savoie). T.

ARNAUD (François), ancien Notaire, à Barcelonnette (Basses-Alpes). T.

AVENEAU DE LA GRANCIÈRE, 1, rue Alphonse-Guérin, à Vannes (Morbihan). T.

AUBERT (Xavier), 1, rue du Havre, à Dijon (Côte-d'Or). T.

BACLÉ (Louis), 57, rue de Châteaudun, à Paris. T.

BADOUREAU, Ingénieur en Chef des Mines, à Chambéry (Savoie). T.

BALLET, Docteur en Médecine, 20, rue Bonaparte, à Paris. T.

BARDIÉ (Armand), 49, cours de Tourny, à Bordeaux (Gironde). T.

BARDIN, 40, rue Charles-Emmanuel, à Asnières (Seine). T.

BARUT (Jean), au Bourget-du-Lac (Savoie). T.

BATAILLY (René), Notaire, à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire). T.

BATAILLY (M<sup>me</sup>), à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire). A.

(1) T, membre titulaire; A, membre adhérent.

- BAUDON, Docteur en Médecine, Député de l'Oise, 40, rue Vaneau, à Paris. T.
- BAUDON (M<sup>me</sup>), 40, rue Vaneau, à Paris. A.
- BAUDOUIN (Marcel), Docteur en Médecine, Chroniqueur scientifique, Secrétaire général de la *Société Préhistorique de France*, 21, rue Linné, Paris. T.
- BAYE (Baron de), 58, avenue de la Grande-Armée, Paris. T.
- BEAUREGARD (Comte Olivier Costa de), à Sainte Foy, par Longueville (Seine-Inférieure). T.
- BEAUREGARD (Comte Costa de), 26, rue Barbet-de-Jouy, à Paris. T.
- BÉBERT (François), 6, place Château, à Chambéry (Savoie). T.
- BELLUCI (Professeur Joseph), 9, rue Cavour, à Pérugia (Italie). T.
- BERGERET-JEANNET (Louis), à Cléry, par Frontenex (Savoie). T.  
*Berliner Anthropologische Gesellschaft*, Koeniggratzerstrasse, 120, à Berlin (Allemagne). T.
- BÉROUD (l'Abbé J.-M.), à Mionnay (Ain). T.
- BERTIN, Architecte, à Chambéry (Savoie). T.
- BERTHIER (Maurice), Notaire, à la Ferté-Saint-Aubin (Loiret). T.
- BERTHIER (V.), Secrétaire de la *Société d'Histoire naturelle*, à Autun (Saône-et-Loire). T.
- BERTHOUD (Léon), à l'hospice de Bicêtre (Seine). T.  
*Bibliothèque Impériale*, à Strasbourg (Alsace) (P<sup>r</sup> Euſing, Directeur). T.
- BLANC (le Baron Albert), Château du Chaney, à Chambéry (Savoie). T.
- BLANC (D<sup>r</sup> Léon), 44, rue de Genève, à Aix-les-Bains (Savoie). T.
- BOREL, 36, rue Nicolo, à Paris. T.
- BORSON (le Général de Division J.-François), 13, rue Sommeiller, à Chambéry (Savoie). T.
- BOUCHERON, Docteur en Médecine, 13, rue Pasquier, à Paris. T.
- BOULANGER (C.), ancien Notaire, à Péronne (Somme). T.
- BOULET (Paul), à Sarron, par Pont-Saint-Maxence (Oise). T.
- BOURGEOIS (l'Abbé V.), Curé de Coulours, par Cerisiers (Yonne). T.
- BOURLON (Maurice), Lieutenant au 131<sup>e</sup> de ligne, 11, rue de la Couronne, à Pithiviers (Loiret). T.
- BOURGET (Baron du), 43, rue de Lille, à Paris. T.
- BOURRINET (Pierre), Instituteur, à Teyjat, par Javerlhac (Dordogne). T.
- BOYARD (Charles), Instituteur, à Nan-sur-Thil, par Précý-sur-Thil (Côte-d'Or). T.
- BREGNER (M<sup>me</sup>), à Forges-les-Bains (Seine-et-Oise). A.

- BRETON (Miss Adela), Bath (Angleterre). T.  
BREUIL (l'Abbé), 37, rue de Lausanne, à Fribourg (Suisse). T.  
BROCHET, 210, boulevard de la Villette, à Paris. T.  
BUGGEMONS (de), 19, place de Bronckart, à Liège (Belgique), T.  
BURLET (l'Abbé), Professeur au Grand Séminaire, à Píngon, près  
la Motte-Servolex (Savoie). T.  
BUTTIN, Notaire, à Rumilly (Haute-Savoie). T.
- CAHEN (Albert), 67, boulevard François I<sup>er</sup>, Le Havre (Seine-Inférieure). T.  
CAILLARD (Alphonse), rue des Quatre-Ponts, à Châtellerault  
(Vienne). T.  
CAILLARD (Georges), Notaire, à Châtellerault (Vienne). A.  
CAMBIER (René), Ingénieur, 6, rue du Laboratoire, à Charleroi  
(Belgique). T.  
CAMBIER (René) (M<sup>me</sup>), 6, rue du Laboratoire, à Charleroi (Belgique). A.  
CAMUS (Paul), 15, rue Elzévir, à Paris. T.  
CANTACUZÈNE (Le Prince G.), 13, rue de la Trémoille, à Paris. T.  
CAPITAN, Docteur en médecine, 5, rue des Ursulines, à Paris. T.  
CARLIOZ (J.), Ingénieur, 16, Place Vendôme, à Paris. T.  
CARNIS, 66, boulevard Pasteur, à Paris. T.  
CARNIS (M<sup>me</sup>), 66, boulevard Pasteur, à Paris. A.  
CARRIÈRE (Louis), de la *Société d'Anthropologie de Grenoble*, route  
de Lyon, 21, à Grenoble (Isère). T.  
CARTAILHAC (J.), 5, rue de la Chaîne, à Toulouse (Haute-Garonne).  
T.  
CAZALIS DE FONDOUCE (Paul), 18, rue des Étuves, à Montpellier  
(Hérault). T.  
CHANE (Edouard), Orthopédiste, 1, boulevard Saint-Denis, à Paris.  
T.  
CHANTRE (Ernest), à Fontville, par Ecully (Rhône). T.  
CHAPELET (H.), 25, rue du Petit-Musc, à Paris. T.  
CHAPOUILLY (Louis), Sous-Inspecteur d'Enregistrement, à Cham-  
béry (Savoie). T.  
CHARENCEY (Comte de), 72, rue de l'Université, à Paris. T.  
CHARVILHAT (D<sup>r</sup> G.), 4, rue Blatin, à Clermont-Ferrand (Puy-de-  
Dôme). T.  
CHARVILHAT (M<sup>me</sup> G.), 4, rue Blatin, à Clermont-Ferrand (Puy-de-  
Dôme). A.  
CHARVILHAT (M<sup>lle</sup>), rue de la Berbiziale, à Issoire (Puy-de-Dôme). A.  
CHASSANDE (Élie), Instituteur, à Saint-Maximin, par Pontcharra  
(Isère). T.  
CHASTAING (l'Abbé), Curé de Bourniquel, par Lalinde (Dordogne). T.

- CHATELIER (P. du), au château de Kernuz, par Pont-l'Abbé (Finistère). T.
- CHAUVET (G.), Notaire, à Ruffec (Charente). T.
- CHERVIN (D<sup>r</sup>), 82, avenue Victor-Hugo, à Paris. T.
- CHERVIN (M<sup>me</sup>), 82, avenue Victor-Hugo, à Paris. A.
- CHERVIN (Amédée), 82, avenue Victor-Hugo, à Paris. T.
- CHEUVREUL (Henri), à Belleneuve, par Magny-Saint-Médard (Côte-d'Or). T.
- CIVINSKY (M<sup>lle</sup>), Professeur au Lycée de Jeunes Filles, rue d'Angleterre, 28, à Chambéry (Savoie). A.
- CLAPIER (Casimir), 18, avenue de l'Observatoire, à Paris. T.
- CLÉMENT (Paul), Instituteur, à Artins (Loir-et-Cher). T.
- COCHON (Jules), 5, avenue de Savoie, à Chambéry (Savoie). T.
- COMMONT (V.), 7, avenue d'Édimbourg, à Amiens (Somme). T.
- COPPIER, Avocat, à Chambéry (Savoie). T.
- COTTE (Charles), Notaire, à Pertuis (Vaucluse).
- COURCELLE-SENEUIL (J.-L.), à Ascain (Basses-Pyrénées). T.
- COUTIL (L.), à Saint-Pierre du Vauvray (Eure). T.
- CROIZIER (Marquis de), Membre du Conseil supérieur des Colonies, au château Jouandin, Côte Saint-Étienne, à Bayonne (Basses-Pyrénées). T.
- CROVA (le Capitaine de Frégate), Commandant de la Marine, à Dakar (Sénégal). T.
- CURET, Premier Président à la Cour d'appel, à Chambéry (Savoie). T.
- DAUPHIN (L.-C.), Pharmacien Naturaliste, à Carcès (Var). T.
- DEBRUGE (A.), Commis principal des Postes et Télégraphes, à Constantine (Algérie). T.
- DEGLATIGNY (Louis), 11, rue Blaise-Pascal, à Rouen (Seine-Inférieure). T.
- DELAGE (F.), Professeur au Lycée de Limoges (Haute-Vienne). T.
- DELAMARE (Prosper), Instituteur honoraire, rue de Courey, à Fleury-sur-Andelle (Eure) T.
- DELHERM DE NOVITAL (J.-A.), 5, rue des Dominicains, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). T.
- DELUGIN, 26, rue de la Boétie, à Périgueux (Dordogne). T.
- DÉNARIÉ (Maurice), place Saint-Léger, à Chambéry (Savoie). T.
- DÉPLANTÉ-VOYOT (M<sup>me</sup> B.), 41, rue de Neuilly, à Clichy (Seine). T.
- DESAILLY (Léon), 44, rue Nicolo, à Paris. T.
- DESCOSTES (Adolphe), Vice-Président de la *Société d'Histoire et d'Archéologie*, 3, rue Métropole, à Chambéry (Savoie). T.
- DESMAZIÈRES (Olivier), Receveur particulier des Finances, rue Notre-Dame, à Loudéac (Côtes-du-Nord). T.

- DEYDIÈRE (Marc), Notaire, à Cucuron (Vaucluse). †T.
- DHARVENT (Alfred), 42, rue du Faubourg Saint-Pry, à Béthune (Pas-de-Calais). A.
- DHARVENT (Isaïe), 42, rue du Faubourg Saint-Pry, à Béthune (Pas-de-Calais). T.
- DICKINS (F.-Victor), Seend Lodge, Seend, Wilts (Angleterre). T.
- DOGNÉE (Eug., M.-O), villa des Tilleuls, à Esneux (Belgique). T.
- DOIGNEAU (A.), 45, boulevard Thiers, à Fontainebleau (Seine-et-Marne). T.
- DOUXAMI (Henri), Professeur à la Faculté des Sciences de Lille, 38, rue Blanche, à Lille (Nord). T.
- DRAMARD (Léon), 9, rue Saint-Vincent, à Fontenay-sous-Bois (Seine). T.
- DRIOTON (Clément), Conservateur du Musée Archéologique de Dijon, 23, rue Condorcet, à Dijon (Côte-d'Or). T.
- DU COURTIOUX, 25, rue Thiers, à Vannes (Morbihan). T.
- DUBOIS DE LA RÛE, (A.), 45, rue de Douai, à Paris. T.
- DUMAS (Ulysse), à Baron, par Saint-Chaptes (Gard). T.
- DUMESNIL (M<sup>lle</sup> Paule), 8, rue Montesquieu, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). T.
- DUVAUX (L.), Professeur, rue du Pont, à Bonneville (Haute-Savoie). T.
- Ecole d'Antropologie de Paris*, 15, rue de l'École-de-Médecine, à Paris. T.
- EVARD, Notaire, Maire de Varennes-en-Argonne (Meuse). T.
- EXTEENS (L.), 21, rue de Lozum, à Bruxelles (Belgique). T.
- EYERMAN (Jules), Avocat, 21, rue des Sœurs Noires, à Termonde (Belgique). T.
- EYERMAN (M<sup>me</sup>), 21, rue des Sœurs Noires, à Termonde (Belgique). A.
- FAROCHON (Paul), Architecte, 80, rue Vaneau, à Paris. T.
- FENOUILLET (Félix), à Savigny, par Valleiry (Haute-Savoie). T.
- FERRIÉ (D<sup>r</sup> J.-A.), 140, boulevard Saint-Germain, à Paris. T.
- FESSARD (R.), 60, rue Cortambert, à Paris. T.
- FEUVRIER (Julien), Archiviste de la Ville, à Dôle (Jura). T.
- FEYERABEND, Directeur du Musée, à Gorlitz (Allemagne). T.
- FIÈVÈZ (Ch.), 43, rue des Trois Tilleuls, à Boitsfort (Belgique). T.
- FINOT (E.), 43, rue Traversière, à Asnières (Seine), T.
- FIQUET, Avoué, 6, rue des Portiques, à Chambéry (Savoie). T.
- FIQUET (M<sup>me</sup>), 6, rue des Portiques, à Chambéry (Savoie). A.
- FLAMAND (G.-B.-M.), Chargé de Cours à l'École Supérieure des Sciences d'Alger, Directeur adjoint au Service géographique

- des Territoires du Sud, 87, rue Michelet, à Alger Mustapha (Algérie). T.
- FLORANCE (E.), Président de la *Société d'Histoire Naturelle du Loir-et-Cher*, 16, boulevard Eugène-Riffault, à Blois (Loir-et-Cher). T.
- FLORANCE (M<sup>me</sup> E.), 16, boulevard Eugène-Riffault, à Blois (Loir-et-Cher). A.
- FODÉRÉ, Docteur en médecine, à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie). T.
- FORBES (D<sup>r</sup> Henry-O.), Director of Museums and the Corporation of Liverpool, and Reader in Ethnography in the University, à Liverpool (Angleterre). T.
- FORBES (M<sup>me</sup>), à Liverpool (Angleterre). A.
- FOREL (D<sup>r</sup> F.-A), Professeur honoraire de l'Université de Lausanne, à Morges (Suisse). T.
- FOUCART (Paul), Vice-Président du Tribunal, 1, rue de Landrecies, à Avesnes-sur-Helpe (Nord). T.
- FOUCAULT (E.), 50, rue de Messei, à Flers (Orne). T.
- FOUJU (G.), 33, rue de Rivoli, à Paris. T.
- FRANÇOIS, Docteur en médecine, à Saint-Léger-sur-Dheune (Saône-et-Loire). T.
- FRÉSON (Georges), 23, rue du Fort, à Charleroi (Belgique). T.
- FRÉSON (Henri), 23, rue du Fort à Charleroi (Belgique). A.
- FRÉSON (M<sup>me</sup> Léontine), 23, rue du Fort, à Charleroi (Belgique). A.
- GASSER (A.), Directeur de la *Revue d'Alsace*, à Mantoche (Haute-Saône). T.
- GAUDRY (Albert), Membre de l'Institut, 7 bis, rue des Saints-Pères, à Paris. T.
- GAURICHON (Joseph-L.-Ch.), 58, rue de la Fuie, à Tours (Indre-et-Loire). T.
- GÉNEAU (Ch.), Préparateur à la Faculté des Sciences de Paris, Villa de Douvres, 6, à Ermont (Seine-et-Oise). T.
- GERMAIN DE MAIDY (Léon), Inspecteur divisionnaire de la *Société Française d'Archéologie*, 26, rue Héré, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). T.
- GIBERT (Maurice), Contrôleur des Contributions directes, à Loudun (Vienne). T.
- GIDON (D<sup>r</sup> F.), 12, rue Singer, à Caen (Calvados). T.
- GIDON (M<sup>lle</sup> G.), 12, rue Singer, à Caen (Calvados). A.
- GILBERT (D<sup>r</sup> Th.), 55, rue de la Concorde, à Ixelles-Bruxelles (Belgique). T.
- GILLET, 30, rue des Rosselins, à Suresnes (Seine). T.

- GIRARD-REYDET, Vérificateur des Douanes, 10, rue de la Banque, à Chambéry (Savoie). T.
- GIRARD-REYDET (M<sup>me</sup>), 10, rue de la Banque, à Chambéry (Savoie). T.
- GIRARDOT, Conservateur du Musée de Lons-le-Saulnier, rue des Salines, 28, à Lons-le-Saulnier (Jura). T.
- GIRAUX (Henri), 22, rue Saint-Blaise, à Paris. T.
- GIRAUX (Louis), 9 bis, avenue Victor-Hugo, à Saint-Mandé (Seine). T.
- GIRAUX (M<sup>me</sup>), 9 bis, avenue Victor-Hugo, à Saint-Mandé (Seine). T.
- GIVENCHY (P. de), 84, rue de Rennes, Paris. T.
- GLANGETAS (L.), Curé, à Monferrand-du-Périgord, par Lalinde. (Dordogne). T.
- GOREY (Albert), 7, rue Duperré, à Paris. T.
- GOTTELAND, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, à Chambéry (Savoie). T.
- GOURY (Georges), Conservateur au Musée Lorrain, 5, rue des Tiercelins, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). T.
- GOYOT (Félix), Instituteur, à Montagny-sur-Grosne, par Brandon (Saône-et-Loire). T.
- GRAFFE (Ch.), Industriel, 47, avenue Brugmann, à Bruxelles (Belgique). T.
- GRAFFE (M<sup>me</sup>), 47, avenue Brugmann, à Bruxelles (Belgique). A.
- GRANT MAC CURDY (Georges), Church Street, 237, à New-Haven, Conn. (Etats-Unis d'Amérique). T.
- GROSS-DROZ (Emile), Négociant, 10, rue du Réservoir, à Bordeaux (Gironde). T.
- GROSS-DROZ (M<sup>me</sup>), 10, rue du Réservoir, à Bordeaux (Gironde). A.
- GROSS-DROZ (M<sup>lle</sup>), 10, rue du Réservoir, à Bordeaux (Gironde). A.
- GROSS (D<sup>r</sup> V.), à Neuveville (Suisse). T.
- GROSS (M<sup>me</sup>), à Neuveville (Suisse). A.
- GUÉBHARD (D<sup>r</sup> A.), 4, rue de l'Abbé-de-l'Epée, à Paris. T.
- GUÉRIN-BOUDAUD, Notaire, 2, rue de la Gendarmerie, à Angoulême (Charente). T.
- GUILLAUME (D<sup>r</sup>), 26, rue de Bourgogne, à Reims (Marne). T.
- HAAKE (D<sup>r</sup>), Friedrich Wilhelm Strasse, 7, à Brunswick (Allemagne). T.
- HAMBURY (lady), La Mortola, Ventimiglia (Italie). T.
- HAUSER (O.), Archéologue, à Bâle (Suisse). T.
- HÉCART (M<sup>lle</sup> Henriette), Professeur de sciences au Lycée de jeunes filles, avenue de la Gare, à Guéret (Creuse). T.
- HELLIER (J.-L.), Recteur de Tremeven, par Lanvollon (Côtes-du-Nord). T.

- HENRIOT (Ed.), 183, boulevard Voltaire, à Paris. T.  
HERTZOG, Professeur au Lycée, à Chambéry (Savoie). T.  
HEUZÉ, Chef de bataillon en retraite, 5, rue des Récollets, à Sézanne (Marne). T.  
HEIERLI (Pr Jacques), Pestalozzistrasse, 37, à Zurich (Suisse). T.  
HOLLANDE (D.), 1, rue Marcoz, à Chambéry (Savoie). T.  
HUBERT (H.), 31, rue Saint-Jacques, à Paris. T.  
HUBERT (Hermann), Inspecteur général des Mines, 68, rue Fabry, à Liège (Belgique). T.  
HUE (Edmond), Vétérinaire, 60, rue de la Pompe, à Paris. T.  
HUE (M<sup>me</sup> Ed.), 60, rue de la Pompe, à Paris. T.  
HUTTEAU (Léonce), rue Saint-Jacques, à Etampes (Seine-et-Oise). T.  
ISSEL (Professeur Arthur), 16, rue Brignole-Deferrari, à Gênes (Italie). T.  
JACQUOT (Lucien), Juge honoraire, 6, rue Fantin-Latour, à Grenoble (Isère). T.  
JOUBERT (le Chevalier Joseph), 11, rue des Arènes, à Angers (Maine-et-Loire). T.  
JOUSSET DE BELLESME, Château Saint-Jean, à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). T.  
LACHENAL, ex-Entrepreneur, 68, faubourg Nézin, à Chambéry (Savoie). T.  
LACOSTE, Délégué de la *Société centrale d'Agriculture de la Savoie*, rue d'Angleterre, à Chambéry (Savoie). T.  
LAFORGUE (Gabriel), Avocat, rue Emile-Pouvillon, à Montauban (Tarn-et-Garonne). T.  
LAFORGUE (M<sup>me</sup> G.), rue Emile-Pouvillon, à Montauban (Tarn-et-Garonne). A.  
LALANNE (D<sup>r</sup> G.), au Castel d'Audorte, Le Bouscat (Gironde). T.  
LANGLASSÉ (René), 50, rue Jacques-Dulud, à Neuilly-sur-Seine (Seine). T.  
LANGLASSÉ (Robert), 50, rue Jacques-Dulud, à Neuilly-sur-Seine (Seine). A.  
LEBRUN, Hôtel de la Paix, à Chambéry (Savoie). T.  
LEGUILLON-GUYOT, Conservateur du Musée d'Histoire naturelle, 1, place du Féty, à Vannes (Morbihan). T.  
LEHMANN (Albert), 54, avenue d'Iéna, à Paris. T.  
LEHMANN-NITSCHÉ (Robert), Docteur ès-sciences, Professeur d'anatomie, au Musée, La Plata (République Argentine). T.  
LEMOINE (Henri), route de Courtille, à Guéret (Creuse). T.  
LEMONNIER (Alfred), 60, boulevard d'Anderlecht, à Bruxelles (Belgique). T.

- LÉONARD-DENOYELLE, Artiste peintre, 3, rue d'Amiens, à Beauvais (Oise). T.
- LE ROUX (Marc), Conservateur du Musée, à Annecy (Haute-Savoie). T.
- LÉTANCHE (Jean), Juge de paix, à Yenne (Savoie). T.
- LÉTIENNE (D<sup>r</sup> Aug.), 8, rue des Creux, à Louveciennes (Seine-et-Oise). T.
- LETAILLEUR, à Baigts, par Montfort-en-Chalosse (Landes). T.
- LOÉ (Baron de), Conservateur des Musées royaux du Cinquante-naire, Président de la *Société d'Archéologie de Bruxelles*, 82, boulevard d'Auderghem, à Bruxelles (Belgique). T.
- LOISY (René de), à Arcelot, par Beire-le-Châtel (Côte-d'Or). T.
- LORRIN (Victor-Claude), boulevard Saint-Pierre, à Dax (Landes). T.
- LUQUET (G.), 71, boulevard Georges-Sand, à Châteauroux. T.
- LUTHI, Directeur du Musée scolaire suisse, à Berne (Suisse). T.
- MAERTENS (Joseph), Attaché au *Cabinet d'Archéologie de l'Université*, 4, place d'Armes, à Gand (Belgique). T.
- MAGNI (D<sup>r</sup> Antoine), Inspecteur des Fouilles, 19, rue Annunciata, à Milan (Italie). T.
- MALATRAY (A.), Ingénieur, à Bully-les-Mines (Pas-de-Calais). T.
- MARCHADIER, 5, place Francheville, à Périgueux (Dordogne). T.
- MARCHADIER (M<sup>me</sup>), 5, place Francheville, à Périgueux (Dordogne). A.
- MARIGNAN (D<sup>r</sup> E.), à Marsillargues (Hérault). T.
- MARIGNAN (M<sup>me</sup>), à Marsillargues (Hérault). A.
- MARIN (l'abbé), Curé de la Métropole, à Chambéry (Savoie). T.
- MARLOT (H.), Directeur des Mines d'uranite de Saint-Symphorien, à Martigny, par Marmagne (Saône-et-Loire). T.
- MAROT (H.), Archéologue, 25, rue Bergère, à Paris. T.
- MAROT (M<sup>me</sup>), 25, rue Bergère, à Paris. T.
- MARTIN (D<sup>r</sup> Henri), 50, rue Singer, à Paris. T.
- MARTINENZO CESARESCO (Comtesse Eveline), Palazzo Martinenzo, à Salò, Lago di Garda (Italie). T.
- MARTZ (René), 30, rue des Tiercelins, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). T.
- MASSE, Avocat, 7, rue Jean-Jacques-Rousseau, à Grenoble (Isère). T.
- MASSÉ (Edouard), 8, rue Saint-Faron, à Meaux (Seine-et-Marne). T.
- MAUTALANT (M<sup>me</sup>), 10, rue de la Pompe, à Paris. T.
- MAXIMILIEN-GEORGES, 148, rue Lecourbe, à Paris. T.
- MENAND (E.), 24, rue Saint-Saulge, à Autun (Saône-et-Loire). T.
- MÉNÉTRIÉRIER, Lieutenant au 3<sup>e</sup> Tirailleurs Algériens, à Djidjelli (Algérie). T.

- METZGER (Albert), de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de la Savoie, 17-19, rue de Boigne, à Chambéry (Savoie). T.
- MIGUET (E.), 1, boulevard Henri-IV, à Paris. T.
- MOENS (Jean), Avocat, à Lede, Flandre Orientale (Belgique). T.
- MOLLANDIN, Lieutenant au 12<sup>e</sup> escadron du train, à Limoges (Haute-Vienne). T.
- MOLTA (le Chevalier Achille), Intendant général des Finances de l'État pour le département d'Alessandria, à Alessandria (Italie). T.
- MONTELIUS (Professeur Oscar), à Stockholm (Suède). T.
- MORIN (Alexis), 87, rue Lepic, à Paris. A.
- MORIN (Jean), 87, rue Lepic, à Paris. T.
- MORTILLET (Adrien de), Professeur à l'École d'Anthropologie, 22, avenue Reille, à Paris. T.
- MORTILLET (Paul de), Boulevard Arago, 36, à Paris. T.
- MULLER (H.), Bibliothécaire de l'École de Médecine et de Pharmacie, à Grenoble (Isère). T.
- MULLER fils, à Grenoble (Isère). A.
- MUNRO (D<sup>r</sup> Robert), Elmbank, Largs, Ayrshire (Écosse). T.  
*Musée National de Copenhague* (Danemark). T.  
*Musée National de Montevideo* (Uruguay). T.
- OBERMAIER (D<sup>r</sup> Hugo), Rennweg, 31, à Wien III (Autriche). T.
- OLIVIER (Ernest), Directeur de la *Revue Scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France*, 10, cours de la Préfecture, à Moulins (Allier). T.
- ONCIEU DE LA BATHIE (le marquis), à Barby, près Leysse (Savoie). T.
- PAGÈS-ALLARY, Industriel, à Murat (Cantal). T.
- PAS (Comte Edmond de), à Cagnes (Alpes-Maritimes). T.
- PEABODY (Charles), Professeur à Harvard University, Peabody Museum, 197, Brattle Street, Cambridge, Massachusetts (U. S.) T.
- PÉCHADRE, Docteur en médecine, Député de la Marne, 25, rue Bergère, à Paris. T.
- PÉCHADRE (Henri), 25, rue Bergère, à Paris. T.
- PELLATI (D<sup>r</sup> Franz), 96, Piazza S. Claudio, à Rome (Italie). T.
- PÉNY-HIRMENECH, 17, rue Bapst, à Asnières (Seine). T.
- PÉROUSE, Archiviste, à Chambéry (Savoie). T.
- PERRIER (Jean-J.), Place de la Colonne, à Chambéry (Savoie). T.
- PEYRONI, Instituteur, aux Eyzies-de-Tayac (Dordogne). T.
- PINCHON, Docteur, Médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe aux hôpitaux de la Division d'Oran, 6, rue Mornay, à Paris, T.

- PISTAT (L.), à Bezannes, près Reims (Marne). T.
- PITTARD (E.), Docteur en médecine, Florissant, 30, à Genève (Suisse). T.
- PLASSARD, Membre de la *Société archéologique du Midi*, Place Armand-Bernard, 2, à Toulouse (Haute-Garonne). T.
- POCHET-BARON (l'abbé), Supérieur du Collège, à Thônes (Haute-Savoie). T.
- POLLET, Café du Commerce, à Chambéry (Savoie). T.
- PONCHON (A.), Directeur d'École, 288, rue Saint-Honoré, à Amiens (Somme). T.
- POUTIATINE (le Prince Paul Arsiénevitch), Perspective Gresgue, 6, à Saint-Pétersbourg (Russie). T.
- PRANISHNIKOFF (Ivan-P.), aux Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône). T.
- PROTAT (Georges), Imprimeur, 1, rue de la Barre, à Mâcon (Saône-et-Loire). T.
- PUYDT (Marcel de), Archéologue, 112, Boulevard de la Sauvenière, à Liège (Belgique). T.
- RAMAZ, Vicaire-Général, à Chambéry (Savoie). T.
- RAMOND-GONTAUD (G.), 18, rue Louis-Philippe, à Neuilly-sur-Seine (Seine). T.
- RANCE-BOURREY (A.-J.), Professeur honoraire de Faculté, à Sainte-Magnance (Yonne). T.
- RATHGEN (B.), Général en retraite, Nicolausring, 1, à Strasbourg (Alsace). T.
- RAYMOND (Marcel), 4, Place Constitution, à Grenoble (Isère). T.
- RAYNAUD (Georges), 82, rue Mouffetard, à Paris. T.
- REBER (B.), 3, cours Saint-Pierre, à Genève (Suisse). T.
- REINACH (Théodore), Député de la Savoie, 9, rue Hamelin, à Paris. T.
- RENAULT (G.), Conservateur du Musée, à Vendôme (Loir-et-Cher). T.
- REVEIL (Edouard), Docteur en médecine, à Rillieux (Ain). T.
- REUIL (Joseph), Géologue-Expert, à Chambéry (Savoie). T.
- REUIL (Louis), Pharmacien, à Chambéry (Savoie). T.
- REYNAUD, Négociant, à Chambéry (Savoie). T.
- RIFAULT (M<sup>lle</sup> Madeleine), avenue de la Gare, à Guéret (Creuse). A.
- RIVIÈRE (Émile), Directeur de laboratoire au Collège de France, 2, Boulevard de Strasbourg, à Boulogne-sur-Seine (Seine). T.
- ROBERT (A.), Administrateur principal de la commune mixte des Maadid, à Bordj-bou-Argeridj, province de Constantine (Algérie). T.
- ROCH (Alexandre), ancien Notaire, 7, rue Saint-Réal, à Chambéry (Savoie). T.

- RODET (P.), Docteur en médecine, 17, rue Mirabeau, à Paris. T.  
ROGER-DURAND, Conservateur de la Bibliothèque et du Musée, à Chartres (Eure-et-Loir). T.  
ROGER-DURAND (M<sup>me</sup>), à Chartres (Eure-et-Loir). A.  
ROUXEL (Georges), 58, quai Alexandre-III, à Cherbourg (Manche). T.  
ROZE, Directeur des papeteries de Leysse, à Leysse Saint-Alban (Savoie). T.  
RUTOT (A.-L.), 177, rue de la Loi, à Bruxelles (Belgique). T.  
RUTOT (M<sup>me</sup>), 177, rue de la Loi, à Bruxelles (Belgique). A.
- SAINT-VENANT (J. de), Inspecteur des Eaux et Forêts, à Nevers (Nièvre). T.  
SALINAS (A.), Professeur d'Anthropologie, Museo Nazional, à Palerme (Sicile). T.  
SANDARS (Horace), 10H, Queen Anne's Mansions, Westminster, London, SW (Angleterre). T.  
SANTOLINI (André), Lieutenant au 4<sup>e</sup> Dragons, 1, rue Sainte-Barbe, à Chambéry (Savoie). A.  
SANTOLINI (M<sup>me</sup> A.), 1, rue Sainte-Barbe, à Chambéry (Savoie). A.  
SARAUW (GEORG F.-L.), Frederiskberg allée, 48, à Copenhague (Danemark). T.  
SAUNIER (Aimé), rue du Bon Pasteur, maison Cartier Millon, à Chambéry (Savoie). T.  
SCHAUDEL (Louis), Receveur principal des Douanes, 43, rue Jeanne-d'Arc, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). T.  
SCHAUDEL (M<sup>lle</sup> Henriette), 43, rue Jeanne-d'Arc, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). A.  
SCHAUDEL (M<sup>lle</sup> Berthe), 43, rue Jeanne-d'Arc, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). A.  
SCHLEICHER (Adolphe), 61, rue des Saints-Pères, à Paris. T.  
SCHLEICHER (Charles), 61, rue des Saints-Pères, à Paris. T.  
SCHLEICHER (Théophile), Propriétaire, à Forges-les-Bains (Seine-et-Oise). T.  
SCHMIDT (Frédéric), Ingénieur des Mines, 17, boulevard Haussmann, à Paris. T.  
SCHMIDT (Oscar), 86, rue de Grenelle, à Paris. T.  
SCHMIDT (Valdemar), Musée National, à Copenhague (Danemark). T.  
SCHMIT (Émile), Pharmacien, archéologue, 24, rue Saint-Jacques, à Châlons-sur-Marne (Marne). T.  
SCHONHERR (M<sup>lle</sup> Edith), 41, rue de Neuilly, à Clichy (Seine). A.  
SCHWALBE (D<sup>r</sup> G.), Professeur d'Anatomie, Schwarzwaldstrasse, 39, à Strasbourg (Alsace). T.

- SELER (D<sup>r</sup> Edouard), Kaiser Wilhelm, 3, Berlin-Steglitz (Allemagne). T.
- SÉNECHAL DE LA GRANGE (E.), 21, rue d'Edimbourg, à Paris. T.
- SERGI (G.), Professeur d'Anthropologie à l'Université de Rome, 26, Via Collegio Romano, à Rome (Italie). T.
- SERRAZ (le Marquis de la), à Chambéry (Savoie). T.
- SETON-KARR (H. W.), 31, Lingfield Road, Wimbledon, Londres (Angleterre). T.
- SIMAS (Fernand), 50, rue Lepic, à Paris. T.
- SIMOND, Agent voyer principal, 8, place de l'Hôtel-de-Ville, à Chambéry (Savoie). T.
- SIRET (Louis), Ingénieur, à Cuevas de Vera, province d'Almería (Espagne). T.
- SMITH (Réginald-A.), British Museum, Londres (Angleterre). T.
- Société Florimontaine d'Annecy*, à l'Hôtel de Ville, à Annecy (Haute-Savoie). T.
- Sociedade de Geographia de Lisboa*, rue San-Antoa, à Lisbonne (Portugal). T.
- STALIN (G.), 63, rue de la Préfecture, à Beauvais (Oise). T.
- STUER (Alexandre), 4, rue Castellane, à Paris. T.
- STURGE (le D<sup>r</sup> W. Allen), Icklingham Hall, Mildenhall, Suffolk (Angleterre). T.
- TABARIÈS DE GRANDSAIGNES, 30, rue de Civry, à Paris. T.
- TATARINOFF (Professeur D<sup>r</sup> E.), à Soleure (Suisse). T.
- TATÉ (E.), 9 bis, rue Michel-Ange, à Paris. T.
- TATÉ (M<sup>me</sup>), 9 bis, rue Michel-Ange, à Paris. A.
- TATÉ (Claude), 9 bis, rue Michel-Ange, à Paris. A.
- TAVARÈS DE PROENÇA (F. J<sup>r</sup>), à Castello-Branco (Portugal). T.
- THIOT (L.), Archéologue, 8, route de Clermont, à Marissel, près Beauvais (Oise). T.
- THIOT (M<sup>me</sup>), 8, route de Clermont, à Marissel, près Beauvais (Oise). A.
- THULIÉ (D<sup>r</sup> H.), Directeur de l'École d'Anthropologie de Paris, 37, boulevard Beauséjour, à Paris. T.
- TOURNIER (J.), Curé, à Saint-Rambert (Ain). T.
- TRÉMEY (l'abbé), Conservateur de l'Académie du Val d'Isère, à Moutiers (Savoie). T.
- TRILLAT, Chimiste, à Paris. T.
- TRUCHET (Florimond), Président de la *Société d'histoire et d'archéologie de Maurienne*, rue Neuve, à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie). T.
- VALOIS (Jules de), Propriétaire et Maire, à Aumâtre, par Oisemont (Somme). T.

- VAN DEN BROECK (Ernest), Conservateur du Musée royal d'histoire naturelle de Belgique, 39, place de l'Industrie, à Bruxelles (Belgique). T.
- VAREILLES (Léon), 3, rue Bonneterie, à Avignon (Vaucluse). T.
- VASSY (A.), Pharmacien, à Vienne (Isère). T.
- VERCHEVAL (Félix), Secrétaire-adjoint de l'Institut archéologique liégeois, 4, rue Simonon, à Liège (Belgique). T.
- VÉSIGNIÉ (Louis), Capitaine d'artillerie, 2, rue de Dun, à Bourges (Cher). T.
- VILLEMOREUIL (Adrien de), 31, rue de Bellechasse, à Paris. T.
- VIRÉ (Armand), 8, rue Lagarde, à Paris. T.
- K. Vitterh. Hist. o Antiqu. Akademien*, à Stockholm (Suède). T.
- VUARNET (Emile), Membre de l'Académie Chablaisienne, à Messery (Haute-Savoie). T.
- WAVRE (W.), Conservateur du Musée archéologique, Professeur d'archéologie à la Faculté des lettres, 26, rue Cret-Taconnet, à Neuchatel (Suisse). T.
- WEINMANN (J.), Artiste peintre, 167, faubourg Montmélian, à Chambéry (Savoie). T.
- WESTROPP (Thomas-Johnson), 115, Strand-Road, Sandymont, Dublin (Irlande). T.
- WUHRER, 66, rue Gay-Lussac, à Paris. A.
- WUHRER (M<sup>me</sup>), 66, rue Gay-Lussac, à Paris. A.
- WUHRER (M<sup>lle</sup>), 66, rue Gay-Lussac, à Paris. T.



## BUREAU DÉFINITIF DU QUATRIÈME CONGRÈS

---

### Présidents d'Honneur.

- M. FEYERABEND, Directeur du Musée, à Görlitz, Silésie (Allemagne).  
M. le D<sup>r</sup> HAACKE, Conservateur des Collections préhistoriques du Musée, à Brunswick (Allemagne).  
M. FORBES (Henri.-O.), Directeur du Musée de Liverpool (Angleterre).  
M. RUTOT, Conservateur du Musée de Bruxelles (Belgique).  
M. Valdemar SCHMIDT, Professeur à l'Université de Copenhague (Danemark).  
M. Manuel Anton FERRANDIZ, Délégué du Gouvernement espagnol (Espagne).  
M. PEABODY, Professeur d'Archéologie européenne à l'Université d'Harward (Etats-Unis).  
M. A. de MORTILLET, Président d'honneur de la *Société préhistorique de France* (France).  
M. le D<sup>r</sup> BAUDON, Président de la *Société préhistorique de France* (France).  
M. le P<sup>r</sup> ISSEL, Professeur, à Gênes (Italie).  
M. le D<sup>r</sup> A. FOREL, Professeur, à Morges (Suisse).  
M. le P<sup>r</sup> W. WAVRE, Directeur des fouilles de la Tène (Suisse).

### Président.

- M. le D<sup>r</sup> CHERVIN (de Paris).

### Vice-Présidents.

- M. TATÉ (de Paris).  
M. TABARIÈS DE GRANDSAIGNES (de Paris).  
M. J. RÉVIL (de Chambéry).

### Secrétaire-Général.

- M. le D<sup>r</sup> Marcel BAUDOIN (de Paris).

### Secrétaire Général adjoint.

- M. le D<sup>r</sup> Henri MARTIN (de Paris).

### Trésorier.

- M. Louis GIRAUX (de Paris).

### Secrétaires des Séances.

- MM. Edmond HUE (de Paris); Charles SCHLEICHER (de Paris).
-

## DÉLÉGUÉS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

---

### I. — ETRANGER.

- Académie royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Bruxelles* :  
M. A. RUTOT.
- Anthropologische Gesellschaft, in Wien* : M. le D<sup>r</sup> H. OBERMAIER.
- Délégué du Gouvernement Espagnol* : M. Manuel ANTON FERRANDIZ.
- Gesellschaft für Anthropologie und Urgeschichte der Oberlausitz* :  
M. FEYERABEND, Président.
- Institut archéologique Liégeois* : M. Félix VERCHEVAL.
- Musée archéologique de Neuchatel (Suisse)* : M. William WAVRE.
- Museum de Liverpool* : M. Henry O. FORBES.
- Peabody Museum of the Harvard University* : M. le D<sup>r</sup> Charles  
PEABODY.
- Schweizerische permanente Schulausstellung, in Bern* : M. E. LUTHI,  
Directeur.
- Società Italiana d'Anthropologia de Florence* : M. H. HUBERT.
- Société de Géographie de Lisbonne* : M. de VASCONCELLOS.
- Société Royale de Danemark* : M. le P<sup>r</sup> Valdemar SCHMIDT.

### II. — FRANCE.

- Académie Chablaisienne* : M. JACQUOT.
- Société académique de l'Oise* : M. THIOT.
- Société des Antiquaires de l'Ouest* : M. le D<sup>r</sup> Marcel BAUDOUIN.
- Société Archéologique de Provence* : M. PRANISHNIKOFF.
- Société Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure* : M. le  
D<sup>r</sup> Marcel BAUDOUIN.
- Société Archéologique d'Eure-et-Loir* : M. Roger DURAND, Vice-  
Président.
- Société Archéologique de Constantine* : M. JACQUOT.
- Société centrale d'Agriculture de la Savoie* : M. LACOSTE.
- Société dauphinoise d'Ethnographie et d'Archéologie* : MM. JAC-  
QUOT et MULLER.

*Société d'Etudes historiques et scientifiques de l'Oise* : M. STALIN.

*Société d'Etudes Scientifiques et Archéologiques de Draguignan* :  
M. L. C. DAUPHIN.

*Société d'Emulation de la Vendée* : M. le D<sup>r</sup> Marcel BAUDOUIN.

*Société d'Excursions Scientifiques* : MM. A. DE MORTILLET, CHA-  
PELET, FOUJU.

*Société Géologique de Normandie* : M. CAHEN.

*Société d'Histoire et Archéologie de Maurienne* : M. TRUCHET.

*Société d'Histoire naturelle du Loir-et-Cher* : M. FLORANCE.

*Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes* : M. le  
D<sup>r</sup> A. GUEBHARD.

*Société Polymathique du Morbihan* : M. le D<sup>r</sup> Marcel BAUDOUIN.

*Société pour la protection des paysages en France* : M. Adrien de  
VILLEMEREUIL.

*Société Préhistorique de France* : M. le D<sup>r</sup> Marcel BAUDOUIN, Se-  
crétaire général.

*Société Rémoise* : M. Emile SCHMIT, de Châlons-sur-Marne.



## PREMIÈRE JOURNEE

---

### SÉANCE D'INAUGURATION.

LUNDI 24 AOUT 1908.

DIX HEURES DU MATIN.

La Séance solennelle d'ouverture du *Quatrième Congrès préhistorique de France* a eu lieu le 24 août 1908, à dix heures du matin, au Théâtre municipal de Chambéry.

Les fauteuils d'orchestre, réservés aux Congressistes, sont au complet. Toutes les loges et les différents étages sont occupés par les habitants de la ville de Chambéry, qui sont venus assister à l'inauguration du Congrès. On y remarque de nombreuses dames, ainsi que plusieurs fonctionnaires et officiers.

L'excellente musique du 97<sup>e</sup> d'Infanterie, mise gracieusement à la disposition du Congrès par M. le général Soyer, occupe le fond de la scène. A l'entrée des Autorités, elle joue *la Marseillaise*, que tout le monde a écouté debout.

A dix heures, M. le D<sup>r</sup> CHERVIN, Président du Comité d'Organisation fait son entrée sur la scène du Théâtre, accompagné de M. le PRÉFET DE LA SAVOIE, de M. le MAIRE DE CHAMBÉRY, de M. le GÉNÉRAL SOYER, des Membres du *Comité d'Organisation* et des Notabilités locales, pendant que la musique joue *la Marseillaise*.

M. le PRÉSIDENT s'assied à la table d'honneur, ayant à sa droite M. VEYRAT, Maire de Chambéry ; à sa gauche, M. MOUILLÉ, Préfet, et MM. Raymond MICHEL, Président du *Comité local*; DESCOSTES, Président d'honneur du *Comité local*, Président de l'*Académie de Savoie*. — Derrière eux prennent place : M. CURET, Premier Président de la Cour d'Appel ; M. le général SOYER ; MM. A. DE MORTILLET, Président d'honneur de la *Société préhistorique de France* ; le D<sup>r</sup> BAUDON, *Président de la Société préhistorique de France* ; J. RÉVIL ; Marquis de la SERRAZ ; J. COCHON ; D<sup>r</sup> A. GUÉBHARD, Prési-

dent du *IV<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France*; L. SCHAUDEL, Secrétaire-général du *Comité local*; le Baron Albert BLANC, Secrétaire Général adjoint; L. RÉVIL, Trésorier du *Comité local*; Général BORSON, Président d'honneur de l'*Académie des Sciences, Belles lettres et Arts de la Savoie*; Valdemar SCHMIDT (de Copenhague); A. RUTOT, Conservateur du Musée Royal de Bruxelles; ISSEL (de Gênes); FORBES, Directeur du Musée de Liverpool; PEABODY (Etats-Unis); Marc CURTY (Etats-Unis); P<sup>r</sup> FOREL (de Morges, Suisse); LUTHI (de Berne); HAACKE (de Brunswick); FEYERABEND (de Görlitz); TATÉ et TABARIÈS DE GRANDSAIGNES, Vice-Présidents de la *Société préhistorique de France*; MAROT; le D<sup>r</sup> Marcel BAUDOUIN, Secrétaire général des *Congrès préhistoriques de France*; LOUIS GIRAUX, Trésorier des *Congrès Préhistoriques de France*; Edmond HUE et Charles SCHLEICHER, Secrétaires des Séances du Congrès.

Les membres de la presse parisienne et de la presse locale sont placés à une table, dressée d'un côté de la scène.

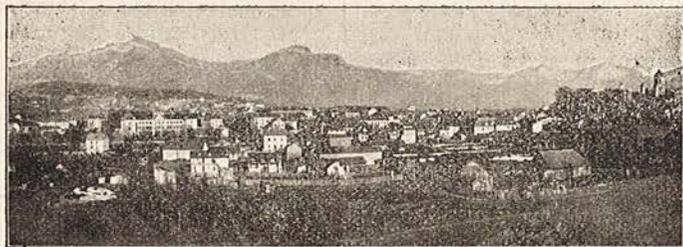


Fig. 1. — Vue générale de la VILLE DE CHAMBÉRY (Savoie).

M. le D<sup>r</sup> CHERVIN, Président du *Comité d'Organisation du IV<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France*, déclare la Séance ouverte.

Il donne la parole à M. le D<sup>r</sup> VEYRAT, Maire de Chambéry.

M. le MAIRE prononce le discours suivant.

Mesdames,  
Monsieur le Président,  
Messieurs.

Je suis heureux et fier d'avoir, en ma qualité de Maire de Chambéry, l'honneur de saluer ici, au nom de la Municipalité et de la Ville, les Savants Étrangers et Français qui, pour la plupart, n'ont pas hésité devant un long voyage pour venir assister au *IV<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France*, dans notre vieille capitale de la Savoie, heureuse aussi de

les bien accueillir. Je vous souhaite à tous la plus cordiale bienvenue. Je vous adresse avec mes plus respectueux hommages, un salut tout particulier à vous, Mesdames, qui êtes la grâce de cette réunion.

En choisissant Chambéry pour y tenir cette année vos assises scientifiques, vous nous avez fait un grand honneur, car nous n'ignorons pas que, depuis trois ans seulement, la *Société préhistorique de France* a décidé de tenir chaque année dans tel ou tel département une réunion pour étudier et résumer les découvertes faites dans la région.

Nous désirons que vos espérances de chercheurs ne soient pas déçues, et, qu'après les Congrès si intéressants de Périgueux, de Vannes et d'Autun, celui de Chambéry ne soit pas moins fructueux pour la Préhistoire; car notre région est pleine de souvenirs de l'âge de pierre, et notre sol, nos grottes et nos monts vous livreront, j'en suis sûr, de nouveaux secrets, ainsi que nos lacs de nouveaux vestiges de leurs cités lacustres.

Je remercie d'abord et tout particulièrement M. le Dr Chervin, votre éminent Président, et M. Marcel Baudouin, votre infatigable Secrétaire général, pour votre venue parmi nous. Et je n'aurai garde d'oublier M. Schaudel, que ses hauts mérites désignaient depuis longtemps à l'attention du Gouvernement et qui vient d'être appelé à Nancy, son pays d'origine. M. Schaudel emporte avec lui l'estime de tous ceux qui l'ont connu et les sincères regrets des nombreux amis qu'il laisse à Chambéry.

C'est lui qui fut, entre la *Société préhistorique de France* et la Ville, le précieux intermédiaire qui fit décider du choix de Chambéry comme siège du IV<sup>e</sup> Congrès.

A vous tous Messieurs les Congressistes, à vous Mesdames, merci.

Le Conseil municipal de Chambéry, dès qu'il fut pressenti par M. Schaudel sur le choix de notre Ville, s'empressa de répondre à son appel, en acceptant avec joie sa proposition et en s'intéressant, autant qu'il le pût, à la réussite de cette importante session.

Ce soir, nous aurons le plaisir de vous recevoir à l'Hôtel de Ville, au milieu de notre Conseil. Les membres du Comité local d'organisation y assisteront avec empressement, et nous comptons bien, Mesdames, sur votre gracieuse présence, pour donner plus de charme à notre réception.

Nous pouvons vous affirmer que vous trouverez dans toute notre Savoie, l'accueil le plus sympathique, et nous sommes persuadé que vous emporterez de notre pays le meilleur souvenir.

Vous aurez toutes les facilités, pour visiter dans notre Musée de remarquables collections de palafittes de la cité lacustre du lac du Bourget, disposé à vous livrer de nouvelles richesses; pour vous arrêter un instant à la maison des Charmettes, pour voir nos cryptes et tous nos vieux souvenirs; nos environs vous ménagent d'agréables surprises; car partout, à côté de l'intérêt scientifique que vous recherchez dans vos études de la Préhistoire, vous trouverez les promenades les plus agréables et les décors naturels les plus variés.

Si, attirés par le spectacle grandiose de nos montagnes, vous allez sur nos monts, sous la direction de nos géologues distingués, Messieurs Schaudel, Hollande, Révil, le baron Blanc et nombre d'autres, heureux aussi de vous faire fête, et dont les noms m'échappent, vous serez émerveillés.

M. Schaudel, en effet, vous montrera dans les Arves « ces blocs erratiques » nombreux, recouverts, comme « la pierre à cupules » d'Albiez-le-Vieux, de 160 cupules et écuelles creusées par la main des hommes, et dont la présence soulève les problèmes les plus passionnants.

Plus loin, sur les versants de l'Arvan, vous verrez les traces d'un large pied sur la pierre, où la légende veut que Gargantua ait posé le sien pour se désaltérer à une source.

Vous remonterez l'Arc jusqu'à sa source, pour voir la fameuse « pierre de Chantelouve », découverte par M. Schaudel, ainsi que le « fameux « Rocher aux pieds », dont les clichés de M. Schaudel et de M. le Baron Blanc vous ont révélé les gravures, les lignes de pieds humains, les cupules, etc.

Et si, de la vallée supérieure de l'Arc, vous franchissez le col du Mont-Iseran, pour arriver au Val d'Isère, vous retrouverez partout encore les traces de l'homme préhistorique, sur des blocs à cupules ou à bassins comme « sur la pierre des dîmes » et jusqu'à « la colonne de Jou » sur le col même du Petit Saint-Bernard ; autant de richesses que M. Schaudel a si bien décrites, et combien d'autres, dans son rapport au Congrès d'Autun de l'an dernier.

Partout, avec la contemplation de ces précieux vestiges vous aurez devant vous la vue la plus étendue et la plus belle, les échappées les plus merveilleuses et les plus diverses. Car, non seulement dans nos vallées et sur nos collines, mais encore même sur les sommets de l'Arvan, notamment « sous les aiguilles d'Arve », sur Lanslebourg », sous « la dent Parachée et sur le « massif de la Vanoise », vous retrouverez encore une végétation vigoureuse, dans de beaux prés et de riches pâturages, sous un climat agréable et tempéré.

Pour égayer vos études scientifiques, des légendes vous seront contées, parfois même par les gens du pays, légendes d'anciens cultes primitifs, de vieilles coutumes, de pratiques religieuses ou thérapeutiques, plus ou moins bizarres, tel que le pouvoir guérissant attribué à certaines eaux en contact avec des Mégalithes, des pierres à tonnerre, etc.

Du reste, sans aller si loin, aux portes même de notre ville, à 4 ou 5 kilomètres seulement de Chambéry, à la station néolithique si pittoresque de Saint-Saturnin, vous trouverez le souvenir, encore conservé de pareille légende, dans la prétendue vertu curative de l'eau qui s'échappe derrière une ancienne « chapelle de route », bien malheureusement transformée depuis quelques années, et que, sans doute une légende préhistorique avait incité à élever sur ce lieu.

Excusez-moi d'avoir épilé devant vous ces noms qui évoquent les premières traces de l'humanité, à des époques si éloignées de nous,

que nous ne pouvons nous en faire une idée, même approximative, alors que vous allez dans un instant entendre des voix si autorisées vous parler sur ces âges lointains des ères tertiaire et quaternaire.

Mais, permettez-moi pour terminer d'envisager l'ère actuelle, et, plus près encore de nous, notre époque de tourisme à outrance, pour vous dire combien nous avons raison de nous féliciter de votre visite dans notre cité et dans nos Alpes. Car, vous emporterez à votre retour dans vos foyers des souvenirs tels de nos sites enchanteurs, que les descriptions que vous en ferez autour de vous feront naître le désir de les connaître.

Et la semence, que votre bonne parole ou votre plume laisseront tomber sur votre route, germera luxuriante comme la végétation que vous admirerez dans nos campagnes, et contribuera à attirer de plus en plus la foule des touristes sur nos monts, encore trop ignorés, et à amener dans nos hautes vallées ceux de vos compatriotes désireux de venir respirer l'air vivifiant des forêts, ou reposer leurs cerveaux fatigués par le bruit des villes ou le souci des affaires. Oui, au retour de vos excursions, vous ferez connaître autour de vous les beautés de notre Savoie, de cette « fille cadette » de la Patrie qu'elle a retrouvée, de cette patrie, que nous aimons plus peut-être que ses autres enfants, parce que nous sommes à ses frontières, de cette Savoie et de notre ville de Chambéry, que nous cherchons à rendre toujours plus attrayantes à nos compatriotes éloignés et à l'étranger, afin qu'en entrant chez nous, ils s'y arrêtent, conquis par l'attraction de nos montagnes, et retenus par l'accueil qu'ils recevront partout sous le climat bienfaisant de ce beau coin de France.

Ce discours est accueilli par de chaleureux applaudissements.

\*

\*\*

M. le D<sup>r</sup> CHERVIN, Président du *Comité d'organisation*, prend alors la parole.

Mesdames,  
Messieurs,

J'ai la très agréable mission de remercier tous ceux qui ont bien voulu prêter leur concours à l'organisation et à la préparation de notre Congrès.

Nous avons contracté, vis-à-vis de ces bienveillants Collaborateurs, une dette de reconnaissance que je tiens immédiatement à reconnaître.

Le *IV<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France*, comme ses prédécesseurs, est né sous une bonne étoile.

Il a trouvé à Chambéry un centre de haute culture intellectuelle, où de fortes traditions, soigneusement entretenues depuis des siècles, ont fait germer une mentalité très ouverte et admirablement préparée à toutes les recherches et à toutes les préoccupations de l'esprit.

Nous avons donc rencontré dans votre Ville de très actifs et très

florissants groupements d'hommes d'étude, qui ont créé immédiatement une chaude atmosphère de sympathie autour de notre œuvre.

Notre tâche en a été singulièrement facilitée.

Les pouvoirs publics nous ont généreusement accordé les concours financiers dont nous avions besoin.

Je vous remercie, M. le Maire de Chambéry, de l'empressement que vous avez mis à nous venir en aide. Vous avez immédiatement compris la portée philosophique de la Préhistoire. Je remercie le Conseil municipal de la subvention de mille francs qu'il a bien voulu nous accorder, et qui témoigne hautement de la connaissance parfaite avec laquelle il prend soin aussi bien des intérêts matériels de ses commettants, que des intérêts scientifiques généraux du pays.

Nous sommes reconnaissants à M. le Préfet, d'avoir bien voulu présenter notre demande de subvention au Conseil général.

Je prie M. le Président du Conseil général de transmettre, à ses Collègues, tous nos remerciements, pour l'allocation de cinq cents francs qu'ils nous ont attribuée. Elle témoigne de la sympathie et de l'intérêt que l'Assemblée départementale porte à notre Congrès.

Enfin, la Ville d'Aix-les-Bains, toujours à l'avant-garde du progrès, nous a voté une subvention de cinq cents francs. Que M. le Maire d'Aix veuille bien accepter nos très vifs remerciements.

Ces subventions nous permettront d'assurer dans de bonnes conditions, comme les années précédentes, les publications des Actes du Congrès.

Je n'ai garde de passer sous silence la réception que la Ville de Chambéry nous prépare. Nous nous y rendrons tous, avec empressement, pour saluer, dans son Hôtel de ville, la Municipalité chambéryenne.

A Aix, le Cercle et la Villa des Fleurs nous réservent aussi une agréable journée, et un accueil magnifique, comme sait les organiser la Reine de nos cités thermales.

\* \*

Nous avons le très grand honneur de compter, dans le Comité local, tous les hommes qui, dans ce pays, ont leur place marquée dans le parlement, les conseils élus, l'administration, l'université, la magistrature, l'armée, sans compter la presse, les savants et les amis des sciences et des arts, si nombreux dans cette vieille Capitale, comme du reste dans toute la Savoie.

Les Présidents des trois grandes et importantes Sociétés savantes de Chambéry ont bien voulu prendre place au Bureau du Comité entourés de leurs plus zélés Collègues.

L'Académie nous a non seulement accordé la précieuse collaboration de ses membres; mais elle a encore voulu participer, directement, à nos travaux, en publiant, à ses frais, la suggestive étude de M. Schaudel, sur les *Blocs à gravures de la Savoie*. Nous avons donc une obligation toute spéciale envers l'Académie; et je prie son très distingué Président, M. François Descostes, de vouloir bien recevoir l'assurance de notre gratitude, et d'en transmettre l'expression à ses savants collègues.

Je remercie non moins chaleureusement M. Raymond Michel du dévouement dont il a fait preuve, en prenant la présidence effective du Comité local. Nous n'en attendions pas moins du savant normalien, de l'archéologue érudit, pour lequel la Préhistoire est une vieille amie, dont il connaît toute l'importance.

Je suis particulièrement heureux de saluer M. Joseph Révil, le géologue illustre que la France scientifique connaît et apprécie. Nous comptons beaucoup sur les communications qu'il veut bien nous faire, pour nous instruire sur la géologie de la région de Chambéry.

Je lui rends grâce de bien vouloir nous servir de guide dans nos visites scientifiques et nos excursions, ainsi que MM. Bertin, Maurice Dénarié, Schaudel, Vallet, et M. Serand, d'Annecy.

Le Syndicat d'initiative de la Savoie a bien voulu mettre, à notre disposition, sa très utile organisation.

Que M. le marquis de la Serraz, MM. Abrioud, Cochon, Coppier et Gotteland, veuillent bien accepter nos très sincères remerciements.

MM. les Directeurs des journaux de Chambéry et d'Aix-les-Bains méritent, eux aussi, toute notre reconnaissance pour la bienveillance qu'ils nous ont témoignée.

MM. Causeret, Jourdan, Louis Révil, Saunier et beaucoup d'autres encore, que je regrette de ne pas connaître, — amis discrets, mais sincères, — ont particulièrement secondé les efforts de notre Comité local.

Je ne saurais oublier non plus M. le Général Soyer, Commandant la 28<sup>e</sup> division à Chambéry, qui nous a procuré le grand plaisir d'entendre la musique du 97<sup>e</sup>, dans la brillante exécution de son beau répertoire.

A tous, encore une fois, grand merci !

Nous avons eu, enfin, la bonne fortune de posséder, dans le délégué spécial de la Société préhistorique de France, initiatrice de nos Congrès, notre savant Collègue, M. Louis Schaudel, un répondant si bien accrédité dans les milieux administratifs et scientifiques, que toutes les difficultés inhérentes à l'organisation d'un Congrès se sont aplanies.

Puisqu'il a été pendant de longs mois à la peine, il est bien naturel qu'il soit aujourd'hui à l'honneur. Et je suis sûr d'être l'interprète de tous, en adressant à M. Schaudel nos plus affectueux remerciements.

Il n'est que juste d'associer à cet hommage M. le Baron Albert Blanc, son bras droit dans les travaux de préparation du Congrès, comme il l'était déjà dans ses travaux préhistoriques.

Nous nous réjouissons, à l'avance, mon cher Collègue, du puissant intérêt que nous promet la visite de votre belle collection.

J'ai encore le plaisir de vous annoncer que nous pourrons également visiter les belles collections de M. le Comte Olivier Costa de Beauregard, qui veut bien les mettre à notre disposition à Chambéry même; ce dont nous lui savons gré tout particulièrement.

Il ne nous manquait plus, pour être parfaitement heureux, que de trouver un lieu convenable pour nos réunions. Nous l'avons rencon-

tré dans les locaux vastes et très bien aménagés de l'Ecole préparatoire d'enseignement supérieur des sciences et des lettres de Chambéry. C'est donc dans ce bel Établissement que se tiendront nos séances; et tous les Congressistes se joignent certainement à moi, pour remercier M. D. Hollande de la magnifique et très confortable hospitalité qu'il nous a donnée.

Je serais bien ingrat si j'oubliais le Comité parisien d'organisation, et si je ne le remerciais pas du concours éclairé qu'il m'a personnellement prêté. Je dois dire surtout quel appui j'ai trouvé chez les membres permanents du Bureau.

Les fonctions de Secrétaires et de Trésorier sont très absorbantes; et, d'ordinaire, lorsqu'on les a remplies une fois, on brûle du désir... de ne pas recommencer. Nous avons, nous, la chance d'avoir des Collègues qui, depuis quatre ans, consacrent à notre œuvre un temps considérable, avec un zèle et un dévouement qui ne s'est pas un instant démenti. Ils ont acquis, dans la pratique de la préparation de quatre Congrès consécutifs, une expérience exceptionnelle qui nous a évité bien des tâtonnements et bien des erreurs.

Vous les connaissez tous ces dévoués organisateurs de nos Congrès : c'est M. Louis Giraux, notre impeccable ministre des finances; c'est le Dr Marcel Baudouin, notre si actif Secrétaire général; c'est M. le Dr Henri Martin, notre dévoué Secrétaire général adjoint; c'est MM. Edmond Hue et Charles Schleicher, les secrétaires de nos séances, qui s'occupent de recueillir et de rassembler tous les travaux, de les faire imprimer et de mettre sur pied, en moins de six mois, un volume qui comme celui du Congrès tenu à Autun, l'an dernier, contenait plus de mille pages et de nombreuses illustrations. Joignez-vous à moi, Mesdames et Messieurs, pour remercier vos si zélés, si modestes, et si expérimentés Collègues.

Rien de surprenant, dès lors, si, dans des conditions matérielles et morales aussi favorables, le IV<sup>e</sup> Congrès s'ouvre aujourd'hui sous les plus brillants auspices.

Le nombre des inscriptions, reçues à l'heure actuelle, dépasse 350; en importante progression, par conséquent, sur les années précédentes. Et, je suis convaincu que la liste de nos adhérents n'est pas close.

Beaucoup de nos amis de Chambéry, notamment, ne manqueront pas de nous apporter, dès aujourd'hui, leurs adhésions.

\*  
\*\*

Ce qui nous a particulièrement attiré à Chambéry, c'est la question des *habitations lacustres*, si nombreuses et si bien étudiées, déjà, dans cette région. Sans doute, nous aurions trouvé un aliment intéressant à nos études dans le Jura. Mais, les palafittes de Chalain, de Clairvaux, et de quelques autres points encore inexplorés ne nous auraient pas fourni, actuellement, le même intérêt qu'elles nous présenteront dans quelques années, lorsque nous irons les visiter.

Il y a quelques jours, M. Deçostes, Président d'honneur du Comité

local, évoquait, en termes émus, dans la Presse, le souvenir de la 30<sup>e</sup> session du Congrès scientifique de France, qui s'est tenu du 10 au 19 août 1863, à Chambéry. Cette session « fût en quelque sorte, dit très heureusement M. Descostes, la présentation de la Savoie devenue française au monde savant de sa nouvelle Patrie ».

Il me semble que nous sommes un peu, par certains côtés, les héritiers et les continuateurs des Congressistes d'antan.

Nous voyons, en effet, que le Congrès de 1863 fit une intéressante visite, je dirai presque un pèlerinage, à la Baie de Grésine, comme nous le ferons, nous-mêmes, dans quelques jours. A quarante-cinq ans de distance, nos préoccupations, vous le voyez, sont pareilles! C'est le privilège de la Science d'être toujours jeune, d'être de tous les temps, et d'éveiller éternellement dans les esprits le même désir de connaître, de savoir, d'approfondir, pour arriver à la possession difficile et ardue de la vérité vraie.

Mais, si nous n'avons pas pour nous y accompagner ni Laurent Rabut, ni André Perrin, le nom de ces savants se trouvera dans tous les cœurs et nous saluerons la mémoire de ces dévoués serviteurs de notre science.

Permettez-moi d'y joindre le souvenir de Gabriel de Mortillet, le Maître français du Préhistorique, qui vous appartient aussi par plus d'un lien.

C'est sous l'invocation de ces trois noms : Gabriel de Mortillet, André Perrin et Laurent Rabut, que je vous demande la permission de placer le Congrès de Chambéry. Nous ne saurions faire meilleur choix.

Que le soin, la persévérance et la méthode avec lesquels ils faisaient leurs fouilles nous servent d'exemple.

Chaque jour, les méthodes historiques vont se perfectionnant. C'est à la lumière des faits et des documents scrupuleusement contrôlés, et non plus seulement à l'aide des légendes, que se fait l'Histoire aujourd'hui.

Combien il faut être plus scrupuleux encore pour cette étude, autrement difficile, qu'est la Préhistoire. Les légendes, quelques poétiques qu'elles soient, ne suffisent pas pour déchiffrer le problème de l'évolution des civilisations pendant les périodes préhistoriques. Comment surprendre l'enchaînement des efforts de l'homme primitif? Quel roman plus passionnant que celui de ce pauvre être humain, nu et sans défense, qui, plus que nous, a connu la terrible lutte pour la vie?

Malgré l'âpreté de son existence famélique, ce n'est pas la brute grossière qu'on pourrait imaginer, uniquement absorbée par ses appétits matériels. Non, c'est déjà un Homme, dans toute l'acception élevée de ce mot. Il va toujours progressant à travers les âges, perfectionnant son genre de vie, développant son outillage, élevant ses aspirations. Quoi de plus admirable que de constater chez lui, des préoccupations artistiques!

Aussi loin que nous remontions dans l'échelle des temps, à une époque si reculée qu'il faut renoncer à lui fixer une date chronologique quelconque, nous le voyons, en effet, décorer, avec une grande recherche, ses armes, son mobilier, ses vêtements, et tout ce qui l'entoure.

Soit qu'il taille le silex pour en obtenir la pointe de sa flèche, ou qu'il polisse sa hache dans quelque roche dure, soit qu'il coule le bronze ou martèle le fer, il fait preuve non seulement de solides qualités de technicien, mais il manifeste encore un goût très accusé pour les formes harmonieuses.

Il couvre les parois de la triste et sombre caverne, qui lui sert d'abri, de multiples dessins représentant, fidèlement, les animaux qu'il poursuit à la chasse. Il sculpte des scènes entières sur l'ivoire, la corne, le bois, où les formes humaines sont reproduites avec une sûreté de main vraiment extraordinaire, qui témoigne d'un œil habitué à une pénétrante analyse. Enfin il prépare des parures : colliers, bracelets, pendeloques, épingles et fibules, dont les formes élégantes se sont transmises jusqu'à nous. Les vulgaires poteries dont il se sert chaque jour épousent des formes gracieuses, ont un galbe saisissant, qui étonnent et ravissent en même temps.

Ces décors, qui semblent de pures fantaisies : cercles, volutes, entre-croisement de lignes, paraissent au premier abord, tracés au hasard, comme pourrait le faire un enfant. Ils sont, pour quelques-uns d'entre nous, des symboles troublants.

Déjà, on est arrivé à fournir l'interprétation de certains d'entre eux ; et il ne faut pas désespérer de les expliquer un jour. Tout nous montre l'homme primitif, épris d'un idéal esthétique incontestable, qui fait un lumineux contraste avec sa vie rude, pénible et laborieuse à l'excès.

Comment ne pas s'intéresser passionnément à ce pauvre être humain, qui, malgré sa détresse, fait preuve non seulement d'une ingéniosité remarquable, mais encore témoigne des qualités d'un ordre vraiment supérieur.

Et il est bien certain que, lorsqu'on voudra vraiment faire l'histoire de l'Art, il faudra remonter à l'homme magdalénien et compulsier les innombrables travaux de nos Collègues préhistoriens.

Dans ce labyrinthe effrayant, où les documents écrits font complètement défaut, nous avons cependant un fil conducteur : c'est la Géologie. Nous ne sommes pas, en effet, des chercheurs inconscients qui fouillent les monts et les plaines, les cavernes et les grottes, les sépultures et les lacs, pour le vain plaisir d'en retirer des débris quelconques d'ossements, d'objets en pierre, en bronze ou en fer, des poteries ou des étoffes, qu'on étale ensuite complaisamment dans une vitrine !

Ce n'est rien que de trouver des objets, si on ne peut dire où et comment ils ont été trouvés ; dans quelle couche géologique, dans quel milieu archéologique on les a rencontrés ; quels autres objets les accompagnaient ; quel est le motif et l'explication des indications qu'ils portent.

Pour en tirer un enseignement utile, il faut donc nous enfermer dans la méthode analytique la plus sévère.

C'est ce que vous faites, mes chers Collègues ; et il suffit de parcourir notre ordre du jour pour connaître-quelles préoccupations, méthodiques et vraiment scientifiques, vous animent.

\* \* \*

J'ai grand plaisir à rencontrer dans la nombreuse assistance beaucoup de visages amis, que nous sommes heureux de voir, chaque année, à nos Congrès. C'est avec une vive satisfaction que je vous annonce la présence de savants distingués de l'étranger.

Ce sont Messieurs : Feyerabend, H. O. Forbes, A. Forel, Issel, Haacke, Peabody, Grand Mac Cardy, Rutot, Valdemar Schmidt, Wawre, etc., etc.

Vous vous joindrez certainement à moi, Mesdames et Messieurs, pour dire à ces hôtes illustres en quelle haute estime nous les tenons, et combien nous apprécions l'honneur qu'ils nous font en venant, spontanément, collaborer à nos travaux.

Je leur souhaite la plus cordiale bienvenue.

Permettez-moi de saluer, spécialement, notre Vénérable Doyen M. le Pr Valdemar Schmidt, Directeur du Musée national de Copenhague, hôte habituel de nos Congrès, grand ami de la Science française et de la France. Je suis heureux d'ajouter que M. Valdemar Schmidt est Officier de l'Instruction publique depuis 1875, et Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1878. Il est donc bien des nôtres.

Soyez le bienvenu, Cher Maître, dans ce beau pays de Savoie, au milieu de vos Collègues français dans les sciences préhistoriques; vous ne trouverez ici que des mains tendues et des disciples prêts à vous écouter. Et, lorsque vous regagnerez votre poétique Patrie, dites bien à vos amis Danois que vos amis de France ont été très touchés de la réception, aussi magnifique que cordiale, faite récemment à notre Président de la République. (*Applaudissements prolongés.*)

\* \* \*

L'emploi de notre temps a été sévèrement réglé par notre ami Marcel Baudouin, qui, vous le savez, n'a pas l'habitude de nous laisser flâner. Comme les années précédentes, il a mêlé l'utile à l'agréable. Et, après de laborieuses séances, il nous a ménagé de charmantes excursions, où le pittoresque le dispute à l'intérêt scientifique habilement ménagé.

Les Dames sont naturellement invitées à participer aux excursions, ainsi qu'à toutes nos réunions.

Nos ordres du jour sont très chargés et nous aurons besoin de demander aux orateurs de nous donner seulement la substance de leurs travaux et de renoncer à la lecture des manuscrits qu'ils ont préparés; ils paraîtront du reste dans le volume du Congrès.

\* \* \*

Au nom du Comité d'organisation, j'adresse mon salut le plus cordial aux nombreux Congressistes ici présents. Vous êtes accourus de

tous les points de la France et de l'Etranger, attirés par la bonne renommée de nos laborieux Congrès précédents. Vous savez que la plus franche confraternité scientifique n'a cessé un instant de régner parmi nous. Vous savez que de bonnes et solides amitiés se sont nouées entre hommes qui poursuivent, avec le même amour désintéressé, la solution du passionnant problème de l'histoire des débuts de l'Humanité.

Mesdames et Messieurs, j'ai donc l'honneur de déclarer ouverte la IV<sup>e</sup> Session du Congrès préhistorique de France. (*Vifs applaudissements.*)

\*  
\*\*

La parole est ensuite donnée à M. Raymond MICHEL, Président du Comité local, Président de la Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie.

Monsieur le Maire,  
Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux et fier d'apporter au Bureau et aux Membres du IV<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France la bienvenue et l'hommage du Comité local, constitué par l'union de l'Académie de Savoie, de la Société d'Histoire naturelle, de la Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, et de nombreuses notabilités de notre Ville.

Ce n'est pas la première fois que notre ville a la bonne fortune de voir tenir dans ses murs de grandes assises scientifiques, dont le retentissement a été considérable, et dont l'action bienfaisante s'est prolongée pendant de nombreuses années.

Au mois d'août 1844, la Société géologique de France tint à Chambéry une session extraordinaire. C'est sous l'influence du mouvement déterminé par lui que fut créée la Société d'Histoire naturelle.

Parmi les travailleurs que la jeune Société sut grouper autour d'elle, il s'en trouvait un, qui était appelé à conquérir une renommée européenne, et qui devait être l'un des fondateurs de la Science préhistorique.

Gabriel de Mortillet était né le 21 août 1821, à Meylan, près de Grenoble. Jeune ingénieur, il vint à Chambéry en 1849, se lia avec tous ceux qu'animait le goût des Sciences naturelles, et inaugura ses travaux par deux études : l'une sur la lignite de Sonnaz, parue dans le *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle* (t. I, p. 115) ; et l'autre sur les alluvions anciennes de la Boisse (*Ib.*, t. I, p. 205, 1850). En 1851, son alliance, avec une des familles les plus estimées de notre ville, la famille Bébert, achevait de lui donner droit de cité parmi nous. De 1851 à 1853, il fut attaché à la conservation du Musée de Genève, et de 1854 à 1857 à celle du Musée d'Annecy.

Rentré en France en 1863, il se tourne désormais vers un autre genre d'études. Déjà, dans l'*Homme fossile*, publié en avril 1865, il avait résumé

les découvertes de Boucher de Perthes. Il avait déclaré hardiment que de pareilles trouvailles pouvaient être faites en Savoie. Il avait insisté sur l'importance qui s'attacherait aux débris humains dans le Quaternaire inférieur de la région subalpine. Il crée deux revues : « *Les Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme* » (1864); et « *l'Homme* » (1884).

Ayant acquis par ses travaux une légitime renommée, Gabriel de Mortillet fut chargé de classer les premières salles de l'Histoire du travail à l'Exposition Universelle de 1867. En 1868, il était attaché à la conservation du Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, poste qu'il devait occuper jusqu'en 1885. C'est à cette époque qu'il commençait à tenter la classification de l'âge de la pierre. Les divisions établies par lui, avec les modifications de détail que le progrès de ses découvertes l'a conduit à y apporter, sont aujourd'hui universellement admises.

En 1865, il contribua à la création des Congrès internationaux d'Archéologie préhistorique. En 1875, il fondait l'École d'Anthropologie de Paris. Lui-même y professait la Préhistoire, enseignement qu'il a continué sans interruption jusqu'à la fin de sa vie. En 1876, il était élu Président de la Société d'Anthropologie; en 1878, Secrétaire général de l'Exposition des Sciences anthropologiques. En 1879, il prenait une part importante à la création de la Sous-commission des Monuments mégalithiques; après la mort d'Henri Martin, il en devenait Président. Il mourait le 25 septembre 1898.

Il avait conservé pour la Savoie un fidèle souvenir; il ne négligea jamais les occasions qui se présentaient de soutenir ses intérêts les plus élevés. Il se fit, à la Commission des Monuments historiques, l'actif et heureux défenseur du Château de Chambéry et de l'église de Bessans dans la Haute-Maurienne. Il en obtint le classement; et le vote de crédit pour la restauration de la Sainte-Chapelle fut acquis par ses instances persévérantes.

Son fils, Adrien de Mortillet, Président d'honneur de la *Société préhistorique de France*, poursuit dignement les traditions paternelles. Lui aussi allié à la passion de la science l'attachement pour nos Alpes Savoyardes et Dauphinoises.

Entre les diverses parties de notre ancienne province une rivalité féconde et généreuse avait surgi.

M. Revon, Conservateur du Musée d'Annecy, s'était adonné avec zèle à l'étude des grottes et des palafittes. Dans un article publié par la *Revue Savoisienne d'Annecy*, le 15 mars 1863, il déclarait que, « si les collections Savoisiennes ne rivalisaient pas encore avec celles de la Suisse par le nombre des instruments en silex, en bois de cerf, en bronze et en fer, elles offraient toutefois assez d'éléments pour convaincre les incrédules, pour affermir les gens bien pensants dans leur foi aux lacustres et pour intéresser le public aux mœurs, à l'industrie de ces peuplades dont, dix ans auparavant, on ne soupçonnait guère l'existence ».

Les exhortations des premiers apôtres de l'idée scientifique trouvaient

partout un écho enthousiaste. Une vaste réunion permit aux bonnes volontés de se grouper, de prendre conscience de leur force, d'acquérir une notion plus exacte de l'état contemporain des connaissances et des méthodes les plus récentes et les plus efficaces.

En août 1863, l'*Institut des provinces*, sous la direction de M. de Caumont, son fondateur, vint tenir à Chambéry sa trentième session. Au lendemain de l'annexion, la Savoie et la France rivalisaient de coquetterie.

Parmi les célébrités françaises, on remarquait Ferdinand de Lesseps, alors dans tout l'éclat de sa renommée. Il fit une communication sur les travaux du canal de Suez. Les Congressistes furent reçus aux Fournaux par Sommeiller, qui les fit assister aux travaux du tunnel du Mont Cenis et prit part au dîner d'adieu servi à Modane.

En 1864, le marquis A. Costa de Beauregard, qui venait de résigner la présidence de la *Société d'Histoire naturelle* dont il était le fondateur (28 septembre 1844), mais qui avait conservé celle de l'Académie de Savoie, présenta à cette compagnie le projet de la création à Chambéry d'un Musée historique et archéologique national, où seraient réunies et conservées toutes les antiquités savoyardes. Le programme en fut approuvé par l'Académie de Savoie le 23 juillet, présenté par le maire, M. le baron d'Alexandry, au Conseil municipal qui l'adopta le 11 août, puis approuvé par le Conseil général le 27 août.

Les collections furent installées provisoirement à l'étage supérieur du Palais de Justice, dans les locaux qui avaient servi l'année précédente à l'Exposition organisée pendant le Congrès scientifique, et dont la jouissance est présentement accordée à la *Société d'Histoire et d'Archéologie*. Après l'achèvement de l'aile du château, adjacente au Grand Jardin, elles y furent transportées et y demeurèrent jusqu'à la construction du Musée actuel, dans le rez-de-chaussée duquel elles sont maintenant déposées.

Le marquis Albert Costa de Beauregard, président de la Commission du Musée départemental, avait chargé du soin d'en organiser les collections un homme qui, non seulement s'acquitta de cette tâche avec un zèle et une compétence fort rares, mais qui encore fut un des plus actifs promoteurs et initiateurs des recherches préhistoriques. Nommé membre de l'Académie de Savoie, il y prononçait son discours de réception, il y a plus de quarante ans aujourd'hui, le 30 avril 1868 (*Mém. Ac. de Sav.*, t. XII, 1872). Il prenait pour sujet « Etude préhistorique sur la Savoie ». Il y résumait, mentionnait les recherches faites jusque là dans la région; il indiquait les résultats obtenus; il désignait les points où devaient se poursuivre les investigations.

Après une vie laborieuse, M. Perrin s'est éteint il y a deux ans. Sa perte a soulevé dans tout notre pays de profonds et d'unanimes regrets. M. Perrin n'était pas seulement digne d'estime et d'affection par la loyauté de son caractère, son affabilité serviable; il est encore un de ceux qui ont le plus contribué dans notre région à faire progresser l'étude des questions historiques et préhistoriques.

Pour trouver des vestiges des populations primitives, il faut interroger les lieux qui ont servi d'habitation aux premiers groupements humains : grottes, palafittes et stations en plein air. Je vais essayer de résumer les recherches effectuées dans ce pays, concernant ce triple objet.

Les premières découvertes, accomplies dans notre région, sont dues à M. Thioly, qui explora les grottes et les cavernes du Salève. Dans une carrière près de Veyrier, où M. Taillefer et M. Fabre avaient ramassé des silex et des fragments d'os de renne, il a recueilli un grand nombre d'objets de l'époque du renne : des silex taillés de toutes formes et grandeurs : couteaux, grattoirs, scies, poinçons, pointes de flèches et de lances, haches, nuclei et éclats ; des instruments en os : spatules, ciseaux, aiguilles, cuillers, bâtons de commandement ; des valves de pétoncle perforées, ayant fait partie d'un collier ; des galets ayant servi de marteaux ou d'instruments à façonner le silex ; des ossements portant reproduits au trait des plantes et des animaux, notamment un os long, sur lequel sont gravés, d'un côté une branche avec son feuillage, de l'autre, un bouquetin, dont la tête porte deux cornes repliées en arrière. Ces pièces ont été déposées au Musée de Genève.

Aux limites de la Savoie, M. Ernest Chantre fouillait, en 1867-1868, les grottes de la Balme dans le nord du Dauphiné, les grottes sépulcrales de Béthenax, près de Crémieux, de la Buisse (Isère), et de Brottet (vallée de l'Hyèr) et les stations des plateaux du Mont d'Or.

Le comte Costa de Beauregard explorait les grottes de la Balme, sous Pierre-Châtel (Ain), des Creyst, des Cresses, et de Lhuis (Isère).

Les grottes de la Balme, Béthenax et Brottet, dans l'Isère, appartiennent au magdalénien ; celles de Creyst et de la Buisse au néolithique.

Dans les séances des 16 janvier, 30 janvier et 13 février 1874, la *Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie* écouta avec un vif intérêt un rapport sur les explorations faites à la grotte de Challes, par le Dr Jules Carret. Ce rapport a été inséré dans le t. XIV des *Mémoires de la Société* (1873, p. 281-380). — Les visites furent effectuées dans le courant de septembre 1873. Les membres de la *Société d'Histoire* avaient été précédés, d'une dizaine de jours, par deux jeunes gens de Chambéry, MM. Petellas et Bontron, qui avaient pu pénétrer par l'étroit orifice et recueillir quelques os, qu'ils remirent ultérieurement au Dr Carret. L'excursion n'était nullement commode à effectuer. Il y fallait de réelles qualités de souplesse et d'audace. M. J. Carret a conté spirituellement l'aventure.

« A cette première visite, écrit-il, nous trouvâmes extrêmement difficile de franchir l'entrée. L'ouverture, plate par la base, anguleuse par le haut, formait un boyau long de deux mètres environ, lequel allait plongeant et se relevant, comme les deux branches d'un V. Il fallait y entrer la tête la première et ramper sur le dos, les bras collés au corps ; je parle ici d'un homme de ma taille ; vers le milieu du trajet, le boyau s'étranglait latéralement et s'élargissait un peu vers le haut : là, il fallait se tourner sur le côté, le corps ployé entre les deux branches du V, afin de faire passer le bassin.

« Notre guide, (c'était l'adjoint de Curienne) entra le premier ; nous lui fîmes parvenir des bougies et des allumettes, et il se tint proche de l'ouverture, encourageant et conseillant ceux qui se risquaient dans le passage. Deux enfants, qui nous avaient suivis, entrèrent après le guide ; puis M. Rabut fit une tentative et se retira ; puis j'entrai, non sans avoir cru étouffer dans le bas, et non sans conserver de sérieuses appréhensions, vis-à-vis des difficultés de la sortie ; puis entra M. Rabut, moins gros que moi, et stimulé par mon succès. Trois autres personnes, restées au dehors n'osèrent pas tenter l'aventure ».

Comme on le voit par ce récit, la Préhistoire n'est nullement une étude de tout repos. Il est difficile de s'y adonner au fond d'un cabinet : Il faut avoir bon pied, bon œil, et ne pas manquer d'audace, être capable de s'imposer un effort ou de se hasarder dans un mauvais pas. Il faut savoir ramper dans les couloirs obscurs et humides d'une grotte ; plonger, pour recueillir dans la vase, avec ses mains, les poteries éparses au pied des poteaux des palafittes ; gravir à travers les taillis, les bois et les fondrières quelque cime ardue pour y contempler, repérer et photographier une pierre à cupules. Ceux qui s'y adonnent savourent à la fois les émotions du chasseur lancé sur une piste, de l'alpiniste amoureux des audacieuses escalades, du savant ravi de soulever un des coins du voile immense qui nous dérobe la vue de la vérité.

Le Dr Carret et ses compagnons furent bien payés de leurs labeurs. Ils recueillirent un très grand nombre d'ossements que le Dr Carret a pu observer et décrire, et qui lui ont permis de déterminer les caractères essentiels des populations primitives qui autrefois, séjournèrent dans notre pays.

Le Dr Carret a pratiqué ensuite des fouilles très importantes dans sa grotte de Lovettaz, qu'on appelle également la Barma ou grotte du Nivolet. Il est à souhaiter qu'il publie, le plus tôt possible le résultat de ses investigations.

D'autres grottes encore ont, à juste titre, appelé l'attention. Ce sont celles des Echelles ; la caverne d'Aiguebelette ; la grotte de Verel de Montbel, explorée par M. André Perrin ; celle de Bange, creusée dans le roc calcaire, au-dessus du village de Martinod, dans les Bauges ; celle des Portes, située à Doucy, et creusée dans le roc appelé la Dent de Charbon ; dans la Haute Maurienne, celle de Loutraz, au nord-ouest de Modane, rencontrée fortuitement par les carriers qui extraient des pierres pour la construction des voûtes du tunnel du Fréjus ; et, en Maurienne, les trois qui se trouvent à Saint-Martin-de-la-Porte, et dans l'une desquelles M. Vuillermet a trouvé une magnifique hache en serpentine.

Ce ne sont pas seulement les grottes d'où les explorateurs retirent des documents intéressants. Les lacs de notre région présentent de nombreux palafittes, appartenant à l'époque de la pierre polie. Deux emplacements à pilotis, remontant à cette époque, se trouvent sur la rive Savoisiennne du Léman. Ils sont situés, l'un en face de Thonon, à 80 pieds du rivage, l'autre à 200 pieds au-dessus des Eaux-Vives. On en a

retiré des fragments de poterie grossière dont la terre avait été pétrie avec de nombreux grains de quartz, des silex travaillés, une hache en serpentine, et des ossements d'animaux, dont quelques-uns appartiennent à l'*Urus*, qu'on ne retrouve pas dans les stations de l'âge du bronze. Le lac de Paladru dans l'Isère a été exploré par M. Chantre, de Lyon.

Les deux stations du lac Léman sont les seules qui appartiennent à l'âge de la pierre. Notre région n'en présente aucune remontant à la période de transition de la pierre au bronze, sauf peut-être une des stations encore insuffisamment connues du lac d'Annecy. C'est à l'âge du bronze qu'appartiennent les quatorze autres palafittes de la rive Savoisiennne du lac Léman, les sept du lac du Bourget, explorées en 1868, et les deux du lac d'Annecy.

Les habitations lacustres du lac du Bourget ont été signalées en 1856 par quelques-uns des ingénieurs qui dirigeaient les travaux de construction de la voie ferrée de Culoz à Modane. En 1856, M. Buvelot adressait sur ce sujet une communication à la *Société Savoisiennne d'Histoire et d'Archéologie*. En 1857, la *Société d'Histoire* organisait, à Aix une réunion, à laquelle un mémoire était présenté par le docteur baron Despine.

Ce fut en juin 1862 seulement que les fouilles commencèrent. M. Despine, avec M. Desor, explora Grésine, et indiqua l'existence de pilotis à Tresserve, et ensuite au Saut de la Pucelle. Dans la même année 1862, la *Société d'Histoire* instituait une commission, spécialement chargée de procéder aux fouilles, et mettait des crédits à sa disposition. Cette commission se mettait délibérément à l'œuvre, sous la direction de MM. Despine et Delaborde. Elle recueillait de nombreux fragments de poterie et signalait la station de Conjux. Le 16 août 1863, le Congrès scientifique assistait à une exploration, faite à l'aide du scaphandre, dans la baie de Grésine. Les recherches se poursuivent activement et régulièrement pendant plusieurs années. Parmi ceux qui y procèdent, mentionnons M. Laurent Rabut, qui présente deux mémoires, dont l'un, en 1863, obtient du Congrès scientifique une mention très honorable (médaille d'argent), et l'autre, en 1866, un prix de 600 francs ; M. le Comte Josselin Costa de Beauregard, qui réunit une admirable collection, et M. André Perrin, dont les trouvailles enrichissent le Musée départemental.

Les points, reconnus en 1868 comme emplacements à pilotis, étaient Meimart, dans la baie à droite de Puer, les deux stations de Grésine, Chatillon, le Saut de la Pucelle à l'extrémité de la commune de Tresserve, Conjux, les Fiollets.

Ce fut la réunion, dont la *Société d'Histoire* avait pris l'initiative en 1856-57, qui reconnut les emplacements à pilotis du lac d'Annecy. Ils sont au nombre de deux : celui du Roselet, entre Duingt et Talloire, et celui de Chatillon en face de Sevrier. Des fouilles ont été tentées à plusieurs reprises par M. Revon ; mais elles ont été très difficiles et médiocrement fructueuses, à cause de l'épaisseur de la vase mobile, qui recouvre la couche noire dans laquelle sont enfouis les restes de l'époque lacustre.

On a également constaté la présence de pilotis dans le lac d'Aiguebelette ; des fouilles ont été tentées en 1867 ; mais, comme à Annecy, on s'est trouvé en présence d'une couche extrêmement profonde de vase blanche.

En dehors des grottes, abris sous roches et palafittes, les populations primitives séjournaient encore dans des stations en plein air. Là, elles occupaient des cabanes, généralement rondes, dont la partie inférieure ou foyer s'enfonçait légèrement dans le sol. L'une d'entre elles se trouve à une très courte distance de Chambéry, sur le plateau de Saint-Saturnin. Elle a été découverte, en 1873, par MM. Adrien et Oscar de Kesling, et méthodiquement explorée par M. André Perrin, qui a consigné les résultats de ses recherches, en 1891 et en 1902, sous le titre : « *Station de la Pierre Polie. Plateau de Saint-Saturnin, commune de Saint-Alban* ».

Les recherches de M. Perrin sur le Plateau de Saint-Saturnin ont été reprises et poursuivies récemment par MM. le baron A. Blanc et Schaudel. Des fouilles ont été pratiquées, de curieux documents mis au jour. MM. Blanc et Schaudel ont aussi arraché au lac d'Aiguebelette quelques-uns des vestiges qu'il dérobe si jalousement. M. Schaudel s'est de plus adonné avec un zèle passionné à la recherche des pierres à cupules.

Mesdames,  
Messieurs,

La Savoie vous offre non seulement des paysages d'une incomparable beauté, mais encore un vaste, divers et captivant champs d'études.

Comme les Congrès de 1844 et de 1863, celui de 1908 ne sera pas stérile. Il déterminera dans notre pays des curiosités nouvelles ; il suscitera des vocations ; il contribuera à la diffusion des lumières, et à l'acquisition rationnelle de la vérité.

Le discours de M. Raymond MICHEL est salué par de vifs applaudissements.

\*  
\*\*

M. le D<sup>r</sup> Marcel BAUDOIN, Secrétaire Général du Comité d'Organisation du Congrès, Secrétaire Général de la *Société Préhistorique de France*, se lève à son tour.

Mesdames, Messieurs,

Nous en sommes à notre quatrième Congrès ; et vous allez subir mon quatrième discours !

C'est un chiffre fâcheux, un « mauvais signe » pour les Folkloristes. En effet, au moins chez nous, en Vendée, tout est voué au nombre *Trois*, surtout les vieilles chansons, où il y a toujours trois jeunes filles et trois chevaliers barons ! — Je suis, je vous l'avoue, un peu troublé par ce chiffre *Quatre*... Où va-t-il nous entraîner ?

*Numero Deus impari gaudet!* A Autun, nous avons, évidemment, satisfait les Dieux.. Que sera le Congrès de Chambéry ? Que seront les suivants ? Notre succès persistera-t-il ? Pourtant, je vous demande de ne plus compter ni chanter nos victoires...

Congrès, cessez de vaincre; ou je cesse d'écrire !

Permettez-moi donc, mes chers Collègues, de faire simplement mon modeste devoir, de rendre une fois de plus compte de l'un des nombreux mandats gratuits dont je suis chargé, et de vous dire, aussi brièvement que possible, au nom du Comité d'Organisation, comment nous avons rempli, depuis l'an dernier, les diverses missions qu'il nous a confiées.

• •

Vous connaissez, tous, les résultats palpables de notre troisième Session. Ils sont consignés dans l'énorme volume, que vous avez reçu il y a quelques mois. Qu'il me suffise d'ajouter qu'en poids et en illustrations, aussi bien qu'en valeur technique, ce Compte-rendu dépasse tous les précédents.

Vous savez à qui en revient le mérite exceptionnel : à notre savant et dévoué collègue, Président du Congrès d'Autun, M. le Dr Adrien Guébard. — Je n'insiste pas. Il ne me pardonnerait pas de l'en féliciter publiquement. Et, d'ailleurs, on a su, en haut lieu, apprécier à son juste mérite son œuvre colossale, puisqu'elle lui a valu la plus enviable des récompenses que nous puissions désirer dans notre paisible et patiente Société.

Je ne diminuerai en rien la signification et la puissance de sa collaboration à l'édition de ce gros livre, si j'ajoute qu'à côté de lui ont travaillé des collègues plus jeunes, mais tout aussi convaincus des intérêts de notre œuvre. J'ai d'abord à nommer mon infatigable ami, Edmond Hue, secrétaire des séances, qui a rassemblé les éléments du manuscrit avec une activité sans égale; qui a poussé, sans merci, les retardataires, tout comme les *Bovidés*, ses amis, de son fougueux aiguillon ; et qui a assuré la répartition des épreuves avec la plus efficace diligence. Ce n'est certes pas de sa faute, si le volume n'a pas paru... avant la fin de la session d'Autun : je veux dire, — cessant toute anodine plaisanterie, — pour fin décembre 1907 ! — Mais il y a des « Rapides » que les règlements interdisent aux éditeurs, parce qu'il y a excédent de bagages. On les condamne aux trains, dits légers, parce que ceux-ci transportent des marchandises de poids ! Aussi n'arrivent-ils parfois au but qu'avec un peu de retard...

Je n'aurais garde d'oublier notre second secrétaire des séances, M. Charles Schleicher, qui a assumé, entre autres responsabilités, celle d'assurer l'expédition des formidables ballots venus de notre imprimerie, après avoir pris la peine de rédiger le compte rendu des magnifiques excursions qui ont suivi la session d'Autun.

D'autre part, j'ai trouvé, comme d'habitude, dans notre secrétaire général adjoint, l'habile et savant fouilleur de La Quina, mon excellent confrère, le Dr Henri Martin, l'aide profondément dévouée auquel je suis accoutumé depuis mes débuts dans la délicate carrière de Nau-

tonnier en chef de la *Société Préhistorique de France*. J'adresse, à cette occasion, un souvenir ému à Celui que, cette année, il a perdu : fils d'un citoyen illustre et cher à nous tous, homme de science profondément modeste, qui nous a donné l'exemple et montré de quelle façon il fallait pratiquement encourager en France les recherches et les études préhistoriques!

Enfin, notre parfait trésorier, M. L. Giraux, dont l'éloge n'est plus à faire, nous a été encore plus précieux. C'est lui qui a réussi à trouver, dans sa caisse, les fonds nécessaires pour mener à bien une entreprise aussi onéreuse. Vous soupçonnez sans doute qu'aparavant il dut frapper à plusieurs portes, pour renforcer les réserves de son coffre-fort!

Mais je ne suis autorisé à citer ici que la souscription du Ministère de l'Instruction publique. Elle nous a permis de publier un volume de plus de mille pages, splendidement illustré, qui a fait l'étonnement des étrangers, nos hôtes.

Vous voyez, Messieurs, quelle part revient à chacun de mes collaborateurs. Vous avez constaté quelle besogne a été accomplie en moins de huit mois. Jugez-les et jugez-nous. Mais, si vous avez des reproches à adresser, réservez-les pour votre Secrétaire général, car lui seul doit être responsable. Il est d'ailleurs de taille à résister au choc! — Si, au contraire, nous avons vraiment mérité votre confiance, montrez à mes vaillants collègues, par vos applaudissements, que vous savez apprécier la peine réelle qu'ils se sont donnée, le dur travail auquel ils se sont astreints, malgré leurs occupations professionnelles, pendant la période d'inter-Congrès, qui vient de se terminer.

\* \* \*

Le premier point, dont le Comité d'Organisation du *IV<sup>e</sup> Congrès Préhistorique* a eu cette année à se préoccuper, après avoir été créé, comme le règlement l'indique, par la *Société Préhistorique de France*, a été de choisir la ville où la session de 1908 se tiendrait. Le Comité a décidé qu'il y avait lieu, cette fois-ci, après s'être occupé depuis trois ans du Paléolithique et du Néolithique, de passer à l'*Age du Bronze*, et en particulier à l'étude des *Cités lacustres* et des *Palafittes*. Dans ces conditions, nous ne pouvions songer qu'à l'Est de la France et surtout à la Province de Savoie, qui possède des Lacs fameux, où, depuis longtemps, ont été recueillis de multiples restes de ces époques, presque historiques.

Restait à choisir la ville. Nous avons préféré Chambéry, chef-lieu de la Savoie, en raison du voisinage du Lac du Bourget, où il y a eu des stations de l'âge du Bronze, très nombreuses et très importantes. — C'est dire que nous réservons, suivant notre coutume, le département de la Haute-Savoie pour un Congrès ultérieur.

Dès le mois d'octobre 1907, nous nous mîmes en rapport avec M. le Maire de Chambéry. Nous chargeâmes notre Délégué départemental d'alors, M. Louis Schaudel, — qui a rempli toute sa mission, je m'empresse de le dire, avec un zèle et une habileté hors pair, — de plaider

notre cause auprès des autorités locales. Il réussit si bien qu'immédiatement M. le Dr Veyrat, à la première démarche, nous promit un efficace appui. Et, de fait, dès que notre proposition eut été soumise au Conseil municipal, ce dernier nous alloua, d'enthousiasme, la subvention nécessaire pour assurer la réussite de notre quatrième réunion.

Les premières circulaires furent lancées; les adhésions vinrent successivement: elles dépassent aujourd'hui trois cent cinquante! — Quelques mois plus tard, nous sollicitâmes également un secours financier auprès du Conseil Général de la Savoie, qui nous alloua une somme suffisante pour faire face aux dépenses nécessaires de publicité. Enfin, la ville d'Aix-les-Bains, dont les libéralités ne sont plus à compter, et qui sait offrir si élégamment une hospitalité princière à tous ceux qui la visitent, voulut bien contribuer, dans la mesure de ses ressources actuelles, à nos frais d'organisation et aux pêches préhistoriques projetées sur le lac du Bourget. — Tout allait à merveille.

Dans ces conditions, nous pouvions facilement jeter les bases de notre Comité local et préparer les Excursions d'ensemble. A cet effet, je vins à Chambéry à la fin de mai; je pus y réunir, à l'Hôtel de ville, grâce au bienveillant accueil de M. le Maire, les membres de ce Comité local, et leur expliquer longuement la portée décentralisatrice de notre œuvre, notre but, et notre programme. On me reçut ici avec une cordialité si franche que je tiens à exprimer publiquement toute ma reconnaissance. On facilita même ma tâche à tel point que toutes les difficultés disparurent bientôt comme par enchantement. Je dois ajouter que j'ai trouvé, auprès du Syndicat d'initiative de la Savoie et de notre Délégué départemental, M. L. Schaudel, une aide des plus profitables; et que les membres du Bureau du Comité local, et en particulier MM. Michel et Révil, président et vice-président, ont bien voulu me faire profiter de leur précieuse et indiscutable compétence, en ce qui concerne Chambéry et la Savoie scientifique.

Il m'a été par suite très aisé d'établir le programme détaillé des Excursions que nous allons faire, de les répéter au préalable, ainsi que de coutume, avec M. Schaudel comme guide, et de tout mettre sur pied en un unique voyage.

Certes, à cette époque, je ne parcourus point vos vallons sous les rayons très chauds du soleil que les touristes sont accoutumés à supporter en visitant votre région. Il neigeait, quand nous allâmes, sur les bords du Lac d'Aiguebelette, jalonner la route que vous suivrez bientôt. Les arbres, déjà pourvus de feuilles, pliaient sous les flocons accumulés; et le vent brisait les branches au-dessus de nos têtes; nos souliers de chasse piétinaient dans un grésil imprévu et inusité. J'ai pourtant gardé un souvenir précieux, voire même charmant, de cette course pénible d'hiver, en un jour de printemps! Il faut voir votre pays sous le frimas, comme la Russie sous la neige, pour en comprendre toute la poésie, pour saisir les effluves qui s'échappent de son sol, et constater de quelle façon la terre peut réagir sur les hommes qui la foulent.

Ce voyage m'a d'ailleurs bien souvent rappelé mon pays natal. Malgré

les montagnes et la pluie, sous la bise aiguë soufflant en tempête, j'ai retrouvé des coutumes, des bijoux, des costumes, que je suis accoutumé de voir, chaque été, bien loin de chez vous, au bord de l'Océan, à l'autre extrémité du grand diamètre horizontal de France. J'ai compris alors, une fois de plus, combien *toute la Gaule* subit jadis les mêmes influences; et comment elle a pu conserver, dans les contrées restées un peu isolées du mouvement moderne, les traditions de nos ancêtres des époques préhistoriques.....

Votre « Savoie » m'a aidé à comprendre mieux ma « Vendée » !

Certes, Chambéry, n'a pas toujours été un coin de la patrie française; et la Savoie s'en souvient parfois, tenant à ses prérogatives. Mais ce n'est pas à un Vendéen, aussi endurci que le meilleur des Savoyards, à le faire remarquer. D'autant plus que son propre pays, pourtant si fier de ses coutumes celtiques, aussi vivaces que celles de Bretagne et de Savoie, a été, à un moment donné, la plus intransigeante des provinces séparatistes ! Et il n'y a pas si longtemps que la Vendée faisait partie du Royaume d'Angleterre; que le Bas-Poitou en voulait à la France et à la première République.... D'ailleurs presque toutes les anciennes régions de notre belle France n'ont-elles pas passé par cette phase transitoire, preuve des luttes sans nombre soutenues par l'Humanité pour parvenir à la civilisation présente? Toutes nos petites patries se valent. Aussi ne faut-il qu'admirer davantage encore les grands Républicains de 1793 et leurs successeurs, qui ont remis enfin un peu d'unité dans notre France, désormais profondément unifiée.

Messieurs,

Nous venons en Savoie sous l'égide d'un Maître très regretté, dont vous n'avez certainement pas perdu le souvenir: Gabriel de Mortillet, à qui Chambéry, ainsi que nous le racontait récemment M. le sénateur A. Perrier, doit beaucoup pour la conservation de ses monuments, et dont la ville d'Annecy a donné le nom à l'une des salles de son Musée. C'est d'ailleurs le fils de ce savant trop méconnu, comme toujours, de son vivant; c'est le Président d'honneur de la *Société Préhistorique de France*, mon excellent ami, Adrien de Mortillet, qui nous a montré le chemin de vos monts, de vos collections, et de vos intéressantes stations lacustres.

Si notre visite vous agréée, c'est aux descendants, qui sont dans vos murs, de ce grand chercheur; de ce penseur libre, dont la veuve, votre compatriote, vient d'être enlevée à l'affection de ses enfants, que doivent aller, M. le Maire, vos remerciements! — C'est grâce à ces collègues, qui ont tant d'attache encore avec votre cité et qui conservent précieusement les traditions familiales, que nous sommes venus presque à la frontière des Alpes. — Vous en serez ravis, mes chers Confrères, puisque vous allez voir des choses très nouvelles.

Nous débiterons par les curiosités archéologiques de la ville de Chambéry; et nous visiterons tout d'abord ses Musées publics et ses

collections particulières; puis ses monuments et ses environs. Cette première course nous permettra d'étudier, en outre, la constitution géologique du pays et de nous familiariser avec son Quaternaire, — cette époque capitale au point de vue de la Préhistoire, — d'ailleurs notablement différent ici, en raison du voisinage des glaciers, de celui que nous voyons d'ordinaire aux environs de Paris. Nous n'oublierons pas de faire un bref pèlerinage au site célèbre que décore la vieille maison des « Charmettes », où un génie, un philosophe de race, vécut quelques années, et fut moins malheureux qu'autre part. N'en trouve-t-on pas la trace dans son appréciation des Savoyards : « C'est le meilleur et le plus sociable peuple que je connaisse ! » — Ce riant et frais paysage vous ramènera un instant à la nature vraie, celle qui inspira J.-J. Rousseau, et vit éclore ses Confessions; à la Terre, objet de nos constantes recherches, la plus riche de nos Bibliothèques; au vieux Sol, qui nous fait oublier le Ciel, où nous n'avons jamais pu faire la moindre découverte. . . . préhistorique !

Le lendemain, nous visiterons un petit lac voisin de Chambéry, celui d'Aiguebelette, où nos collègues MM. Louis Schaudel et le baron A. Blanc ont exploré une station lacustre, qui jusqu'ici n'a donné que des objets de la Pierre polie. Nous avons un instant pensé qu'il serait possible d'y organiser une petite pêche préhistorique. Malheureusement l'endroit où se trouvent les pilotis est trop éloigné des bords, pour qu'on puisse suivre de la rive les opérations, à pratiquer presque au centre du lac. D'autre part, il eût été impossible et dangereux d'y emmener en bateau les nombreux congressistes faisant partie de l'excursion ! En présence de ces difficultés pratiques d'organisation, nous avons résolu de réserver une heure au moins dans la matinée, au milieu de la promenade, pour permettre à ceux d'entre vous qui voudraient, à leurs risques et périls, s'aventurer sur les flots violets, d'aller visiter sur place les pilotis encore visibles; il leur suffira de louer des bateaux, avant le déjeuner, au port même du village d'Aiguebelette. — La prudence, vous le savez, est mère de la sûreté; et tout le monde ne sait pas nager... en eau douce !

Nous terminerons cette journée, de l'autre côté de Chambéry, aux Gorges de Saint-Saturnin, par une excursion en voiture, aussi agréable que peu fatigante. A l'aller, nous nous arrêterons à un petit village, où j'essaierai de vous prouver qu'on peut retrouver un peu de Vendée en Savoie... malgré la distance, en ouvrant bien les yeux ! — Aux Gorges même, vous vous rendrez compte de la situation qu'occupait jadis une station néolithique importante, décrite depuis longtemps, mais étudiée encore récemment par MM. Schaudel et le baron Albert Blanc.

Au retour, vous jouirez, sur un chemin un peu étroit, d'une belle vue de montagne, si le temps est propice; et nous rentrerons en ville, en traversant le vieux Chambéry gallo-romain, *Lemincum*, dont la crypte intéressera tous les archéologues.

\*.\*

La journée du vendredi sera consacrée au Lac du Bourget et à la ville d'Aix-les-Bains. Elle sera chargée, mais pittoresque; elle plaira cer-

ainement aux dames, si nombreuses, qui nous font l'honneur de suivre nos Congrès, et qui interrompent, souvent avec profit, sur le terrain, de leurs judicieuses réflexions, nos discussions techniques.

Le matin, magnifique promenade en bateau vapeur sur une petite mer, qui, — je le souhaite pour moi surtout, — ne fera pas la méchante, malgré sa mauvaise réputation de s'agiter à la moindre brise ! Visite de coins tranquilles, au fond de la cuvette du Bourget, et surtout de la classique Haute-Combe, à l'ombre de la *Dent*, — et quelle dent ! — *du Chat*. Pendant ce temps, nos pêcheurs fouilleront les Palafittes, à Châtillon, au Saut de la Pucelle, à la Grésine. Ils recueilleront, tout permet de l'annoncer, des poteries et divers objets de bronze, qui vous seront distribués pendant le déjeuner, au bord de l'eau.

Notre excursion au niveau même des Palafittes de ce lac vous prouvera que la Savoie est un très vieux pays, qui a connu jadis une période brillante, à l'aurore des temps du Métal. Celle-ci, certainement, s'est prolongée jusqu'à la période gauloise, car on en retrouve encore de nombreuses traces dans les coutumes de cette contrée, un peu isolée aujourd'hui des grands courants modernes, comme la Bretagne et la Vendée.

En effet, comme nous, pendant ces derniers milliers d'années, MM. les Savoyards, vous n'êtes venus à la Civilisation que du pas tranquille et lent de ces bœufs morvandiaux, que nous admirions l'an dernier chez eux, lors de notre précédente assemblée.

Nous passerons le reste de la journée à Aix-les-Bains. D'abord l'ascension obligatoire au Revard : quand un Français franchit le Rhône, il lui faut voir *de haut* les Alpes ! Le spectacle en vaut la peine ; et les dames ne seront pas les seules à nous remercier d'avoir mis au programme la grande montagne, surtout quand on n'a pas la peine de l'escalader par ses propres moyens, qui seraient, en l'espèce, par trop préhistoriques aujourd'hui ! Et d'ailleurs cette montagne nous intéresse un peu ! L'établissement Gallo-romain d'Aix-les-Bains a été détruit par une avalanche de terre et de rochers, tombée du mont Revard. Dans une baignoire antique, on a trouvé, en 1776, le squelette d'un baigneur, qui, venu y demander sans doute, la guérison de ses rhumatismes n'a trouvé que la mort ! La catastrophe fut si subite qu'il ne put même pas sortir de son bain, où il est resté plus de quinze siècles ! Menthon, que nous verrons le lendemain, a du d'ailleurs succomber à un accident analogue.

Au retour, visite de la ville, de ses curiosités gallo-romaines, et de son Musée. — On vous l'a dit : Aix est la reine des villes d'eaux, l'impératrice des cités de plaisir. Elle vous montrera, Mesdames, vers cinq heures, à la descente des monts de la Cluse, comment, au xx<sup>e</sup> siècle, les Gauloises savent se parer ; comment on amène en France, en passant par Aix-les-Bains, l'or du Transvaal, d'Australie et des Etats-Unis ; et par quels... canaux on l'y transporte. Dès l'époque romaine on venait de loin à Aix. Les eaux avaient déjà grande réputation. « Cela se voit aux épitaphes des baigneurs décédés ! Il y avait déjà le monde qui s'amuse... Quatre inscriptions du moins le font croire, disait récemment un journaliste grave, mon ami, H. de Varigny ! Elles se rapportent à quatre défunttes, qui ont, pour surnom, la *Génisse*, la *Gazelle*, l'*Hirondelle*, et la

*Silencieuse*. Ce sont là des noms bizarres, d'origine grecque ou orientale, des sobriquets plutôt, qui ne devaient guère appartenir à de dignes matrones romaines. La Génisse n'était probablement pas une Lucrèce; l'Hirondelle *volait* trop peut-être; la Silencieuse *agissait* sans doute, au lieu de parler; et la Gazelle n'était peut-être pas si *farouche*.... qu'agile! — Glissons...

Vous verrez bien aussi à Aix quelques rhumatisants dans mon genre, et quelques personnes pâles! Mais les Praticiens de cette ville sont si habiles, les eaux sont si efficaces, que toute la population des parcs ne vous fera guère songer qu'au « Malade » de Molière. Il faut être très fort Médecin, pour diagnostiquer ici... une affection quelconque!

D'ailleurs, à Aix même, nous trouverons une fontaine préhistorique, la Fontaine d'Alun, que captèrent les Romains, et qui leur permit de créer là le *Vaporarium*, connu successivement sous les noms de *Bain de César* ou de *Bain royal*, puis, — amère ironie des choses! — de *Bain des Chevaux* et enfin de *Bain des Pauvres*! Mais les « Chevaux » du moyen âge n'étaient pas les ancêtres des « petits chevaux » modernes qui, depuis... ont fait la fortune de la Ville des Fleurs; et les « Pauvres », de même que les *baigneurs*, en sont tous devenus riches! L'eau thermale mène à tout, comme le journalisme, à condition qu'on en... sorte, n'est-il pas vrai

En tout cas, après dîner, on vous démontrera que tout cela est excellent, par une leçon de choses du meilleur goût, qui vous distraira et vous reposera de vos études techniques: une magnifique soirée artistique et littéraire, dans les splendides établissements de cette Ville! On ne vous demandera, en échange, que d'applaudir les artistes, qui seront jolies, même de près!

\* \*

Le lendemain, nous irons voir un autre lac: celui d'Annecy; une autre préfecture, celle de la Haute-Savoie. La matinée sera consacrée à la visite obligatoire du Musée, très important à notre point de vue, et des curiosités locales. La soirée se passera tout entière sur les eaux, en face du panorama éblouissant des Alpes françaises, après un déjeuner de choix, dans une situation propice, à Menthon. Cette ville, située sur les bords du lac d'Annecy, a été une station thermale importante dès les Romains; et pourtant ce n'est qu'en 1865 qu'on y a retrouvé l'établissement et la source, perdus depuis près de dix-huit siècles.

On vous montrera, du bateau à vapeur, les principales stations lacustres, dont quelques-unes remontent à la « Pierre polie », tandis que d'autres sont de l'Époque du Bronze ou d'une période de transition. Mais nos pêches préhistoriques sur le lac d'Annecy sont remises à un Congrès futur, faute de combattants!

\* \*

Notre dernière journée d'excursion sera consacrée à une longue promenade sur les deux rives du Rhône, à la limite occidentale de la Savoie.

Départ le matin de Chambéry par le chemin de fer. Nous rejoindrons les voitures à Aoste (*Augustum*), centre gallo-romain curieux et très connu. De là, partis de la rive gauche du Rhône, nous remonterons vers Brenier-Cordon, en passant sur la rive droite. Nous visiterons ensuite la *Grotte magdalénienne de la Bonne Femme*, et, beaucoup plus loin, la *Pierre de Thoys*.

Vous ne pouviez, évidemment, venir dans l'Est de la France, sans aller voir, en position même, une *Pierre à Cupules*, absolument authentique et typique. — Dans l'impossibilité où l'on s'est trouvé de transporter le Congrès au sommet du Mont-Cenis, pour étudier à fond les *Rochers à Pieds et à Cupules*, si exactement décrits par notre collègue Louis Schaudel, il a bien fallu nous contenter de Thoys, et aller même le chercher, très loin, ce bloc de grès alpin ! Mais, par contre, quand le Congrès préhistorique viendra en Vendée, je pourrai plus facilement vous montrer, au cours d'une excursion sur l'Océan, à l'île d'Yeu, une série, très nombreuse et tout à fait complète, de magnifiques et inédites Pierres à cupules et à bassins, indiscutablement taillées de main d'homme. A ce point de vue, je le dis avec orgueil, notre modeste îlot, perdu dans la grande mer, peut sans peine rivaliser avec les blanches hauteurs des Alpes de la Tarentaise et de la Maurienne.

Après les cupules : les coupes et les assiettes, c'est-à-dire un plantureux déjeuner à Yenne, sur la rive droite, en Savoie ! Et, l'après-midi, admirable excursion au défilé de Pierre-Chatel et aux grottes de la Balme, où des fouilles auront été préparées par le Secrétaire général adjoint du Comité local, notre savant collègue, M. le Baron A. Blanc.

Le retour, par la rive droite du fleuve, sera peut-être un peu long ; mais la vue du Rhône, aux aspects variés et changeants à chaque kilomètre, nous fera paraître le chemin moins monotone ; et nous rentrerons certainement à Chambéry ravis de cette randonnée autour des méandres sans nombre d'une grande rivière, au cours vaste et impétueux ; au pied de hautes falaises à pic, et à travers des cluses qui sont l'un des plus brillants joyaux naturels de la France orientale.

Nous serons de retour de bonne heure en gare de Chambéry ; et la dislocation du Congrès s'effectuera de telle sorte qu'on pourra le soir même regagner ses pénates, après une semaine bien employée. Toutes nos courses, je vous l'affirme d'avance, seront peu fatigantes et moins pénibles que celles de notre session d'Autun. Qu'on se le dise et qu'on s'inscrive en masse, ce soir même ! Dans deux jours, il serait trop tard !

Tel est, pour cette année, notre programme. J'ose croire que vous serez satisfaits. Cette fois-ci encore, quatre journées d'excursions ont été nécessaires pour vous montrer les trésors préhistoriques de la Savoie.

\* \* \*

Mais je dois encore remplir un dernier devoir : remercier, en votre nom, ceux qui m'ont permis d'établir à l'avance le détail et l'horaire de ces promenades à travers leur pays : MM. les membres du Comité local, et son Bureau, en particulier MM. Michel et Révil. Une mention toute spéciale doit être réservée à notre délégué local, M. Louis Schaudel,

ancien receveur principal des douanes à Chambéry, actuellement à Nancy. Comme je l'ai dit à la Mairie, en mai dernier, devant ses collègues du Comité local assemblés, si le Congrès de Chambéry existe et a pu être mis sur pied avec autant de facilité que celui d'Autun, c'est à M. Schaudel que nous le devons. Sa prudence, son habileté, son zèle, et surtout son dévouement aux intérêts de la *Société préhistorique de France*, initiatrice de ces réunions, sont au-dessus de tout éloge. Si vous ajoutez à cela ses multiples connaissances de naturaliste-exploreur, d'alpiniste intrépide, de savant géologue, et de préhistorien expérimenté, vous comprendrez de quel secours ce collègue, aux... pieds... infatigables, a été pour votre Secrétaire général ! Et je me demande, avec effroi, comment, sans lui, j'aurais pu réussir l'ascension... Si donc vous voulez m'être agréable, mes chers Collègues, montrez, par vos applaudissements, à M. Louis Schaudel combien nous sommes ravis de le savoir désormais à Nancy, pays où il aspirait de vivre, ville où il voulait terminer sa carrière ! — Sans vouloir faire de peine à la Savoie, nous pouvons bien dire que nous souhaitons déjà un Congrès en Lorraine, puisque nous sommes sûrs d'y trouver un organisateur de premier ordre et le diplomate indispensable.

Un mot encore pour adresser les remerciements nécessaires à mes collaborateurs immédiats du Bureau du Comité central d'Organisation : M. le Dr Chervin, notre cher Président et ami, dont les conseils éclairés et l'activité agissante ont singulièrement contribué à la réussite de cette réunion ; à notre impeccable trésorier, M. L. Giroux ; à mes amis, MM. H. Martin, E. Hue, et Ch. Schleicher, qui, comme toujours, ont eu à exécuter les besognes les plus pénibles, et l'ont fait avec un entrain plein de vigueur et un enthousiasme inlassable.

. \* .

Ce n'est pas sans une joie profonde, Messieurs, que, chaque année, j'assiste à ces réunions provinciales, après m'être consacré tout entier, pendant plusieurs mois, à leur organisation ! J'y vois le succès d'une idée qui m'est très chère, puisque j'ai consacré toute ma carrière, déjà longue, de publiciste d'avant-garde à cette question de la *Décentralisation scientifique* ; sur laquelle on a tant écrit, et pour laquelle si peu ont effectivement travaillé ! Mais j'ai conscience d'avoir fait, pour mon compte, d'excellente besogne, véritablement patriotique, républicaine et sociale, en créant ces Congrès, qui éclairent d'un jour si lumineux — parce que scientifique — les origines les plus obscures de notre Humanité.

Aussi, quand l'heure de la retraite sera venue, — et elle n'est peut-être pas loin pour moi, puisque des fatigues exceptionnelles semblent vouloir me condamner à un repos prématuré, je me retirerai, en simple soldat, sous la tente du philosophe, satisfait du travail accompli, convaincu de n'avoir pas perdu ces dernières années, en préparant la voie aux Préhistoriens de l'avenir, pour le plus grand renom de la Science française.

Une triple salve d'applaudissements couvre le vibrant discours du Secrétaire général.

\*  
\*\*

L'excellente Musique du 97<sup>e</sup>, sous l'habile direction de son chef, joue *Les Allobroges*, le célèbre chant national savoyard, que tout le monde écoute respectueusement; et la séance est levée à 11 heures et demie.

---

### RÉCEPTION A L'HOTEL DE VILLE.

---

A huit heures et demie, dans les splendides salons de l'Hôtel de Ville de Chambéry, M. le Maire et la Municipalité de la Ville de Chambéry ont offert une superbe réception, en l'honneur des Membres du Congrès.

Longtemps avant l'heure, les Salons de l'Hôtel de Ville sont remplis d'invités, pendant que la Musique du 97<sup>e</sup> donne un concert sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

M. le Maire et la Municipalité, au grand complet, ont reçu les Congressistes avec une cordialité et une délicatesse exquises.

Toutes les personnalités de Chambéry, de nombreux membres des Sociétés scientifiques, de nombreux Officiers, et tous les membres du *Comité local*, ont rivalisé d'entrain et de courtoisie pour recevoir leurs hôtes.



Fig. 2. — ARMES de la Ville de CHAMBERY.

Après quelques paroles de bienvenue de M. le D<sup>r</sup> VEYRAT, Maire de Chambéry, qui déplore la triste nouvelle de la mort subite de M. Descostes, Président d'honneur du Comité local, parvenue dans l'après-midi même, après l'inauguration du Congrès, M. le D<sup>r</sup> CHERVIN remercie la Municipalité Chambérienne de la charmante réception faite aux membres du Congrès, et adresse les compliments de condoléances de tout le Congrès à la famille de M. Descostes et à la ville de Chambéry, qui perd un de ses citoyens

les plus appréciés des hommes de science; il assure M. le Maire que les Membres du IV<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France conserveront le meilleur souvenir de la brillante réception, qui leur est faite ce soir à l'Hôtel de Ville.



Fig. 3. — L'HOTEL DE VILLE de CHAMBÉRY.

Les discours terminés, on s'est rendu au Buffet.

Les conversations, entre les Membres de la Municipalité et les Congressistes, se sont prolongées dans la plus franche animation jusqu'à onze heures.



IV<sup>E</sup> CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE.

*Session de Chambéry (Savoie). — 24-30 Août 1908.*



PLANCHE I. — Photographie des Membres du IV<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France, exécutée le premier jour du Congrès (24 Août 1908, 5 heures du soir), dans la cour du Château, sur les marches de la Sainte-Chapelle, à côté de l'Académie de Savoie.

## PREMIÈRE SÉANCE.

LUNDI SOIR 24 AOUT 1908.

---

Cette première séance, comme les suivantes, a eu lieu dans la grande salle des Cours de l'ÉCOLE PRÉPARATOIRE DES SCIENCES ET DES LETTRES de Chambéry, gracieusement mise à la disposition du Congrès par le Directeur de l'École.

Au-dessus de la porte d'entrée de l'École avait été placée une large banderolle, portant ces mots : « IV<sup>e</sup> CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE » ; et indiquant aux Congressistes le siège des Séances scientifiques.

La salle des séances est comble ; dès l'ouverture, plus de 150 personnes sont présentes.

M. le D<sup>r</sup> CHERVIN, Président du *Comité d'Organisation*, ouvre la séance à 2 heures précises, et annonce que l'on va procéder à l'Élection du BUREAU DÉFINITIF DU CONGRÈS, conformément à l'usage.

M. le D<sup>r</sup> Marcel BAUDOIN, au titre de simple Congressiste, propose de nommer, par acclamation, comme Président, M. le D<sup>r</sup> CHERVIN, Président du *Comité d'Organisation*, qui a dirigé avec tant de zèle et de talent la préparation de ce Congrès.

Cette proposition est couverte d'applaudissements ; et M. le D<sup>r</sup> CHERVIN est élu à l'unanimité.

M. le D<sup>r</sup> CHERVIN remercie les membres du Congrès de ce témoignage de sympathie, et prend possession du fauteuil présidentiel. — Il déclare ouvert le *IV<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France*.

Il demande au Congrès de procéder, parmi les personnes présentes, à la nomination de son Bureau.

Sont nommés :

*Vice-Présidents* : M. TATÉ (de Paris) ; TABARIÈS DE GRANSAINNE (de Paris) ; M. L. RÉVIL (de Chambéry).

*Secrétaire Général* : M. le D<sup>r</sup> Marcel BAUDOIN (Paris).

*Secrétaire général adjoint* : M. le D<sup>r</sup> Henri MARTIN (Paris).

*Secrétaires des Séances* : MM. Edmond HUE (Paris) ; Charles SCHLEICHER (Paris).

*Trésorier* : Louis GIRAUX (Saint-Mandé, Seine)

*Présidents d'honneur* : MM. FEYERABEND, Directeur du Musée, à Görlitz, Silésie (Allemagne); le D<sup>r</sup> HAACKE, Conservateur des Collections préhistoriques du Musée, à Brunswick (Allemagne); FORBES (Henri.-O.), Directeur du Musée de Liverpool (Angleterre); RUTOT, Conservateur du Musée de Bruxelles (Belgique); Valdemar SCHMIDT, Professeur à l'Université de Copenhague (Danemark); Manuel ANTONY FERRANDIZ, Délégué du Gouvernement espagnol (Espagne); PEABODY, Professeur d'Anthropologie européenne à l'Université d'Harward (Etats-Unis); A. de MORTILLET, Président d'honneur de la *Société préhistorique de France* (France); le D<sup>r</sup> BAUDON, Président de la *Société préhistorique de France* (France); ISSEL, Professeur, à Gênes (Italie); le D<sup>r</sup> A. FOREL, Professeur, à Morges (Suisse); W. WAVRE, Directeur des fouilles de la Tène (Suisse).

Au nom des Savants étrangers, M. Waldemar SCHMIDT remercie très vivement le Congrès de l'honneur qui leur est fait.

\*  
\*\*

M. le PRÉSIDENT donne lecture de plusieurs *Vœux*, déposés sur le Bureau du Congrès. — Tous ces vœux seront discutés à la dernière séance du Congrès, suivant l'usage.

\*  
\*\*

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL donne lecture de la correspondance et des lettres d'excuses, que le Congrès a reçues. Elles sont de MM. Emile RIVIÈRE, *Président-fondateur de la Société préhistorique de France*; M. le D<sup>r</sup> JOUSSET DE BELLESME (de Nogent-le-Rotrou); M. le Prince POUTIATINE (de Saint-Pétersbourg); M. HAUSER (Les Eyzies); M. Marc LEROUX (d'Annecy); M. GILLET (de Suresnes); M. le D<sup>r</sup> Henri MARTIN (de Paris); M. L. A. GIRARDOT (de Lons-le-Saunier); M. DUMAS; M. le P<sup>r</sup> JULLIAN (de Paris); M. le Comte de ZEPPELIN-ASCHHAUSEN (de Metz); M. REBER (de Genève); M. DICKINS (de Wilts, Angleterre); M. DRAMARD (de Paris), etc., etc.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL donne ensuite connaissance de la *Liste des Délégués*, que nous avons relatée plus haut (Voir page 46).

Il accuse réception et remercie les Savants qui ont bien voulu mettre à la disposition des membres du Congrès de très nombreuses brochures.

L'ACADÉMIE DE SAVOIE offre à tous les Congressistes : *Les Blocs à Gravures*; par M. Louis Schaudel; et le 3<sup>e</sup> trimestre de la 1<sup>re</sup> année de « *la Savoie littéraire et scientifique* ».

Le SYNDICAT D'INITIATIVE DE LA SAVOIE offre son *Bulletin trimestriel*, n° 45, ainsi que de nombreuses cartes et indicateurs régionaux, qui sont à la disposition des Congressistes.

M. HAUSER (Les Eyzies de Tayac) offre aux membres du Congrès des tirages à part, avec photographies, des *Coupes de ses fouilles de la Dordogne*.

Au nom de M. le Comte de Zeppelin, Président de la *Société d'Histoire et d'Archéologie Lorraine*, la 19<sup>m</sup>e année de l'*Annuaire de cette Société* est déposée sur le Bureau du Congrès. M. le Secrétaire Général remercie M. le Président de la *Société d'Histoire et d'Archéologie Lorraine* de son aimable envoi.— Ce volume est illustré de nombreuses planches en photogravure représentant entre autres une superbe collection de reliures de la Bibliothèque de Metz ; une étude sur le Château à 2 tours de Jouy aux Arches et le Château à 4 tours de Woippy ; une très belle étude de reconstitution d'une maison renaissance à Vic-sur-Seille. M. le Comte de Zeppelin y rend compte du *Congrès préhistorique de France à Autun*, et MM. Welter et Keune ajoutent quelques notes sur le même Congrès. Von Dr. R. Forrer (de Strasbourg) y donne une belle étude sur un *torques de Tayac-Libourne*, du Muséum de Bordeaux, et sur des *monnaies*, accompagnée de dessins et d'une carte sur la marche de l'invasion des Cimbres et des Teutons depuis le Jütland jusqu'en Provence ; une autre étude du même auteur sur les poids et mesures en cuivre, bronze et fer des *Palafttes d'Europe*.

••

Au cours de la séance, M. le D<sup>r</sup> CHERVIN, Président du Congrès, a reçu la lettre suivante, dont il a donné lecture.

ACADÉMIE  
des  
SCIENCES, BELLES-LETTRES  
& ARTS  
DE SAVOIE.

Chambéry, le 24 août 1908.



Monsieur le Président du Congrès,

Un grand deuil vient de frapper l'Académie de Savoie : son Président, M. F. Descostes, vient de lui être brusquement ravi. A cause de cette perte irréparable, elle aura le regret de ne pouvoir recevoir ses invités aujourd'hui, 24 courant.

Veuillez, Monsieur le Président, agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Secrétaire perpétuel,  
D'ARCOLLIÈRES.

M. le D<sup>r</sup> CHERVIN a exprimé de suite tous les regrets des Membres du Congrès, pour la douloureuse nouvelle qu'ils viennent d'apprendre.

En signe de deuil, il propose de suspendre la séance.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité; et la séance est suspendue pendant un quart d'heure.

Le Président adresse en outre à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie de Savoie la lettre suivante :

*Chambéry, 25 août 1908.*

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

J'ai fait connaître au Congrès la terrible nouvelle que vous m'avez communiquée.

Nous avons tous été profondément émus en apprenant la mort si imprévue de votre cher Président qui nous avait fait le très grand honneur d'être des nôtres.

Le Congrès a suspendu sa séance en signe de deuil et m'a chargé de transmettre à l'Académie, qui était une seconde famille pour le regretté défunt, la sincère assurance de sa très douloureuse sympathie dans le chagrin qui l'accable.

Le Congrès vient de désigner une délégation chargée de le représenter aux obsèques de M. Descostes.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire perpétuel, l'hommage de ma considération la plus distinguée.

D<sup>r</sup> CHERVIN.

Deux jours après, M. le PRÉSIDENT du Congrès, en réponse à cette manifestation de sympathie, a reçu la lettre suivante du fils de M. Descostes.

*Chambéry, 26 août 1908.*

Monsieur le Président,

Vous avez vu mon cher père lundi matin, à vos côtés, plein de santé, de vie, de bonnes dispositions pour votre Congrès !

A 2 heures, il donnait quelques derniers ordres à l'Académie de Savoie, où il était si heureux de vous recevoir et de vous accueillir. A 2 heures et demie, il était mort, par une fatalité inexplicable et inénarrable.

Vous avez dit vos regrets dans des termes qui ont vivement ému tous les siens. Nous en avons été profondément touchés. Et je tiens à vous le dire bien sincèrement, avant la désespérante cérémonie de demain.

Veillez donc recevoir, Monsieur le Président, l'expression de notre reconnaissance émue.

Adolphe DESCOSTES.

Le jeudi 27 août, ont eu lieu les obsèques de M. Descostes. M. le PRÉSIDENT du Congrès y assistait, à la tête d'une délégation du Congrès, alors en excursion hors de Chambéry.

\*  
\* \*

Le dépouillement de la Correspondance terminé, les communications scientifiques ont commencé, en suivant l'ordre du programme.

---

PHOTOGRAPHIE MÉTRIQUE — Réduction 1/7 comptée sur le plan de comparaison passant par l'angle externe de l'œil droit. Distance de l'objectif : 2 mètres. (Système A. Bertillon).



A mes chers Collègues  
du Congrès de Chambéry,  
cordial Hommage  
de leur très dévoué Président  
Lr Chervin

## COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES

---

SÉANCE DU LUNDI 24 AOUT 1908 (2 HEURES 1/2).

---

Présidence d'honneur de M. A. RUTOT (de Bruxelles).

Présidence de M. le D<sup>r</sup> CHERVIN.

---

### I. — ÉOLITHIQUE ET PALÉOLITHIQUE.

---

#### **Sur un fragment d'os entaillé, découvert dans les dépôts oligocéniques de Brunehaut, près Etampes.**

PAR

**G. COURTY (de Paris),**

Membre de la Commission des Antiquités et Arts de Seine-et-Oise.

Il y a sept à huit ans environ, je rencontrai, au lieu dit « La Rangée Gautier », dans les sables fauves de Brunehaut, des portions, toujours incomplètes, de squelettes fossilisés d'*Halitherium*, le plus généralement des vertèbres, des côtes, des débris de mâchoires, des dents, que je plaçais consciencieusement chez moi dans un coin.

Dernièrement, il me prit l'idée d'examiner attentivement ces divers ossements; et je ne fus pas peu surpris de constater, sur l'un d'eux, de fines entailles, dont la présence révélait à mes yeux la trace indiscutable d'une intervention raisonnée.

Cette constatation, sur des ossements que j'avais recueillis moi-même *in situ*, dans des dépôts sableux non remaniés depuis la fin de l'Oligocène moyen, me travailla longtemps l'esprit. Je me décidai enfin à faire part oralement de ma découverte, dans le courant de l'année 1908, à l'une des séances de la *Société préhistorique de France*.

Malgré la hardiesse de mon assertion, je reçus de mes collègues présents un tel encouragement que je n'hésitais plus alors à présenter, au *Congrès préhistorique de France*, le résultat de mes observations sur ces restes oligocéniques.

J'ai vu et revu sur place la position qu'occupaient mes ossements d'*Halitherium*; et je constate qu'ils ont subi un certain roulement, un certain brassage par la mer stampienne, avant d'arriver à la zone littorale, d'où je les ai extraits. En effet, je n'ai trouvé, à Brunehaut, aucun squelette complet, mais des fragments épars, n'appartenant pas au même individu; et ces ossements étaient déjà fossilisés au moment où la mer stampienne les a repris et charriés. Je n'en veux pour preuve que l'uniformité de la patine sur tout le pourtour du fameux débris d'os entaillé.

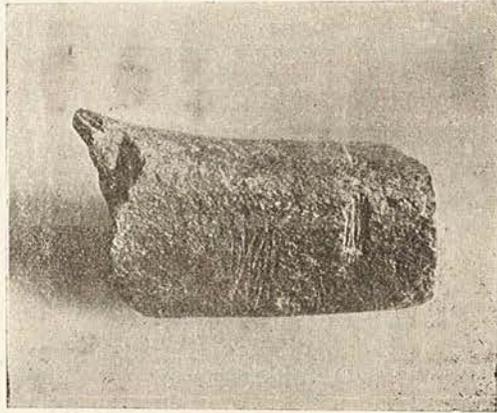


Fig. 1. — Os d'*Halitherium*, présentant des Entailles, vraisemblablement dues à une intervention raisonnée (Brunehaut, près Étampes, Seine-et-Oise).

Si l'on examine maintenant la manière d'être des entailles, on aperçoit qu'elles sont fines et profondes; elles rappellent un travail de *sciage*; et les lignes chevauchent les unes sur les autres. On peut d'ailleurs les voir très bien, en tournant l'ossement dans un certain sens. Les entailles ne sont pour ainsi dire pas perpendiculaires, mais légèrement arquées; elles ne présenteraient pas de curiosité dans le travail, si la haute antiquité du niveau géologique ne venait leur donner une valeur anthropologique inappréciable.

J'ai compté treize traces évidentes de sciage d'un côté, et neuf de l'autre, sur le même ossement; je dis de sciage, car ces entailles ont pu être tracées par un fragment de silex, aussi facilement qu'avec un burin. — Et cette constatation me rappelait, une fois de plus, ces

paroles de Remy de Gourmont, « que le génie de l'humanité à travers les siècles perpétue le génie des premiers âges » !

Si d'autre part les entailles sur os d'*Halitherium* dont je viens de parler ont été gravés pendant l'Oligocène moyen, ce qui pourrait être contesté, puisqu'il ne s'agit que d'un seul exemplaire, je pense qu'elles ne l'ont pu être que par un ancêtre de l'homme, dont l'existence était possible à cette époque.

Je suis en mesure d'avancer encore, en terminant, que nos *entailles* n'ont point de similitude avec les incisions que le naturaliste Desnoyers avait cru reconnaître sur des ossements pliocènes de Saint-Prest, près Chartres, incisions qui sont dues à des dents d'animaux. La photographie, que nous reproduisons ci-dessus (*Fig. 1*), permettra de faire mieux connaître qu'une longue description notre débris entaillé de Brunehaut, qui paraît entr'ouvrir des horizons nouveaux et lointains sur l'évolution, à laquelle nous avons participé, comme être vivant, à travers les âges de notre planète.

## Présentation de quelques Eolithes.

PAR LE

Comte Edmond de PAS (de Mons, Var).

Devant les pièces que j'ai l'honneur de vous présenter, il y a lieu, tout d'abord, de faire des réserves sur le terme « Eolithes », encore incomplètement défini et dont je dois cependant me servir, bien qu'il ne soit pas tout à fait approprié ici : soit qu'on entende le maintenir — ainsi que le voulait Gabriel de Mortillet — pour les seules industries tertiaires ; soit que l'on s'en serve — selon la tendance actuelle — pour désigner les instruments abandonnés à différents niveaux par les populations pré-paléolithiques, à intelligence stagnante, qui ignoraient ou dédaignaient la taille intentionnelle.

En effet, vous reconnaîtrez facilement que, si, ici, la plupart des silex ont, au plus haut degré, tous les caractères des purs éolithes, faits d'éclats naturels pourvus seulement de retouches d'accommodation d'un côté et d'utilisation de l'autre, certains ont été façonnés par une taille intentionnelle, qui leur a procuré une pointe ou un tranchant selon une forme préconçue. Les premiers ne sont que des outils ; les seconds constituent peut-être des armes : on serait même tenté, à première vue superficielle, de les intituler Chelléennes. Quoi qu'il en soit, ces dernières offrent assez d'analogie avec les « haches à talon », pour que j'aie pu établir, grâce à des pièces intermédiaires trouvées ailleurs, toute une série, montrant la progression, sans transition brusque, des unes aux autres.

Avec les armes, nous nous trouverions déjà dans la période paléolithique, époque strépyienne de M. Rutot ; les outils appartiendraient encore à la période éolithique, et, à cause de la présence de nombreux éclats de débitage, pourraient être attribués aux Mesviniens.

Je n'ai pas voulu séparer ce que les fouilles m'ont montré réuni et n'y ai pas établi de classement, afin de laisser intact se poser le problème. — Sommes-nous, par suite d'une sorte de brassage pour lequel le niveau ne peut donner d'indications, en présence

d'un mélange d'industries qu'un hasard étonnant aurait accumulées au même endroit ? Ou bien a-t-il existé, dans cette station, en un temps de transition, une peuplade, dont l'intelligence était susceptible de progrès et dont la civilisation évoluait sur place et se perfectionnait.

Ces pièces ont été extraites de balastières situées dans la vallée de la Kilienne, affluent du petit fleuve l'Authie, sur le terroir de la commune de Pas-en-Artois (Pas-de-Calais). Dans cette région, où les routes sont chargées de silex, ceux-ci sont procurés, soit par l'épierrement des champs, soit par l'extraction des carrières ouvertes, le plus souvent, dans les coteaux ou les fonds de vallée, et fournissant les graviers du Quaternaire inférieur.

Notons que — tandis qu'à quelques kilomètres de là, par exemple, dans les tranchées ouvertes pour les extractions de phosphates à Orville et Beauval, des haches acheuléennes ont été rencontrées à plusieurs mètres de profondeur —, dans ce terroir et ceux immédiatement avoisinants, les carrières ne fournissent jamais de silex taillés paléolithiques.

Les tranchées de ces balastières ne laissent pas constater de stratification horizontale ; les couches sont contournées, irrégulières, des poches d'argile alternant avec les agglomérations de cailloutis. Une seule fois, un ouvrier m'a montré des débris de faune, petits, fragmentés et indéterminables. Dans trois des carrières que j'ai pu reconnaître, les silex travaillés se sont rencontrés à des hauteurs diverses, au milieu d'un cailloutis variant d'épaisseur entre un mètre et trois mètres, en contact direct avec la craie, ou séparé d'elle par une mince couche d'argile. Ces carrières sont situées sur les versants en pente douce au N.-O. du cours d'eau actuel ; sur les pentes opposées plus raides, le Quaternaire a totalement disparu, et la craie n'y est recouverte que par une légère couche d'humus. L'altitude, aux points des fouilles, est d'environ 110 mètres.

Il m'a semblé difficile de ne pas reconnaître sur ces pièces des marques de travail intentionnel ; car, s'il est relativement rare d'y rencontrer le bulbe de percussion, ancien critérium d'authenticité, ou le plan de frappe, si les coups destinés à produire les retouches marginales n'ont pas toujours déterminé un faciès tout à fait analogue à celui que nous sommes habitués à constater ailleurs, du moins pouvons-nous être certains que ces coups ont été donnés sur tel ou tel point, judicieusement choisi dans le but de façonner un outil dont nous connaissons des analogues ou dont nous comprenons aisément l'utilité.

Il ne m'a pas été possible d'admettre que le choc des eaux ou toute autre action de hasard ait suffi à produire tant de formes complexes fréquemment répétées.

C'est en effet là ce que je me suis appliqué à vous présenter : des séries de formes assez constantes pour représenter des types. L'abondance des matériaux me l'a permis en partie ; et, s'il ne m'avait pas été difficile de transporter ici l'ensemble de mes trouvailles, j'aurais pu mettre sous vos yeux une suite fort complète d'enclumes, de perceurs contondants et tranchants, de couteaux, de perçoirs et de batonnets retouchoirs, de grattoirs droits, concaves et obliques, de racloirs simples, doubles, à bord sinueux et à pointe médiane, d'autres instruments encore innommés et de coups de poing variant depuis le bloc fruste à peine accommodé jusqu'à l'arme ovale ou amygdaloïde que les Chelléens et Acheuléens ont définitivement adoptée. Je me suis limité à 12 pour la présentation de ces dernières — sans choisir les plus régulières ; — à 6 et à 3 pour les autres.

Les enclumes montrent, sur le pourtour de leur face tabulaire, des éclatements produits par des ricochets renouvelés, et, sur la face opposée, des écrasements causés par la pression de coups vigoureusement assésés. Les perceurs contondants ont été choisis, à cause de leur résistance et de la facilité de préhension, parmi des rognons allongés, quelques-uns sont irréguliers et présentent plusieurs apophyses, portant, toutes, des étoilements. Sur un côté des perceurs tranchants, sont nettement marqués les écrasements des retouches d'accommodation qui ont abattu les arêtes ; les éclatements de la partie tranchante sont dirigés dans le même sens. Même accommodation pour les grands racloirs, dont le dos ne devait pas blesser la paume de la main ; les retouches d'avivage ont permis l'usage prolongé de la partie utilisée. Le retouchoir est, en plus fruste, analogue au pic campignien. Sur les bords latéraux des grattoirs, la place des doigts destinés à les saisir est nettement indiquée par des martellements, qui ont quelquefois creusé les bords en assurant une prise solide.

Leur vue vous intéressera, j'espère, plus qu'une longue discussion : je me permets cependant d'appeler votre attention sur cette sorte de petite masse ou de marteau, que leur nombre (j'en ai plus de vingt) prouve d'une forme évidemment voulue, quoique je n'en puisse interpréter l'emploi précis : Est-ce un perceur ? un petit coup de poing ?... Un côté, la poignée, est de préhension aisée ; l'autre extrémité est terminée par une masse contondante, polyédrique. Il semble invraisemblable que la nature ait groupé en un même point tant d'exemplaires d'un faciès absolument excep-

tionnel! Ne nous trouvons-nous pas plutôt en face d'un type industriel encore inconnu, peut-être local? Sa répétition tendrait à le faire croire.

J'ai réuni de même une série de pièces analogues à celle-ci, pourvues également d'une poignée très bien en main, et terminées par une extrémité en arête tranchante.

La prévoyance pratique dont ces travaux témoignent nous remet en mémoire — par contraste évident — un des arguments en faveur chez les adversaires des Eolithes, qualifiés par eux d'« Objets de fantaisie ». C'est celui-ci.

« Il est impossible d'indiquer la manière de tenir ces instruments et de placer les doigts; pour des outils aussi informes, il n'y a pas une façon, mais mille façons de les tenir; et on peut y voir autant d'outils que l'imagination le permet, tandis que, pour les instruments classiques, il n'y a qu'une seule manière de les tenir, partant, de s'en servir; ce sont des outils très simples, bien que parfaitement taillés ».

N'apparaît-il point, bien au contraire, que les retouches d'accommodation, limitées aux endroits où portent soit les doigts, soit la paume de la main, indiquent de la manière la plus précise les points où doivent être appliqués soit cette paume, soit ces doigts? L'outil une fois en main, l'usage s'en déduit, sans doute possible. Il n'y a pas deux façons de tenir l'un d'entre eux. Et ce sont peut-être ceux dont on découvre le plus promptement l'emploi?

En effet, de combien de discussions n'ont pas été l'objet, aussi bien la pointe moustérienne — pointe de lance pour les uns, racloir double pour les autres — que les haches du paléolithique inférieur devenues coups de poing, puis, plus vaguement encore, instruments amygdaloïdes, tant ils prêtent matière aux hypothèses, et bien d'autres.

Pour en mieux juger, je vous prierai de prendre en main ceux de ces outils qui ont la vague silhouette d'un rabot. Chacun d'eux, pris isolément, semblerait informe; il est cependant facile de remarquer que leur forme, par conséquent leur but, sont identiques, et que, sur les côtés, sont utilisés et, au besoin, creusés des évidements pour le logement des doigts, de manière à procurer une préhension ferme, quand le tranchant est tourné vers l'avant; la plus grande de ces pièces, trop volumineuse pour être d'un maniement commode sans cette précaution, est frappante à ce point de vue. Ce « rabot » était saisi absolument à la manière des grattoirs.

Par l'intercalation de quelques autres silex, j'aurais pu vous

montrer ce grossier « rabot » s'allongeant, s'aplatissant, s'aiguissant ou s'épointant, pour devenir tranchet ou coup de poing à talon.

On a dit aussi que ces instruments pré-chelléens ou ces éolithes étaient de forme « mal définie » : souvent ne serait-il pas plus juste, dans l'état actuel de nos connaissances, de dire « mal comprise ? ». Et ne peut-on commencer à croire que, quand l'ensemble de ces industries sera mieux connu, et que les trouvailles, multipliées, seront méthodiquement groupées, nous y distinguerons, tous, diverses formes régulièrement et constamment reproduites qui, à leur tour, deviendront classiques ?

Il se pourrait que, d'une part, pour ceux de ces silex presque entièrement revêtus de leur cortex et n'ayant reçu que quelques retouches d'accommodation de l'autre, pour ceux montrant les traces d'un débitage intentionnel et parfois des retouches, successives, marquées d'une patine différente il y ait lieu d'établir une classification. Leur mélange dans les gisements en question ne me l'a pas non plus permis.

L'habileté et le soin dont font preuve cette utilisation, par suite le développement relatif de la civilisation, permettent de moins s'étonner de la finesse des retouches sur les petits racloirs et même les grattoirs placés à l'extrémité d'éclats, mélangés en grand nombre aux instruments d'apparence incomparablement plus grossière. D'ailleurs, dans cette région où abondent les silex, les Préhistoriques de toutes les époques, trop pourvus de matières premières, se sont généralement peu souciés de la beauté de leurs œuvres, et, obéissant à la loi du moindre effort, se sont plutôt contentés de l'outil qu'un travail très rapide leur procurait. L'abondance elle-même de ces pièces est un argument en leur faveur.

M. TATÉ (de Paris). — Il faudrait être fixé sur ce qu'on entend par *Eolithe*.

Il me semble que le mot est interprété de façons très différentes : il y a donc lieu de s'entendre sur la *valeur du mot*. Je propose que nous réservions le mot *Éolithe* pour les silex taillés TERTIAIRES, comme le comporte la classification de G. de Mortillet. Et que l'on choisisse un autre mot, « Pré-chelléen » ou tout autre, pour la fabrication intermédiaire entre l'éolithe et le chelléen ; il est évident, en effet, que le type déjà parfait du chelléen a dû être précédé par une industrie plus fruste.

M. le D<sup>r</sup> BALLET (de Paris). — Dans les pièces présentées par M. le Comte de Pas, je relève une hache chelléenne grossière (j'en

ai encore de plus grossière, venant du Chelléen). Je trouve encore une hache acheuléenne, de forme ovale; enfin des pièces grossièrement taillées. Si toutes ces pièces sont contemporaines, nous n'avons pas affaire à des Éolithes vrais.

Je répète ce que j'ai dit souvent. Il y a, à *toutes les époques*, des silex grossièrement traités, qui ne sont pas, qui ne peuvent pas être des Éolithiques, l'Éolithique étant l'outil de l'aurore de l'humanité. Il n'est ni paléolithique, ni néolithique.

Gardons ce nom pour désigner, à la suite de G. de Mortillet, les silex taillés TERTIAIRES.

M. le D<sup>r</sup> MARIGNAN (de Marsillargues, Hérault) a présenté, il y a quelques jours, au Congrès de l'A. F. A. S., à Clermont, des silex néolithiques du Gard, présentant un faciès tel que plusieurs membres de la XI<sup>e</sup> Section leur ont donné le nom de silex *éolithiques* du Néolithique.

M. le D<sup>r</sup> BAUDON (de Beauvais). — Personne ne nie que Gabriel de Mortillet ait réservé le nom d'Eolithe à l'outillage tertiaire.

Mais il est non moins évident qu'au début du quaternaire, avant le Chelléen, il existait une période, dont l'outillage ne peut être assimilé au Chelléen. C'est l'Éolithe de M. Rutot. Appelez-la Pré-chelléenne, si vous le désirez; mais indiquez-la, car elle diffère de la période suivante; elle dévoile l'origine des formes d'outils, que vous rencontrerez plus tard.

---

## **Une industrie éolithique antérieure à l'Oligocène supérieur ou Aquitanien.**

PAR

**A. RUTOT (de Bruxelles).**

Dans un mémoire intitulé « Un grave problème » (1), j'ai eu l'occasion de soumettre le résultat de découvertes, faites dans deux sablières, à Bonnelles, près de Liège, à mes confrères de la Société belge de Géologie.

Ces premiers matériaux avaient été retirés d'une fouille de moins d'une dizaine de mètres cubes; ils m'avaient cependant permis d'établir nettement le problème et de fournir une idée très suffisante de la composition de l'industrie, à faciès purement éolithique (2), rencontrée dans un cailloutis de silex, situé sous une épaisse masse sableuse d'origine marine, dont l'âge n'avait pu être établi jusque là.

La nécessité de connaître exactement l'âge de ces sables m'amena à y trouver des fossiles; et bientôt une faunule d'une douzaine d'espèces de coquilles marines permit de rapporter, avec sécurité, l'épaisse masse sableuse recouvrant le lit à Eolithes, à l'Oligocène supérieur ou Aquitanien.

Dès lors, ces Eolithes étaient plus anciens que l'Aquitainien; et le parti le plus sage était de les rapporter à la division géologique immédiatement antérieure, c'est-à-dire à l'Oligocène moyen.

Enfin, dans le même travail, je montrais l'identité de l'industrie oligocène de Bonnelles, que je propose d'appeler « Fagnien (3) »,

(1) A. RUTOT. — *Un grave problème. Une industrie humaine datant de l'époque oligocène. Comparaison des outils avec ceux des Tasmaniens actuels.* — *Bull. Soc. Belge de Géologie*, Bruxelles, Mém., T. XXI, 1907.

(2) Il doit être bien entendu que les industries à faciès purement éolithique ne renferment que des outils simples, destinés à trapper, à couper, à racler, à gratter et à percer, à l'exclusion de tout instrument taillé intentionnellement.

(3) Il est utile de se rappeler que la découverte, faite à Bonnelles, avait été précédée de celle d'Eolithes à la surface des grands amas de silex recouvrant la région dénommée « les Hautes-Fagnes », qui renferme les plus hautes altitudes des Ardennes belges. C'est en raison de cette découverte, faite par M. E. de Munck sur mes indications, que j'ai donné à l'industrie de Bonnelles le nom de *Fagnien*.

avec l'industrie de pierre utilisée par les Tasmaniens avant leur extermination, soit environ 60 ans.

Evidemment, ces premiers résultats étaient de tous points satisfaisants; mais de nouvelles recherches étaient encore nécessaires, car le gisement à explorer était vaste et pouvait encore cacher bien des inconnues, sans compter qu'il était indispensable de recueillir de nombreux éléments destinés à faire connaître la découverte en dehors de la Belgique.

A cet effet, il ne pouvait plus suffire de remuer quelques nouveaux mètres cubes de cailloutis; il était indispensable de fouiller largement, de déplacer des centaines de mètres cubes de sable, pour mettre à nu le lit à Eolithes, afin de pouvoir en reconnaître l'extension, l'allure, la composition, les variations d'épaisseurs; d'y constater le mode de dissémination des instruments: toutes choses que les premières fouilles n'avaient pu approfondir.

Mais chacun sait combien maigres sont les ressources réservées aux naturalistes explorateurs par les institutions officielles. Après répartition, il fut décidé que je pouvais disposer, pour 1908, de la somme de 200 francs.

Mis à la tête d'un tel trésor, le mieux était simplement de se croiser les bras. Toutefois, devant un problème aussi captivant que celui qui se posait à Bonnelles, cette solution me paraissait insupportable; aussi, avant de m'y résoudre, je me décidai à tenter un effort auprès de l'initiative privée. A ma plus grande joie, mon appel fut entendu; d'abord le grand industriel Ernest Solvay, l'éminent savant et grand fondateur d'Instituts scientifiques, daigna venir à mon secours; puis, grâce à la bienfaisante influence de M. Charles Buls, MM. Raoul Warocqué et le baron Empain m'allouèrent également d'importants subsides, si bien que, du coup, je me voyais à même d'entreprendre non seulement des fouilles à Bonnelles, mais aussi à la célèbre exploitation Helin, à Spiennes, dont les précieux matériaux sont aujourd'hui répandus dans les collections préhistoriques du monde entier.

Je saisis avec empressement l'occasion, qui m'est offerte ici, d'adresser aux bienfaiteurs de la Science l'hommage de ma plus sincère et respectueuse gratitude.

Il est à peine nécessaire de dire que, muni du nerf de l'exploration, je commençai les opérations sans tarder; et, au moment de l'ouverture du Congrès de Chambéry, j'ai le plaisir d'annoncer que huit semaines de fouilles à Bonnelles viennent de se terminer.

Elles ont fourni les plus heureux résultats; et, grâce à elles, je puis donner ci-après un tableau succinct de l'ensemble des données acquises.

I. — GÉOLOGIE ET PALÉONTOLOGIE.

Les premières constatations signalées se sont confirmées, avec profusion de détails nouveaux.

En résumé, la coupe des sablières montre la série suivante de superpositions horizontales, en commençant par le haut.

1° Couche d'argile grise, à points charbonneux noirs, devenant verdâtre avec panachures rouges et blanches par dessiccation et altération. L'épaisseur de cette couche est, en moyenne, de 1 mètre; et l'étude spéciale que j'en ai faite m'amène à la rapporter aux « Argiles de la Campine et de Tegelen », c'est-à-dire à la partie supérieure du Pliocène moyen (*Poederlien supérieur* des géologues belges) (1).

2° Lit continu de cailloux roulés, formé de très nombreux galets de quartz blanc, mélangés à des galets plus volumineux des roches siliceuses de l'Ardenne (grès, quartzites, etc.), fortement altérées et décolorées. Ce lit présente des épaisseurs variant de 10 centimètres à 2 mètres; et, dans les points présentant cette épaisseur, on remarque, dans la masse caillouteuse, des intercalations de lentilles sableuses, donnant à l'ensemble un aspect nettement fluvial.

Ce lit de cailloux, qui correspond au « *Kiesel Oolithe* » des auteurs allemands, se rattache intimement à l'argile sus-jacente et constitue, avec elle le sommet du Pliocène moyen de Belgique et de Hollande.

3° Masse de sable fin, épaisse d'une quinzaine de mètres en moyenne, à stratification horizontale régulière, indiquant une origine marine à caractère sub-littoral, et pouvant se subdiviser en trois couches superposées, dont la supérieure, de 3 à 4 mètres d'épaisseur, ravinée par le cailloutis n° 2 décrit ci-dessus, est formée de fines alternances de sable et d'argile verdâtre, avec quelques lentilles d'argile très allongées, pouvant avoir de 10 à 15 centimètres d'épaisseur, disposées surtout vers le bas.

Cette première strate repose sur une strate sableuse pure, formée de sable fin blanc panaché de jaune brun, épaisse d'un à deux mètres, le plus souvent remplie d'empreintes très fragiles de coquilles marines, d'Oursins et d'Annelides, où l'on distingue notamment *Cytherea Beyrichi*, *Cytherea incrassata*, *Pectunculus obovatus*, *Cardium cingulatum*, *Cyprina rotunda*, *Spatangus Des-*

(1) A. RUTOT. — Sur l'âge des dépôts connus sous les noms de *Sable de Moll*, d'argile de la Campine, de cailloux de quartz blanc, d'argile d'Ardenne, et de sable à facies marin noté Om dans la légende de la Carte géologique de la Belgique au 1/40.000. — *Mém. de l'Acad. Roy. de Belgique*, Coll. in-4°, T. II, 1908.

*mareti*, etc., c'est-à-dire toutes formes indiquant nettement l'Aquitainien marin de l'Allemagne du Nord.

Vers le bas, les fossiles se raréfient; et il se développe un sable fin, régulièrement stratifié, sauf vers la base, où des stratifications obliques d'origine littorale apparaissent avec des lits de gros grains de quartz.

Cette couche inférieure, d'une dizaine de mètres d'épaisseur, est colorée en jaune et en blanc vers le haut; puis, en descendant, elle prend des teintes rouge saumon et carmin parfois fort vives. En réalité la couleur originaire de toute la masse sableuse est le blanc pur, toutes les lignes, marbrures et panachures de teintes diverses étant simplement le résultat d'infiltrations et d'altérations postérieures.

4° Cailloutis à Eolithes. Ce cailloutis est constitué par un amas de gros blocs de silex, à texture assez grossière, et proviennent de la condensation des blocs de silex, primitivement renfermés dans une couche de craie blanche du Sénonien supérieur, qui a peu à peu complètement disparu, par dissolution causée par l'infiltration des eaux de pluie, naturellement chargées d'acide carbonique, et qui ont la propriété de dissoudre le calcaire.

Lors des premières fouilles, je n'avais guère atteint la base du cailloutis; et je le supposais assez épais, plusieurs mètres peut-être.

Actuellement le cailloutis a été percé en plusieurs points; et, en réalité, il s'est montré épais de 0<sup>m</sup>30 à 2 mètres, maximum.

En certains endroits, là où il a environ 0<sup>m</sup>60 d'épaisseur, il est formé de deux parties superposées: l'une inférieure, où les rognons de silex plus ou moins fissurés sont empâtés d'une argile brun rougeâtre assez dure; l'autre supérieure, montrant comme un lavage du cailloutis opéré par les eaux de la mer aquitainienne, qui a remplacé l'argile rougeâtre, résidu de la dissolution de la craie, par un sable jaune argileux, d'origine marine, qui empâte les silex et aussi d'assez nombreux cailloux roulés de silex noir. C'est dans cette partie supérieure que se rencontrent les Eolithes.

En d'autres points, où l'épaisseur du cailloutis est maximum, on voit nettement que celui-ci a été remanié modérément à plusieurs reprises, soit lors de l'invasion de la mer aquitainienne, soit plutôt, par des cours d'eau sauvages, dont le courant a quelque peu déplacé les blocs et dispersé les fragments.

Dans ce cas, on voit le cailloutis traversé, à diverses hauteurs, par des lits horizontaux discontinus d'éclats de silex non utilisés, et d'éclats nettement utilisés, ou Eolithes, souvent un peu roulés, à bords légèrement arrondis, mêlés à d'assez nombreux galets entièrement roulés de silex noir, apportés sans doute par les eaux fluviales. Ces galets ne sont généralement pas ovoïdes; ils sont sou-

vent aplatis et aussi très allongés dans un sens, alors que l'autre dimension est relativement fort réduite, de telle sorte qu'ils sont très fragiles. Il a donc fallu, pour qu'ils restent entiers et intacts, que les mouvements de charriage soient très modérés et se réduisent aux seules actions de roulage des éléments.

Aux points où le cailloutis a été ainsi entièrement délavé jusqu'au fond, l'argile dure, résidu de l'altération de la craie, a été totalement remplacée par un sable fin, argileux, jaune, micacé, qui est le dépôt marin aquitainien; il est descendu dans les interstices de la masse caillouteuse, et en empâte les éléments.

Ces nouvelles constatations, plus précises et plus étendues, modifient quelque peu l'interprétation exposée dans mon premier travail : *Un grave problème*.

5° Le Cailloutis de silex à Eolithes repose, selon les points où l'on observe, soit sur du Grès devonien, disposé en bancs redressés voisins de la verticale, soit sur des phyllades blanchâtres, très altérés et transformés vers le haut en une argile dure et compacte.

Les Eolithes sont assez irrégulièrement répandus aux divers niveaux du cailloutis.

Lors des premières fouilles, ils paraissaient surtout se trouver vers la surface; actuellement, on les rencontre généralement par groupes aux différents niveaux qui traversent le cailloutis. Chose digne d'être remarquée, un quart ou plus des Eolithes porte nettement le bulbe de percussion; et beaucoup d'éclats non utilisés portent également le même caractère. Je suis d'avis que certains de ces éclats ont été détachés involontairement, lors de l'utilisation des enclumes; d'autre part, il se pourrait qu'il y ait eu pénurie d'éclats naturels et alors les êtres, utilisant les Eolithes, ont sans doute employé le procédé dont se servaient les Tasmaniens. Ceux-ci, au lieu de débiter les gros fragments de matière utilisable au moyen du choc de percuteur, les projetaient tout simplement les uns contre les autres; et ils ramassaient les éclats à leur convenance. La présence de gros blocs de silex, couverts d'esquilles très irrégulières, autorisent absolument l'émission de cette hypothèse.

## II. — OUTILLAGE.

Les huit semaines de fouilles, effectuées en 1908, ont naturellement permis de récolter des centaines d'Eolithes, c'est-à-dire un matériel décuple de celui dont je pouvais disposer lors de la rédaction de mon premier travail.

Des formes paraissant rares se sont multipliées; d'autres, mal définies, se sont précisées; mais rien de totalement nouveau n'est ap-

paru ; cependant, des pièces particulièrement suggestives, ont permis de mieux comprendre leur destination, et, ainsi, de les déterminer et de les dénommer plus nettement.

J'ajouterai encore qu'un nouveau et magnifique envoi d'instruments tasmaniens a été offert au Musée d'Histoire naturelle de Bruxelles par le Dr Noetling, qui continue avec vigueur ses intéressantes explorations dans toute l'île ; ce complément, de grande valeur, a ainsi permis, en temps utile, des comparaisons précieuses et décisives.

Nous allons ci-après passer en revue les éléments de l'outillage des êtres intelligents pré-aquitaniens de Bonnelles, que je désigne sous le nom de *Fagniens*.

#### A. — *Instruments destinés à la percussion.*

On sait que les instruments, ayant servi dans l'acte de la percussion, rentrent dans deux catégories : les instruments actifs ou *percuteurs* ; et les instruments passifs ou *enclumes*.

**PERCUTEURS.** — Je divise les percuteurs en plusieurs catégories, qui, toutes, se rencontrent déjà à Bonnelles.

*Percuteur simple.* — J'appelle percuteur simple un rognon ou un bloc, de volume facilement maniable, avec lequel on a frappé sur un corps dur plus ou moins longtemps, le corps dur reposant parfois lui-même sur une enclume.

Selon qu'il a frappé peu ou beaucoup, le percuteur simple, généralement de forme globuleuse ou ovoïde, porte, sur des surfaces plus ou moins étendues, les traces caractéristiques, et bien connues, de la percussion.

A Bonnelles, les percuteurs simples sont franchement rares ; et il apparaît clairement qu'on s'en est peu servi. Or, si l'on songe qu'aux époques paléolithique et néolithique, les percuteurs simples ont surtout servi, soit au débitage des rognons pour en détacher des éclats utilisables, soit à la taille intentionnelle des instruments, haches, poignards, casse-têtes, etc., on ne peut être alors surpris de ne guère les voir utilisés pendant le Fagnien.

En effet, d'abord la « taille intentionnelle » des instruments à forme préconçue était totalement inconnue : d'où inutilité de percuteurs ; et, ensuite, si le débitage en éclats était fait, comme les Tasmaniens nous autorisent à l'admettre, en projetant avec force les blocs l'un contre l'autre, les percuteurs simples n'en devenaient encore que plus inutiles.

Aussi, tandis que ce genre d'instrument, sans faire absolument défaut, est très rare à Bonnelles, la présence — que je ne compre-

nais pas — de nombreux gros blocs de silex couverts d'esquilles et d'écrasements, s'explique subitement par la connaissance du trait de mœurs des Tasmaniens; et il devient ainsi la preuve certaine de l'emploi du mode très simple d'obtention d'éclats tranchants, par les Fagniens, encore strictement imité par les derniers Tasmaniens que l'on a pu voir à l'œuvre.

*Percuteur pointu.* — Cet instrument consiste souvent dans un rognon ou dans un fragment allongé, présentant une pointe plus ou moins nette à une extrémité. On a frappé au moyen de cette partie pointue; et, alors, elle porte les traces caractéristiques de la percussion.

Le percuteur pointu est relativement abondant dans les industries éolithiques moins anciennes, c'est-à-dire celles du commencement du Quaternaire; à Bonnelles, probablement par défaut d'emploi, ce genre d'instrument est plutôt rare.

*Percuteur tranchant.* — Cet instrument est abondamment représenté à Bonnelles; en pratique, il remplit la fonction de la hache.

Peut-on se faire une idée de la nécessité d'employer cet outil? Ce sont encore les Tasmaniens qui vont nous permettre de répondre.

Quelques observateurs ont vu des Tasmaniens grimper aux arbres. A cet effet, ils avaient dans la main une pierre tranchante à dos élargi et émoussé, — forme répondant à celle du percuteur tranchant —, au moyen de laquelle ils frappaient le tronc pour y faire quelques entailles et préparaient ainsi un point d'appui pour le pied.

J'ai rencontré, dans le récent envoi de Tasmanie que nous a fait le D<sup>r</sup> F. Noetling, un instrument, bien en main et esquillé au tranchant, qui paraît avoir servi au travail ci-dessus indiqué.

Or, si les Tasmaniens, qui étaient des éolithiques, ont utilisé l'instrument de la façon qui vient d'être signalée, il y a beaucoup de chances pour que le percuteur tranchant de toutes nos industries éolithiques, paléolithiques et néolithiques, soit, au moins en partie, l'exact équivalent de la pierre pour monter aux arbres des Tasmaniens.

*Tranchet.* — Le tranchet est une variété de percuteur tranchant, dont la préhension est différente, et avec laquelle on semble avoir exécuté un travail moins brutal: ce qu'indique l'esquillement moins prononcé. J'ai encore rencontré, dans les nouvelles fouilles, quelques tranchets très bien caractérisés.

*Pilon et broyeur.* — Je n'ai guère eu encore l'occasion de parler de cette variété de percuteur, que je commence à trouver dans la plupart des industries éolithiques, et que l'on retrouve à certains niveaux du Néolithique. Il consiste généralement en un rognon

allongé de silex, brisé en travers et terminé ainsi à une ou aux deux extrémités par une surface plane. L'idée d'utiliser un tel fragment cylindrique, comme pilon ou broyeur, a certainement été réalisée et, dans ce cas, les coups donnés le long de l'arête de la surface plane, ont irrégulièrement esquillé cette arête de bas en haut. Un tel instrument, pouvant servir très longtemps sans qu'il se détériore, n'avait pas besoin d'être souvent renouvelé; aussi est-il généralement rare.

*Retouchoir.* — Le bâtonnet servant de retouchoir est également un de ces instruments à usage prolongé, parce que son emploi n'est jamais brutal; aussi n'est-il jamais fort abondant, bien qu'il soit moins rare que le pilon, par exemple.

Plusieurs bons spécimens de retouchoirs ont encore été rencontrés à Bonnelles.

*ENCLUMES.* — Nous avons terminé, avec le retouchoir, la revue des diverses variétés de percuteurs actifs; passons maintenant au percuteur passif ou enclume.

On se rappellera que l'enclume est une dalle plate, sur une ou sur les deux faces, et dont le caractère propre est un esquillement marginal, irrégulier, très énergique, résultat des coups involontairement donnés sur les bords de l'enclume, par la continuation du mouvement du percuteur frappant l'objet à briser qui résiste.

Plusieurs bons exemplaires d'enclumes ont pu être recueillis lors des dernières fouilles; et, dans le dernier envoi de Tasmanie, trois instruments à large surface plate et à bords esquillés, sont en plus parfaite concordance avec l'idée d'enclume que le spécimen quelque peu insuffisant, que j'ai représenté *Fig. 39*, dans mon *Grave problème*.

Dans les industries paléolithiques et néolithiques, on a signalé des enclumes particulières, à section prismatique triangulaire, où l'objet à marteler était placé non sur une face plate, mais sur un angle vif; dans ce cas, c'est cet angle qui est fortement émoussé et couvert d'esquilles. Je n'ai trouvé jusqu'ici aucun spécimen bien net de cette variété d'enclume parmi l'outillage des éolithiques.

Passons maintenant à l'action de couper.

*COUTEAUX.* — Le couteau est un instrument simple, qui n'admet guère de variantes; il se présente toujours sous forme d'éclat allongé ou de lame, avec petites ébréchures irrégulières, réparties tout le long de l'arête utilisée.

C'est surtout par les retouches d'accommodation qu'ils portent que les couteaux sont intéressants; et plusieurs de ceux rencontrés récemment à Bonnelles sont fort remarquables à ce point de vue.

Les couteaux tasmaniens se présentent sous les mêmes apparences que les couteaux de l'éolithique ancien.

**RACLOIRS.** — Tous les types de racloirs ont été rencontrés à Boncelles; nous y avons reconnu notamment le racloir simple, le racloir à encoche intentionnelle, le racloir à deux encoches sur la même arête et à pointe obtuse médiane, avec retouches d'utilisation soit du même côté, soit nettement alternes, ce qui est plus rare, cette variété dérivant de l'existence d'une arête tranchante sinueuse.

Ensuite, viennent les racloirs doubles avec leurs deux variantes: le racloir double à arêtes parallèles, et celui à arêtes convergentes et à retouches sur la même face, appelé si inexactement « pointe moustérienne ».

Tous ces racloirs peuvent être trouvés aux trois stades de leur évolution, c'est-à-dire depuis la simple utilisation sans retouche, jusqu'aux retouches multiples rendant l'outil décidément inutilisable, mais lui donnant un aspect « taillé ».

Les séries d'instruments tasmaniens présentent les mêmes variétés y compris des spécimens parvenus aux divers stades de l'utilisation comme à Boncelles.

**BURINS.** — On croyait généralement que le burin était un outil spécial au Paléolithique supérieur. C'est une erreur, car, en réalité, je commence à rencontrer le burin, très nettement caractérisé, dans toutes les industries éolithiques, et aussi, mais rarement, dans le Paléolithique inférieur. A Boncelles, le burin est assez abondant; et j'en possède de très typiques, non pas de type magdalénien, c'est-à-dire à pointe formée de deux éclats latéraux, mais de forme aurignacienne, à pointe façonnée à petits coups. Dans l'ordre méthodique des outils, je place le burin immédiatement après le racloir, car, au moyen de ce dernier, on racle avec un tranchant, tandis qu'avec le burin on racle avec une pointe. Des deux côtés il y a toujours raclage. Je ne connais pas jusqu'ici de vrai burin tasmanien.

**GRATTOIRS.** — J'ai déjà, à maintes reprises, protesté contre la dénomination inexacte anciennement imposée à cet instrument, qui montre clairement, grâce aux encoches ou aux retouches d'accommodation latérales, comment il doit être tenu en main.

Le prétendu « grattoir » était destiné en réalité, à un usage analogue à celui que l'on réclame du ciseau de menuisier ou du rabot.

On a signalé, de divers côtés, les usages auxquels le « grattoir » est destiné par les populations sauvages actuelles.

Or, il est maintenant établi que les Tasmaniens possédaient, outre leur outillage de pierre à facies éolithique, deux armes en

bois : une longue baguette pointue servant de lance, et un bâton court servant probablement de massue.

Nous pouvons difficilement refuser aux éolithiques pré-paléolithiques la possession d'objets semblables, et dès lors les prétendus « grattoirs » auraient été utilisés comme « ciseaux » tranchants pour former la pointe effilée des lances, les raclours et notamment ceux à encoches, ayant servi à arrondir la tige et aussi à régulariser le contour du bâton massue.

Nous devons en effet nous pénétrer de l'idée que les Eolithiques n'ont pas confectionné des imitations d'outils, mais ont bien effectivement utilisé, pour des usages définis et indispensables, des éclats convenablement appropriés portant, outre les traces de l'accommodation, celles d'une utilisation souvent intensive.

La ressemblance entre les diverses variétés de « grattoirs » de Boncelles et de la Tasmanie est véritablement frappante : c'est l'identité absolue et les nouvelles trouvailles jointes au récent envoi du D<sup>r</sup> F. Noetling, confirment cette appréciation d'une manière étonnante.

POINÇONS OU PERÇONS. — Dans le « grave problème », j'avais déclaré n'avoir rencontré que peu de perçons parmi les outils envoyés de Tasmanie par le D<sup>r</sup> Noetling ; dans le récent envoi, j'ai eu le plaisir de rencontrer deux beaux perçons, de forme et d'aspect semblables aux instruments éolithiques recueillis tant à Boncelles qu'au Puy Courny, sur le Kent Plateau, et dans les trois niveaux du quaternaire inférieur (Reutélien, Maffien et Mesvinien) ; de plus des perçons en tout semblables sont nombreux dans le Flénusien ou phase éolithique du Néolithique.

Ainsi l'identité de l'industrie des Tasmaniens et celle des divers niveaux de l'Eolithique se trouve une fois de plus confirmée.

PIERRES DE JET. — On sait qu'outre les outils destinés à frapper, à couper, à racler, à « gratter », et à percer, toutes les industries, tant éolithiques, que paléolithiques et néolithiques renferment, parfois en grand nombre, des polyèdres du volume d'une grosse noix, plus ou moins grossièrement taillés ou appropriés, de manière à hérissier l'objet de pointes ou de tranchants.

Ces pièces ont été considérées, à juste titre, comme pierres de jet.

Non seulement quelques très bons spécimens de ces pierres ont encore été rencontrés à Boncelles, mais le dernier envoi de Tasmanie en renferme d'exactly semblables. On ne sait pas, avec certitude, si ces pierres, assez nombreuses, ont servi aux Tasmaniens à atteindre et à blesser une proie en fuite. C'est regrettable car c'eût été une donnée précieuse et intéressante à la fois.

BRIQUETS. — Les fouilles de Boncelles ont permis de recueillir à nouveau un bon nombre de pierres portant les traces nettes d'un battage brutal, en tout semblable à celui qui se produit en frappant avec force, deux silex l'un contre l'autre.

En exécutant l'expérience on voit que la pierre frappée s'esquille grossièrement le long de l'arête utilisée, tandis que la pierre avec laquelle on frappe, voit l'arête agissante s'é mousser et s'arrondir sans s'esquiller sensiblement.

Je me suis enquis de la manière dont les Tasmaniens faisaient se feu et le résultat a été assez contradictoire.

Les récits des premiers navigateurs, qui ont abordé en Tasmanie, disent que les indigènes obtenaient le feu en frappant deux pierres, tandis que des colons, qui ont vu les Tasmaniens peu avant leur disparition; déclarent qu'ils obtenaient du feu par le procédé polynésien, c'est-à-dire par le frottement de petites pièces de bois.

Toutes contradictoires que soient les relations, il est possible de les concilier, car il est certain que les Tasmaniens, au xviii<sup>e</sup> siècle, ont dû recevoir la visite de Polynésiens ou d'Australiens très sensiblement plus civilisés qu'eux, puisqu'ils en étaient à la pierre polie, qui leur ont appris à tresser des paniers, et probablement aussi à faire le feu par frottement de fragments de bois.

Cette circonstance s'est peut être passée entre deux escales de navigateurs européens, et, de toutes façons; elle est peu ancienne.

Tresser des paniers n'entre certes pas dans la mentalité éolithique; c'est là une acquisition accidentelle évidente; mais le contact a été si fugace que les initiateurs de la fabrication des paniers et de l'obtention du feu par frottement de pièces de bois n'ont pas eu le temps de montrer à leurs primitifs élèves l'art du potier.

De tous temps, les Tasmaniens ont toujours ignoré la poterie; et ils ne connaissaient aucun moyen de transporter un liquide.

Pour ce qui concerne l'art de faire du feu, il semble que les restes des campements des dernières tribus tasmaniennes ne renferment guère de pierres paraissant avoir servi de pierre à feu; une seule pierre, dense et très ferrugineuse, provenant du premier envoi du D<sup>r</sup> Noetling, semble toutefois présenter les traces caractéristiques du battage.

\*  
\* \*

Comme on peut s'en rendre compte, par ce qui vient d'être dit, la connaissance de l'industrie oligocène pré-aquitaniennne, que j'ai dénommée *Fagnien*, et celle de l'industrie des Tasmaniens, ont fait, en ces derniers temps, de nombreux progrès.

Cette connaissance plus approfondie, jointe à la mise à profit des données fournies soit par les navigateurs, soit par les colons au sujet des Tasmaniens, ont, non seulement uni plus étroitement, en un même faisceau homogène les industries à facies éolithique de tous âges, mais ont permis également de nous faire une idée plus juste et plus précise de la mentalité éolithique, et des mœurs des populations douées de cette mentalité rudimentaire.

Il n'est pas possible que des groupes, si éloignés dans le temps et dans l'espace qu'ils soient, qui possèdent une telle identité d'outillage, ne présentent pas de très nombreux points en commun dans les diverses manifestations de leur existence. De la connaissance des mœurs des Tasmaniens, nous pouvons imaginer celles des Eolithiques en général; et cela avec d'autant plus de raisons que les mœurs des Tasmaniens étaient aussi simples et aussi primitives que possible.

C'est la lutte pour la vie presque bestiale, sans confort, sans art et sans idéal, simplement rendue moins âpre et moins écrasante grâce à l'emploi d'outils rudimentaires, mais de variétés assez nombreuses et spécialisées, et d'armes des plus simples, qui faisait le fond de l'existence des Tasmaniens; c'est la même existence que nous nous imaginons à la vue de l'outillage primitif des Eolithiques de tous les âges, depuis l'Oligocène!

Il semble donc bien, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, qu'il a existé deux couches d'humanités: l'une primitive, qui est apparue probablement vers la fin de l'Eocène, qui a commencé d'abord par se servir d'éclats de pierres avec simple retouche d'accommodation, sans songer à la retouche d'avivage et réalisant ainsi le stade *pré-éolithique*, prévu par le Dr H. Klaatsch. Cette branche primitive s'est ensuite développée, en évoluant, pendant l'Oligocène inférieur; elle a inventé la retouche d'avivage ou d'utilisation et a augmenté la variété des instrumentations. De cette manière, elle est parvenue au stade *éolithique*, tel que nous le définissons nettement. Ce stade éolithique se rencontre à Boncelles, déjà absolument complet et typique, immédiatement avant l'Aquitainien: ce qui date l'industrie Fagnienne, au plus tard, comme Oligocène moyen.

C'est cette même industrie éolithique typique, que nous trouvons dans le Miocène supérieur du Cantal (Cantalien), puis dans le Pliocène moyen du Kent-Plateau (Kentien), puis dans le Pliocène supérieur à *Elephas meridionalis* de Saint-Prest et de Cromer (Saint-Prestien); et c'est elle encore que l'on recueille aux trois niveaux: Reutélien, Maffien et Mesvinien du Quaternaire inférieur, sans modification sensible ni progrès.

Plus tard, nous retrouvons, à l'époque aurignacienne inférieure (1), les traces de la même industrie comme figée dans un moule immuable; et, enfin, au commencement de la période néolithique, nous la constatons, toujours semblable à elle-même, sous la forme de Flénusien; et depuis lors elle s'est perpétuée, avec une aire en rapide rétrogradation, jusque chez les Tasmaniens, dont les derniers spécimens vivaient il y a soixante ans.

Telle est l'esquisse rapide du développement de la première couche d'humanité, de nos jours complètement éteinte, et dont toute l'évolution a probablement consisté à passer du stade animal au stade pré-éolithique, puis au stade éolithique, dans lequel elle s'est figée jusqu'au moment de son extinction toute récente.

Quant à la seconde couche d'humanité, celle dont nous sommes, nous en constatons la première manifestation dès le commencement du Quaternaire moyen, moment où apparaît le Strépyien.

Déjà la fin du Mesvinien, dernière industrie éolithique qui précède immédiatement le Strépyien, nous donne l'intuition d'un changement qui se prépare. Le Mesvinien diffère, en effet, de toutes les industries éolithiques précédentes, toutes semblables entre elles, par la généralisation systématique et voulue du débitage des rognons de silex pour en obtenir des éclats tranchants utilisables et surtout par l'apparition de la première arme de pierre, consistant dans la reproduction amplifiée de l'outil dit « perçoir ». Cet outil, pendant les temps éolithiques pré-paléolithiques, n'a généralement pas plus de 5 à 6 centimètres de longueur.

Dans le Mesvinien, à côté de ces perçoirs typiques, il s'en trouve de 10 à 15 centimètres de long, avec talon épais portant une retouche d'accommodation, indiquant nettement que ce talon se place dans la paume de la main.

Dès lors ce perçoir occupe dans la main la position que prend le « coup de poing » strépyien, chelléen ou acheuléen; et il est facile de voir qu'ainsi agrandi le simple outil est devenu une arme, que l'on peut considérer, à juste titre, comme la première idée de l'instrument amygdaloïde, *taillé intentionnellement*, que nous voyons apparaître d'une manière rudimentaire avec le Strépyien, et qui se développe dans la suite en se perfectionnant et en se décortiquant au point de devenir l'un des instruments les plus caractéristiques du Paléolithique inférieur.

C'est donc à la fin du Mesvinien qu'il faut placer l'apparition

(1) On trouvera des détails relatifs à l'industrie éolithique contemporaine de l'Aurignacien inférieur dans la deuxième communication que je compte faire au Congrès de Chambéry, et qui a pour titre « *Résultat des fouilles effectuées dans la caverne du Fond de Forêt, au Bay Bonnet* ».

du second type humain, à mentalité non plus stagnante comme l'est la longue série des Éolithiques, mais active ou évolutive, c'est-à-dire admettant les modifications et, subsidiairement, le progrès.

Et maintenant, dira-t-on, que savons-nous des deux types d'humanité, dont il vient d'être question ?

Il serait difficile, dans l'état actuel des choses et en raison de l'absence d'ossements humains bien authentiques plus anciens que le Moustérien (1), de répondre catégoriquement à la question.

Pour le moment nous en sommes encore aux suppositions et aux hypothèses.

Mais, pour ce qui me concerne personnellement, je suis d'avis, pour des raisons qui seront exposées ailleurs, que la race primitive est celle qui, en évoluant, a conduit à celle dite « de Neanderthal », et que les crânes néanderthaloïdes rencontrés dans les stations moustériennes et aurignaciennes (Le Moustier, Krapina, Spy, Neanderthal, la Naulette, etc.), appartiennent, non pas à des individus à industrie moustérienne ou aurignacienne, mais à des descendants directs des primitifs à mentalité et à industrie éolithiques, vivant encore dans nos régions au commencement du Paléolithique supérieur.

Le type de Neanderthal, dont beaucoup d'Anthropologues éminents font l'*Homo primigenius*, distinct, comme espèce, de l'*Homo sapiens*, serait l'échelon de l'évolution physique de la première couche d'humanité, — dont l'origine remonterait à l'Oligocène — correspondant au commencement du Paléolithique supérieur, échelon dont un rameau aurait pu se détacher précédemment pour constituer les « *Négroïdes* de Grimaldi », et dont le dernier type, ayant conservé sa mentalité primitive ou éolithique serait le Tasmanien, aujourd'hui anéanti.

Pas plus que nous ne connaissons de restes de l'homme éolithique pré-paléolithique, nous ne savons rien, jusqu'ici, de l'homme strépyien, chelléen ni acheuléen (2).

(1) Beaucoup de personnes s'étonneront sans doute de ce que j'écris, en pensant au Pithécantrophe du Trinil généralement considéré comme d'âge tertiaire. De nouvelles recherches ont démontré que le Pithécantrophe, malgré son aspect primitif, appartient au Quaternaire supérieur et, dès lors, il ne serait pas plus ancien que les squelettes néanderthaloïdes de Spy. D'autre part, je viens d'apprendre que le squelette humain découvert par M. O. Hauser, au Moustier, a été dégagé en présence d'une réunion de spécialistes, et notamment du Dr H. Klastsch. Le crâne du squelette du Moustier indique un néanderthaloïde renforcé; il a appartenu à un individu jeune et porte toutes les dents. C'est une pièce d'intérêt capital.

(2) Note ajoutée pendant l'impression. — Je reçois à l'instant du Dr O. Schœ-

Mais, ce qui est certain, c'est que ces gens ne sont pas des éolithiques à mentalité stagnante : ce sont des populations de la seconde couche d'humanité, et, vu que dans l'Aurignacien de Grimaldi nous rencontrons immédiatement au-dessus des Négroïdes, des individus à type de Cro-Magnon, il est légitime de penser que ces Cro-Magnons constituent les vrais représentants aurignaciens des populations à mentalité évolutive, dont l'origine remonte au Strépyien, populations qui, dès lors, s'écarteraient peu du type de Cro-Magnon.

C'est à partir de la fin de l'Aurignacien que les tribus à faciès de Neanderthal et à mentalité éolithique, auraient été refoulées en dehors des régions de l'Europe centrale, car, dans les cavernes, nous n'en rencontrons plus ; les Cro-Magnon l'ont emporté et se sont diversifiés à leur tour !

Si, un jour, nous avons la chance de rencontrer un crâne de Flénusien, il y a tout à supposer qu'il sera soit néanderthaloïde, soit négroïde, soit à aspect tasmanien ; en un mot qu'il sera à front bas et à mâchoire prognathe.

Telles sont les prévisions que l'on peut esquisser dans l'état actuel de nos connaissances.

tensack, un important travail décrivant une mâchoire humaine découverte à 24 mètres de profondeur à Mauer, près d'Heidelberg, vers le bas de la puissante masse du sable graveleux couvrant la basse terrasse de la vallée de l'Elsenz. D'après l'auteur, nous serions là en présence du reste humain le plus ancien connu, ce qui est exact et, d'autre part ce serait la mâchoire humaine du type le plus primitif connu, au point que si les dents n'étaient pas présentes, la mandibule pourrait être attribuée à un anthropoïde.

Or, l'étude de la coupe publiée me montre que cette mâchoire a été trouvée à la base du Quaternaire inférieur de la basse terrasse, c'est-à-dire dans le Moséen des géologues belges. Ce Moséen ne renferme que des industries éolithiques, d'où l'on peut conclure que l'Homme de Mauer est un Eolithique, à faciès très primitif, par conséquent.

D'autre part M. E. Rivière publie quelques mots relatifs à sa découverte, faite dans l'abri inférieur du Moustier, qui vient de fournir à M. Hauser un squelette d'homme de pur type de Neanderthal, d'un squelette de femme *n'appartenant pas à la race de Néanderthal*. Voilà donc au Moustier, dans un niveau Moustérien inférieur, l'existence prouvée de *deux races* différentes vivant à la même époque. Dès lors, la femme serait la *vraie* Moustérienne, tandis que l'homme serait un Eolithique capturé, probablement réduit en esclavage.

---

## La Vallée du Largue Paléolithique.

PAR

**M. Marc DEYDIER,**

Notaire à Cucuron (Vaucluse).

Dans de précédents travaux (1), nous avons envisagé la Vallée du Largue au point de vue Néolithique, avec les Maillets à rainure pour principal objet, et nous nous proposons de vous présenter un de ces jours, au présent Congrès, une note complémentaire sur le même sujet.

A la suite de nos publications, nous avons continué nos recherches et nos observations, et nous avons pu nous procurer des documents et des matériaux nouveaux qui nous permettent d'étudier cette région au point de vue paléolithique, ce qui fait l'objet de la présente communication.

Nous ne reviendrons pas sur la géologie, la topographie et la situation des stations et ateliers, que nous avons fait connaître dans nos travaux antérieurs.

Qu'il nous suffise de rappeler que la Vallée du Largue, telle que nous l'entendons dans notre travail, fait partie de l'arrondissement de Forcalquier, au sud-ouest du département des Basses-Alpes, et qu'elle comprend, et même un peu au-delà, la courbe que fait, au sud, la rivière du Largue à partir de la route nationale, et qu'au nord elle emprunte en partie le territoire du Revest-des-Brousses. Les conditions physiques et les gisements de la matière première étant les mêmes tant pour une époque que pour l'autre, et les ateliers et stations que nous avons déjà signalés pour le Néolithique étant à peu près les mêmes pour le Paléolithique que nous étudions aujourd'hui, nous nous abstenons d'en donner ici la description.

Nous retrouvons, en effet, dans tous les ateliers et les stations que nous avons vus et même dans d'autres, voisins, les traces des

(1) M. DEYDIER. — *La Vallée du Largue néolithique. Nouveau type de Maillet de pierre. Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des Sciences, Congrès de Cherbourg, 1905.* — *La Vallée du Largue néolithique. Ses silex. Ses Maillets; nouveaux types. Premier Congrès Préhistorique de France, Session de Périgneux, 1905; et tirage à part, 1906.*

diverses époques paléolithiques, dont nous parlerons dans le cours du présent travail.

Tous ces vastes ateliers, où l'homme Paléolithique et l'homme Néolithique ont travaillé successivement, sont en plein air ; les silex qu'on y rencontre, tous recouverts d'une profonde patine blanche, sauf quelques rares exceptions, appartiennent donc, les uns à l'époque néolithique, les autres à l'époque paléolithique ; les uns et les autres sont restés sur le sol ou ont été englobés dans les cultures, sans stratification.

Sauf un petit abri sous roche néolithique situé sur la rive gauche du Largue, au-dessus de la Grangeneuve, et qui est peu éloigné des grands centres préhistoriques, on ne trouve, dans la vaste région qui nous occupe, aucune caverne ni abri confortable ayant été à l'usage de l'homme préhistorique, ce qui dénote un climat tempéré pour la région.

A l'ouest du Largue, l'homme paléolithique a occupé, à peu près complètement et sur un grand nombre de points, le bassin du Largue depuis le Pic de Saint-Laurent, jusqu'à l'est du territoire de Reillanne, en passant par Vachères, mais laissant le Plateau, et en englobant les ateliers de l'Ubac, Pymayon, Président, Pipette, Pareloup, le Bousquet, la Grangeasse, les Ribas, les Bôles, la Calade, la Coupière, la Planette, le Clot, Henrion, l'Auberge, Campagne, Pilambert, Gaudemard, Peymian, les Escoffiers, les Clausesses, etc., ainsi que les menues stations échelonnées sur le bord occidental du Largue depuis le Moulin-Bas jusqu'à la route nationale N° 100, le tout occupant, en tout ou en partie, les territoires des communes de Reillanne, Aubenas, Vachère et Revest-des-Brousses, et, au sud du Largue, une partie du territoire de Villemus.

Sur la rive gauche du Largue, le Paléolithique comprend la partie orientale du bassin du Largue avec les ateliers ou stations de la Croix-du-Chêne, Fonteyniou, Pary, la Couaste, la Tuilière, Mauroux, Malcolline, Jas-de-Savy, Pas-de Xavier, la Nouvenière, etc. ; il s'étend même sur le Plateau des Plaines, à l'Est, dans la direction de Mane, où nous avons découvert encore quelques menues stations, et passe au sud-est du village de Saint-Michel, où existe aussi le Paléolithique supérieur.

Peu après nos premiers travaux sur la Vallée du Largue néolithique, M. l'abbé Arnaud d'Agnel a publié, dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes*, dernier trimestre de 1905, un travail sur *Le Préhistorique dans le Sud-ouest des Basses-Alpes* et comprenant en partie la Vallée du Largue qui

nous occupe. Mais nous ne suivrons pas les opinions et les hypothèses émises par notre savant confrère dans son travail, qui a trait surtout à la Géographie des lieux et à la migration de l'homme préhistorique.

### Paléolithique.

Le Paléolithique de la Vallée du Largue présente deux industries principales, bien distinctes : l'industrie du Paléolithique ancien ou inférieur, à facies strépyien et chelléen; et l'industrie du Paléolithique supérieur, caractérisé surtout par des instruments du type solutréen.

#### PALÉOLITHIQUE INFÉRIEUR.

L'industrie du Paléolithique inférieur est caractérisé principalement par les instruments suivants, plus ou moins communs en la vallée du Largue.

*Coups de poing.* — Cet instrument, ou plutôt cette arme, se présente à peu près dans sa forme ordinaire et aussi en un grand nombre de variétés de formes et de dimensions, toujours à l'état rudimentaire. Bien peu de pièces, en effet, ont été l'objet d'un travail soigné, mais elles se tiennent assez bien en mains, la plupart ayant été accommodées pour cela.

Généralement les coups de poing de cette région sont peu épais et ne sont pastillés sur les deux faces; ils présentent souvent, au contraire, une face d'éclatement lisse, tantôt plane, tantôt bombée par le bulbe de percussion, Pl. I, Fig. 1; les bords, peu sinueux, sont taillés généralement d'un seul côté, le côté supérieur, ce qui rend les bords assez réguliers et tranchants. Cependant, nous en possédons d'assez bien typiques, taillés sur les deux bords et les deux faces, toujours formés par l'enlèvement de grands éclats, Pl. I, Fig. 2.

M. le Dr Th. Baudon, notre savant collègue, Président de la Société Préhistorique de France et Député de l'Oise, dans un intéressant travail qu'il a présenté au Congrès préhistorique d'Autun (1907), a fait un *Essai de classification des Coups de poing acheuléens*; il a décrit une vingtaine de pièces, présentant diverses formes qu'il classe en quatre époques, variant du commencement à la fin de l'Acheuléen, selon le degré de perfection.

Les coups de poing ordinaires de la vallée du Largue correspondent assez exactement à ceux de la Falaise de Thelle, décrits par le Dr Baudon, mais par la forme seulement, car leur taille est beaucoup plus rudimentaire, et elle est de nature à les faire remonter au Chelléen ou au Préchelléen.

Mais, à côté des formes ordinaires, il existe, en la vallée du Largue, des variétés extrêmes du coup de poing. Voici les plus intéressantes, à cause notamment de leur transformation en d'autres armes :

1° *Coup de poing tranchant*. — Il s'agit d'une arme dérivant du coup de poing par sa forme générale, mais caractérisée d'un côté par un tranchant ayant la forme d'une hache à tranchant circulaire; ce tranchant, taillé à grands éclats de chaque côté, affecte quelque peu la forme d'un large racloir, mais il est taillé des deux côtés; de l'autre côté, se trouve un dos épais permettant de bien tenir la pièce en main, l'index allongé sur le dos, Pl. IV, *Fig. 1*.

2° *Coup de poing globuleux*. — Une autre variété assez commune du coup de poing de la vallée du Largue, consiste en un instrument ayant un bout large et fort, plus ou moins globuleux, se tenant bien dans le creux de la main, mais pourvu d'une pointe solide, souvent très dangereuse et redoutable, Pl. I, *Fig. 4* et 5 et Pl. II, *Fig. 4* et 5.

A signaler notamment une pièce de ce genre, de forme ovoïde presque globuleuse, pourvue de deux pointes opposées, dont une très aiguë et comme acérée; cette pièce pèse 1 k. 2 h. et a pour dimensions extrêmes: longueur 0<sup>m</sup>143, diamètre transversal 0<sup>m</sup>105, Pl. II, *Fig. 4*. Quelques exemplaires de cette variété pointue ont un côté tranchant, celui opposé à la pointe.

3° *Coup de poing-poignard*. — Une troisième variété présente une transition entre le coup de poing et le poignard, (Pl. II, *Fig. 2*). Elle tient du coup de poing par sa forme générale; elle tient du poignard par sa longueur, par sa pointe et surtout par des entailles d'accommodation pratiquées vers le talon, permettant de bien empoigner la pièce à la manière d'un poignard.

A Mormoiron (1), nous trouvons une forme très typique du coup de poing, avec quelques variétés analogues à celles qui viennent d'être décrites, mais qui sont beaucoup plus rares qu'en la vallée du Largue.

*Eclats Levallois*. — Les grands éclats dits Levallois ne sont pas communs; on en trouve cependant quelques-uns de bien caractérisés; mais à côté de ces éclats, on rencontre de grands éclats de dégagement, minces et arrondis en tranchant de hache circulaire, qui ont été utilisés.

*Percuteurs*. — En outre, de nombreux percuteurs solutréens ou néolithiques, on rencontre quelques rares fragments de gros silex,

(1) M. DEYDIER. *Le Préhistorique aux environs du Mont-Ventoux. I. Région Sud-Ouest, 1<sup>re</sup> partie. II<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France, Session d'Autun, 1907, p. 135 à 173; et tirage à part, 1908.*

portant de grosses étoilures qui révèlent un travail grossier et énergique qui nous paraît remonter au paléolithique inférieur.

*Percuteurs tranchants.* — Nous possédons quelques pièces appelées *percuteurs tranchants*; mais sans nier l'emploi rappelé par cette appellation, nous pensons que cet instrument était aussi bien une arme défensive que l'on tenait dans la main, à la façon d'un coutelas.

*Disques. Pierres de jet.* — A côté de quelques disques bien caractérisés, nous trouvons en la vallée du Largue une série de silex de grosseurs différentes, analogues au disque, mais de forme plus ou moins globuleuse, obtenue par l'enlèvement de gros éclats irréguliers.

On a pensé maintes fois que ces pièces, lorsqu'elles étaient un peu fortes, étaient des ébauches de percuteurs; nous croyons plutôt que ce sont des pierres de jet, rendues capables de faire beaucoup de mal par leurs aspérités, leurs arêtes vives ou angulaires. Le nombre de ces pièces est trop grand en la vallée du Largue pour croire que ce sont des ébauches de percuteurs. Du reste, nous ne pensons pas que les percuteurs, même les percuteurs néolithiques aient été spécialement préparés, car en la vallée du Largue, à côté de percuteurs arrondis par l'usure, nous trouvons beaucoup de percuteurs néolithiques ayant leurs arêtes à peine émoussées par les chocs et sans préparation préalables visibles.

*Nucléus.* — Nous avons bien trouvé des nucléus, mais bien peu nous paraissent appartenir au quaternaire inférieur.

*Poignards.* — Une arme caractéristique de la vallée du Largue par son abondance, par ses dimensions et ses formes diverses, est le poignard; mais ce n'est pas le poignard long, effilé, habilement taillé de l'époque solutréenne ou néolithique. A l'état primitif, nous trouvons, au contraire, un poignard grand, lourd, très rudimentaire, taillé grossièrement à grands éclats, par la suite des temps, au paléolithique moyen, croyons-nous, ce poignards s'est amélioré, ses dimensions se sont réduites, sa taille et sa forme se sont perfectionnées.

Voici quelques variétés particulières de poignard, de la vallée du Largue:

1° Poignard volumineux et lourd, parfois très allongé, toujours formé par l'enlèvement de grands éclats qui le rendent très rudimentaire; certains exemplaires atteignent: les uns, plus de 0<sup>m</sup>30 de longueur, les autres, le poids de 2 kilos; Pl. II, *Fig.* 1 et 3.

Parmi ces poignards, il s'en trouve cependant d'un peu plus

perfectionnés, mieux accommodés par des entailles plus ou moins profondes sur les angles, du côté du talon.

2° Poignard dérivant du coup de poing que nous avons vu à l'article *Coup de poing*, 3° variété, voir plus haut, Pl. II, *Fig. 2*.

3° Poignard tranchant; il est parfaitement allongé et pointu d'un bout, mais il est taillé de l'autre bout en forme de tranchant, Pl. II, *Fig. 5*.

Quelques exemplaires un peu meilleurs que celui figuré, semblent tenir du tranchet, ce qui laisserait supposer que ces pièces seraient de gros tranchets dérivant du poignard.

4° Nous trouvons enfin à la vallée du LARGUE, une variété de poignard, encore plus ou moins rudimentaires, mais beaucoup plus petits, plus minces, plus déliés, mieux appropriés et plus perfectionnés, mais qui peuvent appartenir au paléolithique moyen, Pl. II, *Fig. 6 et 7*.

A Mormoiron, nous voyons aussi, au Sablon, dans l'assise inférieure, que le poignard rudimentaire, de formes diverses, était également en usage; mais il était certainement beaucoup plus en usage à la vallée du LARGUE.

*Racloir horizontal.* — Il s'agit d'un silex polyèdre, formant une espèce de disque reposant sur une base plate, ayant la face supérieure quelquefois également plate et plus étroite, ou plus ou moins arrondie, de manière à former soit une pièce nucléiforme dont le pourtour est à pans coupés obliques, ou à facettes, soit une espèce de racloir que l'on pousserait en avant avec la main sur une surface plane, à la façon d'un rabot ou d'un savon entre les mains d'une lavandière.

La base plate n'étant pas toujours bien plane, des esquilles ont souvent été enlevées pour la rendre plane, mais cette base n'est pas polie; de sorte que si la pièce servait de racloir-rabot, ce n'était pas sur des corps durs, qui l'auraient polie, mais sur des corps tendres ou mous, par exemple des peaux.

Cet instrument, qui n'est pas rare en la vallée du LARGUE, comporte des grosseurs différentes, depuis un diamètre de 0<sup>m</sup>02 à 0<sup>m</sup>03, jusqu'à 0<sup>m</sup>10 à 0<sup>m</sup>12; les spécimens les plus caractéristiques sont ceux figurés Pl. III, *Fig. 1, 2, 3, 4 et 5*.

A quoi servait cet instrument? Il est assez difficile de le bien préciser et les savants collègues à qui nous l'avons présenté en plusieurs exemplaires au Congrès de Chambéry, nous ont avoué eux-mêmes ne pas connaître cet emploi, ni même avoir vu cet instrument ailleurs.

Or, nous trouvons bien des pièces analogues dans beaucoup de stations de nos régions, avec des formes souvent plus petites, il

est vrai, mais avec le pourtour travaillé à la façon d'un nucléus plus ou moins bas, quelquefois très bas. Nous pensons qu'il a été en usage pendant diverses époques paléolithiques. Les exemplaires de grande taille pourraient, de prime abord, être pris pour des enclumes, mais l'idée s'en éloigne en voyant la face supérieure sans traces de chocs et surtout les petites pièces de cette forme, qui n'auraient pu se prêter au travail des enclumes.

A la rigueur, les pièces un peu volumineuses pouvaient servir d'armes en les tenant dans la main, le tranchant ou l'arête vive en dehors et tombant de haut en bas ; mais, ainsi que nous l'avons dit, nous croyons plutôt à un racloir horizontal, c'est-à-dire fonctionnant à plat, en le poussant en avant sur un corps tendu ou mou placé sur une surface plane et dure, par exemple sur une table.

Nous arrêtons là, la nomenclature des pièces en silex qui peuvent remonter au paléolithique ancien. Nous nous abstenons d'y faire entrer non seulement, bien entendu, les pièces à facies néolithique et celles du quaternaire moyen ou supérieur, mais aussi ces quantités de pièces sans caractère défini, plus ou moins rudimentaire à facies quelconque, que l'on voit dans toutes les époques préhistoriques.

*Nota* : Sauf pour le racloir horizontal, qui peut être d'âges divers, et la variété de poignards perfectionnés, sur laquelle nous avons fait des réserves, les pièces que nous venons d'examiner nous paraissent bien remonter au Chelléen, et même pour quelques-unes, au Strépyien de M. Rutot. Le facies de cette dernière époque toutefois, se rencontre moins souvent dans la vallée du Largue qu'aux ateliers inférieurs du Sablon à Mormoiron.

L'Acheuléen, à peu près nul à Mormoiron, n'est pas non plus bien représenté dans la vallée du Largue, où les pièces anciennes, nous l'avons dit, sont très rudimentaires.

#### PALÉOLITHIQUE MOYEN ET SUPÉRIEUR.

##### *Moustérien.*

Le quaternaire moyen ou supérieur débute assez faiblement à la vallée du Largue par quelques silex à facies moustérien, plus ou moins caractéristiques.

Nous n'avons guère que quelques grands racloirs arrondis, retouchés seulement sur le bord supérieur, la face d'éclatement en dessous, lisse et sans travail, pouvant être moustérien.

Les pointes dites moustériennes, bien caractérisées, ne sont pas communes. La plupart des pointes sont plus ou moins rudimentaires et presque sans retouches sur les bords supérieurs.

Toutefois l'époque Moustérienne est un peu mieux représentée plus au nord, dans le territoire du Revest-des-Brousses, où nos amis MM. Coll et Leroy ont recueilli de meilleures pièces à faciès moustérien.

#### *Solutréen.*

Le Solutréen, en la vallée du Largue, se présente sous de bien meilleures conditions, sinon d'une manière complète, car il y manque le travail sur os.

Si les formes de grattoirs attribuées ordinairement au Solutréen et au Magdalénien semblent manquer, ou ne se distinguent pas des grattoirs néolithiques, les silex taillés en forme de feuilles de laurier et de saule sont assez communs.

Ici encore la taille n'atteint pas la perfection des pièces de Solutrée et de la Dordogne, mais les formes en sont du moins très bonnes, très typiques.

Nous possédons plusieurs pièces de grandes dimensions, taillées en feuilles de laurier; mais celle figurée Pl. V, *Fig.* 1, est d'une taille exceptionnellement grande; elle mesure 0<sup>m</sup>180 de longueur sur 0<sup>m</sup>075 de largeur. Son épaisseur est faible par rapport aux dimensions de la pièce; elle n'atteint pas deux centimètres sur le point le plus épais, tandis qu'elle est bien moins épaisse sur le restant.

Les *Fig.* 2 à 16 de la même Planche et les *Fig.* 9 à 17 de la Planche II de notre 2<sup>e</sup> communication relative au néolithique de la même région, sont des variétés de pointes de laurier ou de saule. A remarquer la pointe *Fig.* 15 de cette Planche, munie d'une fine encoche de chaque côté, dans le bas de la pièce qui est en silex patiné très blanc.

Sous des dimensions diverses et plus petites, nous possédons une jolie série de formes semblables ou légèrement variées de pointes en feuilles de laurier et de saule, taillés sur les deux faces et sur les bouts. La pièce *Fig.* 20, Pl. V, représente une feuille de saule, terminée d'un bout par une espèce de tranchet.

Il ne nous a pas été donné dans nos nombreuses et longues recherches dans la vallée du Largue et dans celles de quelques aides que nous avons eus (1), de rencontrer une seule pointe à cran, telles qu'elles sont dans la Dordogne. Toutefois, M. l'abbé Arnaud d'Agnel en a figuré une bien caractéristique dans son travail, Pl. VIII, *Fig.* 20, cité plus haut. Si la provenance indiquée de cette pièce est bien exacte, c'est un nouvel appoint important pour affirmer l'existence du Solutréen dans la contrée.

(1) Nous remercions notamment le brave Marius Brémond de son loyal concours dans nos recherches.

On trouve encore des éclats retouchés sur le pourtour, qui peuvent également être attribués au Solutrénien.

Si à cause de l'exploitation en plein air des ateliers, dont la plupart sont situés sur des sols très inclinés, on ne peut espérer rencontrer une belle industrie sur os solutrénne, nous ne désespérons pas de rencontrer ou de voir rencontrer par d'autres dans les environs, des points où des conditions plus favorables qui permettront de reconnaître des traces de cette industrie sur os.

### *Magdalénien.*

Jusqu'à ce jour, les pièces bien caractéristiques du Magdalénien font défaut dans la vallée du Largue proprement dite.

*Burins.* — Nous n'avons pas encore vu de traces de bons burins, ni de ces petites lames si communes dans le Magdalénien de la Dordogne, mais on verra plus loin aux ateliers de la Nouvenière, d'Aurifeuille, etc., une forme spéciale que nous prenons un peu pour un burin.

*Coutelets. Couteaux.* — Ce petit couteau minuscule à dos abattu de l'époque de la Magdeleine (1), commune dans l'assise supérieure du Sablon, à Mormoiron, où nous l'avons appelé *Coutelet*, n'apparaît pas dans la vallée du Largue ; mais l'on y trouve un instrument à dos abattu rudimentaire, beaucoup plus fort, épais et long, ayant tantôt la forme d'un grand couteau à dos abattu très épais, tantôt celle d'un racloir droit, tantôt même celle d'un poignard rudimentaire long, étroit et triangulaire dans sa longueur. Cet instrument nous paraît être plutôt du paléolithique inférieur.

*Gibelettes.* — Dans la vallée du Largue, nous trouvons quelques exemplaires bien formés de cet instrument à bosse latérale, servant de racloir convexe, que nous avons rencontré dans l'assise supérieure des ateliers de Sablon à Mormoiron, où cet outil nous a paru faire partie de l'industrie Magdalénienne, étant accompagné des burins et autres pièces de cette époque.

### NOUVEAUX ATELIERS PALÉO-NÉOLITHIQUES.

Notre travail sur la région de la vallée du Largue serait bien incomplet, si nous ne mentionnions pas spécialement quelques nouveaux ateliers où nous trouvons de magnifiques et intéressantes pièces, tant du Paléolithique supérieur que du Néolithique. Ces ateliers ne font pas précisément partie de la vallée du Largue,

(1) Le Coutelet, d'après l'abbé J. Bouyssonie, serait commun à divers niveaux, dans la Corrèze.

quoiqu'ils en soient très rapprochés, mais ils ont trop de rapports avec elle et ils présentent trop d'intérêt pour qu'il n'en soit pas question ici.

*Atelier de la Nouvenière.*

L'atelier le plus important que nous ayons à mentionner est celui que nous appelons la *Nouvenière*, au territoire de Saint-Michel (Basses-Alpes), au nord-ouest et à 2 kilomètres environ du village, sur la barre de rocher escarpé qui domine le Largue (rive gauche); il est situé à quelques centaines de mètres au sud-ouest de la Croix-du-Chêne, ou soit de la route du Revest à Saint-Michel et comprend la côte 641 d'altitude portée sur les cartes; il occupe une superficie de 8 hectares environ de la section D du cadastre, sous tout ou partie des numéros 100 à 110 environ, au quartier du Bois d'Audibert.

Cet atelier est assis sur le roc aquitaniens recouvert d'une légère couche de terre plus ou moins noire, en partie inculte et en grande partie en nature d'hermas ou landes; c'est sur ce terrain et dans cette faible couche de terre autrefois cultivée, variant de 5 à 30 centimètres d'épaisseur, et où nous avons pratiqué des fouilles, que se sont trouvés les objets que nous allons mentionner.

Nos trouvailles se composent de fragments roulés de poterie préhistorique à anses en mamelons et à parois très poreuses, par suite de la désagrégation et de l'altération des grains calcaires ou quartziteux qu'elle contenait, Pl. III, *Fig. 15* et *16* de notre deuxième communication intitulée : *Le Néolithique dans la vallée du Largue (Basses-Alpes). Notes et documents complémentaires*; de fragments de terre cuite que l'on pourrait prendre pour des garnitures de clayonnage de fonds de cabanes. Pl. III, *Fig. 14*, même communication (1); des dents, des phalanges, et autres os appartenant au bœuf; des fragments de meules ou molettes en grès; des fragments de maillets à rainure; des percuteurs; des pierres polies et de belles séries de silex taillés. Ces silex, très peu patinés et de couleur légèrement brune, sont tous de petites dimensions, parce que la matière première provient en grande partie des petits rognons et galets que renferme la Mollasse marine qui constitue les mamelons voisins de l'atelier. Une dent de poisson provenant de cette Mollasse, a été trouvée sur l'atelier, ainsi qu'un petit fragment de cristal de roche apporté de loin.

Les silex taillés les plus anciens de la Nouvenière ne paraissent pas remonter à l'époque moustérienne; mais la taille solutréenne y est largement représentée: feuilles de saule, feuilles de laurier,

(1) Le fragment de terre cuite, que nous figurons, présente une facette lisse, au bord de laquelle se trouve l'empreinte d'une petite feuille d'arbre, ou d'arbuste qui se trouvait dans la pâte, et qui pourrait être étudiée.

lances (en fragments); puis les Amygdalines, qui paraissent chevaucher sur le paléolithique supérieur et sur le néolithique, les pointes de flèches avec pédoncule et avec ou sans barbelures.

*Pièces à pointes multiples.* — Un outil qui caractérise l'atelier de la Nouvenière, c'est une pièce se composant d'un noyau plat, de forme irrégulière et variable, et sur le pourtour duquel sont disposées diverses petites pointes bien taillées.

Cet outil n'est pas nouveau; on l'a rencontré un peu partout; et nous en avons observé quelques-uns dans la vallée du Lague, en silex patiné blanc.

Divers auteurs en ont cité ailleurs. M. Paul Augier, de Forcalquier, en a cité dans *L'Homme Préhistorique* (1), qui provenaient d'une station située à Mane (Basses-Alpes), petite ville située à quelques kilomètres seulement au N.-E. de la région qui nous occupe. MM. Emile Rivière et Foucault ont trouvé cet outil à la station de la *Brèche au Diable* (Calvados), et l'ont publié dans le *Bulletin de la Société Préhistorique de France*, séance du 6 janvier 1904, et tirage à part. D'après leur description, ces pièces à pointes multiples ont beaucoup d'analogie avec celles de la vallée du Lague et de ses environs. Un double perçoir analogue est figuré comme solutréen par M. Déchelette, dans son excellent *Manuel d'Archéologie préhistorique* (tome I, page 143); etc.

Mais cet outil que l'on trouve également sur d'autres points de la Vallée du Lague, à Aurifeuille, à Sylvabelle, etc., caractérise singulièrement l'atelier de la Nouvenière par le nombre et surtout par ses variétés de formes: on le voit à une, deux, trois et même quatre pointes. Nous le trouvons à pointes émoussées, épaisses, tantôt courtes, tantôt longues, ainsi qu'à pointes fines et effilées, rondes ou angulaires. Nous trouvons également de ces outils dont la pointe est droite par rapport à l'axe de la pièce, tandis que quelques-unes sont obliques; les pointes varient beaucoup de position sur le pourtour de la pièce, tantôt elles sont au milieu, tantôt au bout, tantôt par côté; tantôt encore les pointes sont rapprochées ou espacées et même opposées les unes aux autres. Enfin les variétés en sont nombreuses; on croit généralement que cet outil est néolithique, mais nous le croyons aussi bien du paléolithique supérieur.

A-t-on cherché l'utilité ou l'emploi de cette pièce? On la prend généralement pour un poinçon, ou un perçoir, c'est-à-dire un instrument pour faire des trous. Mais, si quelques-uns ont pu être utilisés pour perforer le bois, l'os ou tout autre corps, il nous

(1) PAUL AUGIER. *Stations néolithiques des environs de Forcalquier (B. A.)*. *L'Homme préhistorique*, 1906, page 207.

semble difficile d'admettre qu'il ne servait qu'à perforer ou à percer ; beaucoup même de pointes ne s'y prêteraient guère, parce qu'elles sont trop courtes ou trop épaisses, trop angulaires, etc. Nous serions tenté de croire que la plus grande partie de ces pièces faisaient l'office de burin, pour graver à la façon des burins magdaléniens, soit en le tenant à plat, le pouce appuyé sur le noyau, soit en l'emmanchant, etc. Dans tous les cas, cet outil n'a pas dû être multiplié uniquement pour percer ; il devait avoir un autre emploi déterminé.

#### *Atelier d'Aurifeuille.*

Cet atelier, d'une altitude d'environ 600 mètres, est situé en plein air, sur un plateau légèrement incliné vers le sud, dépendant du territoire de Saint-Michel (Basses-Alpes), et à environ 2 kilomètres et demi au nord du Village et à pareille distance de l'atelier de la Nouvenière et de la vallée du Lague.

Il occupe une superficie d'environ 5 à 6 hectares de terres labourables et hermes ou hermas (1), qui dépendent en grande partie du Domaine d'Aurifeuille, distant d'environ 200 mètres au sud-ouest de la station.

La matière première utilisée à cet atelier, provient en grande partie des rognons à patine noire ou verte du cordon siliceux qui sépare le calcaire Aquitainien, de la mollasse inférieure qui le surmonte, et dont on voit un affleurement sur divers points et notamment à l'est de la station ou de l'atelier ; l'autre partie de la matière première provient des rognons siliceux contenus dans les bancs aquitaniens subordonnés à la mollasse.

Le Préhistorique a donc été attiré à Aurifeuille par le silex qui était sur place, et par une belle source d'eau limpide et bonne, située dans un petit vallon au pied de l'atelier.

Nous trouvons à Aurifeuille une belle industrie du silex qui a beaucoup de rapport avec celle de la Nouvenière.

Elle comprend comme celle-ci des pointes à taille solutréenne, peut-être un peu moins belles, des pointes de flèche barbelées, assez rares ; les amygdalines et les pièces à pointes multiples y sont communes ; nous y avons trouvé aussi des fragments de meules en grès et des fragments de maillets à rainure, de pierres polies et de la poterie.

Ici non plus, nous ne trouvons pas de burins classiques, de petites lames étroites, ni de coutelets caractérisant d'ordinaire le magdalénien ; mais nous y trouvons de nombreuses pièces à pointes multiples.

(1) *Hermas* ou *Ermas*, *Campas*, termes provençaux qui signifient : terres incultes, landes.

Toutes nos pièces ont été recueillies à la surface du sol, dans lequel nous n'avons pas fait de fouilles; mais ce sol paraît être cultivé en grande partie depuis longtemps.

*Station du Moulin à vent.*

Cette station, qui m'a été indiquée par M. Daniel Laugier, est située même terroir de Saint-Michel (Basses-Alpes), à environ 2 kilomètres au sud-est du village, aux quartiers du Lavaudon et de la Combe, que sépare l'ancien chemin de Saint-Michel à Manosque; elle est située sur le penchant et à environ 400 mètres d'un ancien moulin à vent, transformé aujourd'hui en pigeonnier; coupée en deux par le chemin précité qui passe à la Campagne des Trois-Croix, aujourd'hui le Jas, elle occupe une superficie de 3 à 4 hectares sur un terrain mollassique, en grande partie labourable avec un peu de bois ou hermes. Cette station comprend, en tout ou en partie, les parcelles n<sup>os</sup> 670 à 680 et n<sup>os</sup> 825 à 840 environ de la section B du cadastre; elle est à environ 550 mètres d'altitude.

La matière première, le silex, provient en très grande partie des galets siliceux verdâtres englobés dans la mollasse du quartier; les pièces ont beaucoup souffert des cultures sur un sol qui paraît très peu profond.

L'outillage consiste en: pierres de jet raboteuses, grattoirs, amygdalines (un peu rares), poinçons, fragments de meules en grès piquées, pierres polies, etc.; les pointes de flèche, les feuilles de laurier, les pièces à pointes multiples, paraissant très rares.

La poterie, très roulée et fragmentée, paraît un peu s'être cantonnée à l'ouest de la station et c'est au même point qu'il a été trouvé une pointe de flèche en bronze, Pl. II, *Fig. 25*, de notre 2<sup>e</sup> communication (Néolithique) et qui est en notre possession, comme, du reste, toutes les pièces que nous décrivons.

L'industrie de cette station, quoique un peu moins bonne, nous paraît assez conforme à celle des ateliers que nous avons vus d'Aurifeuille et de la Nouvenièrre.

*Station de Sastre.*

M. Marius Brémond a bien voulu nous signaler cette station, qu'il a trouvée dans ses recherches faites à notre intention; nous nous plaisons à le remercier de tout son dévouement à la science qui nous est chère.

La station de Sastre, du nom d'une campagne auprès de laquelle elle se trouve, est située sur le territoire de Villemus (Basses-Alpes), au sud et à environ 200 mètres de la rivière du Lague, au point où elle fait la courbe pour se diriger vers l'est. Nous n'avons pas assez visité cette station, jusqu'ici, pour mieux préciser, mais

d'après les matériaux qui y ont été recueillis, nous croyons que l'on peut considérer son industrie comme étant semblable à celle des ateliers précédents. Nous possédons, en effet, quelques pièces qui en proviennent, dont la taille est solutréenne, ainsi que des pierres polies et une pointe de flèche en bronze, dont la description fera partie d'une autre communication que nous ferons avant la fin du présent Congrès.

#### CONCLUSIONS.

Il semble résulter de nos observations et des faits que nous avons relatés :

Que l'homme a fréquenté largement la vallée du Largue, pendant les premiers temps du Paléolithique inférieur.

Qu'il aurait quitté ces lieux pendant l'époque acheuléenne, dont l'industrie semble faire défaut, et probablement aussi pendant une partie de l'époque moustérienne, sans toutefois les abandonner complètement pendant celle-ci, puisqu'il existe de bonnes traces d'industrie de cette époque dans la région du Revest-des-Brousses, et que du reste nous trouvons quelques pièces à faciès plus ou moins moustérien dans la partie qui nous occupe plus particulièrement aujourd'hui de la vallée du Largue. Quelques rares pièces pourraient peut-être avoir un peu le faciès Aurignacien, mais c'est trop douteux, et de plus, pour en parler sûrement, il nous manque l'instrument en os à base fendue, qui caractérise ce niveau.

Que pendant la belle époque solutréenne, qui semble être très bien représentée ici par diverses formes de silex et notamment par ses pointes en feuilles de laurier et de saule, le Préhistorique se serait multiplié considérablement, aurait agrandi et créé de nouveaux habitats dans la région, en s'écartant de la vallée du Largue (La Nouvenière, Aurifeuille, Le Moulin à vent, etc., etc.).

Quant à l'époque de la Magdeleine, qui ne semble guère bien représentée dans la région par des pièces classiques ordinaires, on peut croire que l'homme n'a pas connu ces pièces classiques inventées ailleurs, continuant à se servir de son outillage en le perfectionnant; mais c'est probablement pendant cette période qu'interviennent : d'une part les pièces à pointes multiples ou uniques, mais pour un emploi spécial et qui ont pu tenir lieu du classique burin; et, d'autre part, cette petite pièce, que nous avons appelée *Amygdaline* (1) et que nous avons cru d'abord exclusivement néolithique; lesquels deux types de pièces, très répandues dans la

(1) M. DEYDIER. *La vallée du Largue Néolithique. Ses silex. Ses Maillets; nouveaux types.* (Premier Congrès Préhistorique de France. Session de Périgueux), 1905; et tiré à part, 1906.

région qui nous occupe, ont dû ensuite se perpétuer pendant le néolithique de la même région.

Si aucune de ces hypothèses n'était admise comme valable et qu'alors, ne trouvant ni les burins, ni les coutelets, ni les racloirs, ni les petites lames de l'époque Magdalénienne, ni encore moins son industrie sur os, on put en conclure que l'homme de cette époque faisait défaut dans la région, il faudrait en inférer qu'il en a été momentanément chassé par les refroidissements de la température, qui l'obligeait à s'abriter ailleurs dans les grottes qui faisaient défaut ici. Et cependant cette région, tout comme bien d'autres régions environnantes, paraît avoir joui constamment depuis longtemps, d'un climat tempéré, puisque toutes nos stations paléolithiques aussi bien que néolithiques sont en plein air et que le renne n'y a pas été observé; à peine si, à l'époque moustérienne, l'homme a cherché quelques rares abris sous roche, tels le Baou de l'Aubesier et la Baoume des Peyrards (Vaucluse), qui semblaient plutôt garantir le préhistorique contre le vent ou la pluie que contre le froid.

Mais nous pensons plutôt que l'homme n'a pas quitté la vallée du Lergue et ses environs pendant l'époque Magdalénienne, mais qu'il n'a pas connu les industries de cette époque si développées dans la Dordogne.

Ici encore les faits semblent confirmer l'opinion que nous avons émise plusieurs fois, à savoir que le Solutréen se confond avec le Néolithique, et y passe d'emblée, au moins pour la plupart de nos grands ateliers du sud-est; c'est ce qui explique pourquoi nous éprouvons beaucoup de difficultés pour délimiter le Paléolithique d'avec le Néolithique, dans nos régions.

Nous pensons, par suite, que, depuis le paléolithique moyen, l'homme n'a plus quitté la région, continuant de l'occuper pendant le Robenhausien. Les pierres polies, les pointes de flèche en bronze, les scories de bronze, trouvés dans la région, nous prouvent que l'homme y est resté nombreux encore et très avant dans la civilisation.

On voit enfin, d'après les faits et ce que nous avons avancé, et contrairement à ce qu'on nous avait appris et même à ce que l'on dit encore, à savoir: qu'il n'y a pas ou très peu de Paléolithique inférieur dans nos régions Vauclusiennes et Bas-Alpines; nous voyons, au contraire, au fur et à mesure que nous étendons nos recherches, que le Quaternaire inférieur y est très bien représenté sur divers points, en même temps que la suite du Paléolithique, le Néolithique, et l'âge du bronze.

Quant aux immigrations ou aux émigrations préhistoriques dans nos régions, nous nous abstenons d'en parler pour le moment.

---

M. DEYDIER.

LA VALLÉE DU LARGUE PALÉOLITHIQUE (BASSES-ALPES)

*Description des Planches et des Figures.*

NOTA. — Toutes les pièces représentées dans les cinq planches qui suivent, sont en silex recouvert de cacholong.

PLANCHE I. — COUPS DE POING [Grandeur 1/2].

*Fig. 1.* — Coup de poing très rudimentaire, un peu plat, à talon peu épais ; face inférieure lisse portant le bulbe de percussion très saillant. Hauteur de la pièce, 120 millimètres ; largeur, 88 millimètres.

*Fig. 2.* — Coup de poing grossier, type chelléen, également bombé sur les deux faces ; pièce taillée à grands éclats sur toute sa surface.

*Fig. 3.* — Autre coup de poing, petit, rudimentaire, très mince en arrière. Talon presque tranchant ; large cortex sur un des plats.

*Fig. 4.* — Coup de poing rudimentaire, allongé, pointu, mince. Bulbe de percussion très saillant, à la face inférieure.

*Fig. 5.* — Coup de poing (2<sup>e</sup> variété), à pointe triangulaire, aiguë, redoutable, talon épais, pommé.

*Fig. 6.* — Sorte de coup de poing triangulaire tenant du tranchet strépyien, taillé sur toute sa surface ; renflé au centre.

PLANCHE II. — COUPS DE POING, POIGNARDS [Grandeur 6/13].

*Fig. 1.* — Grand poignard rudimentaire, taillé tout autour à grands éclats, sauf vers la pointe qui est triangulaire et taillée à petits éclats. Hauteur de la pièce 20 centimètres ; poids 1 kil. 150 grammes. Le talon est taillé de manière à tenir dans la main, les trois doigts du milieu appuyant dessus, le pouce et le petit doigt appuyant sur les côtés.

*Fig. 2.* — Grand coup de poing-poignard rudimentaire ; talon retouché pour la préhension. Pièce allongée, sorte de transition entre le coup-de-poing et le poignard. Type strépyien, d'après M. Rutot.

*Fig. 3.* — Grand poignard incurvé, quadrangulaire, très rudimentaire, obtenu par enlèvement de grands éclats ; légèrement taillé sur les arêtes. Pointe épaisse ; talon fort, presque pommé.

*Fig. 4.* — Coup de poing globuleux, ovoïde (2<sup>e</sup> variété) ; à deux pointes opposées dont une très aiguë, redoutable. Pièce rudimentaire, mais taillée tout autour. Longueur 143 millimètres ; diamètre 105 millimètres ; poids : 1 kil. 200 grammes.

*Fig. 5.* — Coup de poing-poignard, pointu d'un bout, large de l'autre bout, taillé un peu à la façon d'un tranchet strépyien. Pièce taillée grossièrement sur toute sa surface.

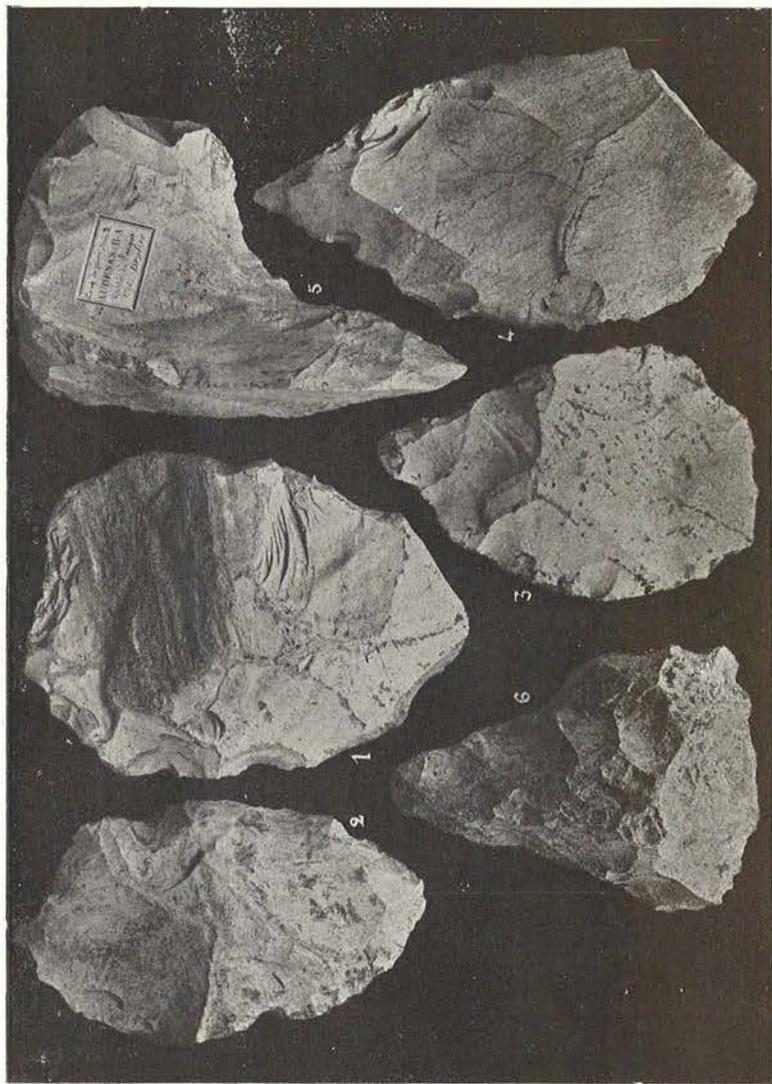
*Fig. 6.* — Poignard rudimentaire, mince très effilé, à trois faces longitudinales. Mesure 160/33 millimètres.

*Fig. 7.* — Autre poignard effilé, petit, rudimentaire ; à trois faces longitudinales incurvées.

M. DEYDIER.

LA VALLÉE DU LARGUE PALEOLITHIQUE.

PLANCHE I.

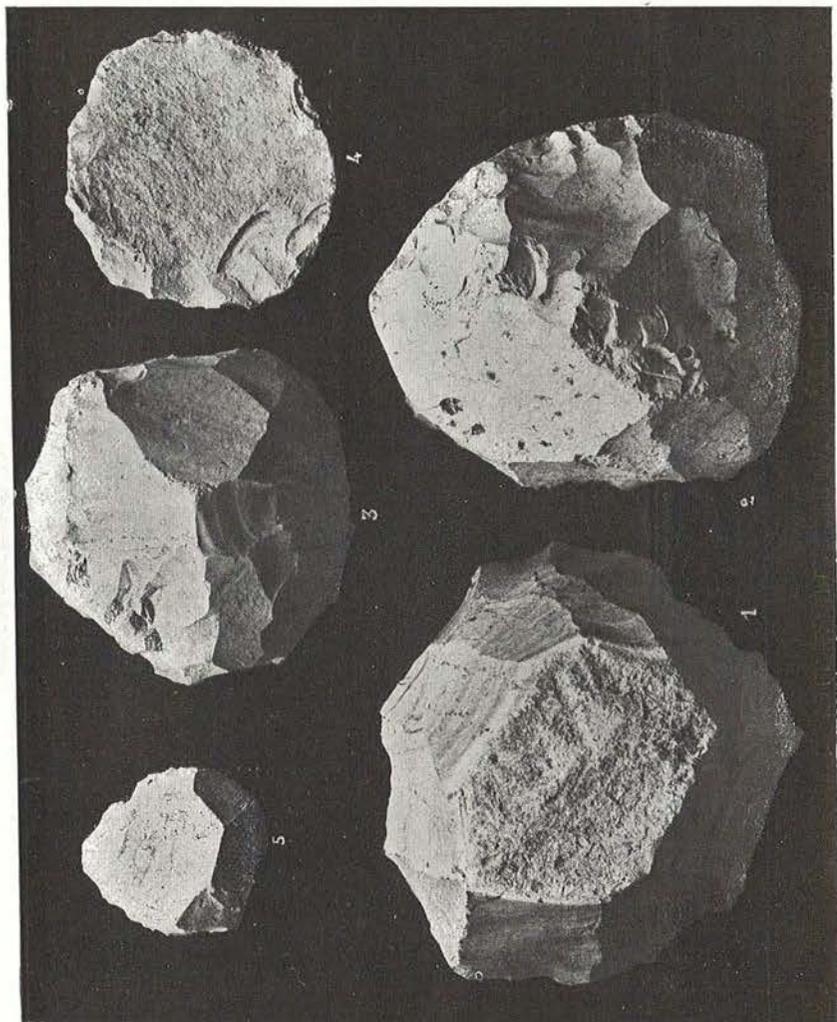


[Grandeur 1/2].

LA VALLÉE DU LARGUE PALEOLITHIQUE.



[Grandeur 6/13].

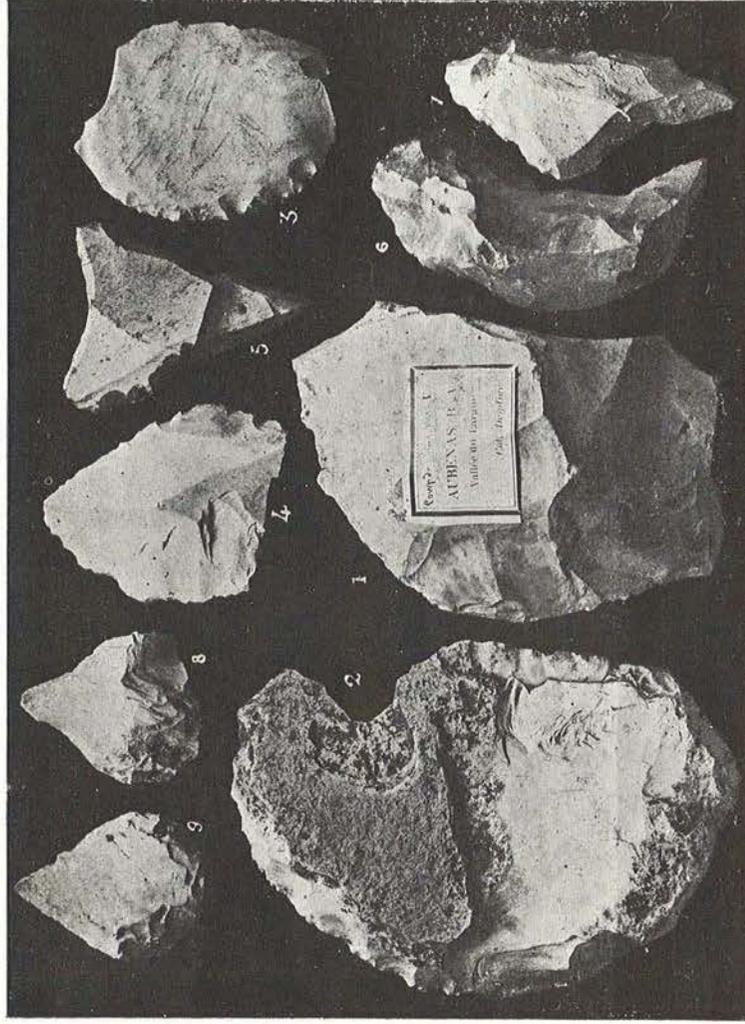


[Grandeur 1/2].

M. DEYDIER.

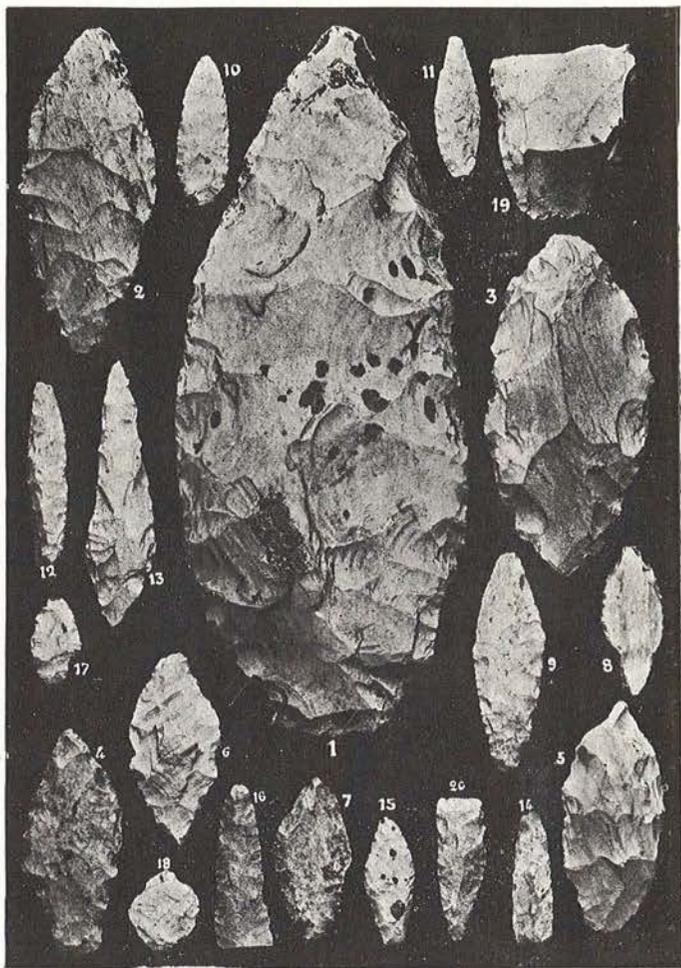
LA VALLÉE DU LARGUE PALÉOLITHIQUE.

PLANCHE IV.



(Grandeur 1/2).

LA VALLÉE DU LARGUE PALÉOLITHIQUE.



[Grandeur 1/2].



PLANCHE III [Grandeur 1/2].

*Racloirs horizontaux, épais, à base plate (face d'éclatement) ou aplatie et à arête vive autour de la base plus ou moins angulaire ou arrondie. Pièce se tenant dans la main à la façon d'un savon ou d'un rabot à une main.*

*Fig. 1.* — Pièce tronconique, à facettes latérales; base large, légèrement travaillée sur les bords pour la rendre plate; face supérieure également plate, mais moins grande. Mesures de la pièce: Hauteur, 52 millimètres; diamètres les plus grands: à la base, 120 millimètres; à la face supérieure, 75 millimètres.

*Fig. 2.* — Pièce un peu plus petite que la précédente, à base plate, à face supérieure bombée par enlèvement d'éclats; légèrement pointue d'un bout, à section presque rectiligne à l'autre bout; côtés elliptiques. Base inférieure légèrement travaillée pour la rendre plate et rendre vive l'arête inférieure.

*Fig. 3.* — Autre pièce à base très plate, à dessus bombé par enlèvement d'éclats; arête vive autour de la base. Pièce plus faible, ayant le pourtour de la base plus arrondi que le n° 2 ci-dessus.

*Fig. 4.* — Pièce vue sur la base plate; plus petite que le n° 3; base rendue plate par enlèvement de quelques petits éclats sur le bord.

*Fig. 5.* — Pièce du même groupe, vue sur la face supérieure bombée; beaucoup plus petite que la pièce précédente, mais ayant la même forme; base légèrement incurvée, mais toujours à arête du pourtour vive.

PLANCHE IV. — PIÈCES DIVERSES [Grandeur 1/2].

*Fig. 1.* — Coup-de-poing, var. 1, à tranchant circulaire taillé de chaque côté. Base et dos épais permettant de bien tenir la pièce dans le creux de la main, l'index allongé sur le haut. Sa plus grande longueur est de 12 centimètres.

*Fig. 2.* — Grand éclat-racloir semi-circulaire, mince, bords taillés sur l'arête supérieure seulement; face d'éclatement en-dessous. Encoche formant ou ayant pu faire un racloir concave. Longueur de la pièce 12 cent. 1/2; largeur la plus grande, 9 centimètres. Facies moustérien.

*Fig. 3.* — Racloir elliptique, mince, brisé dans le haut. Face d'éclatement en dessous; croûte de silex au-dessus; bords taillés, savoir: du côté gauche, sur l'arête supérieure seulement; du côté droit, sur les deux arêtes. Longueur de la pièce 67 millimètres; largeur, 50 millimètres. Facies moustérien.

*Fig. 4.* — Pièce qui affecte une pointe moustérienne, taillée et usée sur les bords supérieurs seulement. Plan de frappe et conchoïde au bas.

*Fig. 5.* — Pièce triangulaire, à base concave. Pourtour taillé, mais épais, ce qui exclut l'idée d'un tranchet.

*Fig. 6.* — Pièce en forme de croissant, à trois arêtes, très épais, dégrossi sur les deux facettes supérieures, base plate portant le conchoïde de percussion et formant racloir horizontal; mais la pointe a pu servir de burin. Hauteur 84 millimètres.

*Fig. 7.* — Espèce de Gibbette, forte, épaisse, taillée grossièrement, mais assez bien formée.

*Fig. 8.* — Pièce ayant l'aspect d'un perçoir large, avec talon taillé pour la préhension.

*Fig. 9.* — Amygdaline ayant une face presque plate, l'autre très bombée, presque en mamelon.

PLANCHE V. — PIÈCES A TAILLE SOLUTRÉENNE [Grandeur 1/2].

*Fig. 1.* — Très grande pièce en forme de feuille de laurier, taillée sur toute sa surface, dessus et dessous, assez mince; elle mesure: longueur, 180 millimètres; largeur 75 millimètres.

*Fig. 2.* — Pièce en feuille de laurier, taillée sur toute sa surface. Taille, 84/35 millimètres.

*Fig. 3.* — Autre forme de feuille de laurier un peu plus large, taillée plus grossièrement sur toute sa surface.

*Fig. 4.* — Feuille de laurier peu soignée, un peu irrégulière ; silex moins chargé de cacholong.

*Fig. 5.* — Autre pièce en forme de feuille de laurier, variété épaisse, ayant un bout mince, presque pointu.

*Fig. 6.* — Autre variété de feuille de laurier, bien taillée sur ses deux faces.

*Fig. 7.* — Pièce en feuille de laurier légèrement losangique ; les plats et une partie du pourtour en biseau, ne sont pas taillés ; silex moins patiné.

*Fig. 8.* — Ancien couteau, plat et lisse en dessous, à trois faces en dessus, transformé en une petite feuille de laurier, mais taillé seulement sur l'arête de la face supérieure presque en dos abattu, comme les coutelets.

*Fig. 9.* — Très jolie pièce en forme de feuille de laurier, variété petite, légèrement étroite, très bien retaillée sur toute sa surface.

*Fig. 10.* — Petite pièce affectant un peu la feuille de saule, légèrement large et courte ; une face très finement retaillée, l'autre face à arête médiane, laissant un biseau assez bien taillé, l'autre biseau lisse, non taillé (surface d'éclatement).

*Fig. 11.* — Autre silex en forme de feuille de saule plus régulière, ayant les deux pointes cassées. Pièce bien taillée, légèrement renflée.

*Fig. 12.* — Autre pièce en forme de feuille de saule, bien taillée. Une face est presque plane, l'autre porte une nervure médiane bien prononcée. Une pointe est cassée.

*Fig. 13.* — Pièce allongée, effilée, un peu épaisse, renflée dans le bas ; retaillée peu finement presque sur toute sa surface.

*Fig. 14.* — Fragment de silex finement taillé en une jolie feuille de saule ; la nervure est légèrement plus relevée d'un côté que de l'autre ; silex un peu moins patiné de blanc, ainsi que les deux suivants.

*Fig. 15.* — Variété de feuille de saule, élargie vers le milieu ; pièce moins bien taillée et soignée que la précédente.

*Fig. 16.* — Fragment d'une jolie pièce très finement taillée, affectant une longue feuille de saule ou une sorte de lance ; nervure longitudinale un peu renflée d'un côté.

*Fig. 17.* — Pièce représentant une très petite feuille de laurier, retaillée sur toute sa surface, sauf sur le milieu de l'un des plats ; elle a les deux pointes cassées au bout.

*Fig. 18.* — Petite pièce presque circulaire, plate, bien taillée, affectant une amygdaline à contour arrondi.

*Fig. 19.* — Espèce de tranchet grossier, portant une surface d'éclatement ébréchée en dessous, les côtés abattus, et des facettes, avec arête transversale, à la face supérieure.

*Fig. 20.* — Jolie pièce, bien taillée sur presque toute sa surface, affectant la moitié d'une feuille de saule ; pointue d'un bout, elle se termine à l'autre bout carrément en grattoir.

**Un Squelette humain quaternaire inférieur,  
chelléo-moustérien.**

PAR

**Émile RIVIÈRE (de Paris),**

Ancien Interne en Médecine,  
Directeur à l'École des Hautes-Études au Collège de France.

I

Le 1<sup>er</sup> octobre 1905, j'annonçais officiellement pour la première fois, au *Congrès préhistorique de France*, dont j'avais l'honneur de présider, à Périgueux, les premières assises, la découverte, dans un abri-sous-roche du Moustier-de-Peyzac (Dordogne), d'un squelette humain préhistorique, quaternaire, à peu près entier, un squelette de femme.

La note que je communiquais alors audit Congrès avait seulement pour but de prendre date (1). Elle se bornait, par suite, à quelques lignes, faisant connaître que, si ce squelette m'avait paru, dès le premier jour, appartenir à une des périodes les plus anciennes des temps quaternaires, géologiquement parlant, et paléolithiques, au point de vue préhistorique, cependant j'estimais que de nouvelles fouilles dans le gisement où il avait été trouvé, ainsi qu'une étude minutieuse de ce milieu, de sa faune et de l'industrie primitive qu'il renfermait, étaient nécessaires pour déterminer, *en toute certitude* et sans contestation possible, l'âge exact de ces restes humains.

Je considérais même ces recherches comme d'autant plus indispensables :

1<sup>o</sup> Que je n'ignorais pas que, à moins de quarante mètres de ce gisement, c'est-à-dire autour de l'église du Moustier, se trouvait l'ancien cimetière du village, aujourd'hui désaffecté, et que, un

(1) ÉMILE RIVIÈRE. — *Le squelette humain du Moustier (Dordogne)*. — Compte rendu du 1<sup>er</sup> Congrès préhistorique de France, Session de Périgueux, 1905.

peu plus loin, soit de l'autre côté de l'église, dans la plaine située entre elle et la rivière de la Vézère, on avait découvert, il y a un certain nombre d'années, une station romaine, avec quelques tombes de la même époque, station et tombes représentées par des morceaux de poteries grossières et de *tegula*, par un fragment de statue en pierre, dont la tête, assez informe, fait partie de mes collections, enfin par quelques ossements humains. On m'a même parlé de plusieurs pièces de monnaie romaines, mais je n'ai vu aucune de celles-ci ; je ne saurais, par suite, affirmer leur trouvaille ;

2° Que si l'antiquité, que je croyais bien moustérienne, comme je viens de le dire, du squelette en question, était absolument prouvée, ses ossements, quels que soient leurs caractères anthropologiques et en dehors de toute question de race, devenaient, si je ne me trompe pas, ceux de l'être humain le plus ancien qui ait été *jusqu'alors* trouvé en France et trouvé presque entier.

Ces nouvelles fouilles, je viens de les faire sur les lieux mêmes au Moustier-de-Peyzac ; en voici les résultats :

Tout d'abord je dois dire que le propriétaire de l'Abri-sous-roche, M. Ed. Bourgès, maire du Moustier-de-Peyzac (1), a bien voulu garder jalousement à mon intention cet intéressant gisement, le préservant avec le plus grand soin de toute déprédation et se refusant à en céder la fouille à qui que ce soit, malgré les demandes qui lui en ont été faites à plusieurs reprises.

J'ai donc pu retrouver ainsi le sol tel que je l'avais laissé lors de mes précédentes recherches. Seule, une fouille, mais très méthodiquement faite par un des fils de M. Bourgès, élève de l'École Polytechnique, a eu lieu l'année dernière, et ses résultats, que je viens d'étudier aussi, n'avaient été soigneusement réservés dans ce but. Ils sont très intéressants et absolument semblables à ceux que mes propres fouilles du mois d'août dernier viennent de me donner.

Les uns et les autres démontrent que le squelette humain de l'Abri du Moustier, abri-sous-roche auquel j'ai tenu à donner le nom de son propriétaire, d'abord pour le bien distinguer des autres gisements préhistoriques de la même localité, puis aussi pour remercier M. Bourgès d'y avoir autorisé et facilité mes recherches, ils démontrent, dis-je, que ce squelette est bien contemporain du milieu dans lequel il a été trouvé et qu'il appartient ainsi à l'époque *moustérienne inférieure* ou mieux *chelléo-mousté-*

(1) *Le Moustier*, commune de *Peyzac* (par un *e*), canton de *Montignac*, arrondissement de *Sarlat* (Dordogne), qu'il ne faut pas confondre avec la commune de *Payzac* (par un *a*), canton de *Lanouaille*, arrondissement de *Nontron* (même département).

rienne, soit donc à une époque plus ancienne que je ne l'avais cru primitivement. En effet, je m'étais borné alors à le dire *quaternaire* et *moustérien*, sans oser indiquer s'il s'agissait de l'étage supérieur ou de l'étage inférieur, tant que je n'avais pas, à cet égard, une certitude absolue.

## II

L'*Abri-sous-roche Bourgès* est formé par un surplomb du rocher, surplomb certainement plus considérable autrefois qu'aujourd'hui, si j'en juge par les blocs éboulés qu'on a rencontrés çà et là, soit à la surface du sol, soit dans le sol lui-même. Il s'ouvre largement et un peu obliquement sur la rue principale du village, laquelle n'est autre que la route de Plazac (1), et à quelques mètres de celle-ci. Il est situé en face de l'église du Moustier, dont il n'est séparé que par la route susdite et l'ancien cimetière de la commune, c'est-à-dire à 52 mètres de distance de ladite église.

Eclairé par les rayons du soleil levant, il est divisé en deux parties à peu près égales par une construction dont le mur, dirigé perpendiculairement au rocher, soit de la paroi rocheuse contre laquelle s'appuient les foyers des hommes primitifs, foyers parfois soudés à la roche sous forme de brèche généralement peu dure, dirigé, dis-je, de la paroi rocheuse à la route.

L'abri de gauche, celui-là même que je viens de fouiller et d'étudier de nouveau, est, par suite, le seul dont j'ai à m'occuper, ici; seul aussi il appartient à M. Bourgès.

Il mesure 10 mètres environ de longueur (dimension prise contre le rocher), sur une largeur ou profondeur (d'arrière en avant), abri proprement dit et partie non abritée ou plateau réunis, de 11 à 12 mètres, c'est-à-dire depuis le rocher jusqu'au bord de la route, vers laquelle le sol descend en pente douce.

Recouvert partiellement de quelques constructions, il est divisé en trois parties d'inégale grandeur :

1° A gauche et en avant, une sorte de petite cour séparée de la route par une porte-barrière et de la propriété voisine (à gauche également) par un mur, dont la construction, par les fouilles qu'elle a nécessitées, a amené la découverte du squelette;

2° A droite, une étable et une écurie, dont le sol, foyer aussi de l'homme primitif, n'a jamais été fouillé et dont le mur sépare l'abri Bourgès de l'abri voisin;

3° Au fond enfin, la partie abritée encore par le surplomb du rocher formant voûte et qui constitue l'abri actuel proprement dit. Cette partie est complètement isolée et fermée par un mur

(1) *Plazac*, commune du canton de Montignac.

percé d'une ouverture, close par une porte qui, seule, en permet l'accès. Ici, les foyers préhistoriques, ainsi bien gardés et préservés de tout braconnage, sont également vierges de toutes recherches, sauf dans l'endroit exploré l'année dernière par M. Bourgès fils, c'est-à-dire entre la paroi du rocher formant muraille de fond et la porte d'entrée, soit donc à peu près à égale distance de l'une et de l'autre.

Or, c'est dans la cour et à gauche de l'entrée, c'est-à-dire dans la partie aujourd'hui à ciel ouvert, et à 0<sup>m</sup>70 environ du mur mitoyen qui sépare la propriété Bourgès de la propriété Brétenet que le squelette a été découvert le 29 août 1896.

Immédiatement informé de la trouvaille par une lettre du jeune architecte, entrepreneur des travaux qu'on exécutait dans la propriété Bourgès, Gaston Berthoumeyrou, je lui envoyais les instructions nécessaires pour les soins de bonne conservation *en place*, à donner au squelette, s'il pouvait, sans aucun danger, être laissé dans son milieu jusqu'à mon arrivée au Moustier. Dans le cas contraire, je recommandais vivement de ne procéder à son enlèvement qu'en s'entourant de tous les documents scientifiques, susceptibles de démontrer la contemporanéité des restes humains et de leur gisement.

D'ailleurs, habitué depuis de longues années aux recherches préhistoriques et formé par moi depuis huit ans, c'est-à-dire depuis 1888, à la manière dont une fouille préhistorique devait être pratiquée, Gaston Berthoumeyrou, que j'avais l'habitude d'em mener avec moi dans toutes les grottes que j'explorais, me donnait toute sécurité à cet égard.

Je m'empressais, néanmoins, de me rendre au Moustier, où j'arrivais le 3 septembre au matin.

Les travaux de construction en cours avaient exigé qu'on procédât, sans m'attendre, à l'enlèvement du squelette humain. Mais l'opération avait été faite avec beaucoup de soin, et je constatais, à mon arrivée, que la partie inférieure de la face, bien que, s'étant séparée du reste de la tête dans le travail d'extraction, avait pu être enlevée avec la partie, lui adhérent encore, du foyer sur lequel elle se trouvait au moment de la découverte.

Quant au susdit foyer lui-même, je le trouvais, encore à première vue, à peu près assez intact pour pouvoir l'étudier et comprendre facilement, d'après les indications qui m'étaient données, la position du squelette, soigneusement relevée par mon jeune collaborateur.

J'ajoute que la parfaite intégrité du gisement, au moment de la découverte, me fut affirmée aussi, dès le premier jour, par le propriétaire du terrain.

Donc, le squelette humain de l'abri-sous-roche du Moustier-de-Peyzac gisait couché en plein dépôt paléolithique et à 0<sup>m</sup>55 au-dessous de la surface, ainsi que je pus le vérifier à mon tour, personnellement.

Il était complètement étendu sur le dos, la tête au même niveau que le corps, les membres allongés, la bouche grand'ouverte, les mâchoires supérieure et inférieure maintenues écartées par le bloc bréchiforme, que je viens d'indiquer, provenant du foyer sur lequel les ossements reposaient.

Afin d'assurer à la découverte toutes les garanties possibles d'une authenticité absolue, j'ai eu grand soin de conserver jusqu'à ce jour cet écartement des maxillaires avec la brèche qui les sépare. Celle-ci est assez dure, d'ailleurs, par elle-même, pour que je n'aie pas eu besoin de chercher à la solidifier par l'emploi d'un agent chimique quelconque, silicate, blanc de baleine ou autre.

J'ajoute que la direction du squelette, oblique par rapport à la paroi du rocher, était nord-sud : la tête au nord un peu en avant de la voûte de l'abri, telle du moins que celle-ci existe actuellement, après les éboulements des blocs qu'on a retrouvés tant à la surface du sol qu'en certains points du dépôt paléolithique quaternaire, où j'ai constaté leur présence. Les pieds, au sud, se trouvaient à 7 mètres environ de distance de la route de Plazac et, comme altitude, à 0<sup>m</sup>35 au-dessus du niveau actuel de celle-ci.

Enfin, et je tiens à le répéter en raison de son importance, aucune fouille n'avait jamais été faite à l'Abri-sous-roche Bourgès, avant la découverte du squelette; et le sol sur lequel celui-ci était étendu ne présentait aucune trace non plus d'un remaniement quelconque.

### III

Quelques mots maintenant pour indiquer, sommairement — leur description anatomique, avec toutes les particularités qu'ils peuvent présenter au point de vue anthropologique, aura lieu ultérieurement, dès que l'étude en sera terminée, — les ossements dont se compose ledit squelette, lesquels, par leur nombre, m'autorisent à dire qu'il est *presque entier*, et, par leur bonne conservation en général, en font, vu son antiquité, une pièce intéressante pour la préhistoire et pour la paléontologie humaine.

Le squelette humain de l'abri Bourgès est celui d'une femme adulte, dont les os indiquent un sujet fortement musclé et dont la taille devait être de 1<sup>m</sup>60. La longueur du tibia est, en effet, de trente-six centimètres (0<sup>m</sup>36), et non de 0<sup>m</sup>56, comme on l'a imprimé par erreur dans le *Compte rendu du Congrès préhistorique de Périgueux*, en 1905.

La tête (crâne et face) est entière, moins les cavités orbitaires en partie brisées. Les maxillaires supérieurs et le maxillaire inférieur sont en bon état de conservation; ils étaient pourvus de leur trente-deux dents, au moment de la découverte. Malheureusement, quelques-unes d'entre elles, appartenant au maxillaire inférieur, ont été perdues pendant l'extraction de la tête; elles n'ont pu être retrouvées, malgré tout le soin mis à les rechercher. La dentition présente un commencement d'usure, en rapport avec l'âge du sujet. Les os du crâne ne sont pas soudés entre eux. On constate seulement, près du lambda, ou mieux près de l'extrémité antérieure de la suture sagittale, une certaine tendance à la soudure de l'os frontal avec le pariétal gauche.

De la colonne vertébrale, il ne manque que six vertèbres et le coccyx.

Les côtes sont presque au complet et du sternum l'appendice xyphoïde seul fait défaut.

Le bassin — os iliaques et sacrum — est entier.

Les membres supérieurs droit et gauche sont entiers aussi, moins quelques os des mains (carpe, métacarpe et phalanges). Je dois faire remarquer que la cavité olécrânienne de l'humérus droit est perforée.

Les membres inférieurs droit et gauche sont, comme les membres supérieurs, à peu près entiers, sauf en ce qui concerne les pieds, dont plusieurs os font défaut, et la jambe droite, dont le péroné, dans le travail d'enlèvement du squelette, a été brisé de façon à ne pas pouvoir être réparé. Les os des membres inférieurs — fémurs et tibias — sont seulement moins bien conservés que ceux des membres supérieurs.

De plus, l'extrémité supérieure du fémur offre cette particularité curieuse, que je rencontre pour la première fois sur des fémurs préhistoriques, de l'existence de *trois* trochanters, au lieu de deux: un grand et deux petits. D'autre part, le tibia est platycnémique.

Enfin, je dois ajouter que j'ai trouvé une partie de l'os hyoïde.

Quant aux objets — faune et industrie — qui accompagnaient le squelette, au moment de sa découverte, soit en contact presque immédiat avec lui, soit médiatement, c'est-à-dire dans son voisinage le plus proche, dessus, dessous ou latéralement, seuls se trouvaient :

1° Des diaphyses osseuses en petit nombre — os d'animaux d'espèces indéterminables — brisées et fendues, mais non travaillées, par la main de l'homme, plutôt courtes que longues, débris de cuisine ou autres des habitants primitifs de l'abri-sous-roche Bourgès;

2° L'extrémité supérieure du cubitus d'un *Bovidé*, de grande

aille, le *Bos primigenius*, ainsi qu'une dent molaire supérieure, une dent prémolaire et une dent molaire inférieure du même animal;

3° Un fragment de mandibule gauche de *Renne* (*Tarandus rangifer*) avec plusieurs de ses dents molaires brisées à l'époque et non par la pioche pendant la découverte; l'extrémité inférieure brisée d'un tibia du même animal.

Ces deux espèces animales : le *Bos primigenius* et le *Tarandus rangifer* représentaient, seules, la faune dans le milieu même du squelette humain, mais *non pas seules* la faune de son gisement, c'est-à-dire de l'Abri-sous-roche Bourgès, comme je le dirai tout à l'heure, soit la faune quaternaire contemporaine dudit squelette;

5° Quant à l'industrie préhistorique, dont les produits figuraient aussi avec lui, elle consistait *exclusivement* en silex taillés, silex *moustériens*, tels notamment qu'un certain nombre de pointes de diverses grandeurs, bien caractéristiques de cette période des temps paléolithiques, tels aussi que quelques lames et râcloirs, accompagnés d'éclats plus ou moins nombreux témoignant de la taille du silex par les hommes de l'abri Bourgès au seuil de leur habitation, si tant est qu'ils aient habité ledit abri, celui-ci me paraissant avoir été bien plus un atelier paléolithique de taille et de fabrication d'outils et d'armes en silex qu'une demeure véritable.

J'avais aussi trouvé, dans le même milieu, une ébauche de coup de poing *chelléen* en silex (*Fig. 1*), que j'avais recueillie, bien entendu, mais à laquelle je n'avais attaché qu'une médiocre importance, la pièce étant unique dans ce milieu où, par contre, les autres silex taillés (silex moustériens) étaient *relativement* nombreux. Parmi ces derniers, je ne dois pas omettre de citer un de ces outils assez volumineux, semblable à ceux que j'ai présentés, il y a trois ans, à la *Société préhistorique de France*, qui provenaient d'autres gisements de la Dordogne et que j'ai décrits, à cette époque, sous le nom de *rabots* (1).

Mais, je n'ai découvert, avec le squelette, aucun Mollusque, fossile ou vivant, aucun coquillage marin ou terrestre, percé ou non percé d'un trou de suspension par l'Homme primitif, aucune dent d'un animal quelconque percée non plus d'un trou du même genre, c'est-à-dire aucune amulette, aucun fétiche ou objet de parure, ni, bien entendu, vu l'époque préhistorique ou quaternaire à laquelle vivait la femme du Moustier, aucun os travaillé pour servir d'arme ou d'outil, aucun os ou bois de Cervidé gravé.

J'ajoute enfin que cette femme, dont l'Abri-sous-roche Bourgès

(1) ÉMILE RIVIÈRE. — *Les rabots en silex de la Dordogne* (*Bulletin de la Société préhistorique de France*, tome 2, page 270; année 1905).

a si bien conservé les restes, n'avait été l'objet d'aucune de ces coutumes funéraires que j'ai découvertes, il y a trente-six ans, en Italie, dans les grottes des Baoussé-Roussé, dites de Menton et non de Grimaldi, comme on se plaît à tort, depuis quelques années, à vouloir les dénommer par une sorte de démarcage, dont je parle plus loin dans le résumé de mon mémoire sur *l'Homme primitif dans les Alpes-Maritimes*. En effet, son squelette n'était

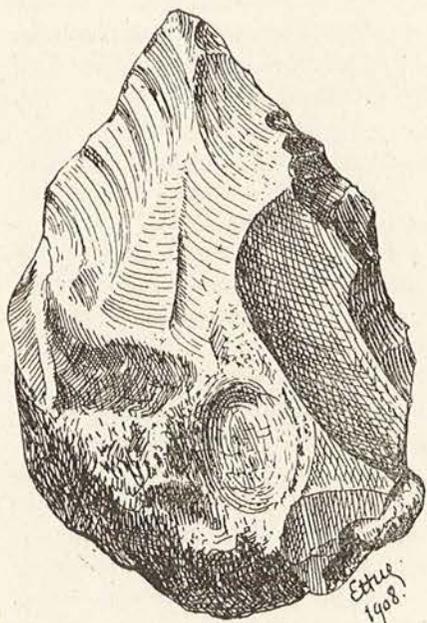


Fig. 1.

Fig. 1. — Un des silex caractéristiques du gisement de l'Abri Bourgès, au Moustier. — COUP DE POING CHELLÉEN (Grandeur naturelle).

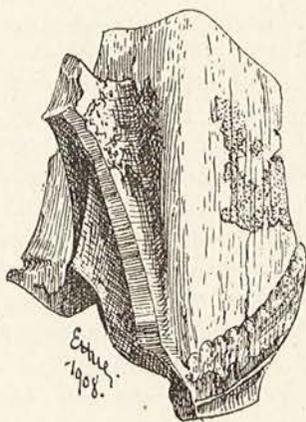


Fig. 2.

Fig. 2. — Fragment de dent molaire inférieure de RHINOCEROS, trouvé à l'Abri Bourgès, au Moustier (Grandeur naturelle).

orné d'aucune parure, d'aucune arme. Ses ossements ne présentaient non plus aucune trace de coloration quelconque, de cette coloration rouge ocreuse que j'ai trouvée si prononcée sur mes trois squelettes d'adultes (1) des Baoussé-Roussé, et due à la présence du fer oligiste, passé à l'état de peroxyde de fer, qui les recouvrait, squelettes qui portaient aussi des colliers, des bracelets et des jambelets de coquillages marins et de dents canines de

(1) Squelettes d'hommes adultes *exclusivement*, car ceux d'enfants, que j'ai trouvés dans les mêmes grottes, portaient simplement un pagne de coquillages et ne présentaient, sur leurs ossements non plus que le susdit pagne, aucune coloration, aucune trace de peroxyde de fer.

Cervidé, tous objets colorés également en rouge par le fer oligiste. En un mot il n'y avait aucune indication de sépulture.

Tels sont les résultats des recherches faites soit au moment même de la découverte du squelette du Moustier et de son extraction du sol où il gisait, soit dans les fouilles que j'ai pratiquées ultérieurement, mais avant celles de ces derniers temps, dont il me reste à parler maintenant.

Bien que ces premiers résultats me conduisissent alors à considérer la femme de l'Abri Bourgès, comme ayant vécu, selon toute vraisemblance, à l'époque moustérienne, ainsi que je le disais, il y a trois ans au Congrès préhistorique de Périgueux, cependant je n'osais pas me prononcer encore d'une façon définitive, je le répète, en raison même du voisinage du cimetière du village et des tombes romaines, dont j'ai parlé plus haut. Je voulais auparavant entreprendre moi-même, avec les ouvriers nécessaires, une nouvelle et dernière fouille et sur une plus grande échelle, dans le même abri-sous-roche et en divers points du gisement, estimant, je le répète aussi, qu'elle était indispensable pour me donner une certitude absolue, que ses résultats dussent confirmer ou infirmer mes indications premières.

Mes nouvelles recherches, pour le dire tout de suite, m'ont démontré, non seulement que le squelette humain de l'Abri Bourgès était bien quaternaire et paléolithique, mais encore qu'il appartenait à l'*Epoque chelléo-moustérienne*, c'est-à-dire à une période des temps préhistoriques plus ancienne que je ne l'avais supposé tout d'abord.

#### IV

En effet, je viens de pratiquer, dans cet abri, une double fouille :

a. — La première, à huit mètres de la route, dans la cour que j'ai décrite plus haut, au voisinage de l'endroit où reposaient les ossements humains, fouille d'une profondeur de 1<sup>m</sup>15 (non compris la couche de pierrailles et de terre autrefois remuée, qui recouvrait la surface du sol paléolithique, couche de 0<sup>m</sup>35 à 0<sup>m</sup>40 de hauteur que j'ai fait enlever tout d'abord), sur une longueur de 1<sup>m</sup>70 et une largeur de 1<sup>m</sup>30 ;

b. — La deuxième, dans la partie réservée et fermée de l'abri, sur une profondeur ou hauteur de 0<sup>m</sup>95, une longueur de 1<sup>m</sup>80 et 1<sup>m</sup>15 de largeur, derrière l'endroit creusé et exploré l'année dernière par M. Bourgès fils, entre ce point et la paroi rocheuse qui s'avance et surplombe l'abri en forme de voûte.

En voici les résultats :

La coupe du terrain, débarrassé de ses détritiques modernes, présente un aspect identique dans mes deux fouilles, identique du

haut en bas, c'est-à-dire depuis la surface du sol *ancien* jusqu'à la profondeur où la pioche est parvenue. Le sol, sur toute cette épaisseur, constitue pour ainsi dire un seul et même foyer ou dépôt sablo-argileux gris-rougeâtre, dans lequel l'analyse chimique et le microscope ont décelé la présence de cendres (1) et de matières charbonneuses (2), ainsi que de minuscules esquilles d'os provenant du brisement des ossements d'animaux. La faune que j'y ai rencontrée, *très rare* également comme débris et *des plus pauvres* aussi comme espèces animales, a été absolument la même dans mes deux fouilles.

Quant à l'industrie, outils et armes en silex, tout a fait semblable dans les deux points explorés, elle appartient, comme la faune, à une seule et même époque paléolithique, l'époque dite *chelléomoustérienne*.

Dans ma fouille *a*, j'ai rencontré, au fond, un bloc de rocher éboulé, volumineux, et, dans toute la hauteur du dépôt : 1° des silex taillés, du type moustérien et surtout des éclats de taille ; 2° des diaphyses osseuses fendues et brisées par l'homme, mais dont aucune ne porte la moindre trace d'un travail humain intentionnel, aucune trace de feu non plus ; 3° une dent molaire inférieure de *Bovidé* (*Bos primigenius*). Mais je n'y ai trouvé *aucun* os ou fragment d'os d'un animal quelconque, pourvu d'une de ses extrémités articulaires, permettant de déterminer l'espèce animale dont il provient, aucun Mollusque, aucun coquillage marin ou terrestre, aucune amulette ou objet de parure.

Dans ma fouille *b*, le sol primitif, tout en ayant le même aspect et la même constitution sur toute la hauteur que celui de la fouille *a*, est plus riche en silex taillés, ce qui ne veut pas dire que ceux-ci soient bien nombreux, il l'est un peu moins en éclats de silex.

Les premiers sont surtout de belles pointes *moustériennes* (Pl. I, Fig. 1, 2 et 4), dont l'extrémité antérieure est souvent assez fine et bien conservée, pointes de toutes dimensions, depuis la plus petite qui, entière avec son bulbe de percussion, mesure seulement 0<sup>m</sup>029 (29 millimètres de longueur sur 0<sup>m</sup>19 (19 millimètres) de largeur à la base, jusqu'à la plus grande, dont les dimensions sont 0<sup>m</sup>108 de longueur sur 0<sup>m</sup>066 dans sa plus grande largeur (Pl. I, Fig. 1). Ce sont aussi : des pointes allongées fines égale-

(1) La présence des cendres a été démontrée à M. de Montcourt par la coloration violette de la flamme, à laquelle furent soumis plusieurs échantillons pris en différents endroits du foyer, coloration due, dit-il, à la potasse desdites cendres.

(2) Les grains de charbon ont été facilement reconnus au microscope, voire même à la loupe.

ment (Pl. I, *Fig.* 3); des lames, dont plusieurs se terminent en pointe à l'un des bouts; des râcloirs (Pl. I, *Fig.* 5), dont un des bords latéraux est plus ou moins bien retouché; quelques ébauches de grattoirs, grossiers pour la plupart et, en général, peu ou point retouchés: un de ses derniers, épais de 0<sup>m</sup>028 (28 millimètres), mesure exactement 0<sup>m</sup>101 de longueur sur 0<sup>m</sup>05 de largeur.

Enfin, j'ai trouvé, dans ce même milieu, pièces vraiment importantes pour la détermination *certaine* de l'âge quaternaire et préhistorique du squelette de la femme du Moustier, plusieurs outils très nettement *chelléens*, de grandeur moyenne (0<sup>m</sup>060 à 0<sup>m</sup>081), d'épaisseur variable, de forme amygdaloïde ou en amande, taillés sur leurs deux faces (Pl. I, *Fig.* 13, 14 et 15), ainsi qu'un petit disque, *chelléen* aussi, peu épais et taillé également sur les deux faces (Pl. I, *Fig.* 6).

Quant à la faune, *toujours des plus rares* et comme espèces animales et comme restes (os et dents) de chacune d'elles, quel que soit l'endroit du gisement que j'aie fouillé, elle est représentée seulement:

1° Par un *Ruminant*, un *Bovidé*, le *Bos primigenius*, dont je n'ai trouvé que *deux* dents molaires de la mâchoire supérieure;

2° Par un *Rongeur* du genre *Lepus*, et de la taille du *Lepus timidus*, dont le seul débris osseux trouvé est un calcanéum;

3° Par trois os d'*Oiseau*, que je n'ai pas encore déterminés;

4° Par un petit nombre de diaphyses osseuses fendues et brisées, comme d'habitude, par la main de l'homme primitif et toujours indéterminables, quant à l'animal dont elles proviennent; aucune d'elles n'a subi l'action du feu, aucune non plus n'a été travaillée par l'homme.

J'ajoute que, dans la partie la plus reculée de l'abri, la surface du sol, c'est-à-dire la partie supérieure du dépôt archéologique est en contact immédiat avec la voûte du rocher.

Tels sont les résultats de mes propres recherches, soit lors de la découverte du squelette humain, soit dans des voyages faits ultérieurement, soit enfin lors de mes fouilles du mois d'août dernier. Ils sont non seulement identiques entre eux, comme on vient de le voir, mais identiques aussi à ceux qu'a donnés, à M. Bourgès fils, sa fouille de l'année dernière au fond de l'abri, si ce n'est au point de vue de la faune, dont je viens d'examiner les restes.

En effet, à ceux-ci, toujours *extrêmement rares* et provenant d'un seul Ruminant, le *Bos primigenius*, dont il n'a trouvé que *deux* dents de la mâchoire inférieure (une avant-dernière et une dernière molaires), à ceux-ci, dis-je, il faut ajouter une pièce d'une haute importance, pour l'âge géologique de l'Abri-sous-roche Bourgès,

partant pour la période de l'époque quaternaire à laquelle appartient le squelette de la femme du Moustier.

Cette pièce est un fragment de dent molaire inférieure de Rhinocéros, fragment malheureusement insuffisant pour nous avoir permis, à M. Boule, professeur de Paléontologie au Muséum d'His-

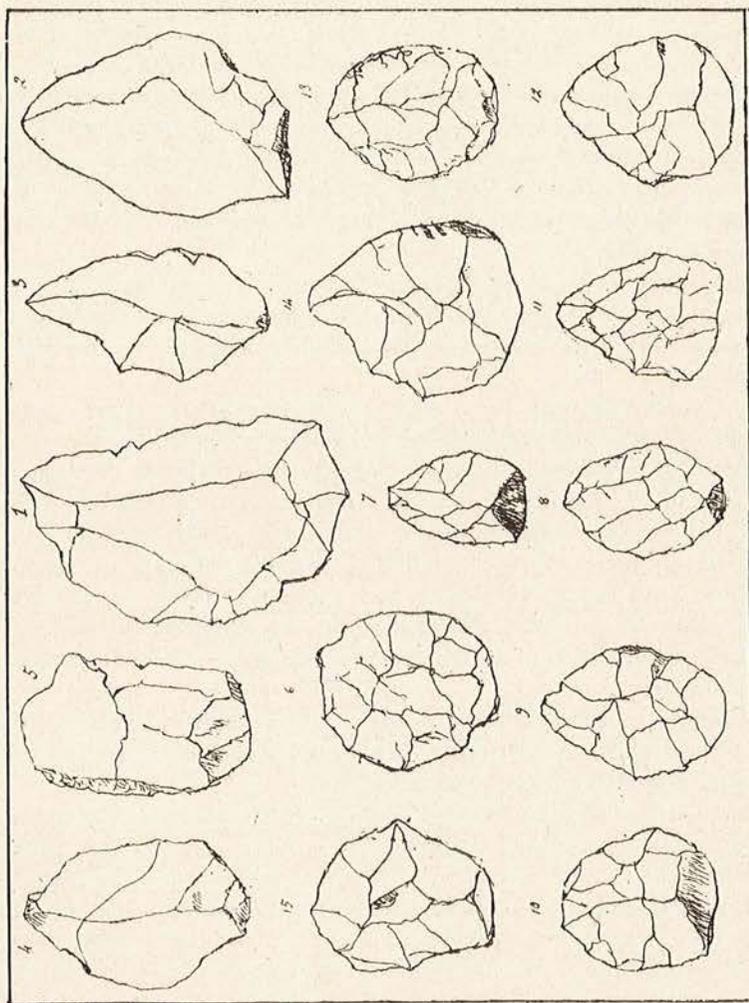


PLANCHE I. — Principaux silex taillés trouvés à l'Abri Bourgeois, au Moustier. — Silex Chelléens et Moustériens. — [Réduction au 2/5].

toire naturelle de Paris, et à moi, de dire exactement s'il s'agit du *Rhinoceros Merckii* ou du *Rhinoceros tichorhinus*. M. le Dr Ewald Wüst, privat-docent de Géologie et de Paléontologie à l'Université de Halle (Prusse), qui se trouvait en même temps que moi au Moustier, le 11 août dernier, avec plusieurs savants allemands de ses confrères et à qui j'avais montré la susdite dent, a cru pouvoir

se prononcer pour le *Rhinoceros Merckii*, sous toutes réserves cependant, n'ayant pas sur lui, bien entendu, les pièces de comparaison nécessaires pour une détermination absolue (Fig 2).

D'autre part, l'industrie paléolithique du silex est la même et toujours aussi peu nombreuse. Ce sont les mêmes pointes et râcloirs moustériens, et les mêmes outils chelléens de forme amygdoloïde ou en amande. Ceux-ci sont au nombre de six (Pl. I, Fig. 7 à 12), le plus petit mesurant 0<sup>m</sup>046 (46 millimètres) de longueur (Pl. I, Fig. 7), le plus grand, plus épais que les autres, 0<sup>m</sup>060 seulement de longueur sur 0<sup>m</sup>053 de largeur (Pl. I, Fig. 9). Ils sont entièrement retailés sur leurs deux faces et légèrement encroûtés, par places, du milieu argilo-sableux dans lequel ils ont été trouvés, milieu analogue à celui du bloc bréchiforme qui maintient si fortement écartées les mâchoires supérieure et inférieure du squelette humain.

## V

En résumé, des recherches et des fouilles que j'ai faites à plusieurs reprises dans le gisement de l'Abri-sous-roche du Moustier-de-Peyzac, dit Abri Bourgès, et en différents points de cet abri, depuis le jour de la découverte du squelette de femme qu'il renfermait, et notamment de mes dernières fouilles pratiquées au mois d'août de cette année, ainsi que de l'étude que je viens de faire des résultats obtenus par M. Bourgès fils, dans son exploration de 1907, il résulte :

1° Que cet abri n'avait jamais été l'objet d'aucune exploration scientifique avant la découverte du squelette humain, que j'ai annoncée, officiellement, pour la première fois, en 1905, au Premier Congrès préhistorique de France, dont la session a été tenue à Périgueux;

2° Que son sol, et particulièrement le milieu où ledit squelette a été trouvé, était absolument vierge aussi de tout remaniement: a. d'après les affirmations, pour la partie supérieure, de celui qui, le premier, aperçut les restes humains et procéda à leur enlèvement; b. d'après l'étude du foyer sur lequel ils reposaient, autant que j'ai pu la faire encore, à mon arrivée au Moustier, cinq jours après la découverte;

3° Que, par suite, ce squelette est, en toute certitude, contemporain du gisement où il gisait, c'est-à-dire des espèces animales, dont les débris y ont été mis à découvert, et de l'industrie primitive du silex, dont les produits, absolument caractéristiques, y ont été recueillis;

4° Que, de par ces restes de la faune (*Rhinoceros*....., *Tarandus rangifer*, *Bos primigenius*) et de l'industrie trouvés partout

les mêmes, tant à la partie supérieure du gisement qu'à sa partie moyenne et à sa base, lesquelles, par la parfaite identité de leur constitution, ne forment qu'un seul et même foyer, ledit abri-sous-roche appartient à une seule et même époque, c'est-à-dire au *quaternaire inférieur*, géologiquement parlant, et à la période des temps paléolithiques dite *chelléo-moustérienne* ;

5° Que la femme, sujet adulte de 1<sup>m</sup>60 de taille, dont le squelette, à peu près complet, provient dudit Abri-sous-roche Bourgès, se trouve ainsi absolument datée comme ayant vécu à l'époque *quaternaire, chelléo-moustérienne* ;

6° Que le squelette de la femme du Moustier est, par suite, d'une époque paléolithique plus ancienne que celle des six squelettes humains que j'ai découverts de 1872 à 1875, en Italie, dans les grottes des Baoussé-Roussé dites de Menton (et non de Grimaldi, dénomination contre laquelle je ne saurais trop énergiquement protester, je le répète).

On sait que le premier de ces six squelettes, que je découvris entier également, il y a trente-six ans et demi, le 26 mars 1872, alors que j'étais en Mission scientifique officielle du Ministère de l'Instruction publique, squelette surnommé à l'époque l'*Homme fossile de Menton*, appartient à la deuxième des races humaines fossiles de A. de Quatrefages et E. Hamy (1) ou race de Cro Magnon. On sait aussi qu'il figure, depuis sa découverte, avec ses armes et ses outils en os et en silex et avec ses parures de dents et de coquillages, dans la galerie d'Anthropologie du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, auquel je l'ai rapporté, avec le sol même sur lequel il gisait, et donné au mois d'avril 1872 ;

7° Que le squelette du Moustier est ainsi, de par son âge chelléo-moustérien, le plus ancien, si je ne me trompe, des squelettes humains préhistoriques, fossiles — toute question de race réservée — trouvés jusqu'alors (1896) en France et trouvés entiers ;

8° Enfin, que par la rareté *extrême* des ossements et des dents d'animaux d'une part et, d'autre part, par le nombre des outils et surtout des éclats de silex trouvés dans son sol, l'Abri-sous-roche du Moustier-de-Peyzac me paraît avoir été bien plus un atelier quaternaire de silex taillés, qu'un véritable lieu d'habitation des hommes de l'époque chelléo-moustérienne.

Je crois devoir ajouter que cette antiquité de la femme du Moustier se trouve heureusement confirmée encore par la découverte, faite au mois d'avril dernier (avril 1908), par M. Hauser, dans un gisement contigu au mien, ou mieux dans la deuxième partie du même abri, uniquement séparée de celle que j'ai fouillée par une

(1) Voir *Crania ethnica*.

construction (comme je l'ai indiqué plus haut), découverte, dis-je, d'un autre squelette humain, *squelette d'homme*, contemporain de mon *squelette de femme*, de par son milieu et le contenu de celui-ci, quels que soient les caractères néanderthaloides que son crâne masculin présente et que le mien n'offre pas ou plutôt qu'il n'offre qu'à un très faible degré : je veux parler d'une légère prééminence de l'arcade orbitaire. Mais celui-ci, je le répète, est un crâne *féminin*, et l'on sait combien de Quatrefages et Hamy ont insisté, dans leurs *Crania ethnica* (1), sur les différences qui existent, sous ce rapport, entre les crânes masculins et les crânes féminins.

D'ailleurs, l'étude purement anatomique, avec les mensurations qu'elle comporte, de mon squelette du Moustier, ainsi que la description des particularités que ses ossements peuvent présenter seront, dès que cette étude sera terminée, l'objet d'une note spéciale complémentaire de ce travail, que je présenterai, en 1909, au prochain Congrès préhistorique de France.

M. Adrien de MORTILLET prend la parole à ce sujet et rappelle la découverte, faite par M. Hauser, d'un *Squelette moustérien*, trouvé à côté de celui de M. E. Rivière.

M. Marcel BAUDOUIN. — Je crois de mon devoir de Secrétaire général du I<sup>er</sup> Congrès préhistorique de France et de Guide pour l'excursion faite, en 1905, dans la Vézère, de vous rappeler qu'à cette époque j'ai conduit ceux d'entre vous, qui assistaient à la course du Moustier, à l'endroit précis où a été faite la découverte de M. E. Rivière. Je vous ai fait ouvrir le magasin, où se trouvait l'amas d'éboulis d'où est sorti ce squelette; et je vous ai fait toucher du doigt le gisement même où cette importante trouvaille a été faite. De ce côté-là, vous avez donc toutes les garanties possibles.

Aujourd'hui, M. E. Rivière apporte des documents *stratigraphiques* encore plus probants. On ne peut donc nier qu'il ne s'agisse là d'un Squelette ancien, à moins que le *substratum seul* soit ancien, et qu'il s'agisse d'un cadavre moderne, écrasé là par hasard, à une époque plus récente que la station elle-même. Certes, cela serait possible à la rigueur. — Mais, comme M. Rivière affirme qu'il n'y a pas eu là de *dépôts récents*; qu'il n'y a *aucun remaniement du sol en ce point précis*; et comme il ne s'agit peut-être pas d'une *sépulture*; force est donc d'y voir un sujet quaternaire, de l'époque *moustérienne* au moins.

(1) Première race humaine fossile ou race de Canstatt, p. 16 et suiv.

Je sais bien que le crâne n'a pas l'air ancien par sa conformation; qu'il n'est pas aussi *néanderthaloïde* que celui trouvé dans le voisinage par M. Hauser, en 1908; qu'il se rapproche plus de celui d'un sujet néolithique que ceux qui sont connus jusqu'à présent. Mais, à mon sens, jusqu'à nouvel ordre, cela ne prouve pas grand chose, puisqu'il s'agit d'une *femme* et que les *crânes de femmes* ne présentent que des *saillies* d'origine musculaire très peu marquées, tout comme les crânes *d'enfants*.

En tout cas, il est nécessaire de procéder à des études anatomiques très complètes des crânes et des ossements de MM. Rivière et O. Hauser.

Quand elles seront faites, on pourra discuter utilement. Actuellement, on ne peut rien dire de plus.

M. F. A. FOREL (de Morges, Suisse) raconte les découvertes, faites de 1903 à 1908, dans les cavernes du Wildkirchli, par M. le Dr Émile Bæchler, directeur du Musée de Saint-Gall. Ces cavernes, situées dans les flancs de Sæntis (canton d'Appenzell), à 1500 mètres d'altitude, au pied d'une vallée qui a été inconnue aux hommes du néolithique et de l'âge du bronze, renferment à la fois le faune et l'ours des cavernes, et les silex de l'homme moustérien.

Dans des couches qui atteignent jusqu'à 5 mètres d'épaisseur, M. Bæchler a recueilli les os de plus de 500 squelettes d'*Ursus spelaeus*; de quelques individus de *Felis leo*, var. *spelaea*; de *Felis pardus*, var. *spelaea*; de *Cyon alpinus fossilis*; de Loup, de Bouquetin, de Chamois, etc. Jusqu'à présent, pas trace de l'Ours brun (*Ursus arctos*), du Renne, sans parler du Rhinocéros, de l'Éléphant, du Bœuf, Chevreuil, Sanglier, Cheval, etc., qui sont des animaux de plaine, et dont l'absence, en haute montagne, n'est pas étonnante.

Mêlés à ces os, M. Bæchler a recueilli, du milieu de pierres brisées par l'homme, quelquefois avec la forme reconnaissable, des silex moustériens typiques ou atypiques, nucléus, esquilles, enclumes, pointes à main, éclats, etc. Pour nombre d'entre eux, la taille intentionnelle est probable et certaine.

Mais ce qui est absolument démonstratif, c'est leur transport actif par l'homme de jadis. Ces pierres, qui sont des lydites, des jaspes, des chalcédonies, et surtout des quartzites blanches ou vert-noirâtre (Oelquartzite), viennent de la Nagelfluch miocène ou de l'éocène, dont les gisements les plus rapprochés sont dans le fond des vallées, à 300 ou 400 mètres plus bas en altitude. Ni les

(1) Cf. E. BÆCHLER. — *Die prähistorische Kulturstätte in der Wildkirchli-Ebenalpöhle*. — Actes de la Soc. helvét. des Sc. anat., session de Saint-Gall, 1906, p. 347.

plaines, ni les torrents ne peuvent les avoir apportés au Wildkirchli; ils sont de transport humain!

Donc, l'homme Moustérien a habité dans la région de Santis, à la même époque que l'Ours des cavernes.

Les glaciers quaternaires ne s'étant jamais, dans cette vallée, élevés jusqu'à la hauteur du Wildkirchli, il n'est pas possible de tirer de ces trouvailles des notions précises sur l'âge relatif à l'habitat humain, rapport aux différentes périodes glaciaires ou interglaciaires. Mais cette découverte nous en promet d'autres de la même époque, peut-être dans des conditions géologiques plus favorables; et nous espérons arriver par leur moyen à résoudre le grand problème de la chronologie du paléolithique dans ses rapports avec le glaciaire.

Nous recommandons des recherches dans cette direction à nos confrères de la Savoie.

M. E. TATÉ, Vice Président, propose au Congrès d'adresser à M. Emile Rivière, ancien Président du *Congrès de Périgueux*, absent, une lettre de félicitations pour sa trouvaille, vraiment intéressante. — Cette proposition est adoptée.

---

**Explorations des cavernes  
dans les Montagnes Ozark (U. S. A.).**

PAR

**C. PEABODY (de Boston, U. S. A.),**

Assistant d'Archéologie européenne à Harvard University (Cambridge, Mass.).

Depuis la fondation en 1901 du Département d'Archéologie de l'Académie Phillips à Andover (Massachusetts), les conservateurs ont choisi, comme but spécial, l'exploration des cavernes et des abris sous roche.

En conséquence, à plusieurs reprises, on a expédié des missions pour faire des fouilles dans le Missouri, l'Arkansas, et dans le Maryland.

Les résultats, provenant de ces premiers États, sont des plus importants ; d'ailleurs la région est presque un terrain vierge pour les archéologues.

Les cavernes se trouvent un peu partout, entre les confins des plateaux Ozark, lesquels s'étendent à partir de l'Illinois jusqu'à la partie nord-est du territoire Indien ; l'altitude est de 300 à 400 mètres, avec des sommets assez peu nombreux de 700 à 800 mètres. Des vallées pas trop profondes se rencontrent à chaque kilomètre : ce qui, à cause des forêts variées des bords et des sinuosités des ruisseaux innombrables, donne un aspect des plus pittoresques au paysage.

Les cavernes se trouvent dans le grès silurien ou le calcaire sous-carbonifère, dont se compose la plupart des couches près de la surface de la terre ; les cavernes calcaires s'embellissent souvent de stalactites et de stalagmites, d'une grandeur et d'une beauté considérable. Quoique la plus grande partie n'ait jamais été signalée, et à plus forte raison, jamais explorée, on en connaît déjà une trentaine, qui contiennent des restes de travaux de l'homme. Les plus riches sont jusqu'ici Jacobs Cavern, Mac Donald County, Missouri et Kelley Cavern (*Fig. 1*), Madison County, Arkansas (1).

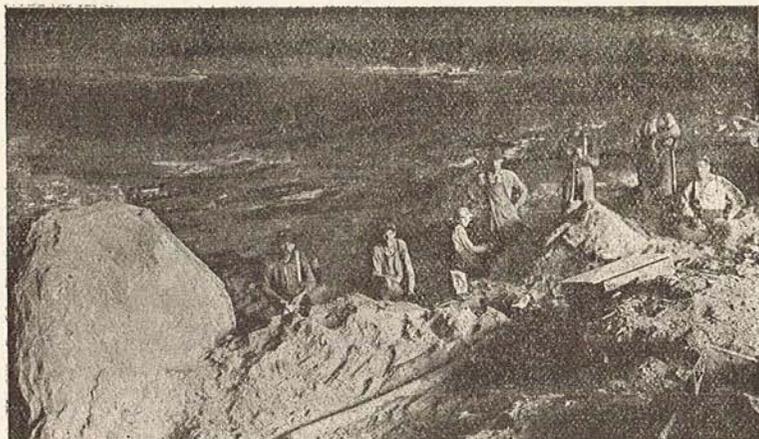
(1) D. J. BUSHNELL JR. — *Am. Anthropol.*, n. s., 6, 1904, p. 284 a. ss.

Il est d'abord difficile de s'abstenir de faire des comparaisons avec la région de la Dordogne, tant les formations calcaires, les abris, les falaises sont similaires; seulement, quant aux habitations préhistoriques, il n'en est rien.

Aux bords de la Vézère, c'est plutôt sous les abris peu larges, dans le talus même, que les fouilles ont mis à jour les richesses paléolithiques.

Aux Ozarks, les habitants préhistoriques ont choisi de préférence des cavernes d'une certaine grandeur; ainsi Kelley Cavern (*Fig. 1*) a 104 mètres de long sur 16 de large.

Les dépôts se composent : *a*) d'une terre argileuse ; *b*) de pierres



*Fig. 1.* — Kelley Cavern [Ar. K; U. S. A.]. — Vue prise à l'intérieur de la Grotte. Les ouvriers se tiennent derrière les couches de Cendres. — [Photographie de l'auteur].

tombées des couches supérieures ; *c*) d'un amas de soi-disant « cendres ».

Il y a très peu de stratification : ce qui empêche que l'on puisse attribuer une priorité d'âge aux objets trouvés à des profondeurs considérables.

La terre argileuse aux matières organiques s'est infiltrée du dehors par l'action des vents et de la pluie.

Les pierres gisant partout pèsent parfois des centaines de kilogrammes; elles entravent énormément le travail.

Les « cendres » se composent d'une matière poussiéreuse, très fine et pénétrante; lors des fouilles de Jacobs Cavern, il a fallu que les ouvriers portassent une éponge mouillée sur la bouche, afin d'éviter le mal à la gorge.

Dans le but de déterminer la certitude de l'appellation, M. le

D<sup>r</sup> G. S. Forbes, de l'Université Harvard, a eu la bonté de soumettre les spécimens aux analyses physiques et chimiques.

Le résultat est plutôt négatif; tout en admettant la possibilité de l'hypothèse des « cendres », il n'en accepte guère la probabilité; quoique qu'il en soit, en attendant des recherches plus approfondies, il est permis de constater que la présence et la quantité de la matière dépendent directement de l'occupation par l'homme et de la longueur de son séjour.

En second lieu, on doit attirer l'attention sur les *rochers polis*, qui se rencontrent tout près des cavernes occupées, lesquels manquent ailleurs.

L'opinion générale est que le vernis ou plutôt la patine provient de l'emploi, durant des siècles, des rochers comme bancs et chaises; et cela n'a rien de choquant; pourtant cette patine se trouve parfois sur des instruments en pierre des autres régions, par suite de l'action purement chimique des éléments du sol et de l'eau.

Des ossements humains provenant d'inhumations ont été signalés un peu partout; quelquefois on a observé les procédés de sépulture ordinaires (c'est-à-dire sépulture « en ciseaux » ou en paquet); plus souvent les squelettes sont incomplets et remués, surtout vers la surface du dépôt; on peut s'imaginer que les bêtes ont dû déranger et éparpiller les ossements.

Des crânes complets, malheureusement peu nombreux, ne présentent aucun intérêt spécial.

Quant aux ossements d'animaux, il y en a en grande quantité: les Troglodytes ont été de grands chasseurs et mangeurs!

Des espèces signalées, il n'y a que le *Bos americanus* et le *Cervus canadensis*, qui ne se rencontrent plus dans la région.

De Jacobs Cavern, on a retiré au moins 700 décimètres cubes d'ossements.

L'industrie des cavernes se remarque surtout par l'abondance des silex taillés; des pointes de flèches et de sagaies, des couteaux ronds, des lames-couteaux, des grattoirs, des racloirs, des perçoirs, des perceurs se mêlent en grand nombre à maints endroits et à n'importe quelle profondeur.

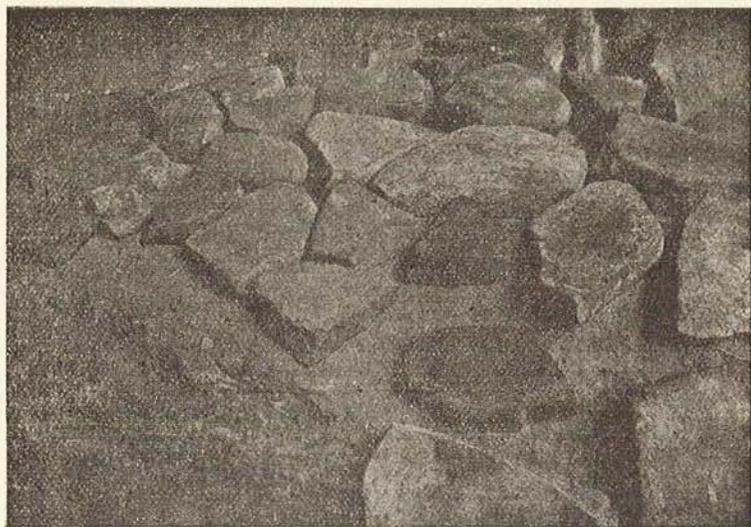
Sans s'attarder à faire une récapitulation complète de centaines d'exemplaires, il suffit de mentionner quelques objets assez rares et quelques particularités générales que présente le travail de la pierre.

1° Il a été trouvé à Austin Cavern, Arkansas, un lissoir, d'un type inconnu aux explorateurs. C'était une pierre longue de 0<sup>m</sup>90, large

de 0<sup>m</sup>65 et épaisse de 0<sup>m</sup>40; la partie supérieure en était couverte de stries, faites par l'homme en train d'aiguiser les poinçons et les épingles en os.

La plus grande des stries mesurait 0<sup>m</sup>26 de longueur avec une profondeur de 0<sup>m</sup>003 à 0<sup>m</sup>008; les parois étaient plus droites d'un côté que de l'autre: ce qui permet de croire que l'on tenait l'instrument dans une position oblique comme une plume.

2° A Kelley Cavern, des soi-disant « moulins » pour broyer le maïs étaient en grand nombre; on en compte au moins 37 (*Fig. 2*). Par suite, il y eut un nombre correspondant de percuteurs, de



*Fig. 2.* — Kelley Cavern (U. S. A.). — Les Moulins à broyer le Maïs, trouvés à Kelley Cavern. — [Photographie de l'auteur].

pierres arrondies naturelles, portant les traces du broyage à leurs extrémités.

3° Parmi les pointes et les couteaux, on en remarque une très grande quantité avec tiges. Les petites pointes triangulaires qui caractérisent l'industrie du Mississippi méridional sont rares.

4° Après avoir retiré les instruments en silex d'une perfection quelconque, il restait 80 décimètres cubes de fragments, d'éclats, de rejets, etc., à Kelley Cavern.

L'industrie en os se distingue par l'habileté avec laquelle on façonnait des perceurs et des épingles de toutes sortes; on doit noter une épingle, qui a 0<sup>m</sup>177 de long, à grande tête coupée à plat.

Il n'y a que très peu ou pas du tout de coquilles travaillées.

La *Poterie*, dont on recueille assez fréquemment des fragments, est d'un travail grossier; on n'a jamais trouvé encore parmi les fouilles un seul vaisseau tout entier.

On a signalé quelques échantillons de *tissage*: ce qui permet d'espérer qu'on en trouvera un jour assez pour juger de la forme et de la manufacture des paniers.

Les prés aux environs sont extrêmement riches; on y recueille des instruments de silex et des fragments par milliers.

En résumé, la tribu ou les tribus, qui habitaient les cavernes et qui se promenaient aux alentours, possédaient une industrie assez bien développée en os et en pierre, mais bien arriérée en poterie.

Il manque aussi à cette industrie les instruments d'hématite, si abondants au nord; les ustensiles « de cérémonies » qui caractérisent si nettement l'industrie de l'Ohio; et la poterie peinte à décoration symbolique, qui accuse l'industrie du sud-est de l'Arkansas.

Donc, on peut dire que les habitants des cavernes des Ozarks ont occupé la région à une époque très reculée, et que leur séjour a été assez prolongé; et que, si les Troglodytes et les Peaux Rouges qui entouraient la région étaient contemporains, il est frappant de voir comme il y a si peu de rapports entre les uns et les autres.

M. Marcel BAUDOUIN. — Permettez moi, MM., en qualité d'ancien voyageur aux Etats-Unis, ayant parcouru d'assez longs espaces en ce grand pays, d'insister sur l'intérêt de la communication de notre collègue, M. C. Peabody. Elle montre que les choses se sont passées outre Océan comme en Europe aux temps Quaternaires, qui d'ailleurs ne sont peut-être pas là-bas tout à fait contemporains des nôtres et aussi lointains. L'évolution humaine semble pourtant y avoir été ce qu'elle fut chez nous; et il suffit de comparer les pièces qui nous sont présentées à celles de notre pays pour être fixé à ce point de vue.

Comme M. Peabody, je crois qu'il faut admettre que les *Rochers, polis et patinés*, indiquent la plupart du temps le séjour de l'homme à leur niveau. — J'ai observé, pour mon compte, en Bretagne et à l'île d'Yeu (Vendée), des *Chaises, des Fauteuils, des Lits*, etc., qui ne peuvent être dus qu'à la fréquentation de l'homme. D'ailleurs, les curieuses Traditions mégalithiques de Bretagne (*Frottements sur menhirs*, etc.), le démontrent, de façon irréfutable.]

On nous présente, d'une part, des instruments qui remontent à notre époque *Magdalénienne*, et, d'autre part, signale l'existence de

meules et de poteries. Il semblerait donc qu'on se trouve en présence d'industries, *Paléolithique* et *Néolithique*, *mélangées* : ce qui n'aurait rien que de très normal, pour des cavernes aussi vastes.

Mais on peut admettre aussi que la poterie, de même que les paniers et les meules, sont de l'époque Magdalénienne ; et, si cette dernière opinion était exacte, il en résulterait que la *coupure entre le Paléolithique* et le *Néolithique*, si elle est vraie en France, ne le serait pas en Amérique.

Quoiqu'il en soit des théories, sur lesquelles il est prématuré de discuter, il n'en est pas moins vrai que le *Magdalénien* existe aux Etats-Unis ; et c'est le point sur lequel il fallait, croyons-nous, insister.

## L'art du dessin chez les Troglodytes de Bouzabaouine et Dekhlet Zitoune (Algérie).

PAR

A. ROBERT (de Bordjbou arréridj, Algérie),

Administrateur principal de Commune mixte,  
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

Les habitants des grottes de Bouzabaouine et Dekhlet Zitoune, de la commune mixte d'Aïn-Mlila, du département de Constantine, étaient loin d'être des artistes accomplis. Leurs primitifs dessins ne peuvent être nullement comparés aux rennes et aux chevaux du Maz d'Azil, pas plus qu'aux bisons et autres animaux des grottes classiques de la Dordogne; mais, comme en réalité, l'art ne commence et ne finit nulle part et que chaque siècle existe en puissance dans celui qui l'a précédé, constituant ainsi une sorte de chaîne dont les anneaux vont s'élargissant, on ne nous en voudra pas de signaler quelques dessins de la période la plus ancienne, celle où l'homme inhabile essayait de tracer sur des roches ou autres la figuration des animaux qu'il redoutait ou chassait, voire même de ses semblables.

Les documents; dont nous allons placer la reproduction sous les yeux du lecteur, ont été découverts lors de notre exploration, en 1900, des deux grottes précitées (1).

### GROTTE DE BOUZABAOUINE.

L'ouverture de cette grotte a une forme à peu près rectangulaire; la faille utilisée par les troglodytes a été élargie à droite et à gauche, ainsi que dans la partie supérieure. Les traces du travail de l'homme, malgré les érosions occasionnées par la pluie, sont très apparentes.

Cette ouverture à 5 m. 50 de hauteur et 5 m. 40 de largeur (à la base).

Directement en face cette porte d'entrée à 7 mètres de distance, se trouve la porte d'une chambre. Cette porte de forme triangulaire, est haute de 2 m. 20 et large à sa base de 1 m. 50.

Au-dessus de cette porte, on aperçoit un personnage, très grossièrement gravé sur la roche (*Fig. 1*).

Ce personnage a une hauteur de 0<sup>m</sup>45 et est informe; le tronc et la tête se confondent; et les membres ne sont représentés que par

(1) A. ROBERT. — *La Grotte de Bouzabaouine.* — 1<sup>er</sup> Congrès préhistorique de France, Session de Périgueux, 1905, in-8°, p. 122.

des traits; quant au visage trois trous indiquent les yeux et la bouche. La main gauche tient un javelot ou un bâton quelconque; et, au-dessus de la tête, l'artiste a tracé un triangle, voulant très probablement figurer la coiffure. Les traits de cette gravure sont gravés très peu profondément (0<sup>m</sup>03 environ).

Le personnage ci-dessus est la seule gravure sur roche que nous ayons découverte dans la grotte de Bouzabaouine; mais, comme par l'humidité et les suintements un dépôt calcaire a enduit les parois des diverses chambres et des galeries de la grotte, il est permis de croire qu'il existe sous cette croûte d'autres gravures.

Nous avons aussi recueilli dans la grotte précitée divers objets sur lesquels des dessins ont été reproduits; les plus intéressants ont été tracés sur des débris de coquilles d'œufs d'autruche, colorées en brun foncé.

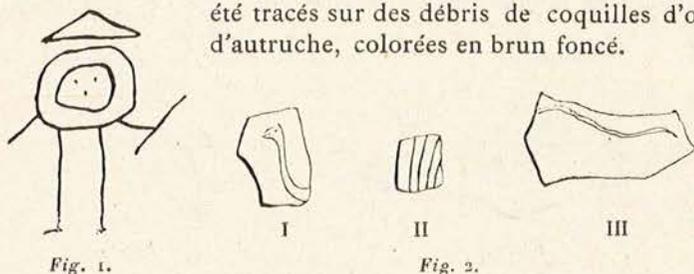


Fig. 1. — Personnage gravé à l'entrée de la Grotte de Bouzabaouine. — Échelle : Réduction au 1/5.  
Fig. 2. — Gravures sur Coquilles d'œufs d'Autruche. — Légende : I, Tête d'Autruche; — II, morceau de dessin; — III, Figure serpentiforme.

Les traits, tracés par un burin très fin, peuvent se comparer aux rayures que ferait une pointe d'aiguille fine sur une coquille d'œuf.

La première de ces gravures représente la tête et le cou d'une autruche, fort bien dessinés. Malgré toutes nos recherches, nous ne sommes pas parvenu à trouver le complément du dessin (Fig. 2, I).

La deuxième ne donne que quelques fines lignes parallèles qui devaient former le complément d'un dessin (Fig. 2, II).

La troisième gravure, également tracée sur un débris de coquille d'œuf d'autruche, consiste en deux lignes parallèles et sinueuses affectant la forme d'un serpent (Fig. 2, III).

Nos recherches dans la grotte de Bouzabaouine nous ont procuré de nombreux os utilisés par les habitants (Fig. 6), comme pointes de sagaies ou javelots, poinçons, perçoirs, racloirs, poinçards (Fig. 3), etc.

Quelques spécimens portent des traits, indiquant l'intention d'orner ces instruments; plusieurs ont des crans pratiqués à l'aide de petites scies,

Les objets suivants ont été également trouvés :

1° Un poignard en os, long de 0<sup>m</sup>18, sur lequel les gravures ci-après ont été tracées (Fig. 3);

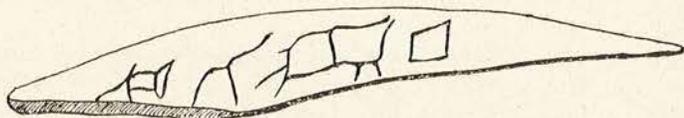


Fig. 3. — Poignard en os, avec gravures. — Échelle : 1/2 grandeur.

2° Un fragment d'os sur lequel ont été creusés, dans la moitié de son épaisseur, 24 petites cavités circulaires, disposées sans grande régularité (Fig. 4).

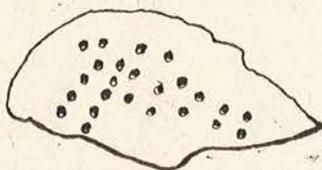


Fig. 4.

Fig. 4. — Os, avec petites cavités circulaires.

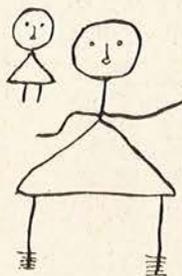


Fig. 5.

Fig. 5. — Deux personnages, à l'entrée de la Grotte de Dekhlet Zitoune. — Échelle : Réduction au 1/12 grandeur.

#### GROTTE DE DEKHLET ZITOUNE.

La grotte de Dekhlet Zitoune se trouve sur la même montagne que celle de Bouzabaouine; mais elle est située du côté ouest.

L'entrée est de forme circulaire et a environ 1 m. 90 de diamètre; l'excavation s'élargit ensuite et peut être évaluée à 3 mètres de large et 5 ou 6 mètres de profondeur.

A la droite de l'entrée, on voit, gravés sur la roche, deux personnages : l'un de 0<sup>m</sup>28 de haut; l'autre de 0<sup>m</sup>86 (Fig. 5).

Ces personnages sont à peu près de la même facture que celui de la grotte de Bouzabaouine; et l'artiste n'a pas déployé, en les traçant, une grande science.

Cependant on remarquera qu'à l'extrémité des traits voulant représenter les jambes, il existe des petits traits, voulant probablement indiquer les doigts des pieds.

Comme on le voit, les documents que nous faisons connaître ne sont que de bien faibles manifestations d'un commencement d'art. L'humanité, à l'époque des troglodytes de Bouzabaouine et de Dekhlet Zitoune, était exclusivement préoccupée des graves problèmes économiques, concernant son alimentation.

Il s'agissait avant tout de s'assurer l'existence; et la chasse et la pêche, exercées avec des moyens d'actions des plus rudimentaires, occupaient la majeure partie du temps des primitifs.

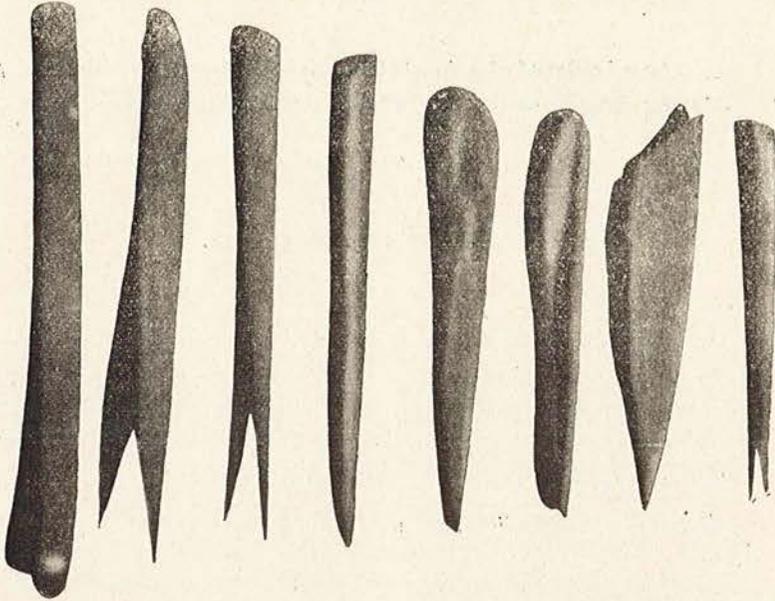


Fig. 6. — Grotte de BOUZABAOUINE. — Pointes et aiguille en os (Photographie).

Ces derniers ne pouvaient accorder qu'un temps des plus restreint aux préoccupations purement spirituelles; et on comprendra facilement que les premières manifestations de dessin de l'homme des grottes précitées soient si naïves, et si imparfaites.

M. Marcel BAUDOIN. — Les *gravures humaines* indiquées ci-dessus semblent bien de l'époque d'habitation des grottes (*profondeur* de la gravure : 0<sup>m</sup>03; analogie avec les gravures de même d'aspect des rochers de Saint-Aubin de Baubigné, D. S.; etc., etc.), malgré leur nature *enfantine*.

Il me semble qu'on doit les rapprocher de celles qui ont été signalées à l'entrée des *Grottes artificielles de la Marne*, quoique ces dernières soient beaucoup plus complexes comme dessin, et par conséquent un peu postérieures.

On a vu là des représentations de *divinités*; et on a rapproché ces images des Idoles néolithiques. A mon avis, avant de représenter des *Dieux* (ces êtres surhumains qui ne furent inventés qu'à l'image des *hommes*), ces gravures devaient représenter des *êtres humains*; et je crois que c'est le cas pour les figures signalées par M. Robert.

On pourrait presque dire que ce n'est là que « l'Enseigne » de la *Maison humaine*!

## Une industrie éolithique contemporaine d'une industrie du Paléolithique supérieur.

PAR

A. RUTOT (de Bruxelles).

En fouillant ce qui restait de couches intactes dans une caverne de la province de Liège, explorée jadis par le D<sup>r</sup> Schmerling, et depuis lors par plusieurs autres chercheurs, j'ai pu observer que le remplissage de cette caverne, dite du Fond-de-Forêt ou du Bay-Bonnet, était constitué de la manière suivante (1).

1<sup>er</sup> NIVEAU (*Supérieur*). — Eboulis de gros blocs de calcaire tombés de la voûte, souvent recouvert d'un enduit stalagmitique et renfermant un lit terreux avec ossements d'animaux, dont le Renne et l'*Ursus arctos*. Pas d'industrie (1<sup>m</sup>00).

2<sup>e</sup> NIVEAU. — Couche de limon jaune, avec nombreux blocs de calcaire détachés de la voûte, montrant vers le bas un niveau ossifère avec faune du Mammouth et industrie magdalénienne bien caractérisée, mais pauvre et clairsemée (0<sup>m</sup>30).

3<sup>e</sup> NIVEAU. — Couche formée de nombreux blocs de calcaire tombés de la voûte, englobés dans un ciment argileux noirâtre ou gris foncé, avec belle faune du Mammouth et nombreux silex travaillés (1<sup>m</sup>00).

4<sup>e</sup> NIVEAU (*Inférieur*). — Généralement la couche n° 3 repose directement sur la roche en place, mais dans les anfractuosités, on constate la présence d'un sable argileux jaunâtre, micacé, avec cailloux de silex (0<sup>m</sup>30).

(1) L'orifice de la caverne est à environ 20 mètres au-dessus du niveau actuel des eaux du ruisseau la Soumagne. Le site comprend deux cavernes, dont les orifices sont distants de 8 mètres et dont les galeries divergent quelque peu. L'un des couloirs n'a à peu près rien donné; l'autre est formé de deux galeries à angle droit: la première de 20 mètres de longueur, la deuxième d'à peu près autant, mais dont le plafond s'abaisse.

C'est dans le deuxième tronçon, fort obscur, avec assez jolies stalactites, que se trouvait la partie intacte, qui a pu être fouillée.

Ainsi qu'on le voit, la couche supérieure n'a pas fourni d'industrie, mais la présence du Renne indique nettement un âge quaternaire.

La couche limoneuse jaune n° 2 montre, épars, des débris de nourriture sous forme d'os brisés, avec dents de Renne et de *Rhinoceros tichorhinus*.

L'outillage : lames-racloirs, grattoirs sur lame, burins, etc., indique le Magdalénien inférieur, type de Goyet. M. Hamal a trouvé, dans une anfractuosit  de la roche, une sorte d'amulette en os en forme de poisson.

Le grand nombre de blocs de calcaire de toute grosseur tomb s de la vo te, sans phases de chute plus ou moins intenses, n'a pas permis de v rifier si la couche noire n° 3,  paisse de 0<sup>m</sup>30   un m tre,  tait stratifi e ou pas.

Pour nous faire une id e de son contenu, nous l'avons subdivis e en trois tranches horizontales et les trouvailles faites dans chaque tranche ont  t  mises   part.

Nous verrons ci-apr s le r sultat de l'examen des mat riaux recueillis.

Enfin le niveau inf rieur non constant n° 4  tait int ressant en ce qu'il  tait constitu  par du sable marin aquitainien, p tri de d bris de silex et d' olithes, le tout provenant du d lavage par les pluies du rev tement tertiaire du haut plateau, avec engouffrement des eaux, du sable et des silex dans les fissures du calcaire et d p t sur le plancher de la caverne qui, alors, servait d'exutoire aux eaux dans la vall e en creusement. Il n'existait aucun ossement ni outil contemporain du d p t dans ce niveau inf rieur.

La grande masse des mat riaux, ossements et silex recueillis dans le niveau noir n° 3 ayant  t   tal e selon la superposition des trois tranches, nous y avons fait les constatations suivantes :

TRANCHE SUP RIEURE. — Riche faune du Mammouth, industrie de silex   facies g n ral moust rien, mais avec ossements, bois de Renne et ivoire travaill s.

TRANCHE MOYENNE. — Riche faune du Mammouth, industrie de silex   facies g n ral moust rien, avec quelques fragments d'os longs avec stri s grossi res group es vers les deux extr mit s, comme   La Quina (Charente).

TRANCHE INF RIEURE. — Composition identique   la tranche moyenne, mais avec tr s peu d'os stri s du type de La Quina.

En somme, l'industrie de silex  tait sensiblement homog ne dans les trois tranches.

Cette industrie était homogène comme composition générale ; mais dans le détail elle offrait un aspect bizarre et déconcertant. On y voyait très nettement tous les types de La Quina, mais on y trouvait, en plus, quantité d'instruments n'existant pas dans les abris de la Charente.

Enfin, si l'on faisait un triage, il était aisé de retirer un groupe d'instruments de type perfectionné semblable à celui de la Quina, et ce qui restait présentait absolument le faciès d'une véritable industrie éolithique complète, comprenant ses percuteurs, ses couteaux, ses raclours, ses grattoirs, ses perçoirs et ses pierres de jet.

En réalité, le niveau n° 3 semblait renfermer un mélange assez intime d'industrie aurignacienne inférieure ou de La Quina (niveau d'Hastière des cavernes belges) et d'une industrie éolithique bien caractérisée, avec cette remarque que les éolithes vrais étaient plus abondants dans la tranche moyenne.

Comment expliquer pareil mélange, assurément inattendu ?

Une première explication se présentait immédiatement.

Puisque, dans la couche inférieure n° 4, nous rencontrons de vrais éolithes pré-aquitaniens engloutis avec les eaux pluviales dans les fissures du massif calcaire et apportés sur le plancher des cavernes, le plus simple est d'admettre que pendant la période d'occupation aurignacienne le même phénomène s'est produit, c'est-à-dire que des silex et des éolithes tertiaires se sont engouffrés dans les fissures et ont été apportés en milieu aurignacien.

Mais le plus simple examen des pièces ne permet pas de prendre cette hypothèse en considération. En effet, si des éolithes tertiaires sont parvenus jusque sur le plancher de la caverne à l'époque du dépôt n° 4, ils sont en très petit nombre, c'est-à-dire en nombre proportionnel à celui que l'on rencontre sur le haut plateau dans le cailloutis pré-aquitainien *in-situ*. Eclats quelconques et éolithes sont descendus ensemble et se sont répartis dans le dépôt inférieur de la caverne.

Il n'en est pas du tout de même dans la couche n° 3. Les éolithes très nets sont en grand nombre, ils ont une couleur et un aspect très différents de ceux engouffrés venant du haut plateau et s'il y a des pièces du cailloutis du sommet, on reconnaît qu'ils ont été débités grossièrement et transformés en nuclei.

Remarquons, du reste, que sur le haut plateau comme dans le niveau inférieur de la caverne, les éclats bruts et les éolithes ont les arêtes plus ou moins usées, comme s'ils avaient subi un certain roulage.

Dans la couche n° 3, les éolithes et les nuclei ne sont générale-

ment pas usés, sauf certains paquets où éolithes, pièces aurignaciennes et ossements portent, ensemble, des traces d'usure manifeste.

Bref, l'étude des matériaux de la couche n° 3 montre clairement que les éolithes ont été confectionnés et utilisés dans la caverne même et sont absolument contemporains de l'industrie aurignacienne et de la faune correspondante.

La question première se modifie donc; et elle se pose maintenant comme suit.

Comment peut-on expliquer la présence, dans un même niveau paléolithique nettement défini comme Aurignacien inférieur, d'une industrie éolithique certainement contemporaine?

Pour répondre à la question, il faut se remémorer quelques faits.

Nous savons, en effet, qu'à partir du milieu du Tertiaire, dans l'Oligocène moyen, apparaît une industrie primitive, dite éolithique, dont le principal caractère est l'absence de tout instrument taillé intentionnellement. Cette industrie, nous la poursuivons, toujours semblable à elle-même, au travers du Miocène, du Pliocène et du Quaternaire inférieur, jusqu'au niveau où l'on rencontre le Mesvinien, la dernière des industries éolithiques pré-paléolithiques.

A ce moment s'ouvre une lacune qui correspond à tout le Paléolithique; puis, au début du Néolithique, la chaîne des industries éolithiques reprend avec le Flénusien, pour nous conduire en fin de compte au Tasmanien.

Puisqu'il y a réapparition de l'industrie éolithique dès le commencement du Néolithique, il faut donc conclure que la chaîne éolithique commençant avec le Fagnien (Oligocène moyen ou pré-aquitainien) et finissant avec le Tasmanien, à l'époque actuelle, a été continue et que la lacune signalée n'existe que dans nos connaissances. Toutes les vraisemblances sont pour la coexistence, pendant tout le paléolithique, d'une civilisation avec connaissance de la pierre taillée intentionnellement et d'une autre, continuation pure et simple de l'industrie éolithique.

Or, c'est précisément la preuve de cette coexistence des deux civilisations à un moment donné du Paléolithique qui nous est fournie par le résultat des fouilles dans la caverne du Fond de Forêt. Nous y avons trouvé le premier chaînon de la chaîne reliant le Mesvinien au Flénusien, et tout nous fait espérer que l'on en trouvera encore d'autres établissant la liaison.

Plusieurs trouveront cependant étrange que les restes de deux

civilisations si différentes, puissent se trouver mélangées dans le même niveau archéologique d'une caverne.

A notre avis, il n'y a rien là que de naturel.

En effet, grâce à leur appareil guerrier, les premiers paléolithiques : Strépyiens, Chelléens et Acheuléens ont dû refouler les Eolithiques loin de leur lieu d'occupation, mais au fur et à mesure qu'avancait la civilisation paléolithique, les conditions d'existence devenaient de plus en plus difficiles et l'on sait que l'apogée du glaciaire Rissien, puis la fonte et le recul des glaces furent fatal aux Acheuléens.

La grande crue hesbayenne qui accompagna la fonte des glaciers du Rissien supprima toute vie dans nos régions ; aussi, lorsqu'après la crue, le pays put recevoir de nouveaux habitants, il est facilement concevable que les Aurignaciens de France, descendants des Moustériens du Périgord, arrivant du sud, entrèrent en contact, aux confins de la région des cavernes — et tel est ici le cas — avec des tribus éolithiques qui venaient probablement de l'est.

Grâce à leur civilisation plus avancée, les Aurignaciens tinrent tête aux Eolithiques et occupèrent les cavernes, mais lors de leurs migrations, les premiers quittèrent leurs souterrains et ils y furent sans doute remplacés par les seconds qui épiaient leur départ.

En réalité, il n'y a sans doute pas eu véritable mélange d'industrie, nous avons un indice que l'occupation éolithique s'est produite entre deux occupations aurignaciennes suffisamment distantes, pour que le travail de l'os ait pu faire entre elles de grands progrès.

Il est probable qu'en réalité, les divers niveaux étaient mieux marqués et plus distincts que ce que nous avons observé, mais l'enchevêtrement des nombreux blocs de calcaire tombés du plafond a sans doute brouillé la stratification.

En réalité, les choses ont été plus compliquées encore que nous ne venons de le dire et l'on peut admettre que le départ des Aurignaciens est dû à l'envahissement du souterrain par les eaux pluviales s'engouffrant dans les canaux de circulation du calcaire. C'est ce qui expliquerait les paquets d'instruments aurignaciens et éolithiques avec débris osseux à angles usés que nous avons rencontré.

Toutefois, l'étude de ces complications nous entraînerait trop loin et, pour le moment, il nous suffira de retenir les conclusions tirées de nos trouvailles, à savoir que dans la caverne de Fond de Forêt, il y a au niveau aurignacien, mélange d'industrie à facies de la Quina et d'industrie éolithique, ce mélange étant dû à des alternances d'occupation, tantôt par des Aurignaciens, tantôt par des Eolithiques, guettant et épiaient les premiers occupants et les imitant après leur départ.

M. TATÉ. — Si M. Rutot nous déclare qu'il n'a pu prendre exactement la stratigraphie de la grotte et qu'il n'a pu voir la différence entre les silex qu'après avoir étalé les pièces recueillies, il ne faut pas en inférer, comme il le fait, que c'est une succession d'habitat par des tribus ou familles spéciales, fabriquant les unes des éolithes, les autres des objets moustériens.

Il est, à mon avis, plus simple d'y voir un habitat par des Moustériens, mais plus ou moins forts dans la taille du silex, le mot éolithes n'étant ici qu'un facies et non autre chose. Il peut sembler extraordinaire en outre que les hommes fabricant des éolithes n'aient pas été frappés de voir les silex moustériens, qu'ils ne pouvaient manquer de rencontrer dans la grotte qui aurait été abandonnée par ceux-ci, dans des séjours successifs.

M. PAGÈS-ALLARY. — Il est impossible de suivre M. Rutot dans sa savante communication sur les éolithes, pour la bonne raison qu'il ne nous montre pas *un seul échantillon*. Et lui demander des explications, c'est s'exposer à la réponse: « Vous ne pouvez pas parler de ce que vous ne connaissez pas, puisque vous n'avez pas vu le Musée de Bruxelles »!

Arguments qui ne sont pas du goût de tout le monde, en séances publiques.

Cependant, beaucoup de congressistes n'ont, pas plus que moi, les moyens ou le temps de se payer le luxe d'un voyage à Bruxelles, pour voir, toucher et comprendre ce que sont les *Éolithes* de l'éminent géologue belge. De plus, mon imagination recule NET devant le bon sens, quand je vois notre distingué collègue en préhistoire nous déclarer, en véritable apôtre, *qu'il faut croire* à l'existence de *deux races bien différentes* (sans doute jouant à cache-cache dans la grotte, où M. Rutot a trouvé des silex taillés mélangés à des éolithes : ce qui est cependant bien naturel!).

En France, par Eolithe, on entend désigner : *un Silex d'une ÉPOQUE bien déterminée : Le Tertiaire*.

En Belgique (si je comprends bien M. Rutot), il veut que ce même nom « Éolithe » désigne, *maintenant*, UNE FORME (UN FACIÈS de silex) *à toutes les époques*! — Ce n'est plus l'Eolithe alors: c'est la « Rutolithe »!

Voilà déjà où nous ne sommes pas d'accord! Mais si, sur les sens des mots, on peut toujours arriver à s'entendre, ce que je souhaite bien sincèrement, pour éviter de perdre un temps précieux en inutiles discussions (souvent préjudiciables même à notre vanité), il est un autre gouffre, dans lequel il faut éviter de laisser tomber la Préhistoire : C'est la Classification, *poussée à l'extrême ou à l'absurde*, parce qu'avant terme. — Qui va doucement va sûrement!

Classer les outils d'une race d'hommes, avant de connaître une molécule de cet homme, aussi probable que problématique, *c'est déjà beau !* Mais, où cela devient de la *témérité non scientifique*, c'est de prétendre reconnaître, quand un silex Éolithe a été UTILISÉ par l'homme, et NON RETOUCHÉ par les forces et moyens variés dont dispose la Nature !

Ici, j'avoue bien haut mon ignorance, pour être en droit de demander un peu de lumière, au nom et pour l'honneur de la *Pré-histoire*, qui ne doit plus exposer ses flancs à la critique, et qui est une Science, exacte et raisonnée.

En effet, il y a déjà deux ans (au Congrès de Lyon), causant Éolithe avec M. le baron Blanc (alors un jeune d'avenir, qui fera du chemin), j'ai tranché cette *épineuse question*, en lui disant : « Je vous en adresserai du Puy-Courny ; et, après, nous en causerons mieux ! »

Je lui apporte ces éolithes cantaliens aujourd'hui (n'ayant pu me les procurer que cette année), grâce à une fouille de l'aimable M. Gilbert, pharmacien à Aurillac, et grâce également à M. Puech, ingénieur de la même ville, qui, aidé par une municipalité d'élite, a pu faire aussi une coupe très importante, il y a quelques mois, juste à côté du gisement signalé par notre regretté géologue Rames. C'est vous dire qu'il y a des matériaux au Musée d'Aurillac, tout comme au Musée de Bruxelles !

En faible compensation de sa magnifique réception, j'offre aussi au zélé professeur Blanc un type de silex éolithe du Puy-Boudieux, que je dois à l'amabilité de notre savant paléobotaniste, M. P. Marty, qui l'a ramassé lui-même en place dans une tranchée faite dans ce but. Il serait à souhaiter que notre dévoué collègue fasse photographier ces silex pour le volume du Congrès, car, avant de les lui remettre, ils ont été vus et examinés minutieusement (un par un), il y a quelques instants, par M. Rutot, en présence de M. Chantre.

D'après le savant professeur de Bruxelles, sauf deux éclats, *tous ont été utilisés par l'homme*, et portent des *retouches intentionnelles d'utilisation* ; même le petit grattoir que je viens de donner à M. Pistat, et que j'avais ramassé en place à côté d'une table de silex (enclume) et d'une dent d'*Hipparion*, lorsque j'ai été invité par M. Fesq, maire d'Aurillac, à visiter, accompagné de M. Puech, la fouille signalée. Je leur adresse ici à tous, avec des félicitations, mes bien sincères remerciements.

Après ces nécessaires extraits de naissance, dictés par la gratitude avant tout, veuillez, mes chers collègues, remarquer maintenant, comme moi, *que tous ces Éolithes cantaliens ont été tous roulés* (et dans la montagne encore, c'est-à-dire énergiquement !).

Or, M. Rutot nous dit que ses *Éolithes de Belgique ne sont pas*

*roulés!* Voici donc un point important à bien distinguer; car mon loyal collègue belge veut bien reconnaître, *lui aussi*, que mes *Éolithes* ont été un peu *roulés*.

Il faut donc signaler les silex éolithes *roulés* (peu ou beaucoup) par un nom nouveau; pour éviter la confusion dans la classification, admettons, pour un petit instant, le mot « *Ramiens* » pour les *éolithes roulés* de Rames. Il y aura, en face, les *non roulés* de M. Rutot: les « *Rutoliens* ».

Mais il faudra alors songer aussi aux « *Bouliens* », c'est-à-dire à ceux que le géologue Boule, professeur au Muséum, dont le bon sens scientifique fait autorité, a démontré se former: 1° mécaniquement dans les *tambours* de triage, les « *Tambouriens* »; 2° puis, dans les *éboulis*, sur les pentes, c'est-à-dire à ceux qui se forment dans les falaises, aux bord de la mer, etc., comme l'éminent professeur de paléontologie l'a si simplement observé et signalé; ce seront, pour une demi seconde (le temps de lire), les « *Ebouliens* ».

J'ajouterai ceux qui se forment tous les jours au soleil, par le phénomène *physique* bien connu, qui fait casser les verres, d'après la loi de la dilatation, ou contraction aux changements brusques de température: les « *Physiciens* ».

Enfin, ceux que le *hasard* fait naître de différentes façons, par exemple quand le sabot d'un cheval lance un galet de silex contre un autre rognon plus résistant: les « *Hasardiens* »; avec toutes les subdivisions produites par les retouches d'autres animaux marchant moins vigoureusement!

Après cela, je mélange, dans un sac, un ou deux silex éolithes de chaque nom (*provisoire*).

Je déclare, non plus *apôtre*, *mais prophète*, celui qui prétend les distinguer, voire, même tirer seulement dans la douzaine ceux qui sont dus au précurseur de l'homme, ou utilisés même par l'homme.

Donc, pour l'Éolithe, n'exagérons pas! Et, puisque M. Rutot ne fait *pas état*, dans sa classification, de ces *cinq formations d'éolithes sans l'aide de l'homme*, sa classification est faite *avant que la question soit au point scientifiquement*.

A mon sens, elle ne démontre qu'une chose bien simple pour tous ceux qui observent en fouillant, et que M. Rutot lui-même sera obligé d'admettre: c'est qu'à toutes les époques *les beaux silex taillés*, que nous ramassons pour nos collections, de l'âge de la Pierre, ne sont que *la minorité* des silex que l'homme a utilisés. Nous écartons dans nos triages; nous méprisons, comme les enfants, les *silex éclatés*, sans belle forme ou sans forme approuvée, *sans* songer que ces éclats (*sans retouche*) sont, à l'utilisation, plus avantageux, plus coupants, plus mordants, que ceux que nous pre-

nons pour des silex *retouchés*, et qui souvent ne sont que des rebuts ébréchés à l'usage. Ou quand ils ont été trouvés!

Voilà la vraie porte de sortie des Éolithes de M. Rutot, de la Préhistoire à la Géologie. Je souhaite, *Éolithes Français*, de nous réunir en triomphe, avec un homme du Tertiaire en tête. Ce jour-là, la Préhistoire ouvrira ses portes avec plaisir et honneur.

M. Paul CAMUS. — Il n'y a qu'un instant M. Rutot nous entretenait d'éolithes qu'il avait trouvés dans l'Oligocène, c'est-à-dire à une époque où la Paléontologie rencontre les Mammifères les plus imparfaits, où il n'y peut pas encore être question de véritables singes. Qui pouvait donc, à cette époque, façonner les éolithes oligocènes? La faune, quant aux mammifères, en était encore presque à ses débuts, pendant cette période géologique!

Cependant, tout en doutant fort que les silex dont parle M. Rutot présentent un travail intentionnel, nous consentirions, s'ils nous étaient présentés, à les examiner comme tels et à les discuter. Mais M. Rutot nous parle maintenant d'éolithes quaternaires; il a remarqué, dit-il, des peuplades éolithiques, qui ont vécu pendant les temps quaternaires et les temps néolithiques; et il vient enfin de nous dire que des *Éolithiques tasmaniens* vivaient encore il y a 60 ans.

Il est réellement impossible de suivre M. Rutot à travers les âges qu'il veut nous faire traverser en compagnie de ses *Éolithiques*. Cette appellation, ainsi appliquée, engendre la plus grande confusion, au point de vue de la méthode chronologique et de l'enseignement de la Préhistoire.

Depuis environ un demi siècle, *les âges de la pierre* ont été nettement définis en trois époques, correspondant chacune à une évolution industrielle différente et se succédant chronologiquement. *L'industrie éolithique*, la première, à caractères vagues, à traces intentionnelles encore incertaines, *précède le Paléolithique*, où la taille de la pierre est indiscutable, où l'instrument est confectionné dans un but déterminé; l'outillage éolithique n'a plus alors sa raison d'être. De même que le coup de poing paléolithique devient inutile à l'époque néolithique, où règne alors la *hache polie emmanchée*.

Il est évident que des instruments rudimentaires, à peine ébauchés, ont pu être rencontrés à toutes les époques; mais il n'est pas possible de donner le nom d'Éolithes à tout instrument de pierre grossièrement taillé. De même qu'on ne pourrait appeler *Néolithiques* les nombreuses survivances qu'on rencontre encore aujourd'hui dans notre Poterie domestique!

Agir selon les vues de M. Rutot serait détruire l'esprit d'ordre,

de méthode, auquel la Préhistoire doit surtout d'avoir grandi si rapidement et de progresser sans cesse.

M. A. de MORTILLET prend la parole à ce sujet.

M. le D<sup>r</sup> BAUDON. — La discussion s'est un peu écartée de la question présentée par M. Rutot.

M. Rutot nous a dit qu'il avait fouillé une caverne, dans laquelle il a trouvé une industrie éolithique, immédiatement superposée à une industrie synchronique de La Quina.

Il nous a dit à ce sujet que cela pouvait être, puisqu'il y a 60 ans environ les Tasmaniens ne connaissaient que l'Éolithe.

Je veux bien ne pas être incrédule, puisque je n'ai pas vu ; mais je reste étonné que, dans un même milieu, aient pu se rencontrer des peuplades dont les industries soient si différentes, presque à la même époque, comme il le dit.

On peut expliquer que les Tasmaniens en soient restés à l'éolithique, pendant que les peuplades africaines polissaient la pierre il y a quelques cents ans ; mais on ne peut s'expliquer qu'il en soit ainsi dans des milieux si rapprochés que les peuplades pouvaient déposer leur outillage dans la même grotte !

M. GUÉBHARD, prenant à son compte une observation qu'il vient d'entendre formuler au maître en géologie et préhistoire, qu'est M. le professeur Issel, dit que tout le malentendu vient d'une confusion injustifiée des deux sens, chronologique et paléontologique, du mot Éolithe.

Si, chronologiquement, il est parfaitement licite de limiter au Tertiaire l'époque éolithique, cela ne saurait empêcher le fossile *Eolithe* de se retrouver, avec ou sans variations spécifiques, aux époques néo- ou paléolithique, ou même actuelle. Lorsque fut — plus ou moins heureusement — baptisé, en géologie, un étage *corallien*, voulut-on dire qu'il ne pût y avoir, hors de là, de coraux ?

En thèse générale, la notion de date, attachée à un mot, ne saurait marquer, tout au plus, qu'une extrême limite *en arrière*, — celle de l'apparition du type — mais point *en avant*, où peut rester ouverte indéfiniment la possibilité de répétition du type. Parler, dans mille ans, d'un objet *modern-style* (si le mot a survécu), ne voudra point dire qu'il est du xxx<sup>e</sup> siècle, mais seulement qu'il ne saurait être antérieur au xx<sup>e</sup>. Qui dit qu'on ne fera pas encore du Louis XIII alors ?

De même qu'une épithète spécifique est nécessaire pour la précision paléontologique, de même il en faut une pour la précision

chronologique; et la gamme offerte par M. Rutot ne laisse que l'embarras du choix aux amateurs.

M. Marcel BAUDOUIN. — Il ne faut pas mettre dans le même sac SILEX UTILISÉS PAR L'HOMME et FOSSILES, et raisonner pour les premiers comme pour les seconds. Le deuxième objet est un produit de la *Nature* seule, indépendant de l'*Homme*. Le premier est un produit de la *Nature*, modifié par un *être*, qui aurait pu ne jamais exister, et qui, en tout cas, n'a pas toujours existé; et un produit *humain* qui est souvent *modifié* ensuite par la *Nature* elle-même (*patine*)!

Ce qui est vrai en *Paléontologie* ne l'est pas en *Technologie humaine*. On ne peut donc pas attribuer aux matériaux de l'industrie humaine, aux « *Fossiles* » créés par l'*Homme* seul, les mêmes caractères qu'aux *Fossiles* vrais, créés par la *Nature* seule. Par tant, les règles de *Terminologie* doivent différer dans les deux cas. Cela est tellement évident que pas un *Préhistorien naturaliste* ne pourra suivre les *Naturalistes non préhistoriens* sur ce terrain, quoi qu'on puisse dire! L'argumentation de mon ami A. Guébard ne peut donc pas porter.

A mons sens, et je le redis une fois de plus, il faut laisser la *Propriété du Nom*, avec son *sens particulier*, à celui qui l'a imaginé et ne pas l'en détourner, pour une raison quelconque, même fort admissible (comme celle dont vient si justement de parler M. Guébard).

Cela est une règle absolue de *Bibliographie scientifique*, et de *Morale* en même temps! Il y a longtemps que j'ai défendu cette idée, d'Alphonse Karr, que la *Propriété de l'Idée est une PROPRIÉTÉ* (1).

Or une *Dénomination* quelconque, géologique ou préhistorique, est une *IDÉE PERSONNELLE*, que personne ne doit s'approprier et surtout *changer de sens*.

Il est regrettable que, dans les milieux scientifiques (Académie, Sociétés ou Congrès), on soit si peu au courant des *Lois* et des *Méthodes bibliographiques* modernes; et je demande pardon à mes collègues, moi qui, pendant dix ans, ait été à la tête du *Mouvement bibliographique international Médical*, d'être obligé d'être aussi catégorique et aussi franc dans mes opinions. — C'est une question d'honnêteté: il ne faut pas faire dire aux Morts ce qu'ils n'ont jamais pensé!

(1) Marcel BAUDOUIN. — *De la Propriété de l'Idée et de la Propriété de la forme de l'Idée....* — 1<sup>er</sup> Congrès international de la Presse médicale à Paris, 1900. — Paris, 1901, in-8°, p. 143-167 (en trois langues).

## Qu'est-ce qu'un Eolithe ?

PAR

A. RUTOT (de Bruxelles).

La discussion et les questions qui viennent de se produire<sup>(1)</sup> montrent, me semble-t-il, que l'on lit peu attentivement ce qu'écrivent les auteurs.

Les membres de la *Société préhistorique*, qui ont lu le texte de ma communication faite l'an dernier au *Congrès d'Autun* et intitulée « *La fin de la question des Eolithes* », se rappelleront certainement que les réponses à la plupart des demandes qui me sont faites y sont exposées tout au long.

Demandes et discussions peuvent se réduire à deux points :

1° Qu'est-ce qu'un Eolithe ?

2° M. G. de Mortillet a donné le nom d'Eolithes à des instruments rudimentaires rencontrés dans les couches Tertiaires : pourquoi appliquez-vous le même nom à des instruments quaternaires et même à des instruments néolithiques et modernes ?

Ma réponse aux deux questions sera nette et catégorique.

Répondons d'abord à la première. Qu'est-ce qu'un Eolithe ?

Il doit bien être entendu, d'abord, qu'il n'existe de l'Eolithe aucune définition classique ni généralement admise ; loin de là, car, en ce moment même, ce mot n'éveille encore dans les esprits du grand nombre qu'incertitude, incrédulité ou imprécision.

Ayant spécialement étudié les Eolithes d'après la méthode scientifique, c'est-à-dire par l'observation, la comparaison et l'expérimentation, j'en suis donc arrivé personnellement à une connaissance suffisamment complète du sujet, pour pouvoir donner, des éolithes, une définition, non moins personnelle, mais à coup sûr nette et précise.

Et la définition n'est pas directe, parce que l'Eolithe, faisant partie d'un ensemble, c'est cet ensemble qu'il faut d'abord définir.

(1) Cet article est la réponse développée de M. Rutot à la discussion qui a terminé la communication précédente [N. d. S. g.].

Voici donc l'ordre à suivre :

A. — L'INDUSTRIE ÉOLITHIQUE est l'ensemble des industries de la pierre de tous les âges, qui ne comprennent, dans la partie qui nous a été conservée, que des matériaux pierreux (rognons ou éclats), directement utilisés pour frapper, pour couper, pour racler, pour « gratter » (1) et pour percer, après retouche d'accommodation éventuelle et avec retouche d'utilisation souvent appliquée, A L'EXCLUSION COMPLÈTE DE TOUT INSTRUMENT TAILLÉ INTENTIONNELLEMENT.

De cette définition, on déduit :

B. — UN EOLITHE est, en dehors de toute idée chronologique, l'un des outils destinés à frapper, à couper, à racler, à « gratter » et à percer, faisant partie d'un ensemble industriel, dans lequel il n'existe AUCUN INSTRUMENT TAILLÉ INTENTIONNELLEMENT.

Toute industrie, qui comprend dans son inventaire un ou plusieurs instruments *taillés intentionnellement*, appartient à l'un des groupes : paléolithique ou néolithique.

\*  
\*\*

Pour ce qui concerne l'extension de l'application du mot Eolithe, je dirai simplement qu'en sciences naturelles il y a nécessité d'appeler du même nom les objets ayant les mêmes caractères. Deux objets, pris en quelque condition que ce soit de temps ou d'espace et qui présentent des caractères identiques, ne permettant pas de les distinguer l'un de l'autre, doivent porter le même nom.

Les sciences naturelles fourmillent de cas semblables.

Les premiers naturalistes qui, par exemple, ont étudié, classé et dénommé les coquilles terrestres, fluviales, ou marines, ont naturellement porté d'abord leur attention sur les formes vivantes actuellement.

Un certain nombre de formes, à caractères généraux bien déterminés, ont reçu le nom de *Fusus*, d'autres de *Turritella*, d'autres de *Voluta*, etc.

Les naturalistes, ayant succédé aux premiers, ont élargi le champ des observations; et ils se sont mis à étudier non seulement les coquilles qui vivent actuellement, mais aussi celles ayant vécu pen-

(1) Il doit être entendu que je réprovoie le terme « gratter » employé pour définir le travail effectué au moyen de l'outil dit « grattoir ». Il ne m'appartient pas de changer ce mot consacré par l'usage; mais il n'en est pas moins nécessaire qu'une réunion spéciale de Préhistoriens compétents ait lieu pour remplacer ce terme impropre par un autre plus exact.

dant les temps géologiques : quaternaires, tertiaires, secondaires, primaires.

Or, un naturaliste rencontrant dans les terrains tertiaires ou secondaires des coquilles possédant les caractères distinctifs des *Fusus*, des *Turritella*, des *Voluta*, a-t-il jamais eu l'idée de leur donner des noms nouveaux, sous prétexte que le prédécesseur n'avait eu en vue de nommer ainsi que les formes actuellement vivantes ?

Evidemment non !

Le premier naturaliste, qui a dénommé les formes vivantes, ignorait certainement qu'on trouverait plus tard, dans les couches géologiques, des formes semblables à celles qu'il observait à l'état vivant et comme la première préoccupation d'un naturaliste digne de ce nom est de ne pas engager la science, il a donné le nom de *Fusus* ou de *Turritella* ou de *Voluta* aux formes qu'il connaissait, persuadé qu'on donnerait plus tard le même nom aux formes actuelles ou anciennes semblables et qu'il ne connaissait pas.

C'est en cela que réside le principe de la priorité.

Vers 1883, lorsque G. de Mortillet a employé le mot Eolithe, que connaissait-on ?

Le savant préhistorien admettait, comme « silex taillés de main humaine », certains instruments rencontrés dans des couches d'âge tertiaire à Thenay, à Ota, au Puy Courny, et à Saint-Prest, et, prévoyant l'existence d'un groupe industriel nouveau, à facies rudimentaire, il a proposé de donner à ces instruments le nom d'Eolithes.

Mais à ce moment G. de Mortillet ne pouvait prévoir l'avenir, ni ce qu'il ne connaissait pas ; il peut avoir cru, avec une entière bonne foi, qu'à la fin du Tertiaire le groupe éolithique prenait fin tout naturellement ; car le célèbre préhistorien était persuadé que dès l'aurore du Quaternaire apparaissait la hache en amande, et par conséquent le Paléolithique.

Mais G. de Mortillet, malgré ses suppositions, ne pouvait engager l'avenir ; et surtout, il lui était interdit, comme naturaliste, d'empêcher que l'on ne donne, dans la suite, le nom d'Eolithe aux pièces possédant tous les caractères de ses Eolithes, mais dont l'âge pourrait être quaternaire ou moderne.

Malgré les critiques dirigées contre l'extension que je donne au terme « Eolithe », je n'en crois pas moins de mon devoir de naturaliste, d'abord, de conserver aux objets possédant tous les caractères des Eolithes de M. de Mortillet, le même nom qui leur convient du reste très bien, puis d'étendre ainsi l'acception du mot, en l'imposant à tous les objets de même nature, qu'ils soient tertiaires, quaternaires ou modernes.

Faire autrement, eut été transgresser les règles établies de la priorité; et, malgré les critiques formulées, j'ai toutes mes assurances, au sujet de l'assentiment de mes pairs.

Ce qu'il m'était interdit de faire, c'était de détourner le mot *Eolithe* de sa signification, en l'appliquant, par exemple, à dénommer des industries renfermant des instruments taillés intentionnellement.

En faisant ce que j'ai fait, j'ai donc conscience d'avoir agi correctement, tout en ayant la grande satisfaction de pouvoir rendre hommage à la mémoire de G. de Mortillet, en maintenant, en consolidant ainsi la valeur d'un mot qui avait toutes chances de disparaître, si l'on s'en était strictement tenu à la définition que l'on tente de maintenir, c'est-à-dire en restreignant le mot pour la dénomination du groupe des industries rudimentaires *tertiaires*.

Actuellement, par la découverte de semblables industries à faciès primitif à l'époque quaternaire et même à l'époque moderne, la nécessité de conserver un nom spécial et autonome au seul groupe des industries primitives tertiaires, ne pourrait se soutenir.

Pour le moment, vu la position que j'ai prise dans la question, il était donc non seulement de mon droit, mais même de mon devoir, d'élargir la signification du mot *Eolithe*; et seule une réunion internationale, spécialement convoquée et renfermant toutes les personnes ayant voix au chapitre, pourrait en décider autrement. Il n'est pas un instant douteux que je m'inclinerais devant la décision qui serait prise.

D'autre part, les expressions ne manquent pas pour désigner tel groupe à caractères éolithiques que l'on voudra; et il suffira de dire: *Eolithes tertiaires*, *Eolithes pré-paléolithiques*, *Eolithes paléolithiques*, *Eolithes néolithiques*, *Eolithes modernes* ou *tasmaniens*, etc., pour qu'il ne puisse y avoir, dans l'esprit de qui que ce soit, le moindre doute, la moindre confusion!

\*  
\*\*

Les questions relatives au mot *Eolithe* étant réglées, revenons-en aux définitions, qui admettent quelques commentaires.

Je reviens à la définition du terme « *Industrie éolithique*. »

C'est, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus, « l'ensemble des industries de la pierre de tous les âges, qui ne comprennent, dans la partie qui nous a été conservée, que des matériaux pierreux (rognons ou éclats), directement utilisés pour frapper, pour couper, pour racler, pour « gratter » et pour percer, après retouche d'accommodation éventuelle et avec retouche d'utilisation souvent

appliquée, à l'exclusion complète de tout instrument taillé intentionnellement.

Dans mon esprit, cette définition n'a été établie de telle façon que pour en réduire le texte au minimum, en n'y faisant paraître que les notions essentielles.

Je dis d'abord « ensemble des industries de la pierre de tous les âges », parce que, dès maintenant, on sait parfaitement qu'il existe non seulement des industries éolithiques tertiaires, mais aussi des industries éolithiques quaternaires absolument pures et d'âge stratigraphiquement déterminé, telles que le Reutelien, le Maffien et le Mesvinien, toutes nettement pré-paléolithiques.

J'ai annoncé, dans le cours de ce Congrès, que je connais au moins une industrie éolithique contemporaine de l'Aurignacien inférieur; et l'on se rappellera aussi que j'ai signalé jusqu'ici une industrie éolithique, contemporaine du Néolithique inférieur (*Flé-nusien*), et une contemporaine des temps actuels (Tasmanien).

J'ajouterai que, grâce à de nombreux matériaux qui m'ont été remis par notre confrère, M. Franz de Zeltner, l'explorateur du Soudan français, j'ai pu conclure qu'il avait découvert, dans la région du Haut Sénégal, à Yélimané, une industrie à facies nettement éolithique, très voisine de celle des Tasmaniens et d'âge probablement peu ancien, car elle se trouve en stations disséminées à la surface du sol.

Cette industrie des confins du désert pourrait n'avoir que quelques centaines d'années d'existence; mais les peuplades qui l'ont utilisée paraissent complètement éteintes.

D'après le Dr Klaatsch, toute une longue chaîne d'industries éolithiques semblables se développe en Australie, depuis les temps quaternaires (couches à *Diprotodon*) jusqu'il y a quelques centaines d'années et peut être beaucoup moins, c'est-à-dire jusqu'à l'invasion récente de peuplades à industrie de type néolithique, les unes sans instruments polis, les autres avec instruments polis.

Tous ces faits, nouvellement dévoilés, étaient inconnus à G. de Mortillet, et justifient entièrement la première partie de ma définition.

Après ces premiers mots, j'ajoute : « qui ne comprennent *dans la partie qui nous a été conservée...* ».

Si je fais cette réserve, c'est donc que j'admets qu'une partie de l'outillage éolithique n'a pu être conservée.

Cette partie, probablement disparue, ne peut comprendre d'instruments en os, car nous voyons clairement que l'utilisation de l'os, dans son stade le plus rudimentaire, n'apparaît qu'au niveau de La Quina, pour moi Aurignacien inférieur.

Or, si les éolithiques tertiaires et pré-paléolithiques avaient uti-

lisé l'os, il est éminemment peu probable que les Paléolithiques, gens de progrès, n'auraient pas laissé perdre cette si utile notion.

D'autre part, les éolithiques que l'on a pu observer vivants, les Tasmaniens, n'utilisaient pas les os.

Mais ces mêmes Tasmaniens possédaient deux armes en bois : une longue baguette pointue servant de lance ; et un bâton servant de casse-tête ou plutôt de massue.

Nous sommes donc autorisés de supposer que si pas tous les Eolithiques ont connu ces deux armes, au moins un bon nombre en ont eu en leur possession.

Le bois disparaissant très vite et les gisements éolithiques étant toujours à ciel ouvert, c'est-à-dire hors des abris et des cavernes, il y a peu de chances d'y rencontrer des traces d'instruments en bois.

Toutefois, j'insiste sur la vraisemblance de l'existence d'armes en bois à toutes les époques, même les plus anciennes de l'Eolithique, à cause de la présence, dans toutes ces industries, de nombreux couteaux, racloirs et « grattoirs », dont beaucoup à encoche, et paraissant avoir dû surtout servir au travail du bois.

Continuant l'analyse de la définition de l'industrie éolithique, j'énumère sommairement l'usage auxquels ont été employés les matériaux pierreux de l'industrie.

Dans mon esprit, cette énumération ne porte que sur les éléments principaux, primordiaux, de l'industrie.

En effet, j'aurais pu ajouter à l'énumération une sorte d'arme de chasse, qui est la « pierre de jet » et les « pierres à feu », dont les caractères sont différents, selon qu'il s'agit de la pierre frappée et de la pierre frappante, ou briquet.

Je me hâte toutefois d'ajouter que ces objets ne caractérisent en rien l'Eolithique, attendu que je les retrouve, en tout semblables, aux divers niveaux du Paléolithique et du Néolithique.

J'ai également eu soin de stipuler, dans la définition, que les rognons et éclats pierreux utilisés par les populations éolithiques ont toujours été soumis, chaque fois que c'était utile ou nécessaire, à une retouche *préalable* d'accommodation ; puis, selon les besoins du moment, aux retouches d'utilisation ou d'avivage, destinées à rendre un tranchant aux racloirs et aux grattoirs émoussés par le travail.

Ce sont là des caractères importants de l'industrie éolithique, que l'on trouve réalisés sur la majorité des pièces ; et il était indispensable de les signaler, attendu que l'on peut, dès maintenant, prévoir l'existence et la découverte éventuelle d'une industrie plus primitive encore que l'industrie éolithique, telle que nous l'avons

définie, qui pourrait s'appeler, en attendant mieux, *industrie pré-éolithique* et qui serait caractérisée par l'utilisation directe de rognons et d'éclats avec retouche d'accommodation préalable, mais *sans retouche d'avivage*, la manière d'aiguiser les arêtes émoussées, au moyen du *retouchoir*, n'ayant pas encore été inventée (1).

Enfin, vient, pour terminer, l'énoncé du caractère le plus important de l'industrie éolithique : l'absence complète de tout instrument *taillé intentionnellement*.

Ici, je me vois obligé de revenir encore une fois de plus sur des considérations déjà publiées, mais sur lesquelles l'attention n'a pas été attirée comme il le convient.

En effet, dans l'esprit de beaucoup de personnes, il suffit qu'un éclat de silex porte quelques esquilles faites de main humaine ou même qu'il montre un bulbe de percussion, pour que cet éclat devienne, à leurs yeux, un « *silex taillé* ».

Cette conception simpliste, suffisante pendant que les sciences préhistoriques en étaient à leurs premiers tâtonnements, ne peut plus subsister aujourd'hui.

Je pose en fait que dans le *travail* du silex, mot employé ici dans le sens général, il y a lieu de distinguer trois opérations très différentes, qui sont : 1° la retouche; 2° le débitage intentionnel; 3° la taille intentionnelle.

1° *La retouche*. — Cette opération est elle même complexe et se présente sous deux aspects différents. Son but n'est jamais une « *taille* »; c'est toujours une *accommodation*, une *appropriation*.

Les deux aspects de la retouche sont le résultat même du mode opératoire.

Si l'on saisit en main un rognon ou un bloc de silex dans le but de frapper, ou un éclat dans le but de couper, de racler, de gratter ou de percer, il est rare que l'objet soit *bien en main* directement.

De six à huit fois sur dix, il existe un tubercule, une arête, une pointe, un tranchant, sur lequel une partie plus ou moins étendue de la main vient appuyer, de sorte que si l'on se servait de l'objet tel qu'on l'a ramassé, il est certain que l'on se blesserait dès le commencement de l'utilisation.

La constatation de ces parties âpres, pointues ou tranchantes, a lieu dès la prise de l'éclat en main, et, comme *toute première* opéra-

(1) Dans une première relation sommaire de sa grande exploration de l'Australie, le Dr H. Klaatsch signale la découverte, sur la côte Est, d'une industrie primitive plus rudimentaire encore que l'Eolithique, et qu'il appelle, précisément : *pré-éolithique*.

tion à exécuter, il faut donc, avec un percuteur, marteler, écraser les aspérités gênantes, et les faire totalement disparaître avant toute tentative d'utilisation.

La caractéristique de la *retouche d'accomodation* est donc un *écrasement* par martelage des parties qui touchent la main et sur lesquelles on est forcé d'appuyer pendant l'utilisation.

Parfois, un simple écrasement d'arêtes ne suffit pas et, comme dans les instruments improprement appelés grattoirs, la retouche d'accomodation consiste souvent en la formation d'une ou de deux encoches latérales de préhension, selon qu'il en est besoin.

Le but et le résultat de la *retouche d'utilisation* ou d'*avivage* sont tout différents.

Ici, il ne faut plus écraser des arêtes gênantes, il faut, au contraire, *raviver* les arêtes tranchantes émoussées par le travail. Au lieu du facies d'écrasement, la retouche d'utilisation prend le caractère d'un avivage de la même arête en vue d'une nouvelle période d'utilisation, et alors l'esquille de retouche se produit presque toujours sur une seule face de l'arête et prend un aspect régulier et méthodique, que beaucoup de personnes confondent avec le résultat de la taille intentionnelle.

En réalité, les buts des deux retouches d'accomodation et d'utilisation sont contraires ; la première conduit à un écrasement voulu d'arêtes tranchantes, la seconde ramène à l'état tranchant une arête émoussée par le travail et qui, de cette manière, ne peut plus rendre de services.

De toutes façons, les deux « retouches » ne changent jamais sensiblement la forme des outils ; elles améliorent simplement une situation défavorable existante, nuisant au bon fonctionnement de l'outil.

2° *Le débitage intentionnel.* — On sait que toute percussion suffisamment violente peut enlever un éclat d'une roche dure ; et, pour certaines roches à grain fin, comme le silex, l'obsidienne, certains quartzites, etc., il se forme, sous le point de frappe, un *bulbe de percussion* plus ou moins net.

Il suffit qu'il y ait *percussion*, pour que le *bulbe* se produise, le coup ayant été volontaire, ou involontaire, c'est-à-dire accidentel.

Le bulbe de percussion se montre d'autant plus net que l'action a été volontaire et dirigée dans le but d'enlever un éclat.

Pendant les temps tertiaires et quaternaire inférieur, les populations éolithiques ont presque toujours rencontré, à la surface des *tapies de silex*, ou amas de rognons restés entiers et de rognons éclatés en fragments à bords tranchants par la dessiccation et les intempéries, la quantité d'éclats *naturels* qui leur était nécessaire

pour satisfaire à leurs besoins industriels; toutefois, en certains points où les rognons entiers étaient en grande majorité et où les éclats naturels étaient rares, ces populations se sont trouvées dans l'*absolue obligation* de fabriquer elles-mêmes des éclats, destinés à la fonction d'outils tranchants, et, par conséquent, de se livrer volontairement au *débitage intentionnel* des rognons.

Nous savons maintenant que les populations primitives se sont livrées au débitage intentionnel de deux façons différentes : en jetant avec force un rognon ou un gros fragment contre un autre, resté sur le sol, ou en se servant du percuteur à main.

Quelle que soit la méthode employée, le ou les rognons destinés au débitage abandonnent, sous les chocs, c'est-à-dire par l'effet de la percussion, des éclats à bords tranchants plus ou moins utilisables et portant tous le bulbe de percussion.

Cette opération du bris des rognons pour les transformer en fragments, peut-elle être appelée « taille intentionnelle » ? Evidemment non, ainsi que nous le verrons ci-après.

Au sujet de ce débitage volontaire, je me vois obligé d'entrer dans un détail qui paraîtra futile à plusieurs, mais qu'il est indispensable de mettre en lumière, étant donné l'état d'esprit de quelques personnes s'adonnant à l'étude de la préhistoire.

Prenons un rognon de silex à contours arrondis et avec croûte extérieure, comme c'est l'habitude, et donnons au moyen d'un percuteur un premier coup. Il se détache un premier éclat qui, d'un côté, portera la croûte extérieure, alors que l'autre face montrera la surface de cassure, de même nature que la masse interne du silex, plus le bulbe de percussion.

Maintenant, reprenons le rognon et donnons un deuxième coup un peu à droite ou à gauche du premier point de frappe. Il va se détacher un second éclat, dont la face inférieure portera le bulbe de percussion et dont la face supérieure sera formée, à peu près par moitié, de la croûte extérieure du silex et de la matière constituant l'intérieur.

Donnons alors un coup symétrique au second.

Un troisième éclat se produira, présentant les mêmes caractères que celui qui s'est détaché au second et, si alors on examine le rognon, on ne voit plus guère à sa surface que les traces de l'enlèvement des deux derniers coups. On voit deux surfaces concaves, juxtaposées, séparées par une arête ou par une facette longitudinale, trace de l'enlèvement des premiers éclats.

Enfin, donnons encore un coup de percuteur en face de l'arête, séparant les traces laissées par le départ du deuxième et du troisième éclat. Un quatrième éclat s'est détaché; mais, cette fois, il se

peut qu'il ne présente plus de croûte extérieure : il sera formé en dessous d'une face légèrement courbe avec le bulbe de percussion et, au-dessus, on verra simplement les traces laissées par l'enlèvement des éclats précédents.

C'est tout simple, dira-t-on.

Possible; mais j'ai positivement rencontré à maintes reprises des personnes s'occupant de Préhistoire et qui sont convaincues que ce quatrième éclat est un « silex taillé », parce qu'elles s'imaginent que les facettes du dessus ont été *adroitement* enlevées *après* le détachement de l'éclat considéré. Elles ne comprennent pas que les facettes sont la trace des éclats détachés *avant* l'enlèvement de l'éclat.

Je n'insiste pas, car je crois qu'il suffira de signaler le fait pour empêcher que de pareilles erreurs d'interprétation, dénotant une absence complète de toute pratique et de toute expérimentation, puissent subsister.

3° *La taille intentionnelle.* — Le moment est venu de rééditer ce que j'ai déjà écrit à ce sujet :

L'idée de « taille » d'une pierre implique une opération sensiblement plus compliquée que celle de la retouche ou du débitage.

En effet, on *taille* une pierre, du cristal, du diamant, etc., pour leur donner une *forme déterminée et préconçue*, en vue d'un usage *prévu et défini*, généralement *très spécialisé*.

Il n'est donc plus question de quelques coups donnés pour approprier un fragment naturel ou artificiel, en vue de l'une des cinq opérations primordiales : frapper, couper, racler, gratter et percer; la matière première que l'on prend, lorsque l'idée de « taille » intervient a, une forme préalable indépendante de la forme de l'instrument désiré et préconçu; ce qui est nécessaire réside en ce que le volume de la masse de matière première brute soit sensiblement plus grand que l'objet à confectionner, et, dans le cas particulier où nous nous plaçons en préhistoire, la « taille » constitue une opération par laquelle on enlève successivement, par petits coups adroitement donnés, des éclats de la pierre choisie, de manière à en arriver peu à peu à transformer la forme quelconque du bloc primitif en l'objet de forme précise et préconçue que l'on désire.

Au lieu d'être un simple martelage grossier, ou l'esquillement méthodique d'une arête, comme l'est la retouche, la « taille » devient véritablement un genre de « sculpture », qui demande du temps, des soins et de l'habileté; et certes, lorsque l'opération réussit, lorsque la forme préconçue a été réalisée, il existe souvent une énorme différence d'aspect entre l'un quelconque des outils qui a

servi à frapper, à couper, à racler, à gratter et à percer, et l'instrument habilement confectionné.

Si l'on réunit tous les instruments « taillés intentionnellement » existant dans les industries qui en renferment, on reconnaît facilement que ce sont des haches (en amandes ou autres formes), des poignards, des casse-têtes, des pointes de lances, de sagaie et de flèches (de formes très variées), des tranchets et des instruments, de forme parfaitement définie, mais dont l'usage vrai nous échappe et que nous appelons « ciseaux ». En récapitulant, nous voyons qu'au moins les trois quarts des instruments « taillés intentionnellement » ont pour but principal l'attaque et la défense, c'est-à-dire que ce sont des *Armes*.

C'est donc principalement l'idée de créer des armes offensives et défensives, qui a été, pendant le Paléolithique surtout, le véritable mobile de l'invention et de la pratique de la « taille intentionnelle ».

Nous avons pu, en Belgique, dans la coupe de la célèbre exploitation Helin, à Spiennes, près de Mons, préciser l'instant de l'apparition de la taille intentionnelle, car, dans un niveau très net compris entre le Mesvinien, dernière industrie éolithique prépaléolithique et le Chelléen, nous avons reconnu l'existence d'une industrie, que j'ai appelée *Strépyien* et qui offre, pour la première fois, l'association d'outils à facies éolithique dérivant souvent du *débitage* intentionnel et d'instruments à « taille intentionnelle » rudimentaire, mais évidente.

C'est dans ce *Strépyien* que nous voyons apparaître, sur le bord de rognons aplatis, les premiers indices de cette « sculpture » spéciale qui a permis, grâce à des séries de coups de même force et méthodiquement portés au moyen de percuteurs, d'enlever de grandes esquilles dont la réunion forme un tranchant ou une pointe là où il n'en existait pas; c'est là que nous constatons la présence des premiers essais de taille faits par les premiers paléolithiques, et qui les ont rapidement conduit à l'obtention de la hache en amande, du poignard et du casse-tête.

L'âge précis de cette révolution dans la mentalité humaine est connu : c'est le commencement du *Quaternaire moyen*, car le niveau *Strépyien* se rencontre vers le bas des couches quaternaires, qui surmontent le Moséen ou *Quaternaire inférieur*.

Cette interprétation de pure stratigraphie a été contestée en France, parce que là les instruments chelléens sont accompagnés de débris de la faune de l'*Elephas antiquus*, et que l'on avait établi comme un dogme intangible que cet Eléphant caractérise uniquement le *Quaternaire inférieur*.

Or, grâce aux découvertes récentes, nous avons vu qu'en France, comme en Belgique, comme en Angleterre, le Chelléen se rencontre bien au *même niveau stratigraphique*, mais qu'à cause de conditions climatiques différentes, la persistance de l'*Elephas antiquus* a été sensiblement plus longue en France qu'en Belgique et qu'en Angleterre, où cet Eléphant a plus rapidement cédé la place au Mammouth et à sa faune.

En Belgique, notamment, au commencement du Quaternaire moyen, c'est-à-dire à l'époque Strépyienne, la faune du Mammouth a presque partout remplacé la faune de l'*Elephas antiquus*.

En s'en tenant aux définitions telles que je les ai formulées, on pourrait croire que je n'admets pas l'existence, dans l'industrie éolithique, d'autres instruments de pierre que ceux destinés aux cinq opérations primordiales indiquées.

Or, cette conclusion ne serait pas exacte, car on sait qu'actuellement j'admets l'existence, outre des outils destinés à frapper, à couper, à racler, à gratter et à percer, de deux autres instruments que j'appelle : l'un, pierre de jet ; l'autre pierre à feu ou pierre de briquet.

Je trouve, avec certitude, l'identique des « pierres de jet » chez les Tasmaniens et dans l'industrie à facies tasmanien rencontrée par M. F. de Zeltner, dans le haut Sénégal. La présence de ces objets dans toute l'industrie éolithique ne fait donc pas l'ombre d'un doute. C'est l'*attribution* comme « pierre de jet », qui reste encore quelque peu douteuse. Mais je n'en ai pas fait état dans la définition de l'industrie éolithique, parce que je trouve aussi des « pierres de jet » parmi toutes les industries à instruments intentionnellement *taillés*, c'est-à-dire paléolithiques et néolithiques.

Dès lors, la présence de la « pierre de jet » dans une industrie n'est nullement un caractère de l'Eolithique, puisque cet objet est commun à toutes les industries ; il ne peut donc être mentionné dans la définition.

Il en est de même des « pierres à feu ».

Aussi bien, dans tous les niveaux tant éolithiques que paléolithiques et néolithiques, je rencontre des objets présentant les caractères que j'ai signalés dans mon *Grave problème*, et que j'obtiens, identiques, en frappant vivement l'un contre l'autre deux silex, en vue de produire des étincelles.

Je n'avais donc pas non plus à inscrire ces pierres dans la définition de l'industrie éolithique, ni des Eolithes.

•\*

Tels sont les commentaires dont j'ai cru utile de faire suivre les définitions que j'ai adoptées, après mes études spéciales, des mots : *Industrie éolithique* et *Eolithes*.

J'ai rédigé ces commentaires d'une manière assez étendue et complète, pour que ceux qui liront cet exposé sachent définitivement à quoi s'en tenir, lorsque je parlerai d'Eolithes.

J'ai l'espoir, grâce à ces explications, de ne plus voir se renouveler la discussion, telle qu'elle s'est produite à la suite de ma communication sur l'industrie éolithique pré-aquitaniennne de Bonnelles.

---

**Des silex perforés naturellement  
et des silex à cavité naturelle  
conchoïdale et géodique  
employés aux Temps Préhistoriques.  
Armes, Godets et Lampes.**

PAR

**Le D<sup>r</sup> Th. BAUDON (de Beauvais),**

Président de la *Société Préhistorique de France*,  
Député de l'Oise.

PRÉFACE.

Les Préhistoriens ont principalement recherché dans les gisements et les stations les objets taillés ou polis presque entièrement par l'Homme; ils n'ont pas suffisamment recueilli ceux qui présentaient, par leur configuration naturelle, des armes, des outils, des ustensiles, qu'il pouvait utiliser tels ou à peu près tels que le hasard les lui offrait.

On ne peut, il est vrai, sans tomber dans le ridicule, ramasser la pierre brute que nos pères employaient à différents services; il faut tout au moins qu'on puisse discerner, sur un silex une taille intentionnelle, des retouches d'accomodation ou d'utilisation, pour qu'on lui fasse les honneurs de la collection; mais il est nécessaire, néanmoins, que tous les objets qui présentent un indice certain de travail soient précieusement conservés.

L'Homme primitif qui se servait d'un éclat naturel pour couper et racler, sans même, très souvent, y opérer la moindre retouche, ne pouvait rester indifférent devant un morceau de pierre qui, par sa forme, lui offrait un objet tout préparé qu'il n'avait, pour ainsi dire, qu'à mettre au point pour l'approprier à l'usage qu'il voulait en faire.

Ces pierres sont de différentes sortes; celles que nos ancêtres utilisaient comme armes, haches, marteaux, casse-tête, dont beaucoup présentent un trou naturel qui, plus ou moins agrandi, servait à l'emmanchure; et, d'autres, rentrant surtout dans la catégorie des

ustensiles, et sur lesquelles on remarque une cavité plus ou moins profonde, qu'ils employaient comme vases, godets ou lampes.

Nous sommes convaincu que les premiers Hommes ont utilisé tous ces objets quand ils les rencontraient; et que c'est leur usage qui les a initiés à les fabriquer plus tard en roches de différente nature, en terre et en métal.

Nous les avons, depuis quelques années, recherchés avec passion et c'est la réunion des documents que nous avons pu nous procurer que nous offrons à l'appréciation des Préhistoriens.

Il en est que nous avons trouvés dans les Musées et dans diverses publications; d'autres nous ont été communiqués, et nous en avons recueilli personnellement un certain nombre.

Nous remercions sincèrement tous nos collègues de la *Société Préhistorique de France*, qui ont bien voulu nous confier les spécimens qu'ils possédaient et tout particulièrement notre confrère, M<sup>r</sup> le D<sup>r</sup> Ballet, ancien Président de cette Société, qui, par sa remarquable sagacité et par l'étendue de ses connaissances, a pu depuis longtemps enrichir sa collection de nombreux objets que beaucoup de Palethnologues ont négligé de recueillir.

TH. BAUDON.

Le travail que nous présentons n'est évidemment pas transcendant. Il n'a pas la prétention de remuer les grosses questions que soulève la Préhistoire et qui ont trait à l'origine de l'Homme ou à la Classification des différentes époques Paléolithique et Néolithique ; il ne sert qu'à mettre en évidence l'ingéniosité de nos ancêtres.

Nous essayerons, en passant, d'apporter quelque lumière sur un problème encore insuffisamment étudié, et qui a trait aux méthodes employées par eux pour perforer les roches dures. Nous espérons aussi, en décrivant les ustensiles dont ils faisaient usage, faire connaître un peu plus leurs mœurs et leurs habitudes.

L'Homme primitif trouvait, dans la nature, des objets de tout genre qu'il utilisait. Tout à fait au début de l'Humanité, il se servait des branches qui tombaient des arbres ou qu'il arrachait et de la pierre brute qu'il rencontrait.

C'était avec ces armes bien insuffisantes et bien fragiles qu'il essayait de se défendre contre les gros animaux, si redoutables pour lui, et, peut-être aussi, contre ses semblables.

Se défendre, assurer sa nourriture, telles étaient les préoccupations constantes de l'Être humain.

Pendant de longs siècles, ces deux nécessités primordiales paraissent l'avoir absorbé.

On n'a jamais rencontré d'indices qui puissent permettre de penser que pendant les périodes Eolithique, Pré-chelléenne, Chelléenne et même Acheuléenne, il eût eu d'autres soucis.

C'est avec la période Moustérienne, pendant laquelle le froid l'obligea à se vêtir et à s'abriter, que paraît être né, chez lui, le goût de la parure. C'est aussi à cette époque qu'il a commencé à débiter industriellement le silex et à utiliser l'os comme outil et comme ornement.

La forme des instruments qu'il façonna a toujours eu pour but de leur donner plus de valeur et plus de puissance. Au bâton qui fut toujours utilisé, à la pierre brute, succédèrent des outils, des armes plus appropriés aux besoins de la défense et que le génie de l'Homme autant que le hasard lui firent découvrir et employer.

L'éclatement du silex occasionné par des causes naturelles, ou obtenu par le choc sur une roche, lui donna le couteau, la scie, le racloir et le grattoir, la pointe primitive qui lui servit tout d'abord de coup de poing et de marteau.

On retrouve l'emploi de cet outillage dès les temps les plus primitifs.

Sans doute, ces outils ne peuvent être comparés au coup de poing chelléen dont la forme, si grossière qu'elle soit, est presque toujours identique à elle-même ; pas plus qu'on ne peut reconnaître une figuration voulue dans les racloirs, les grattoirs tout à fait primitifs. Nos premiers ancêtres se servaient de silex sans forme déterminée dont ils abattaient les parties gênantes ; mais leur utilisation ne peut être niée, et l'on peut facilement, avec un peu d'habitude et d'attention, reconnaître chez tous ces outils, si rudimentaires qu'ils soient, l'origine de tous les instruments que nous verrons se perfectionner plus tard.

Pendant les premières périodes quaternaires, on peut suivre l'évolution progressive de l'outillage, et nous ne croyons pas qu'on ait rencontré de formes plus merveilleusement artistiques que celles qu'on trouve dans les coups de poing de la fin de la période acheuléenne. Elles font présager les belles armes solutréennes en feuilles de saule et en feuilles de laurier, qu'on aperçoit déjà dans la pointe moustérienne.

Le goût de l'art est venu ; les objets de parure se sont multipliés, la sculpture, la gravure sur os, sur bois de renne, sur pierre et sur rocher ont nécessité la fabrication d'outils nouveaux, du burin, du petit perceur, de tous les petits instruments si délicats, qui n'ont encore été ni déterminés, ni décrits, de l'Époque Magdalénienne ; puis longtemps, longtemps après, des relations avec d'autres hommes, des migrations, des invasions se sont produites ; des mœurs nouvelles sont nées importées par elles, le polissage de la pierre, l'usage de la poterie, l'agriculture, le commerce, les habitudes religieuses, les premiers signes écrits sont venus d'on ne sait où dont la genèse reste à trouver. Au lieu de vivre dans les grottes ou sous des abris, les Néolithiques ont construit des cabanes, des habitations sur les lacs et sur les rives des cours d'eau tranquille.

Les échanges commerciaux font disparaître lentement l'industrie de la pierre pour faire place tout d'abord à l'industrie du cuivre, à celle du bronze, importée d'Orient, puis, enfin ! à celle du fer qu'on emploie simultanément avec elle.

Mais, nous ne voulons pas faire dans ce travail, l'Histoire industrielle de l'Humanité ; notre but, comme nous l'avons indiqué, est limité à la description des silex utilisés par l'Homme quand ils présentaient, soit un trou naturel, soit une cavité naturelle, conchoïdale ou géodique.

Nous pensons, qu'à toutes les périodes, il s'est servi de ces objets et que c'est à la suite de leur usage qu'il a appris à perforer le silex pour y introduire des manches en bois ou des cornes de cerf qui

décuplaient la puissance de son arme ou de son outil ; qu'il a creusé les roches, le bois et les os pour en faire des godets et des vases ; et qu'il a, plus tard, tourné la terre molle pour fabriquer des ustensiles domestiques.

Notre travail se trouve donc naturellement divisé en deux parties : une première qui a trait aux silex perforés naturellement, et employés comme armes, pointes, marteaux et casse-tête ; et une seconde, dans laquelle il sera surtout question des vases, des godets et des lampes.

---

I

SILEX PERFORÉS NATURELLEMENT EMPLOYÉS COMME ARMES :  
COUPS DE POING, CASSE-TÊTES ET MARTEAUX.

Dans le silex et dans le calcaire, on rencontre fréquemment des blocs plus ou moins gros perforés naturellement dont les trous sont dus souvent à des fossiles détachés de leur gangue. On en trouve également dans certains grès quartzifères.

A toute époque, l'Homme a dû les employer quand ils présentaient une masse suffisante pour en faire une arme offensive d'autant plus terrible qu'on pouvait l'emmancher.

C'est probablement là qu'il faut chercher l'origine des armes à trou d'emmanchures qu'on voit souvent apparaître à la fin du Néolithique, à une époque très rapprochée de l'âge du bronze, et qu'on désigne sous le nom de Casse-tête.

Ces trous artificiels, à cette dernière période, étaient d'une régularité parfaite, bien polis à l'intérieur. C'est surtout dans les roches dures, serpentine, diorite, amphibolite, roche talqueuse, qu'on les forait et l'on ne rencontre que très rarement des armes en silex ou même en quartzite qui soient creusées de trous d'emmanchure complètement forés par l'homme.

Ces dernières présentaient presque toujours des trous naturels avant qu'ils fussent régularisés ou agrandis pour y introduire un manche ; elles rentrent dans la catégorie de celles qui font l'objet de ce travail.

Dans le *Musée Préhistorique* de G. et A. de Mortillet (2<sup>e</sup> édition) (1) sont reproduites différentes armes de ce genre.

Sous le n<sup>o</sup> 614 (Pl. V, *Fig.* 12), est un sommet de casse-tête, simple caillou discoïde, percé d'un trou au milieu pour fixer le

(1) Gabriel et Adrien de MORTILLET. — *Musée Préhistorique* (2<sup>e</sup> édition). Schleicher frères, éditeurs, Paris.

manche. Il provient du Danemark et figure dans les vitrines du Musée de Saint-Germain.

Sous le numéro 615 (Pl. V, *Fig. 13*), est représenté un très beau casse-tête en silex appartenant à M. Taté, Vice-Président de la *Société Préhistorique de France* qu'il a présenté au Congrès de Chambéry.

C'est un disque dont le trou central, naturel, a été agrandi et régularisé. Il ressemble aux casse-tête discoïdes en roche dure que les Néo-Calédoniens employaient encore il y a une centaine d'années.

Le beau casse-tête de M. Taté provient des dragages de la Seine.

Sous le n° 616 (Pl. V, *Fig. 14*) est dessiné un Casse-tête en silex poli, mais qui n'est plus discoïde ; c'est un pic à deux pointes, avec trou naturel, qu'on a utilisé. Il a été trouvé à Neuilly-sur-Seine et fait partie de la Collection Reboux.

Pl. I, *Fig. 1*, nous reproduisons un rognon de silex brut, appartenant à M. Plessier, ancien Président de la *Société Historique de Compiègne* (Oise), membre de la *Société Préhistorique de France*.

M. Plessier l'a communiqué au *Congrès des Sociétés Savantes* et à la *Société Préhistorique* le même jour, le 25 juin 1908.

Ce galet présentait probablement, avant qu'il ne fût retouché, un commencement de cavité naturelle qui a donné au Néolithique l'idée de le perforer complètement pour y faire un trou d'emmanchure.

Nous reproduisons l'article paru dans le *Bulletin de la Société Préhistorique* qui relate ainsi la communication de M. Plessier :

« Je présente, dit-il, à la Société, deux silex trouvés ensemble à Fournival (Oise), et offrant, au point de vue préhistorique, un intérêt tout particulier.

« 1° Le premier est un rognon de silex brut (Pl. I, *Fig. 1*), de 0<sup>m</sup>12 de longueur, 0<sup>m</sup>08 de largeur maxima, et 0<sup>m</sup>05 d'épaisseur moyenne. Il offre, sur l'une de ses faces, l'ouverture d'une cavité artificielle, ou trou d'emmanchement presque entièrement perforé, tandis que l'autre face laisse seulement apercevoir le point d'aboutissement de cette perforation, légèrement élargi par l'enlèvement de quelques éclats conchoïdaux.

« 2° Le second (Pl. I, *Fig. 2*), est un silex taillé, de forme quadrangulaire, de 0<sup>m</sup>09 de longueur et de 0<sup>m</sup>025 environ de côté, coupé carrément à l'une de ces extrémités, mais dont l'autre, se terminant en pointe mousse, semble, *à priori*, avoir servi au percement du premier.

« L'importance ou l'intérêt extrême de ces deux pièces, résident donc dans le concours qu'elles peuvent apporter pour la solution de l'une des plus attachantes questions de l'industrie néolithique : celle du forage du silex par un autre silex.

« Le second silex de Fournival, en effet, introduit par sa pointe dans la cavité du premier, coïncide exactement, par ses arêtes, avec les parois de cette cavité; et cela, d'ailleurs, dans les différentes positions qu'on lui fasse occuper. On ne pourrait toutefois achever la démonstration par une rotation complète et répétée, sans risquer d'enlever les anciens détritiques qui tapissent encore la cavité du galet: ce qui en constitue, en même temps, l'incontestable authenticité.

« Pour résoudre la question, après avoir masqué l'ouverture et l'aboutissant du trou par des bandes de papier gommé, on fit étaler, en plâtre à modeler, un moulage en plein du galet; et c'est sur ce moulage que fut tentée l'expérience.

« Or, le forage de ce dernier, amené exactement au même point que sur l'original, ayant produit une cavité absolument identique, j'en conclus que ce résultat a pu et dû être obtenu, de la même façon, sur le galet en question, en variant néanmoins les détails du procédé, en raison des difficultés inhérentes à la dureté du silex, et notamment par l'adjonction indispensable de sable fin et d'eau.

« Cette adjonction, comme on le sait, tout en facilitant le travail, avait aussi pour but de transmettre tous les efforts sur la pièce à perforer, sans détérioration sensible du foret, de façon à pouvoir permettre, ainsi que veut bien le rappeler M. A. de Mortillet, de percer des roches relativement très dures, avec un simple et fragile roseau ».

M. Plessier a bien voulu nous faire hommage du moulage de ces pièces, qui, comme il le dit, présentent un grand intérêt. Il ne nous paraît pas douteux que l'outil trouvé dans la cavité du galet n'ait été celui qui fut employé pour percer le trou qui devait servir à l'emmancher.

Cette trouvaille nous permet ainsi de donner une utilisation à certains instruments, connus sous le nom de retouchoirs, dont certains ont les bords et les extrémités usés et qui pourraient bien n'avoir eu d'autre destination que celle de percer des trous dans les roches, dans les cornes de cerfs et les os de bœuf façonnés, pour emmancher les haches ou d'autres instruments.

Peut-être aussi les employait-on à forer les trous de chevilles et les mortaises dans les bois destinés à la construction des cabanes et des palafittes.

Ces outils ne seraient alors que des mèches, des tarauds, destinés à percer, à roder, des alésoirs utilisés pour achever d'user les aspérités des trous et de polir leur surface interne.

Pour essayer d'opérer cette démonstration, nous reproduisons (Pl. II et III, *Fig.* 3, 4, 5, 6, 7, 8) six pièces de notre collection ; les trois figures de la Pl. II, proviennent d'ateliers néolithiques de l'Oise, le Camp Barbet, Foulangues et Sainte-Geneviève ; les autres (Pl. III, *Fig.* 6, 7, 8), fabriqués en silex du Grand Pressigny, ont été trouvés dans les palafittes de Chalin (Jura).

Ces outils ne sont pas de forme quadrangulaire comme celui qu'a trouvé M. Plessier ; ce sont des lames dont l'épaisseur varie de 0<sup>m</sup>015 et 0<sup>m</sup>025. Leur largeur est à peu près identique ; elle est de 0<sup>m</sup>020 à 0<sup>m</sup>028.

Des deux extrémités, généralement, l'une est plus aiguë que l'autre, mais leur pointe est plutôt mousse ; sur la plupart des spécimens, elle est usée par un frottement prolongé qui l'a polie. Il en est de même des bords, et cela, sur une longueur variable de quelques centimètres.

Le grand taraud des palafittes de Châlin (Pl. III, *Fig.* 6), a une épaisseur un peu plus grande ; il présente, vers ses deux extrémités, deux arêtes dorsales qui les rendent presque quadrangulaires. Leurs pointes, mousses, sont inégales ; l'une est au moins un tiers plus large que l'autre ; elles sont usées, ainsi que les angles des bords et des arêtes ; sur un espace de 4 à 5 centimètres.

Cet outil pouvait servir à percer des trous profonds, car sa longueur atteint 0<sup>m</sup>15. Il en est qui sont encore plus longs et un peu plus larges.

Quelques Palethnologues, les considérant à tort, selon nous, comme des armes, ont pris ces outils pour des pointes de lance. Les deux extrémités également retouchées, usées par le service, suffisent pour montrer qu'ils se sont trompés et que ces instruments servaient à d'autres usages.

Cette usure de la pointe et des bords, rencontrée sur de nombreux spécimens, ne peut avoir été produites que par le frottement.

Certains Préhistoriens ont cru qu'ils avaient été utilisés pour opérer des retouches très fines sur les silex destinés à la fabrication des pointes de flèche et de lance. Si telle avait été leur destination, on ne trouverait pas sur leurs extrémités et sur leurs bords les traces d'usure, qui vont jusqu'au polissage qu'on rencontre, principalement, sur ceux qui ont beaucoup servi. Leur surface, au lieu d'être polie, eut été corrodée, pour ainsi dire, par des ablations d'esquilles.

Nous sommes donc fondé à croire que la plupart des outils

qu'on a pris jusqu'à ce jour pour des retouchoirs, n'ont pas servi comme tels, et qu'un grand nombre d'entre eux ne sont que des tarauds ou des alésoirs destinés à agrandir des trous et à les polir intérieurement. C'est ce que nous allons tenter de mettre en évidence.

On pense qu'à la fin de la période néolithique, à une époque qui s'est même perpétuée pendant l'âge du bronze, les roches dures qu'on employait pour fabriquer les marteaux, les pics et les casse-tête, étaient forées presque toujours avec des tubes creux, roseau, os ou bronze, accompagnés de sable humide formant émeri. On trouve dans les stations, et surtout dans les habitations lacustres, des noyaux de ces roches, résultat des perforations, qui sont la preuve indubitable de l'emploi de ce procédé.

Aux Musées de Lausanne et de Genève, on voit des casse-tête en diorite qui représentent différents degrés de perforation. Nous en reproduisons quelques-uns (Pl. IV, *Fig.* 9, 10, 11). La *Fig.* 11 affirme le procédé que nous venons d'indiquer.

Mais ce mode de perforation constituait un progrès importé, probablement, par la migration d'un peuple dont l'outillage avait plus évolué.

Avant que ce procédé leur fut connu, nos ancêtres agrandissaient les trous naturels qu'ils voulaient utiliser en perforant le silex et les roches dures de la même manière qu'ils creusaient leurs objets de parure et leurs amulettes.

Ils perçaient un trou sur chacune des faces au moyen du perceur taraud, instrument qui offre cette particularité que les retouches de la pointe et des bords sont disposées dans un sens inverse, afin de présenter des aspérités très propres à mordre la matière.

Ces roches n'étaient pas rodées à sec; nos ancêtres utilisaient, plus que probablement, le sable humide dont ils se servaient également pour user le silex des haches qu'ils portaient au polissoir.

Les trous ainsi forés sur chaque face étaient taillés en cuvette, comme on peut le voir sur le casse-tête de la Pl. IV, *Fig.* 9. Quand ils s'étaient rencontrés, ils constituaient un canal bi-conique qu'il fallait rendre cylindrique ou dont il était nécessaire, tout au moins, d'abattre les bords anguleux pour en faire un trou susceptible de recevoir un manche.

C'est à roder ce canal que devaient être employés les outils semblables à celui qu'a rencontré M. Plessier ou à ceux que nous venons de décrire que nous considérons comme des tarauds et des alésoirs.

Ce devait être avec des instruments analogues qu'étaient régularisés ou agrandis les trous naturels rencontrés sur certains silex utilisés.

Tous présentent, sur leurs bords et plus encore sur certaines parties de leur canal, des traces de travail, martelage et polissage, qui ne permettent pas de douter qu'ils aient servi. La trouvaille de M. Plessier ne fait que confirmer cette opinion.

Nous avons reproduit (Pl. V, *Fig.* 12, 13, 14) les casse-tête, disque et pic qui sont dessinés dans le *Musée Préhistorique* sous les n<sup>os</sup> 614, 615, 616.

A ceux-là, nous ajoutons d'autres armes de forme un peu différente, mais qui, toutes, portent des signes d'usage aussi indéniables. La plupart des armes que nous présentons rentrent dans la catégorie des marteaux et des casse-tête.

Nos ancêtres donnaient souvent cette forme au silex creusé d'un trou d'emmanchure naturel qu'ils voulaient utiliser. Quelquefois aussi, mais plus rarement, la configuration même du silex les incitait à forer complètement un trou qui n'était que très rudimentaire ou qui n'existait même pas. Tel est le cas, entre autres, du galet trouvé par M. Plessier.

Nous reproduisons (Pl. VI, *Fig.* 15), un bloc de quartzite lustré, très dur, qui a dû subir l'action de l'eau pendant de longs siècles. Il présente à l'une de ses extrémités une pointe; l'autre constitue un marteau à bord mousse. Il a 0<sup>m</sup>160 de long; 0<sup>m</sup>130 de large à l'extrémité la plus large, 0<sup>m</sup>035 à la pointe.

Au centre est un trou d'emmanchure naturel de 0<sup>m</sup>030 de diamètre, très régulier sur l'une des faces du casse-tête, mais très évasé sur l'autre. Il a été rodé et usé très visiblement sur une grande partie de son pourtour et, à l'intérieur du canal, sur une largeur de 0<sup>m</sup>01 environ.

Le manche, au niveau du trou, comme cela existe sur les casse-têtes Néo-Calédoniens, devait être entouré de lianes tissées pour qu'il ne glissât pas.

Ainsi emmanché, ce casse-tête constituait une arme redoutable et très résistante. Il est plutôt Paléolithique que Néolithique et provient d'une balastière des environs de Beauvais dans laquelle, au niveau où on l'a trouvé, se rencontrent des outils et des coups de poing Chelléens et Acheuléens.

Le marteau casse-tête en pointe de la Pl. VII, *Fig.* 16, provient de la station néolithique de Saint-Pierre-ès-Champs (Oise).

Il a un peu la forme du précédent, mais celle-ci n'est pas naturelle; elle a été donnée au moyen de retouches d'éclatement volontaires.

Sa longueur est de 0<sup>m</sup>120. C'est aussi la largeur d'une de ses extrémités.

La pointe est épaisse et bien taillée.

Le trou d'emmanchure, placé à égale distance des bords, a 0<sup>m</sup>030 de diamètre sur l'une des faces. Son canal, qui a 0<sup>m</sup>035 de long, est très évasé sur l'autre face. Il est recouvert de son cortex.

Le manche, pour être bien maintenu, devait être entouré de lianes tissées.

Le petit marteau de la Pl. VII, *Fig. 17*, ne porte aucune pointe à l'une de ses extrémités. Il est entièrement fabriqué au moyen de larges éclats. Sa forme est quadrilatère, mais il n'était utilisé que par son côté le plus large qui présente une arête médiane esquilée par l'usage.

Ses dimensions sont les suivantes : 0<sup>m</sup>065 de large, 0<sup>m</sup>050 de long et 0<sup>m</sup>030 d'épaisseur.

Le canal, dont les deux ouvertures ont un diamètre de 0<sup>m</sup>02, est plus long en avant qu'en arrière.

Il est rugueux à l'intérieur et ne présente aucune partie polie, mais il a été martelé sur les bords de chaque ouverture.

Il provient de l'atelier néolithique d'Ully-Saint-Georges (Oise).

M. le D<sup>r</sup> Ballet a bien voulu nous communiquer une pièce de sa collection que nous avons dessinée Pl. VIII, *Fig. 18*, et qui est des plus intéressantes.

C'est un bloc de calcaire siliceux qui représenterait bien, tellement il est uni, l'empreinte d'un mollusque ou d'un crustacé difficile à déterminer, de forme demi-globulaire, un peu aplati aux deux pôles, dont l'une des extrémités est arrondie, et dont l'autre présente un bord à tranchant obtus, analogue à celui des casse-tête naviformes de la fin du Néolithique.

Ce casse-tête est perforé par un canal naturel qui le traverse de part en part.

De forme cylindro-conique, sa longueur, qui est de 0<sup>m</sup>060, présente à l'une de ses ouvertures un diamètre de 0<sup>m</sup>030 ; l'autre n'a que 0<sup>m</sup>023 de diamètre.

Les bords de ces ouvertures, ainsi que la plus grande partie du canal, sur son pourtour, ont été polis.

Ce casse-tête est dans un tel état de conservation qu'il paraît n'avoir jamais servi. Il est certain que le canal qui le traverse a été régularisé et poli pour faciliter l'emmanchure.

Sur la même Pl. VIII, *Fig. 19*, a été dessiné un petit casse-tête qui a, avec le précédent, une grande analogie de forme.

C'est un oursin fossile silicifié, traversé par un canal dont la cause nous échappe. Sur l'un des côtés de cet oursin, des éclats ont été enlevés de façon à produire une pointe qui constitue une des

extrémités du casse-tête. L'autre extrémité, formée par l'oursin, est arrondie.

Le trou d'emmanchure est long de 0<sup>m</sup>050.

Il est lisse, uni sur tout son pourtour, usé près des bords des ouvertures qui sont martelés. Ces dernières sont inégales en grandeur ; l'une a 0<sup>m</sup>028 de diamètre et l'autre 0<sup>m</sup>020.

Ce curieux petit casse-tête montre plus que tout autre, l'ingéniosité de nos ancêtres. Ils ont eu peu de chose à faire pour fabriquer une arme dangereuse.

Il provient de la balastière de Bailleul-sur-Thérain (Oise).

Il nous eut été facile de produire d'autres silex à trou naturel qui auraient pu être employés, mais leur usage ne nous a pas paru démontré.

Ni la forme, ni le trou naturel ne peuvent donner la certitude que ces silex ont servi s'ils ne présentent pas un indice certain de travail, éclatement voulu pour leur donner une forme déterminée, martelage et polissage d'une partie du canal qui constitue le trou d'emmanchure.

C'est seulement quand ils réunissent ces signes indéniables de travail qu'on est en droit de considérer comme casse-tête ou comme marteaux les silex qui pourraient en imposer par leur forme naturelle.

Nous devons ajouter que l'endroit où on les a trouvés, sur l'emplacement d'une station ou d'un atelier, dans un milieu paléthnologique bien établi, constitue, non pas une preuve absolue, mais une probabilité qui n'est pas sans valeur.

## II

Nous avons eu primitivement l'intention de faire une étude générale sur les ustensiles dont usaient nos ancêtres aux différentes périodes de la Préhistoire, Paléolithique et Néolithique.

Nous aurions essayé d'y rassembler tous les documents épars qui auraient pu nous renseigner sur leurs habitudes et sur leurs mœurs domestiques.

Il eut été intéressant de montrer que dans ce domaine comme dans celui des armes, comme pour l'outillage industriel destiné à façonner le bois, l'os et les peaux, l'évolution s'était faite lentement et progressivement.

Nous reprendrons peut-être un jour ce travail d'ensemble que nous avons volontairement négligé en laissant de côté les ustensiles entièrement fabriqués en roche, en os ou en terre, datant des époques dont nous nous occupons.

Nous avons limité notre étude aux objets en silex à cavité natu-

relle adaptés à l'usage domestique, soit que cette cavité eût été produite par un éclatement fortuit laissant sur le silex une empreinte conchoïdale profonde que l'homme a utilisée, ou qu'elle ait eu pour origine une cause naturelle, comme celle qui s'est formée dans les géodes siliceuses ou calcaires.

Nous laissons de côté les mortiers, bien qu'il en existe dont les cavités soient naturelles, mais la plupart ont été creusés intentionnellement sur des roches en calcaire ou en granit, comme les mortiers avec sillon au pourtour qu'on peut voir au Musée de Saint-Germain et qu'on a trouvés à la Madeleine, aux Eyzies et à Gorge-d'Enfer (Dordogne).

Nous ne parlerons pas non plus des mortiers Californiens en pierre, signalés dans les *Matériaux pour l'Histoire de l'Homme* (volume 22) et dans *l'Anthropologie* de M. Cartailhac (tomes IX et XII) ni de ceux très intéressants, qui ont été décrits par notre éminent Secrétaire Général, le D<sup>r</sup> Marcel Baudouin, dans ses mémoires sur la *Vendée préhistorique*. Nous réservons les Mortiers pour un autre travail.

Les vases en silex constitués par des géodes rentreraient plutôt dans cette étude ; il en existe fort peu, si l'on désigne sous ce nom les ustensiles creux destinés à contenir des liquides ou des solides en assez grande quantité. Nous ne connaissons guère que la grande géode siliceuse qui se trouve au Musée de Saint-Germain et qui a été recueillie à la Madeleine par MM. Lartet et Christy,

Cette grande marmite mesure 0<sup>m</sup>40 sur 0<sup>m</sup>41. Ses parois solides laissent un intérieur vide de 0<sup>m</sup>23 sur 0<sup>m</sup>29, pouvant contenir cinq litres de liquide. Elle était destinée à aller sur le feu qui a altéré quelques parties de ses parois.

M. Quenouille, dans le tome VIII du *Bulletin de la Société Normande d'Etudes Préhistoriques*, parle de trois vases ou écuelles géodiques assez grandes, qu'il avait trouvés à Romilly-sur-Andelle, et qu'il compare à la marmite trouvée dans la Dordogne.

Est-ce par suite du manque de recherches, ou parce que les très grandes géodes sont rares qu'on n'a pas, jusqu'ici, signalé plus de vases en silex ? Nous ne savons, mais les spécimens recueillis sont peu communs ; ils ne sont pas assez nombreux pour en permettre l'étude.

Notre travail se limitera donc à deux sortes d'ustensiles, le godet et la lampe. Au sujet de cette dernière, nous ajouterons la description de quelques spécimens taillés dans la craie et dans le roc qui datent des différents âges de la pierre.

#### GODETS.

Le godet qui nous occupe est généralement constitué par une cavité peu profonde qui provient d'une empreinte conchoïdale

laissée sur le silex par son éclatement, ou bien du détachement d'un fossile de sa gangue siliceuse ou calcaire, ou encore d'une géode brisée.

Mais si la cavité constitue le godet, il ne serait pas exact de dire que tous les godets qu'on rencontre sur une roche siliceuse ou sur le calcaire, aient été employés par l'Homme. Il faut, pour donner cette conviction, trouver sur eux des traces indéniables de travail ou d'usage.

Ils consistent, pour les uns, dans l'ablation d'éclats ayant pour but de donner au godet une forme particulière; pour d'autres, dans le martelage des bords et de l'intérieur de sa cavité; quelquefois aussi, dans l'enlèvement d'un éclat à la base destiné à lui donner une plus grande stabilité.

Fréquemment, la cavité présente encore à sa surface un aspect tout particulier, brillant, ayant quelque ressemblance avec une vitrification et qui n'est due qu'à la modification de la silice par les acides gras, provenant des graines et des graisses qu'on triturerait dans les godets. Piette au Mas, d'Azil, a trouvé dans leur cavité des restes de couleur et, dans les grottes de Marsoulas (Haute-Garonne), l'abbé Cau-Durban a recueilli dans un petit godet en calcaire blanc des grains de peroxyde de fer.

Les indices de travail et d'emploi que nous signalons sont suffisants pour affirmer l'utilisation du godet.

On s'en servait le plus souvent, comme nous venons de le dire, pour en faire du fard, pour y piler des ingrédients destinés au tatouage et pour d'autres usages que nous ignorons.

La plupart des godets dont nous donnons le dessin sont à cavité conchoïdale; quelques-uns proviennent de géodes siliceuses.

Nous ajouterons à leur description quelques types de godets fabriqués entièrement par l'Homme.

#### GOGETS A CAVITÉ CONCHOÏDALE.

Parmi nos godets, il en est deux auxquels, volontairement, on a donné la forme d'un quadrilatère, et cependant, ils ont été trouvés bien loin l'un de l'autre. Ils appartiennent, du reste, à deux périodes différentes.

Le premier (Pl. IX, *Fig.* 20-21) qui est néolithique, a été trouvé à Plessier-sur-Saint-Just. Nous l'avons déjà présenté, il y a quelques années, à la *Société préhistorique de France*.

Sa cavité, occasionnée par une cassure naturelle, conchoïdale, est lisse et unie. Sa profondeur, au centre, peut atteindre 0<sup>m</sup>020; elle diminue en se rapprochant des bords.

Comme nous l'avons indiqué, sa forme générale est presque

carrée; elle a été donnée au moyen de retouches intentionnelles. Chacun des côtés du carré a 0<sup>m</sup>080 environ.

Ses bords sont obliques de haut en bas et de dehors en dedans. Leur épaisseur, plus importante aux angles, varie entre 0<sup>m</sup>020 et 0<sup>m</sup>030.

Le dessous de ce godet est plan. Il a été martelé pour rendre son assiette plus stable.

L'autre godet (Pl. X, *Fig.* 22-23) est en silex brun rougeâtre du diluvium. Sa forme générale est presque carrée. Il est creusé à sa partie supérieure d'une cavité naturelle recouverte de cortex qui ne provient pas d'un éclatement conchoïdal du silex.

Cette cavité a la forme d'un parallélogramme dont les côtés antérieur et postérieur ont 0<sup>m</sup>070 et les côtés latéraux 0<sup>m</sup>050. Sa profondeur n'est que de 0<sup>m</sup>010.

Elle est limitée par un bord constitué au moyen de retouches intentionnelles dont les éclats, enlevés obliquement de haut en bas, et de dedans en dehors, offrent une largeur moyenne, mais inégale de 0<sup>m</sup>020.

De la partie inférieure de ce bord, partent d'autres retouches qui ont enlevé des éclats jusqu'à la base du godet. Par suite de leur direction oblique de haut en bas et de dehors en dedans, elles circonscrivent à la base un pied presque carré de 0<sup>m</sup>040 sur 0<sup>m</sup>030 de côté. Le dessous du pied offre une surface à peu près plane sur laquelle repose cet ustensile qui provient de la balastière de Montguillain (Oise), gisement où se rencontrent surtout des objets paléolithiques.

On voit combien sa forme se rapproche de celui de Plessier-sur-Saint-Just, bien que ces deux localités soient éloignées l'une de l'autre de plusieurs lieues.

A cause même du peu de profondeur de sa cavité, nous croyons que ce godet n'a pu servir qu'à écraser de la couleur.

Le godet dont nous donnons le dessin (Pl. XI, *Fig.* 24) est en silex; il provient d'un galet rond néolithique, ayant subi le polissage et présentant des étoilures de percussion, sauf à la base qui est restée complètement lisse et unie.

Ces galets polis sont très intéressants et, jusqu'à présent, on n'a pu en déterminer l'usage. On en a rencontré en toute matière, mais surtout en silex et en quartz. Nous en avons recueilli dans une sépulture néolithique de l'Époque Carnacéenne, accompagnant une grande hache de parade en jadéite (1).

(1) M. Th. BAUDON. — *Trouvaille de l'Époque Carnacéenne à Heilles (Oise)*; Le Mans, Imprimerie Monnoyer, 1907.

Ce galet, par suite d'usage ou de percussion trop forte, s'est brisé en laissant une cavité conchoïdale assez profonde qui constitue le godet de la *Fig. 24*.

Il a certainement été utilisé, car une retouche intentionnelle a limité son bord postérieur dans le but de donner au godet une forme ellipsoïdale régulière.

Cette cavité a 0<sup>m</sup>080 dans sa plus grande largeur et 0<sup>m</sup>050 d'avant en arrière.

Sa profondeur est de 0<sup>m</sup>007 au centre ; elle s'atténue en se rapprochant des bords. Sa surface est parfaitement unie.

Cet ustensile a été trouvé à Angy (Oise), sur un plateau qui contenait de nombreux outils et éclats néolithiques au voisinage d'un lieu d'inhumation mérovingien.

Dans son travail, sur l'atelier, et la station d'Hodenc-en-Bray (Oise)<sup>(1)</sup>, notre ami, M. Stalin, membre de la *Société Préhistorique de France*, Vice-président de la *Société Historique de l'Oise*, signale une géode et dit :

« L'unité que nous avons, est constituée par un percuteur sphérique cassé par le milieu ; la bordure en est polie ».

C'est ce percuteur sphérique éclaté que nous représentons Pl. XI, *Fig. 25*. Comme le précédent, ce percuteur a été brisé par un choc trop violent et sa brisure a constitué un godet à cavité conchoïdale, de forme peu régulière, dont les bords effrités par endroits, présentent néanmoins dans d'autres des traces de polissage.

Il est certain que ces bords avaient été autrefois entièrement polis, et ce sont ces restes de polissage qui, seuls, permettent d'affirmer l'usage de cet ustensile.

Sa cavité a 0<sup>m</sup>070 de large sur 0<sup>m</sup>060 d'avant en arrière. Sa profondeur ne dépasse guère au centre 0<sup>m</sup>005.

Sa surface n'est lisse que par endroits, rugueuse dans d'autres.

Tout le corps du godet présente les esquillements caractéristiques du percuteur.

Il a été trouvé sur l'emplacement de l'atelier néolithique d'Hodenc-en-Bray qui renferme également beaucoup de petits instruments de l'époque Tardenoisienne et sur lequel on a rencontré des fonds de cabanes.

M. Stalin a eu la générosité de nous en faire hommage. Il fait ainsi partie de notre collection.

(1) *La Préhistoire dans l'Oise. L'atelier et la station d'Hodenc-en-Bray (Mémoires de la Société Académique d'Archéologie. Sciences et Arts du département de l'Oise)*, Tome XVIII, 2<sup>e</sup> partie. — Beauvais, Aronde et Bachelier, 1902.

Pl. XII, *Fig. 26*, nous reproduisons un godet en forme de coquille, dont tout l'extérieur est revêtu de son cortex.

Le détachement d'un large éclat, probablement atmosphérique, a produit une cavité peu profonde, presque ronde, d'un diamètre de 0<sup>m</sup>065 environ, et d'une profondeur qui ne dépasse guère au centre 0<sup>m</sup>008.

Sa surface, absolument lisse et unie, est recouverte d'un cacholon verdâtre.

Cette cavité est limitée par un bord qui n'a pas plus de 0<sup>m</sup>005 de large.

Ce bord est également lisse ; il s'élargit sur un des côtés et constitue un appendice qui pouvait être utilisé comme les oreilles de certains vases destinées à la préhension.

Ce godet a dû servir à écraser la couleur, comme la valve de *Pecten* trouvée par Piette au Mas d'Azil. Il appartient à M. Denis, membre de la *Société Préhistorique de France*, qui en a fait l'objet d'une communication à l'une des séances de l'année 1906.

Il a été recueilli dans le gisement de Saint-Just-des-Marais, près Beauvais (Oise), gisement qui renferme, stratigraphiquement disposé, l'outillage de plusieurs périodes paléolithique et néolithique.

Le petit godet de forme circulaire de la Pl. XII, *Fig. 27*, est en fer oligiste.

Il comporte à sa partie supérieure un creux de 0<sup>m</sup>045 de diamètre, d'une profondeur au centre d'à peu près un centimètre.

La surface de cette cavité est unie, sauf en son milieu qui est légèrement rugueux et qui semble contenir, entre ses rugosités, des parcelles d'une couleur rouge qui pourrait bien n'être que de l'oxycarbonate de fer.

Ce godet est plat ; sa hauteur est à peine de 0<sup>m</sup>020 sur la moitié de sa circonférence et se réduit à 0<sup>m</sup>005 en avant. Son pourtour offre des saillies constituées par des boursouffures de fer.

Sa base, presque plane, a été détachée d'un bloc plus important.

Cet objet a été recueilli dans la balastière de Montguillain (Oise), qui renferme, à différentes hauteurs, des instruments paléolithiques de toutes les périodes, depuis le Chelléen jusqu'au Magdalénien.

Il n'est pas douteux que ce godet ait servi à écraser de la couleur.

Pl. XIII, *Fig. 28-29*, nous avons donné le dessin d'un godet des plus intéressants. C'est une masse caillouteuse aplatie, dont la cavité a été produite par un très grand éclat conchoïdal.

Cette cavité n'a pas plus de 0<sup>m</sup>008 de profondeur au centre ; elle va en s'atténuant sur les bords qui, par des retouches volontaires, ont donné à l'ustensile la forme peu régulière qu'il présente.

Nous avons dit que sa masse était aplatie; elle n'a pas plus de 0<sup>m</sup>035 d'épaisseur. La base sur laquelle elle repose est à peu près plane. Elle est recouverte de cortex ainsi que ses bords, sauf aux endroits où ont été opérées des retouches.

Un des bords offre un appendice très visible sur la *Fig. 29*, de 0<sup>m</sup>03 environ, qui permet de saisir facilement le godet.

Tout l'intérêt de cet ustensile réside dans sa cavité qui est peu profonde, mais qui mesure 0<sup>m</sup>080 dans sa plus grande largeur et 0<sup>m</sup>050 d'avant en arrière.

Sa coloration générale est gris-verdâtre. Quelques parties sont roussâtres. Son centre, sur un rayon de 0<sup>m</sup>060 sur 0<sup>m</sup>030, est luisant et comme verni, tandis que son pourtour reste à peu près mat. Son aspect est tel qu'il paraît avoir subi un commencement de vitrification.

Il provient de Saint-Just-en-Chaussée (Oise), des briqueteries de M. Binant, qui renferment au lieu dit « Le Maroc » un gisement de la fin de la période Acheuléenne très remarquable.

Le propriétaire qui, généreusement, nous en a fait hommage, nous a dit l'avoir trouvé dans l'argile rouge. Nous reproduisons les renseignements qu'il nous a donnés sur cette trouvaille : « L'argile qui le couvrait était rouge, mais la cavité était enduite d'argile alliée à une substance collante qui la rendait plus brune; pour l'enlever, ma mère a dû employer brosse et savon. Voilà, à notre grand regret, tout ce que nous pouvons vous en dire. Notre conviction est que ce godet était un mortier dans lequel on écrasait des graines oléagineuses ».

Quelques mois plus tard, nous avons eu le plaisir de recevoir des membres de la *Société Préhistorique de France*, au nombre desquels se trouvait M. Courty, le géologue bien connu. Nous lui présentâmes le godet et nous ne fûmes pas peu étonnés de l'entendre nous dire que l'espèce de vitrification si remarquable que présentait sa cavité était due aux acides gras.

L'appréciation de M. Binant était corroborée par le savant. Quant au Palethnologue devenu possesseur de cet objet, il fut d'autant plus satisfait qu'il venait d'avoir une preuve absolue de l'usage que faisaient nos ancêtres des silex à cavité conchoïdale naturelle qu'ils rencontraient.

Pl. XIV, *Fig. 30-31*, nous donnons le dessin d'un godet assez original; il est en partie recouvert de cortex.

Sa base (A, *Fig. 30*) a été éclatée intentionnellement pour lui donner une assiette solide sur laquelle il repose.

Le godet proprement dit a une forme oblongue; sa partie anté-

rière se termine en pointe et sa partie postérieure se continue en une espèce de manche droit, perpendiculaire au godet.

Le bord latéral droit de ce manche et sa face antérieure sont encroûtés naturellement, mais le bord gauche et sa face postérieure ont été retouchés volontairement dans le but de le rendre plus facile à saisir.

Il a une hauteur de 0<sup>m</sup>060 et une largeur, en avant, de 0<sup>m</sup>020.

Il est difficile de déterminer la cause qui a produit la cavité du godet. Il a 0<sup>m</sup>040 d'avant en arrière et 0<sup>m</sup>035 de large. Sa profondeur n'est que de 0<sup>m</sup>010. Sa surface est rugueuse et légèrement mamelonnée, encroûtée de calcaire.

Les bords qui la circonscrivent (*A, B, Fig. 31*) ont une largeur d'environ 0<sup>m</sup>01. Ils ont été taillés obliquement de haut en bas, sont légèrement convexes et se réunissent en pointe en avant, en formant une espèce de bec.

Cet ustensile fait partie de la collection de M. le D<sup>r</sup> Ballet qui a bien voulu nous le confier. Il provient de la sablière de Saint-Georges-sur-Eure.

#### GOSETS A CAVITÉ GÉODIQUE.

Nous en arrivons maintenant aux godets qui sont constitués par des silex à cavité géodique. Ceux-là sont très nombreux et très variables de grandeur. Quand ils sont très petits, ils n'ont pu servir que pour écraser de la couleur ou contenir du fard, mais lorsque leur cavité est assez profonde, ils ont pu être utilisés comme lampes.

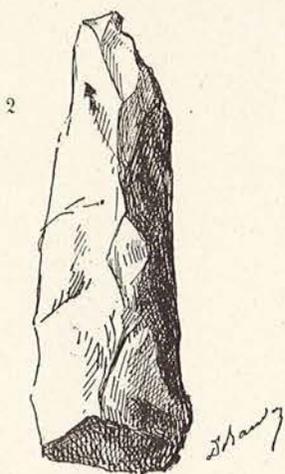
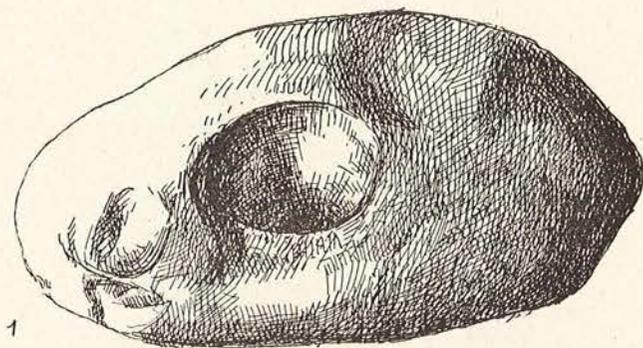
Nous verrons à quels caractères on peut reconnaître ces dernières.

Il faut être très prudent pour affirmer l'usage des godets à cavité géodique. Ils doivent présenter des retouches intentionnelles indéniables pour qu'on les admette dans une collection, et les retouches ne consistent le plus souvent que dans le martelage du bord de la cavité.

Il existe un autre caractère aussi probant, mais il est rare; c'est l'accommodation, au moyen d'éclatements volontaires, d'un appendice naturel du godet pour en faire un manche.

Quand ces indices se trouvent réunis et qu'on trouve une base appropriée pour donner une certaine stabilité à l'ustensile, on peut être à peu près certain que le godet a été utilisé.

M. Durdan-Laborie, dans le troisième fascicule de la *Revue Préhistorique du D<sup>r</sup> Raymond*, a publié sous ce titre : *Silex géodiques et Godets de l'Epoque Préhistorique*, un travail dans lequel il dresse une nomenclature intéressante de godets géodiques, dont il



*Fig. 1.* — Galet casse-tête, perforé, de Fournival (Oise). — (Collection Plessier).

*Fig. 2.* — Taraud-Alésoir, accompagnant ce galet.

[Réduction d'1/3].

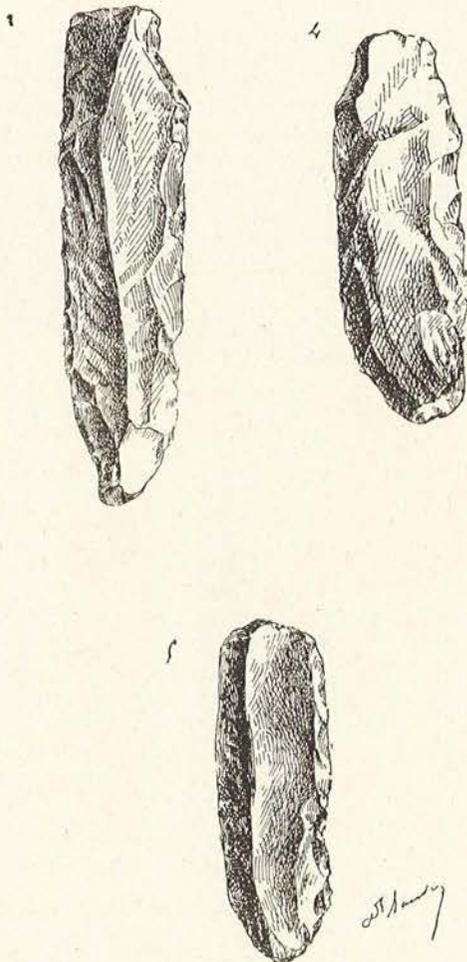


Fig. 3, 4 et 5. — Tarauds-Alésoirs du Camp Barbet, Foulangues, et Sainte-Geneviève.  
(Collection Baudon). — [Réduction d'1/3].

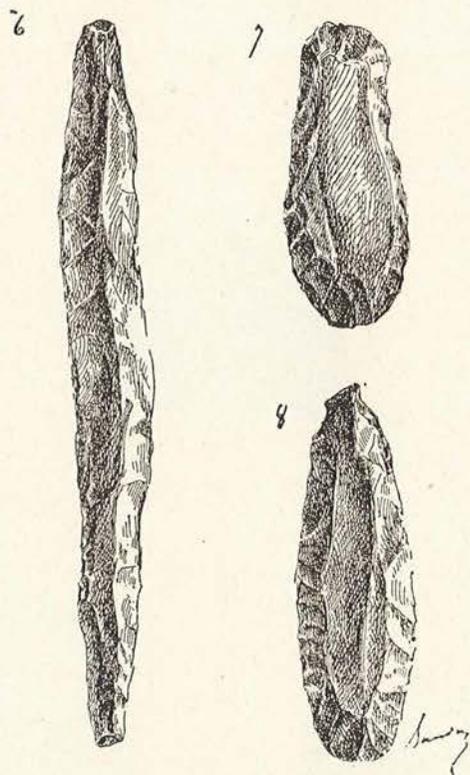
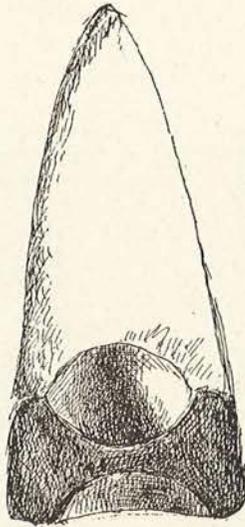
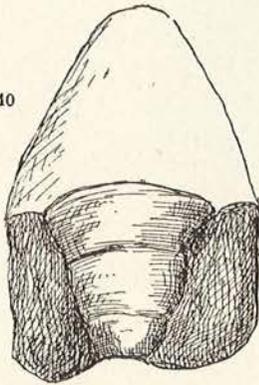


Fig. 6, 7 et 8. — Tarauds-Alésoirs, en silex du Grand-Pressigny, des Palafittes du Lac de Châlain (Jura). — (Collection Baudon). — [Réduction d'1/3].

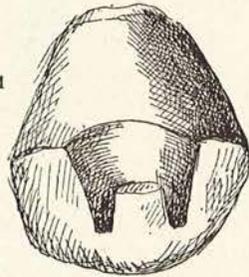
9



10

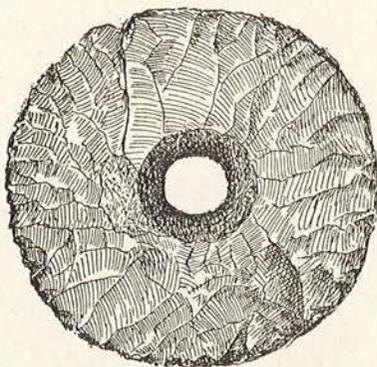


11

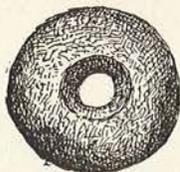


*Fig. 9, 10 et 11. — Figures destinées à montrer les différents modes de perforation du casse-tête.*  
9, Collection Baudon. — 10, 11, Musée de Lausanne (Suisse).

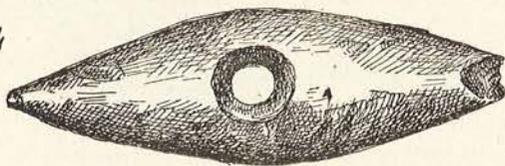
13



12



14



*Fig. 12.* — Casse-tête disque, du Danemark — (Musée de Saint-Germain).

*Fig. 13.* — Casse-tête disque, trouvé dans la Seine. — (Collection Taté).

*Fig. 14.* — Casse-tête à pointes, trouvé à Neuilly-sur-Seine. — (Collection Reboux).

Ces figures sont prises dans le *Musée Préhistorique* de MM. Gabriel et Adrien de MORTILLET, n<sup>os</sup> 614, 615 et 616].

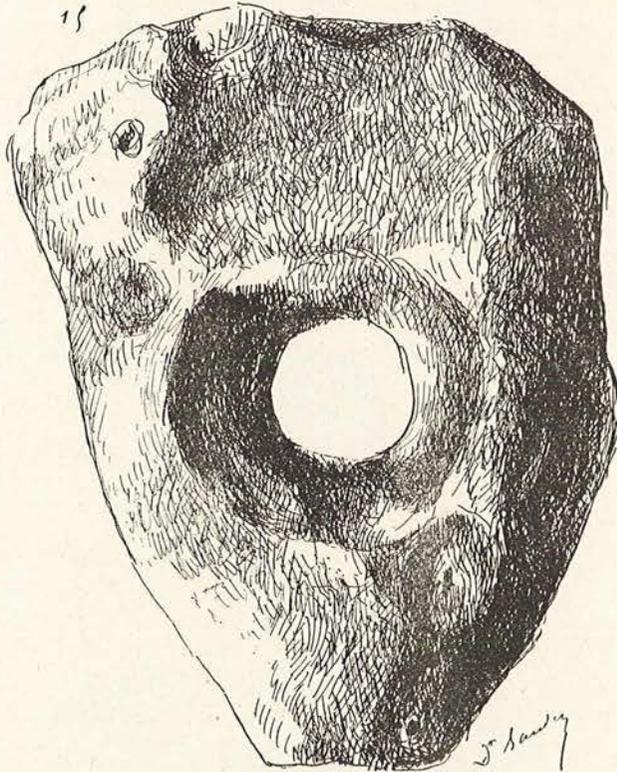
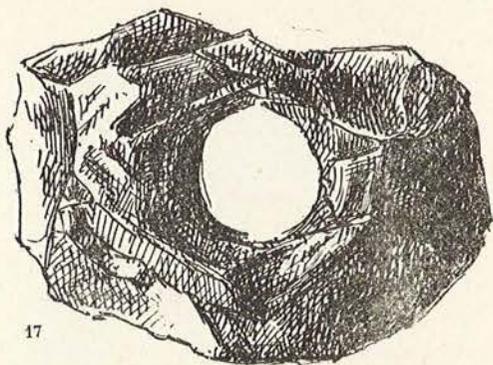
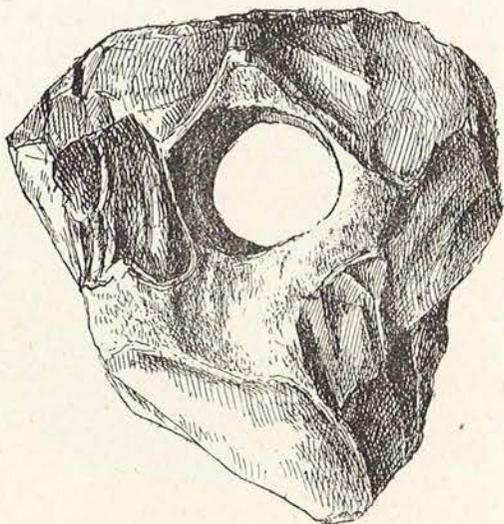


Fig. 15. — Casse-tête, en Quartzite, à trou naturel agrandi (Balastière de Beauvais).  
(Collection Ratinet). — [Réduction d'1/3].

16



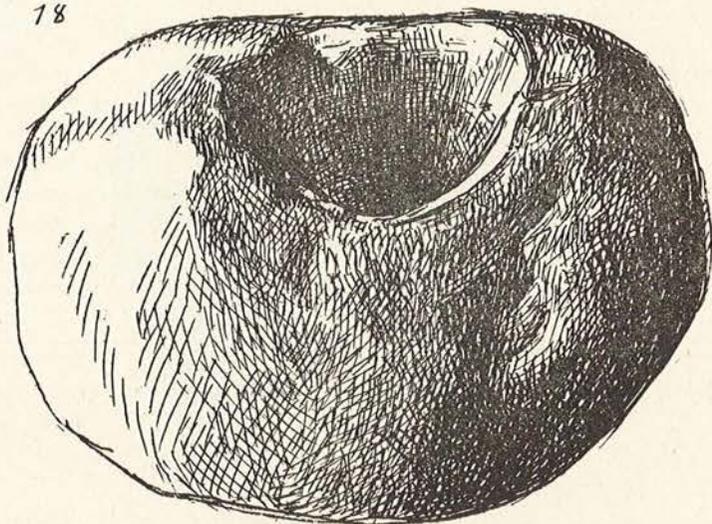
17

*Fig. 16.* — Casse-tête, à trou naturel agrandi. — Station néolithique de Saint-Pierre-ès-Champs, Oise. — (Collection Baudon).

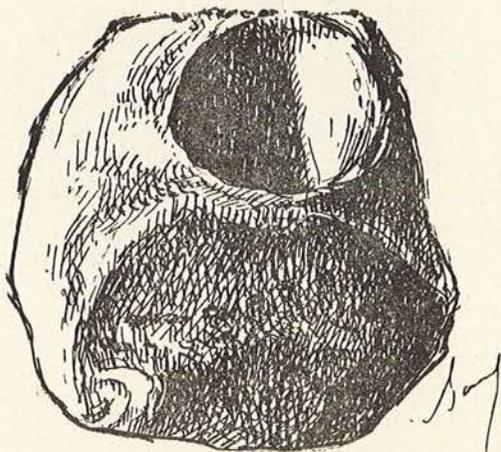
*Fig. 17.* — Casse-tête marteau, à trou naturel agrandi, d'Ully-Saint-Georges (Oise). [Néolithique]. — (Collection Baudon).

[Réduction d'1/3].

18

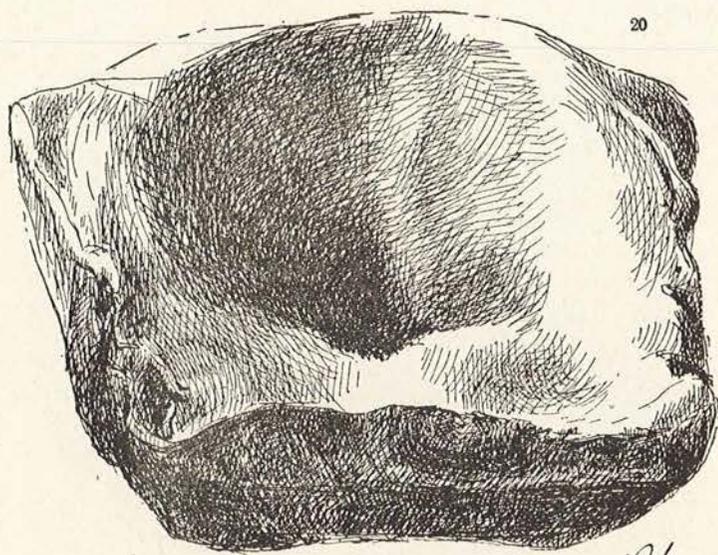


19

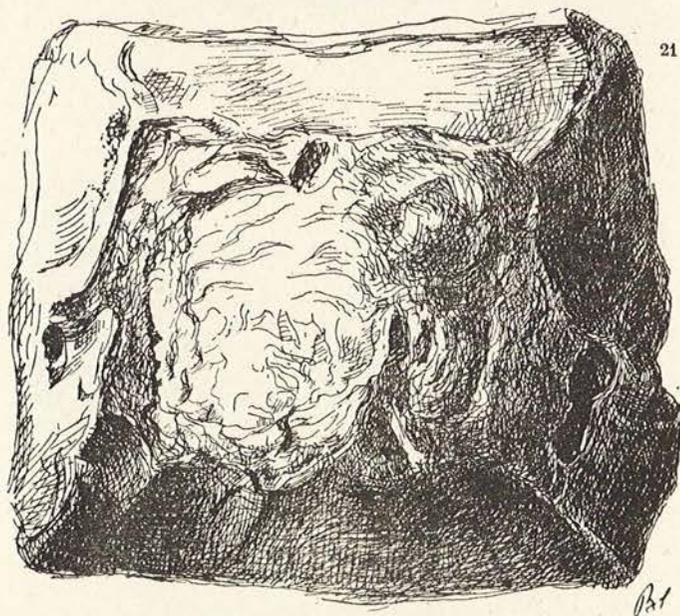


*Fig. 18.* — Casse-tête, en calcaire siliceux [trou naturel agrandi]. — (Collection du Dr Ballet).

*Fig. 19.* — Casse-tête, fabriqué avec un Oursin [trou naturel agrandi].  
(Balastière de Bailleul-sur-Thérain, Oise. — Collection Baudon).



20

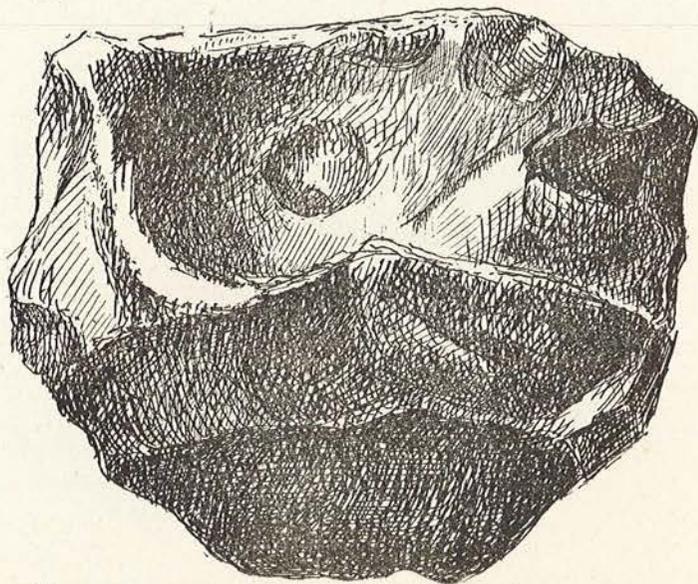


21

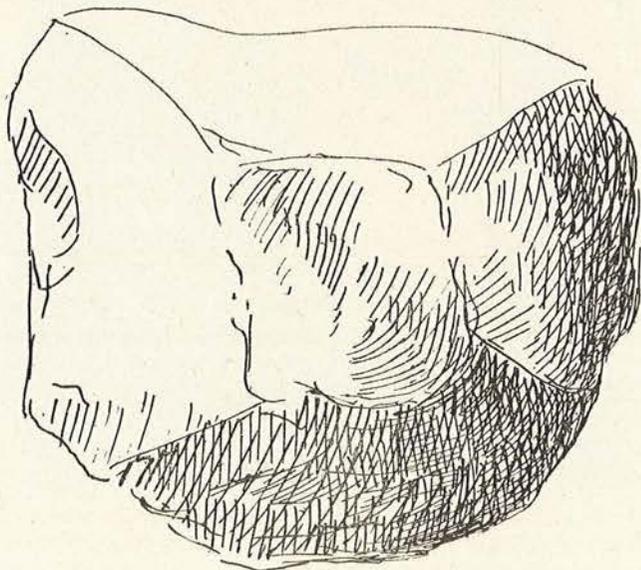
Fig. 20. — Godet quadrilatère, trouvé à Plessier-sur-Saint-Just (Oise).  
(Collection Baudon).

Fig. 21. — Le même (face inférieure).  
[Grandeur naturelle].

22



23

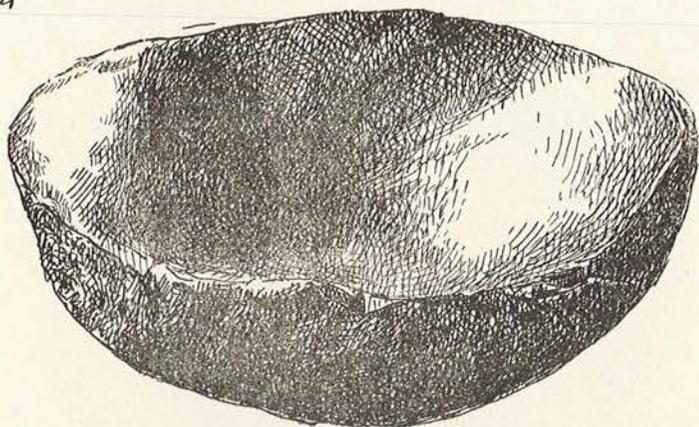


*Fig. 22.* — Godet quadrilatère à cavité naturelle, conchoïdale. — Paléolithique.  
(Ballastière de Montguilain (Oise). — (Collection Baudon).

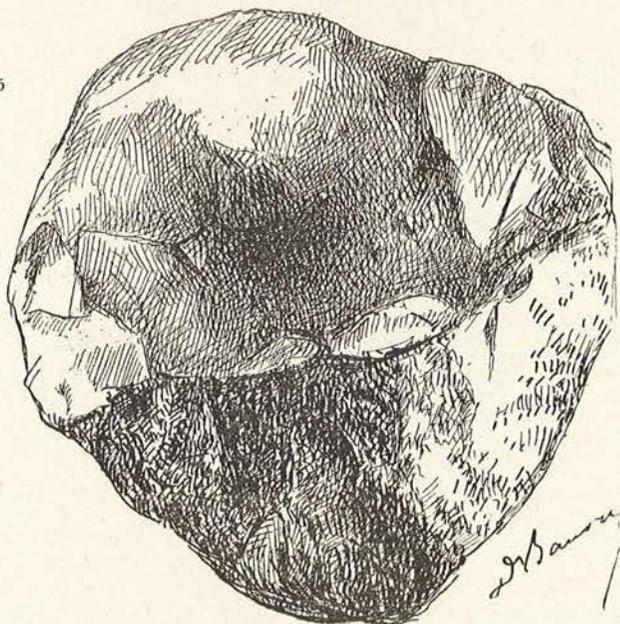
*Fig. 23.* — Le même, pour faire voir la base.

[Grandeur naturelle].

24



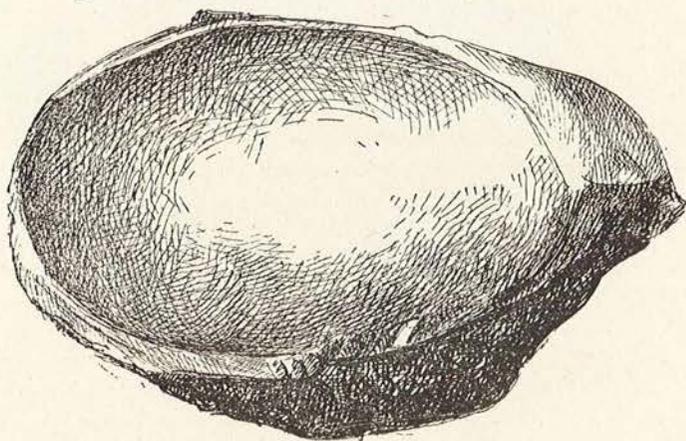
25



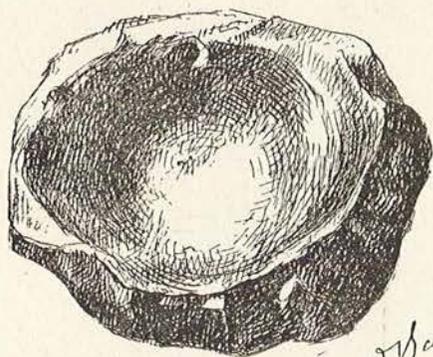
*Fig. 24.* — Godet à cavité conchoïdale, provenant d'un galet — Néolithique (Angy, Oise).  
(Collection Baudon).

*Fig. 25.* — Godet à cavité conchoïdale, provenant d'un percuteur (Hodenc en Bray).  
(Collection Baudon). — [Grandeur naturelle].

26



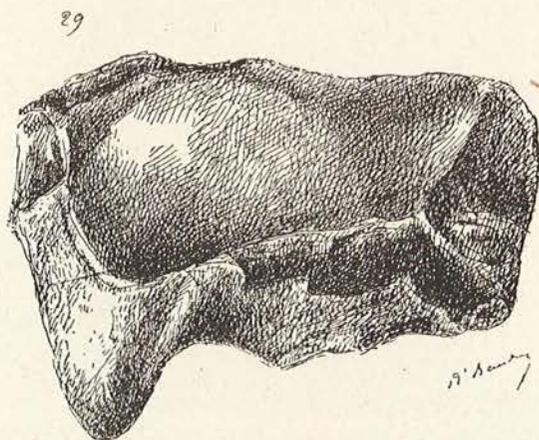
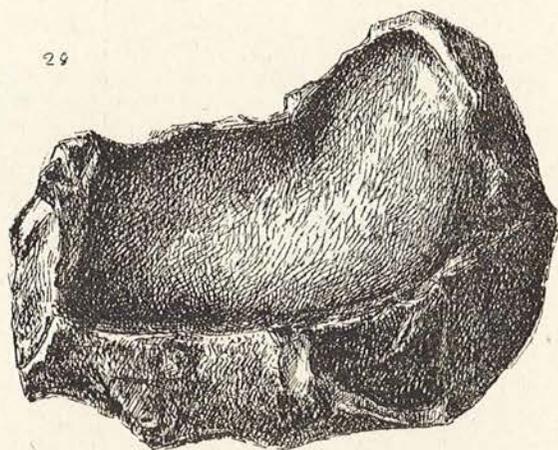
27



*Fig. 26.* — Godet à cavité conchoïdale, de Saint-Just-des-Marais (Oise). — (Collection Denis).

*Fig. 27.* — Godet en fer oligiste, de Montguilain (Oise). — (Collection Baudon).

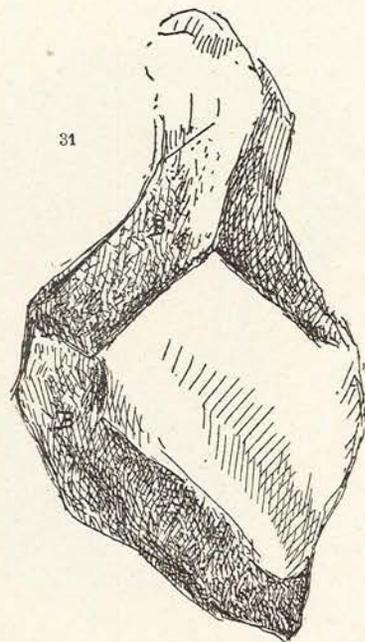
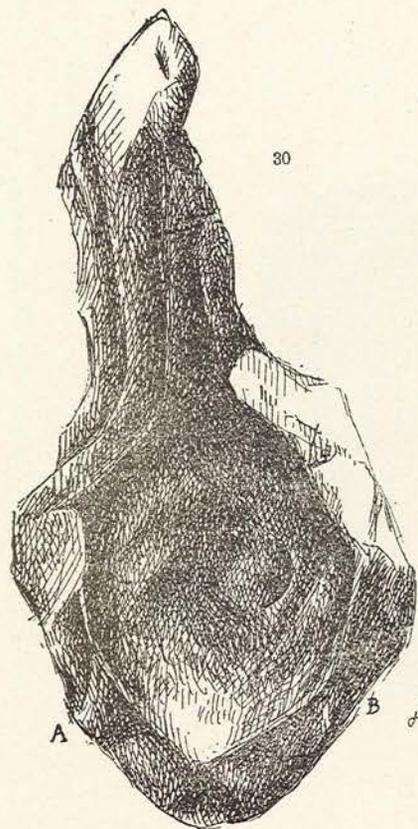
[Grandeur naturelle].



*Fig. 28.* — Godet à cavité conchoïdale.— Paléolithique.— Briqueterie de St-Just-en-Chaussée (Collection Baudon).

*Fig. 29.* — Le même, pour faire voir l'appendice de préhension.

[Réduction 1/3].



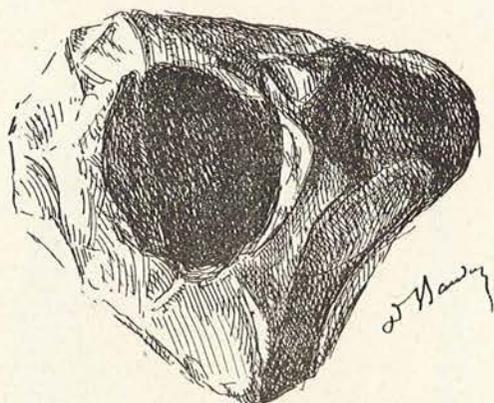
*Fig. 30.* — Godet à cavité naturelle conchoïdale avec manche. — Sablière de Saint-Georges-sur-Eure. — (Collection du D<sup>r</sup> Ballet).

*Fig. 31.* — Le même, pour faire voir l'éclatement de la base.  
[Grandeur naturelle].

32



33

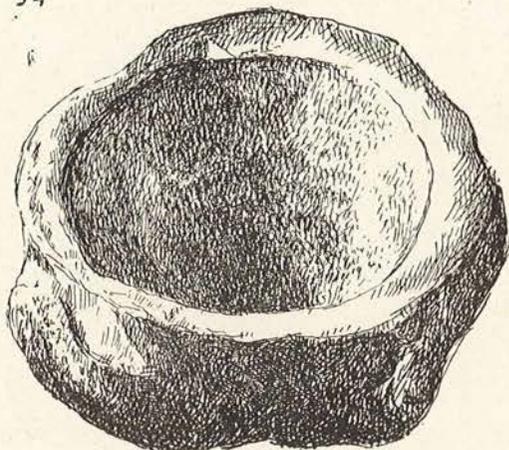


*Fig. 32.* — Petit godet à cavité géodique. — Sablière de Saint-Georges-sur-Eure.  
(Collection Dr Ballet).

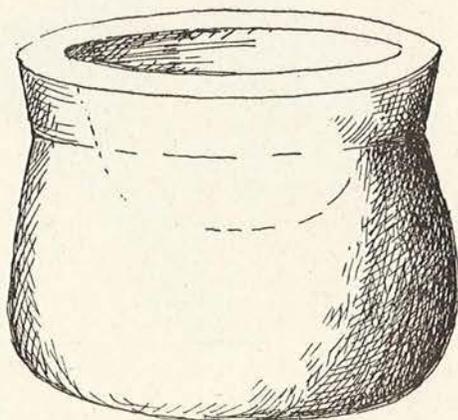
*Fig. 33.* — Autre godet, de la même provenance et de la même collection.

[Grandeur naturelle].

34



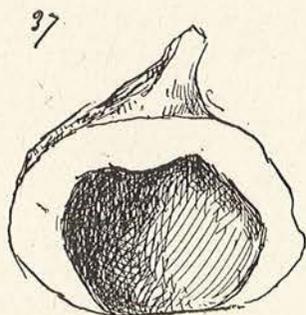
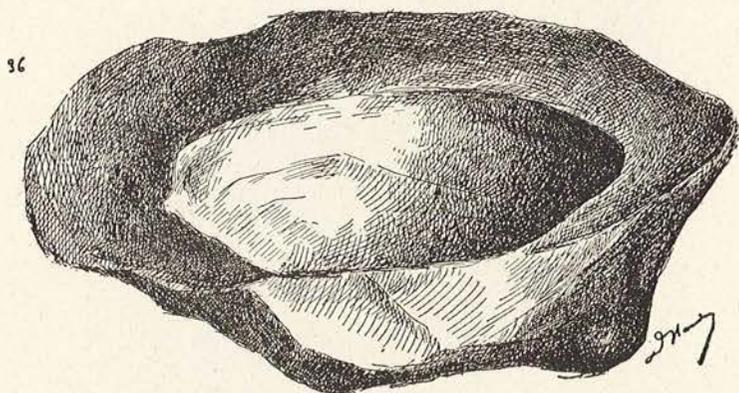
35



*T. Baudon*

*Fig. 34.* — Godet à cavité géodique, provenant d'une empreinte d'Oursin. — Hermes (Oise)  
(Collection Baudon). — [Grandeur naturelle].

*Fig. 35.* — Godet en calcaire, du Portugal (*Matériaux pour l'histoire de l'Homme*, tome XIX).



*Fig. 36.* — Lampe à cavité géodique. — Paléolithique. — Sablière du Chemin Vert, à Billancourt, Seine. (Collection Gillet). — [Réduction 1/3].

*Fig. 37.* — La même, très réduite, pour faire voir le manche.

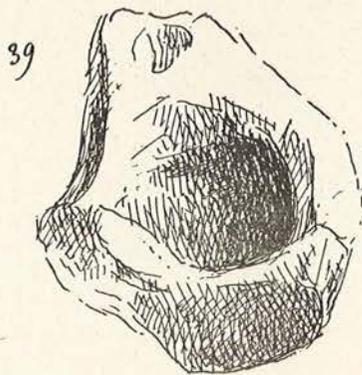
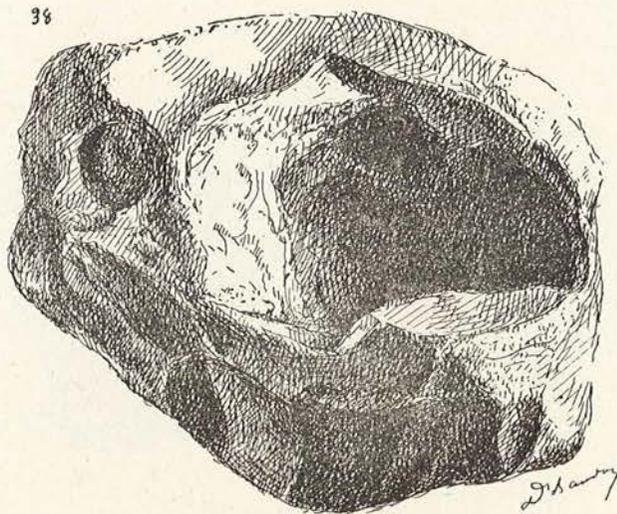


Fig. 38. — Lampe à cavité géodique. — Paléolithique. — Sablière du Chemin Vert à Billancourt, Seine. (Collection Baudon). — [Réduction 1/3].

Fig. 39. — La même, très réduite, pour faire voir le manche.

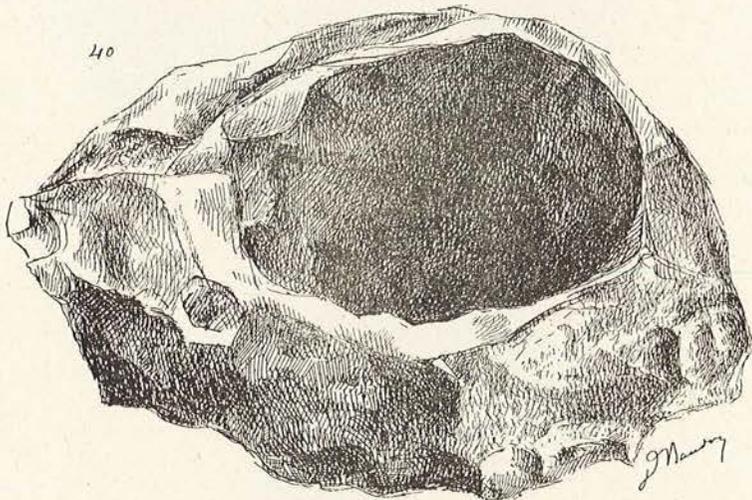


Fig. 40. — Lampe à cavité géodique, en calcaire siliceux, du Coudray-Saint-Germer (Oise).  
(Collection Petit). — [Réduction d'1/3].

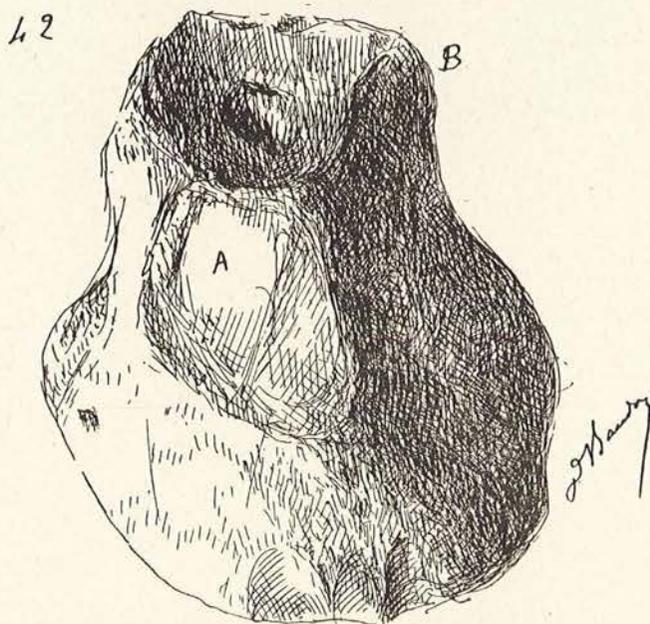
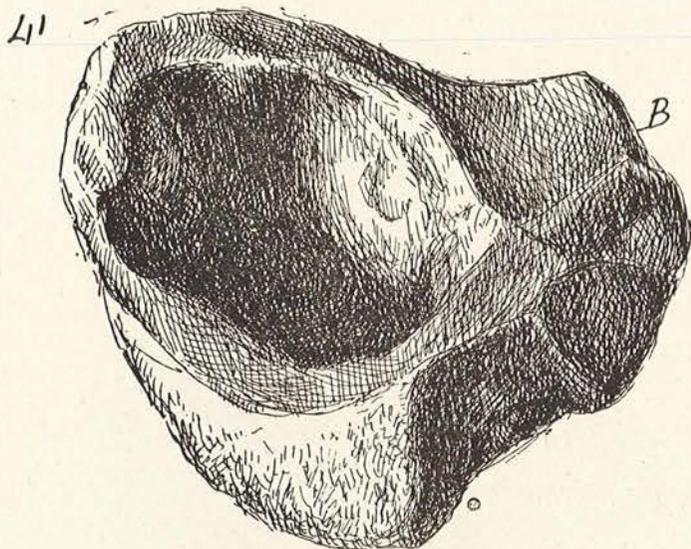
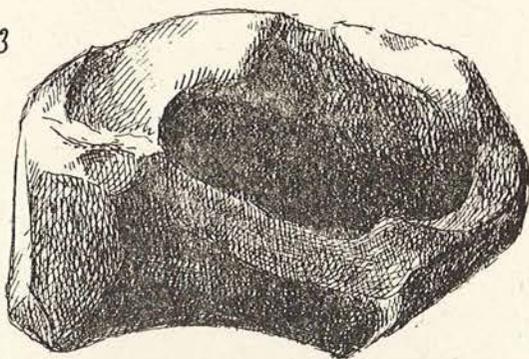


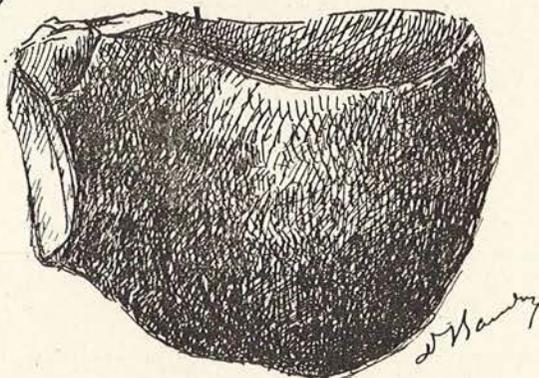
Fig. 41. — Lampe à cavité géodique, à échancrure et à manche. — Saint-Georges-sur-Eure.  
(Collection du D<sup>r</sup> Ballet),

Fig. 42. — La même, pour montrer l'éclatement de la base, A.  
[Grandeur naturelle].

43



44



*Fig. 43.* — Lampe à cavité géodique, avec échancrure et manche.  
Sablère de Saint-Georges-sur-Eure. — (Collection du D<sup>r</sup> Ballet)

*Fig. 44.* — La même, sous un autre aspect,

[Grandeur naturelle].

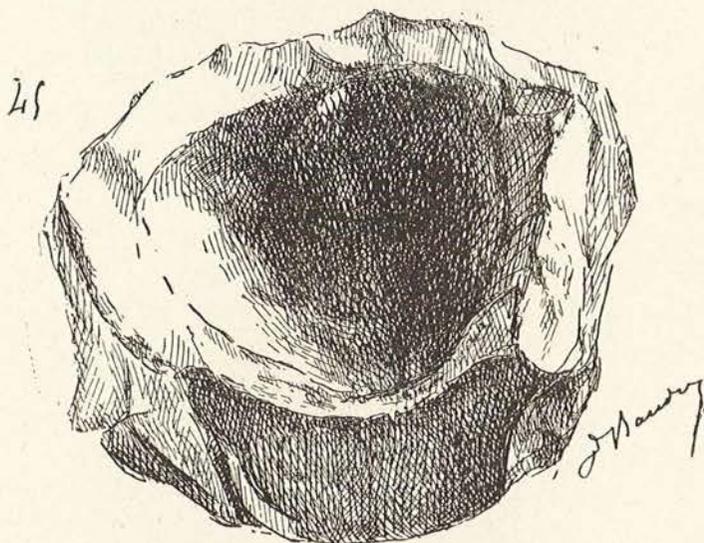


Fig. 45. — Lampe, en calcaire siliceux, à cavité produite par un Oursin, à échancrure.  
(Le Coudray-Saint-Germet). — (Collection Baudon). — [Grandeur naturelle].

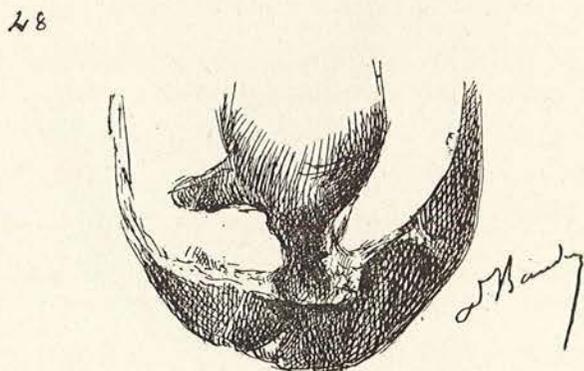
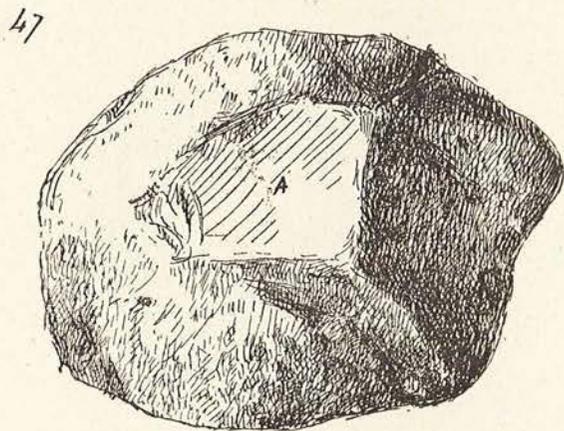
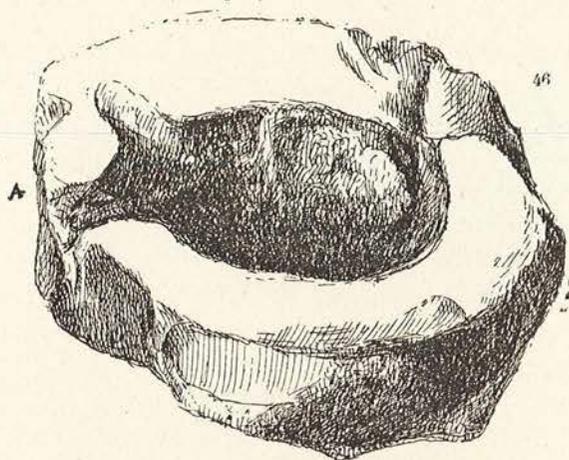


Fig. 46. — Lampe à cavité géodique, à canal destiné au passage de la mèche (Saint-Georges-sur-Eure). — (Collection du D<sup>r</sup> Ballet).

Fig. 47. — La même, pour faire voir l'éclatement de la base A.

Fig. 48. — Partie antérieure de la lampe, figurant le canal.  
[Grandeur naturelle].

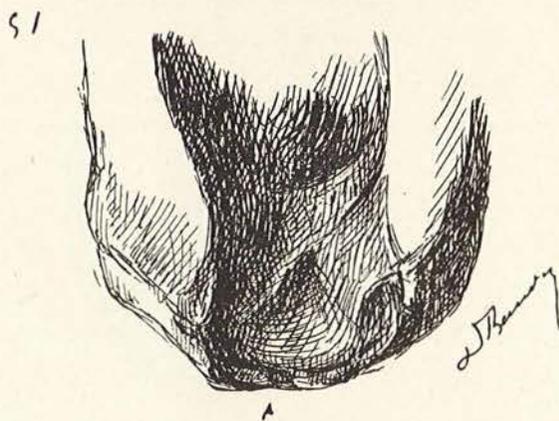
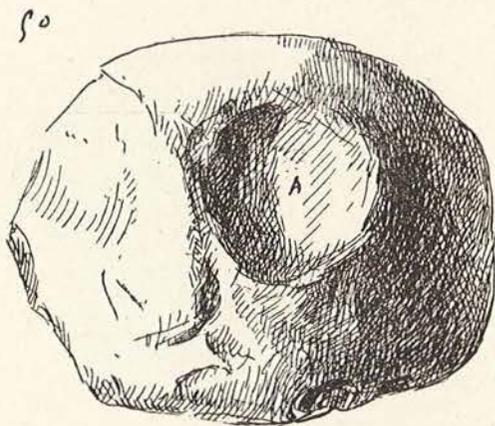
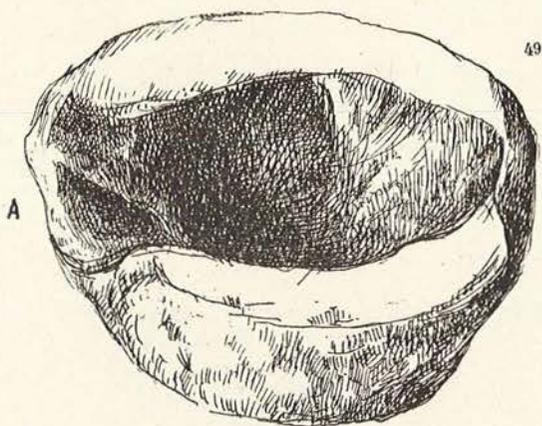
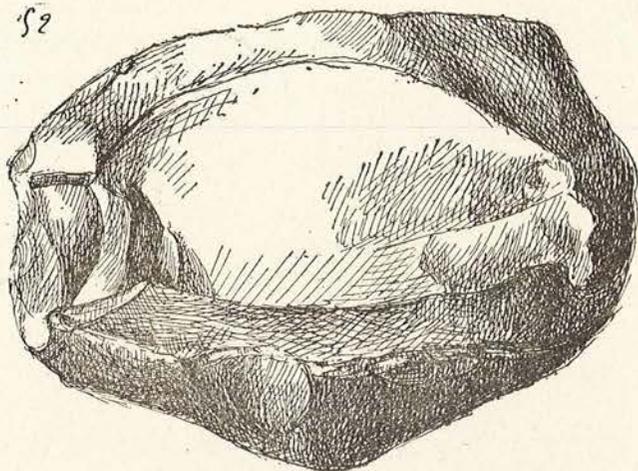


Fig. 49. — Lampe à cavité géodique, à canal destiné au passage de la mèche.  
(Saint-Georges-sur-Eure). — (Collection du Dr Ballet).

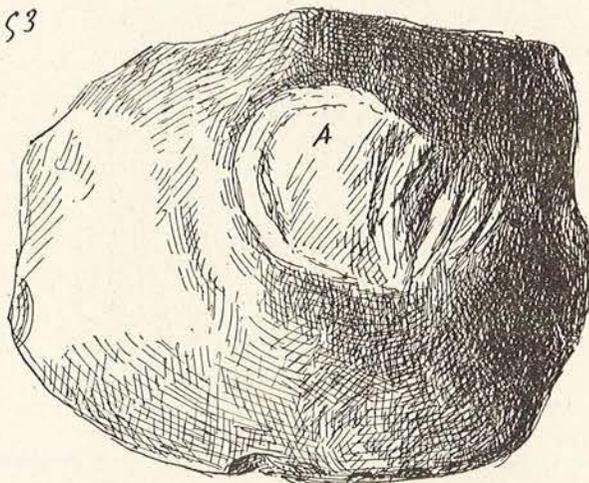
Fig. 50. — La même, pour faire voir l'éclatement de la base A.

Fig. 51. — Partie antérieure de la lampe, figurant le canal.  
[Grandeur naturelle].

§2



§3



§4

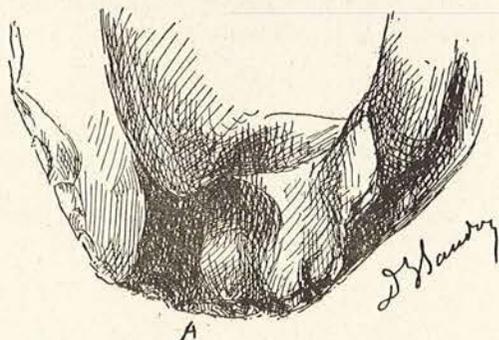
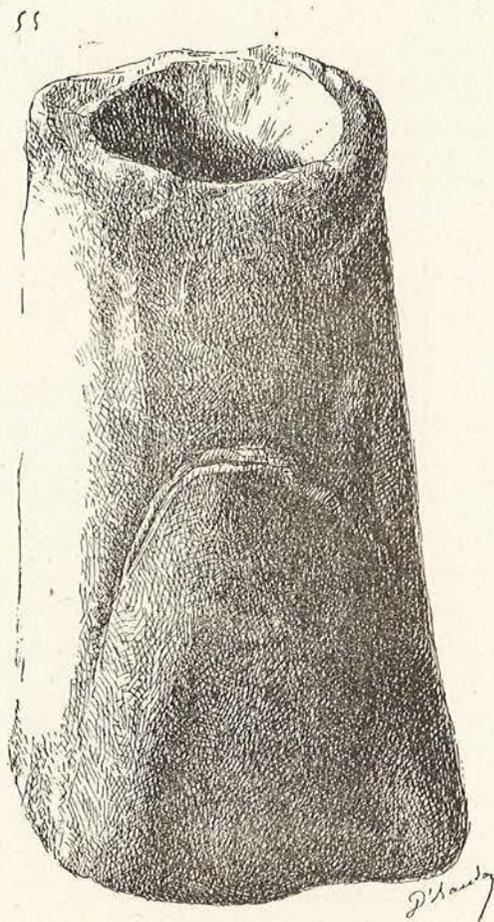


Fig. 52. — Lampe à cavité géodique, à canal destiné au passage de la mèche. (Saint-Georges-sur-Eure). — (Collection du Dr Ballet).

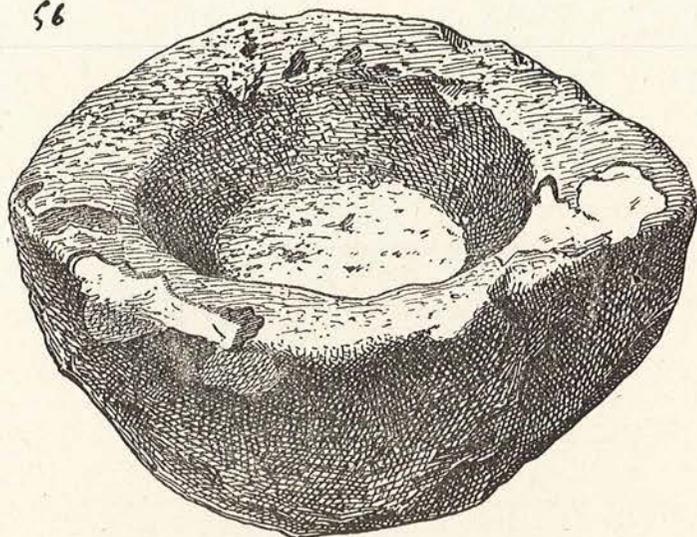
Fig. 53. — La même, pour faire voir l'éclatement de la base A.

Fig. 54. — Partie antérieure de la lampe figurant le canal. [Grandeur naturelle].

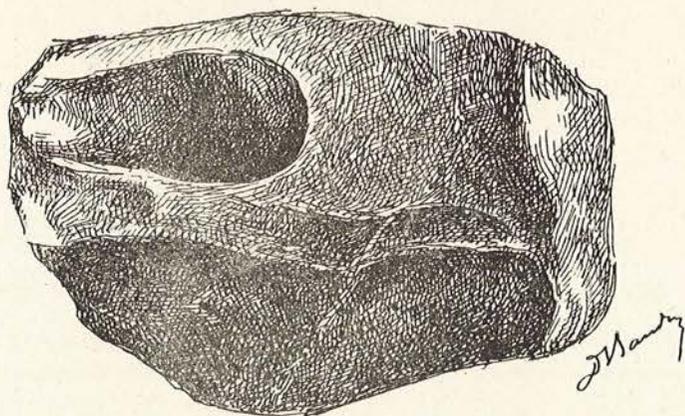


*Fig. 55.* — Lampe, en roche dure, quartzeuse. — Magdalénienne. — Trouvée, sous un abri sous roche, dans la propriété de M. Fabre, Député du Puy-de-Dôme, à Unval, canton de Vic-le-Comte. (Collection Baudon). — [Réduction d'1/3].

56



57

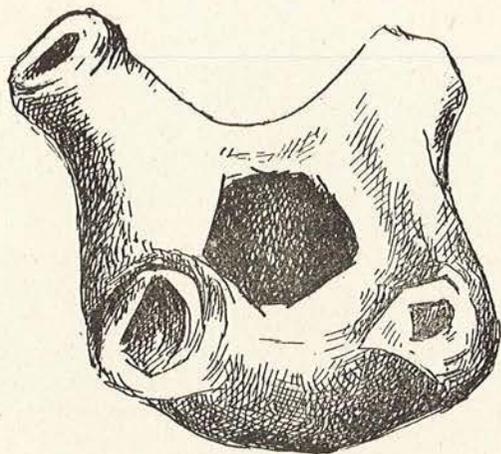


*Fig. 56.* — Lampe en craie. — Néolithique. — Trouvée à Villers-sous-Erquery (Oise).  
(Collection Baudon).

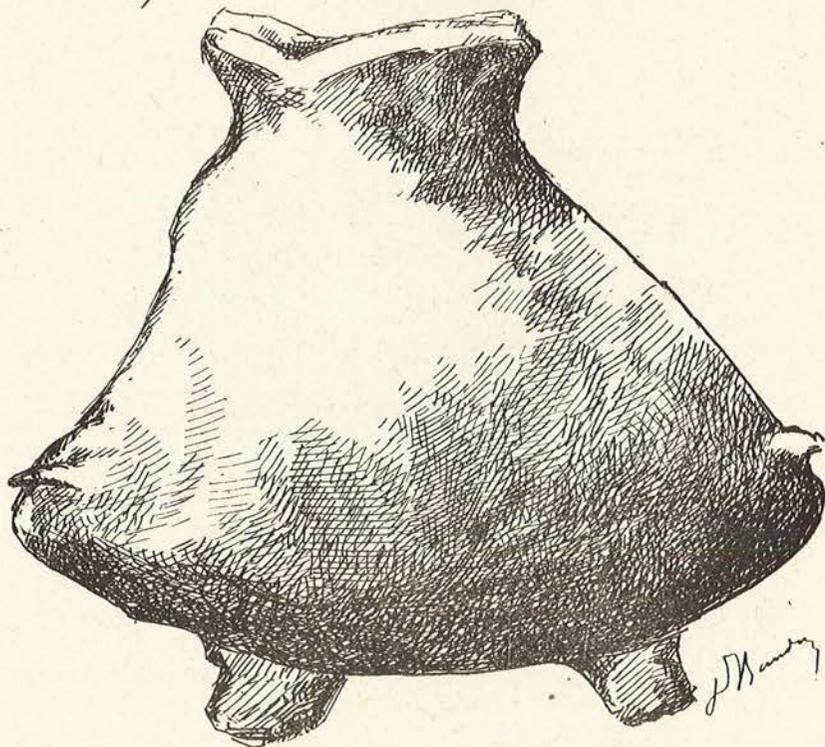
*Fig. 57.* — Lampe en craie. — Néolithique. — Des Puits d'extraction de Silex  
de Champignolles (Oise). — (Collection Baudon).

[Grandeur naturelle].

58



59



*Fig. 58.* — Lampe en terre cuite, à quatre becs. — Néolithique.  
La Chambotte, Grotte de Savigny (Musée d'Aix-les-Bains, Savoie).

*Fig. 59.* — Lampe en terre cuite. — Age du Bronze.  
Baie de Grésine (Lac du Bourget, Savoie).

[Grandeur naturelle].

reproduit un certain nombre de spécimens. Il fait mention entre autres, de six échantillons qui appartiennent à notre collègue, M. Thiot, de Beauvais, membre de la *Société Préhistorique de France*, qui a bien voulu nous faire hommage de leurs photographies.

M. Quenouille en a également recueilli un certain nombre à Romilly-sur-Andelle. Nous renvoyons nos lecteurs au travail qu'il a publié dans le *Bulletin de la Société Normande d'Etudes Préhistoriques*, tome VIII, année 1900, sous ce titre : *Etudes et recherches Néolithiques dans le Bassin de l'Andelle inférieure et sur les côtes de la Lieurre et du Fouillebroc*.

Nous reproduisons (Pl. XV, *Fig. 32-33*) deux petits godets géodiques qui sont de véritables bijoux et qui nous ont été confiés par le D<sup>r</sup> Ballet.

Tous deux proviennent de la sablière de Saint-Georges-sur-Eure et présentent des indices indéniables de travail. L'un d'eux, *Fig. 33*, offre sur l'un des côtés un petit appendice qui facilitait sa préhension.

Pl. XVI, *Fig. 34*, nous donnons le dessin d'un autre godet géodique, en silex, ayant conservé tout son cortex extérieurement. Sa base est très stable; elle est rendue plus solide encore par une excroissance qui sert à la fixer.

L'éclatement en deux de la géode a été tellement net qu'on supposerait que le bord a été poli.

Son épaisseur moyenne est de 0<sup>m</sup>008.

Bien que sa surface soit très unie, il présente néanmoins quelques éclats, mais qui ne paraissent pas intentionnels.

La cavité qu'il circonscrit est ronde, conique de haut en bas. Elle est large de 0<sup>m</sup>045 en tous sens; sa profondeur est de 0<sup>m</sup>020. Elle doit être due à l'empreinte d'un oursin, car quelques traces de spicules sont encore visibles, surtout au fond du godet, bien qu'elles paraissent usées par le frottement.

Ce petit godet m'a été donné par M. Houlé, ancien membre de la *Société Préhistorique de France*, auteur de plusieurs travaux estimés sur les Epoques Gallo - Romaines et Mérovingiennes, décédé il y a quelques mois.

Il a été trouvé par lui sur l'emplacement des fouilles des cimetières de Hermes (Oise), pratiquées par l'abbé Hamard, où se rencontraient, en assez grande quantité, des outils néolithiques.

Ce godet a-t-il servi? C'est probable, mais il ne présente pas d'indices indéniables de travail, sauf l'usure qui va presque jusqu'au polissage de certaines parties du godet.

Etant donné l'emplacement où il a été recueilli, au milieu d'un outillage néolithique, on peut estimer qu'il a été utilisé.

Bien que nous n'ayons eu pour but que d'étudier les godets en silex à cavité naturelle, il nous a semblé utile de signaler ceux qui ont été entièrement creusé par l'homme dans le calcaire ou dans le granit.

Dans les *Matériaux pour l'Histoire de l'Homme*, volume XIX, dans l'article sur les *Grottes artificielles sépulcrales du Portugal*, M. Cartailhac parle de godets en calcaire dont il reproduit la figure.

Ce godet (Pl. XVI, *Fig. 35*), est un type qu'on rencontre souvent dans les Collections du Portugal. Servait-il à broyer des couleurs, des parfums ou des poisons, des remèdes, car il y a souvent chez les sauvages une véritable pharmacutique? On ne sait.

Nous signalons aussi un morceau de granit de 0<sup>m</sup>15 de long, épais de 0<sup>m</sup>08, dans lequel est creusé un godet peu profond de 0<sup>m</sup>04 de diamètre environ. Il porte autour de sa cavité des traces d'usage et provient de la grotte de Vauloubeau (Vaucluse). Il se trouve dans une des vitrines du Musée de Lyon.

Enfin, nous ne voulons pas passer sous silence le morceau de terre cuite circulaire de 0<sup>m</sup>10 sur 0<sup>m</sup>10 et de 0<sup>m</sup>03 d'épaisseur, au milieu duquel est creusée une cupule d'un diamètre de 0<sup>m</sup>04 et d'une profondeur de 0<sup>m</sup>008.

Ce godet en terre cuite a été trouvé dans la caverne de Neron, commune de Soyons (Ardèche). Il figure dans une des vitrines du Musée d'Annecy.

\*  
\*\*

#### LAMPES.

Nous allons maintenant aborder l'étude de godets, dont la cavité plus grande permet de supposer qu'ils servaient à d'autres usages qu'à broyer des couleurs ou à mélanger des graisses et des huiles pour fabriquer du fard.

Nous sommes ainsi amené à nous occuper de l'éclairage aux temps préhistoriques.

On a dit que dès son origine, même à l'Epoque Tertiaire, l'Homme avait fait usage du feu. C'est même un des caractères, pense-t-on, qui le différencie des animaux.

Nous ne nous attarderons pas à discuter cette question, qui ne rentre pas dans notre étude, mais nous croyons que si l'éclairage ne remonte pas aussi loin dans l'histoire de l'Humanité, il existait, tout au moins, presque au début du Paléolithique.

En faisant du feu pour se chauffer ou pour cuire la viande des animaux qu'il avait tués, notre ancêtre a trouvé le moyen de s'éclairer.

rer. Il a remarqué que le bois résineux donnait une flamme particulière et vive, et il a certainement été frappé par ce fait, que la combustion était alimentée par la graisse qu'il jetait dans son brasier.

Evidemment, pour se procurer de la lumière, il lui était plus facile de saisir le brandon de pin qu'il avait sous la main, que de placer de la graisse dans un vase qu'il fallait chercher et approprier; aussi l'éclairage par la torche a dû, plus que probablement, précéder l'emploi de la lampe.

Mais il ne nous paraît pas douteux que ces deux modes d'éclairage aient existé presque simultanément dès les temps les plus anciens.

Une cavité naturelle rencontrée sur un silex dans laquelle on a jeté un morceau de graisse qu'on a fait flamber, telle a été la première lampe de nos ancêtres.

Le hasard ou l'observation leur démontra qu'au moyen d'une mèche ligneuse, on pouvait économiser la matière grasse et concentrer la flamme sur un point; ils modifièrent les bords de la cavité géodique pour y creuser une échancrure qui donna passage à cette mèche.

Comme nous le verrons sur quelques spécimens que nous avons représentés, plus tard, ils recherchèrent les cavités géodiques a canal naturel, qu'ils retouchèrent pour le régulariser.

Le bec de la lampe était né; nous le retrouvons sur les lampes en terre de l'âge du bronze et sur les lampes grecques et romaines.

Nous constatons que pour cet ustensile si nécessaire, comme pour les autres, l'homme a su rendre pratiques des améliorations que l'expérience et l'observation lui dictèrent.

Les progrès industriels, si lents qu'ils aient été, ont suivi une évolution plus rapide que les progrès moraux.

Ces réflexions viennent à l'esprit de tous ceux qui étudient la Préhistoire.

Il est vrai que nous ne devons pas nous montrer trop difficiles ni trop impatients, puisqu'il a fallu quelques milliers de siècles avant que l'humanité sortît des âges de la pierre.

Espérons que les rapports des hommes entre eux, conséquence de leur élévation morale individuelle, s'amélioreront assez pour que nous triomphions un jour de la demi-barbarie dans laquelle sont encore plongées les Nations qui se croient les plus civilisées et les hommes qui semblent les mieux éduqués.

..

Nous reproduisons (Pl. XVII, *Fig.* 36-37), un silex à cavité géodique éclaté en deux, d'une couleur brun-rougeâtre. L'extérieur est presque uniformément convexe et revêtu de son cortex,

Il présente, néanmoins, sur l'une de ses parties, une protubérance naturelle qui a été éclatée au moyen d'une retouche d'accommodation pour faciliter la prise en mains de l'ustensile.

Sa plus grande largeur a  $0^m135$  de gauche à droite; sa longueur, d'avant en arrière, sans y comprendre la protubérance, est de  $0^m110$ ; elle est de  $0^m135$  en l'y comprenant.

Le bord offre une surface à peu près unie; du côté gauche de la figure, il a  $0^m030$  de large et  $0^m020$  seulement du côté droit et en arrière.

A la partie antérieure, il a été aminci volontairement par des retouches qui l'ont réduit à quelques millimètres; il se confond presque avec la cavité géodique.

Cette cavité est oblongue; son plus grand diamètre transverse est de  $0^m075$ ; son diamètre antéro-postérieur est de  $0^m070$ . Sa profondeur, à la partie postérieure, atteint  $0^m040$  et va en diminuant en se rapprochant du bord antérieur qui, comme nous l'avons indiqué, a été réduit, avec intention, à quelques millimètres pour donner passage à une mèche.

La surface de la cavité est rugueuse, d'un brun-rougeâtre, parsemée de concrétions noirâtres.

Cette pièce qui a été présentée à la *Société Préhistorique de France* dans sa séance du 25 mai 1905, par M. Gillet, notre dévoué collègue, a été trouvée à Billancourt (Seine), dans la sablière de la rue du Chemin-Vert, bien connue des Palethnologues parisiens.

« Je l'ai rencontrée, dit M. Gillet, à la base du quaternaire inférieur, à 12 mètres de profondeur, immédiatement au-dessus des couches crayeuses, au point où se trouvent de nombreux outils à facies pré-chelléen ».

Nous ne reproduisons pas la coupe de la Sablière de la rue du Chemin-Vert à Billancourt. Tout le monde la connaît et ceux qui désireront la revoir en trouveront la figure dans le *Bulletin de la Société Préhistorique*, n° du 25 mai 1905, page 152; mais nous voulons insérer en entier l'analyse qu'a faite, de la matière trouvée dans le godet, M. Senglé-Ferrière, sous-chef du Laboratoire Municipal de Paris.

« La partie intérieure du silex examiné, dit-il, était manifestement imprégnée d'une substance grasse, perceptible au toucher, et ayant une faible odeur de suif.

« Après extraction de cette matière grasse par la benzine et évaporation du dissolvant, on a obtenu 0 gr. 185 d'un produit brun, fondant entre 30 et 35° et ayant une consistance butyreuse à la température ordinaire. Cette substance est totalement soluble dans l'alcool: ce qui indique que les glycérides ont subi une oxydation très accentuée, avec mise en liberté d'acides gras.

« L'indice d'iode est de 24.7 (classement des corps gras).

« Etant donné la quantité minimale du produit qui a pu être extrait, il n'a pas été possible de faire d'autres déterminations.

Il résulte cependant des données obtenues que l'on ne se trouve pas en présence d'une huile végétale ou de poisson, mais d'une graisse, complètement oxydée, paraissant d'origine animale ».

M. Gillet a bien voulu nous confier ce godet géodique et nous avons eu tout loisir pour l'examiner. Comme M. le D<sup>r</sup> Ballet, comme M. le D<sup>r</sup> Marcel Baudouin, nous croyons qu'il a servi de lampe.

Il offre, d'après nous, de nombreux caractères d'utilisation dont la plus probante est l'ablation d'éclats à la partie antérieure du bord de la cavité, dans le but évident de diminuer son épaisseur.

La matière grasse trouvée dans l'intérieur de sa cavité, suffit d'ailleurs pour lever tous les doutes.

Certains Préhistoriens n'admettent pas qu'on puisse trouver des résidus de graisse au fond de ces godets.

Et cependant, l'éminent chimiste Berthelot a reconnu, comme M. Senglé-Ferrière, que la matière noire extraite de la lampe Préhistorique trouvée dans la grotte de la Mouthe (Dordogne) (1), était constituée « par des résidus charbonneux semblables à ceux que laisserait la combustion d'une matière grasse d'origine animale, mal séparée de ses enveloppes membraneuses, telle que le suif ou le lard. Ce serait donc, disait-il, une matière de ce genre qui aurait été employée pour l'éclairage de la grotte ».

M. Durban-Laborie, dans son travail sur les *Silex Géodiques et Godets des Temps Préhistoriques*, ne nie pas le résultat de ces analyses, mais il trouve plus simple d'affirmer que M. Gillet a été trompé à son insu et que la graisse trouvée dans la lampe de Billancourt était certainement récente. Il ne croit pas aux traces de matières grasses contemporaines du Paléolithique, voire du Néolithique, pour la seule raison qu'elles seraient absorbées, soit par le sol même, soit par les insectes.

Si la matière grasse avait été déposée sur le sol et si elle n'avait pas été réduite à l'état presque charbonneux, M. Durban-Laborie pourrait avoir raison ; mais il est probable que ces lampes et leur contenu ont été remplies de sable presque immédiatement. Et puis, la combustion qui a fait des matières grasses un résidu charbonneux suffisait pour éviter qu'elles deviennent la proie des insectes.

(1) E. RIVIÈRE. — II<sup>e</sup> Rapport sur la lampe en grès de la Grotte de la Mouthe. — (*Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, V<sup>e</sup> série, Tome II, page 624, année 1901).

Il ne nous paraît donc pas impossible que ces résidus, soustraits, par suite même des dépôts de sable, pendant de longs siècles, à l'influence de tous les éléments atmosphériques et aux décompositions chimiques, aient conservé quelques-unes de leurs propriétés.

Je conclus par les paroles du D<sup>r</sup> Marcel Baudouin, notre éminent Secrétaire général de la *Société Préhistorique*: « En matière scientifique, il ne faut pas, sous un prétexte quelconque, rejeter une observation, quand elle est faite avec méthode et bonne foi ».

Pl. XVIII, *Fig. 38-39*, nous reproduisons un autre silex à cavité géodique, éclaté en deux, qui a beaucoup d'analogie avec celui que nous venons de décrire.

Il a la même couleur rouge ôcreuse. Le cortex a été conservé sur toute sa face extérieure convexe, sauf à la partie antérieure et sur le côté gauche dont l'épaisseur a été diminuée par des retouches volontaires.

Sa largeur transversale est de 0<sup>m</sup>125 ; il a 0<sup>m</sup>120 d'avant en arrière.

Sa cavité est oblongue ; son diamètre transverse est à peu près le même que son diamètre antéro-postérieur : ils ont, l'un et l'autre, 0<sup>m</sup>060. Sa profondeur est de 0<sup>m</sup>030 ; elle va en diminuant du fond qui est encroûté d'un conglomérat calcaire à sa circonférence.

Cette cavité est circonscrite par un bord dont la surface unie offre une largeur moyenne de 0<sup>m</sup>0025 à 0<sup>m</sup>030 ; sauf, comme nous l'avons indiqué, à la partie antérieure où elle est réduite à quelques millimètres.

A cet endroit, le bord présente une légère échancrure.

A la partie postérieure et au-delà de sa cavité, il se prolonge en une espèce de manche qui a 0<sup>m</sup>040 de longueur sur 0<sup>m</sup>060 de large.

Ce manche, du côté gauche, comme on peut le voir sur les *Fig. 38-39*, a été rétréci par des retouches volontaires pour permettre, dans la préhension, le placement des doigts de la main gauche, le pouce s'appuyant dans une cavité naturelle qu'on remarque sur sa face supérieure, vers son extrémité.

On ne peut mettre en doute que ce godet ait été utilisé. La large ablation opérée sur le bord gauche pour faciliter la préhension ; l'éclatement du bord antérieur qui, comme pour la lampe précédente, réduit son épaisseur à quelques millimètres ; la légère échancrure qu'on y constate ; tous ces signes sont suffisants pour qu'on puisse affirmer sa destination.

C'est bien une seconde lampe que notre collègue, M. Gillet, a trouvé dans la Sablière de Billancourt, au même niveau que la

première, et qu'il a présentée à la séance du 25 janvier 1906 de la *Société Préhistorique*.

Seulement, dans cette dernière, on n'a pu recueillir de résidus de matières grasses.

Nous rappelons que M. Thieullen, notre aimable et distingué collègue, avait déjà rencontré dans ce gisement, un silex à cavité géodique, de même couleur et de même forme, à cupule profonde, dont le bord avait été intentionnellement creusé par martelage.

Pour cet avisé Palethnologue, ce godet était une lampe.

M. Gillet, qui avait eu la gracieuse obligeance de nous confier les deux godets qu'il avait trouvés à Billancourt pour que nous puissions les étudier et les dessiner, a eu la générosité de nous offrir celui que nous venons de décrire.

Nous lui confirmons les remerciements que nous lui avons adressés, tout en l'assurant que nous avons réservé à sa lampe, dans nos collections, la place qu'elle mérite.

Pl. XIX, *Fig. 40*, nous avons reproduit un silex géodique en calcaire siliceux, revêtu, sur presque toute sa surface, d'un cortex recouvert de dendrites.

Ce silex présente une cavité presque circulaire d'un diamètre de 0<sup>m</sup>070.

Sa profondeur atteint 0<sup>m</sup>040.

Sa surface interne n'est pas unie; elle est mamelonnée de concrétions calcaire-siliceuses dont quelques-unes, dans le fond, paraissent avoir été abattues et sont recouvertes de cacholon.

Le bord, sur tout son pourtour, a été intentionnellement taillé pour en rendre la surface à peu près égale. Il a environ 0<sup>m</sup>01 de large.

Sur la partie gauche de la cavité géodique, est un appendice de 0<sup>m</sup>04 environ, pouvant être utilisé comme manche et présentant, en son milieu et à sa partie supérieure, une dépression naturelle qui permet l'introduction du pouce et facilite la préhension.

La base est plane; un large éclat a été volontairement enlevé pour assurer une plus grande stabilité.

A la partie antérieure du bord opposée au manche, un éclat a été enlevé pour l'amincir; il est à cet endroit légèrement échancré. On peut supposer que c'est dans le but d'y maintenir une mèche.

L'importance de la cavité, les retouches évidentes de ses bords, l'échancrure dont nous venons de parler, tous ces signes d'accommodation sont suffisants pour rendre admissible l'utilisation de cette géode comme lampe.

Elle provient du Coudray-Saint-Germes où elle a été trouvée par M. Petit, juge de paix à Mouy, sur un emplacement où il a

recueilli des outils des diverses périodes paléolithiques et néolithiques.

Pl. XX, *Fig. 41-42*, nous donnons un silex à cavité géodique éclaté en deux fragments.

La croûte existe sur toute sa surface, sauf sur une petite partie de sa base (A, *Fig. 42*), qui a été éclatée volontairement afin de donner à la lampe une certaine stabilité.

Ce silex à cavité géodique présente un prolongement plein qu'on a utilisé pour en faire un manche (B, *Fig. 41-42*) et qui a été éclaté intentionnellement pour le rendre moins épais et permettre ainsi une préhension facile.

Sa plus grande longueur, y compris le manche, est de 0<sup>m</sup>080; sa largeur est de 0<sup>m</sup>060. La longueur du manche est de 0<sup>m</sup>030 et sa largeur de 0<sup>m</sup>040.

Le bord qui circonscrit la cavité présente une surface à peu près régulière avec quelques dépressions, mais elle est lisse et cacholonnée uniformément.

Son épaisseur est de 0<sup>m</sup>010 environ, sauf du côté du manche avec lequel il se confond. A sa partie que nous appelons antérieure parce qu'elle est opposée au manche, il a été diminué par deux éclats qui l'amincissent et réduisent son épaisseur à 0<sup>m</sup>003. De même, il a été rendu légèrement concave, avec intention, pour y faire une petite échancrure.

La cavité est rugueuse, oblongue transversalement; elle est longue de 0<sup>m</sup>040, large de 0<sup>m</sup>050 et profonde de 0<sup>m</sup>020 à 0<sup>m</sup>025.

L'éclat enlevé intentionnellement à la base indique que cet ustensile a été employé: l'amincissement et l'échancrure du bord antérieur permettent de supposer qu'il a servi de lampe.

Elle a été recueillie dans la sablière de Saint-Georges-sur-Eure (Eure-et-Loir) par le D<sup>r</sup> Ballet à la collection duquel elle appartient.

Pl. XXI, *Fig. 43-44*, nous avons représenté un silex géodique dont la cavité mamelonnée offre un bord large de 0<sup>m</sup>008 environ, sauf à sa partie postérieure (à gauche de la *Fig. 43*) qui s'élargit et atteint au moins 0<sup>m</sup>012 à 0<sup>m</sup>015.

La surface de ce bord est peu régulière, elle est légèrement échancrée en avant (à droite de la *Fig. 43*). Postérieurement, le bord repose sur une espèce de pied pouvant également servir de manche, haut de 0<sup>m</sup>030 environ et qui n'est dû qu'à des retouches volontaires.

La face antérieure du godet n'a été elle-même que le résultat d'une ablation intentionnelle d'un éclat, opérée dans le but de donner à l'ustensile une forme oblongue à peu près régulière.

Toutes les autres parties du godet, sauf celles dont nous venons de parler, sont recouvertes de cortex comme on peut le voir (*Fig. 44*). A la base du pied cependant, une partie de cortex a été enlevé pour donner une stabilité plus grande à l'ustensile.

La longueur totale du godet est de 0<sup>m</sup>065 y compris son bord ; sa largeur est de 0<sup>m</sup>050. Le diamètre de la cavité est de 0<sup>m</sup>030, sa profondeur de 0<sup>m</sup>018.

La forme du pied, les retouches intentionnelles qui l'ont produit ; l'éclatement volontaire de la face antérieure du godet et l'échancrure indéniable du bord, paraissent suffisants pour permettre d'affirmer que ce godet a du être utilisé comme lampe.

Comme le précédent il provient de la sablière de Saint-Georges-sur-Eure et fait partie de la Collection du D<sup>r</sup> Ballet.

Nous représentons (*Pl. XXII, Fig. 45*) un bloc siliceux, d'un jaune pâle, paraissant effrité par la combustion sur quelques-unes de ses parties. Il a 0<sup>m</sup>050 de large en avant et 0<sup>m</sup>070 en arrière. Son épaisseur est de 0<sup>m</sup>030 en avant et de 0<sup>m</sup>040 en arrière.

Sa face supérieure présente une cavité de 0<sup>m</sup>015 de profondeur, qui n'est que l'empreinte d'un oursin qui s'est détaché de sa gangue siliceuse.

Sur le fond de cette cavité se voit encore, mais très atténué, le sommet de la coquille de l'échinoderme et, sur les bords de la cavité, des spicules moins usées qu'on n'aperçoit plus sur les autres parties.

L'aspect général de la cavité représente assez bien un cœur dont la pointe est dirigée en avant. Elle est limitée par un bord assez régulier, large d'un centimètre environ, dont la surface est à peu près plane à gauche et en arrière ; sur le côté droit, ce bord est un peu désagrégé. En avant, il est remplacé par une échancrure intentionnelle de près d'un centimètre de profondeur sur 0<sup>m</sup>04 de large.

Le corps du godet a été grossièrement équarri par des retouches intentionnelles. Il en est de même de la base qui a été éclatée pour lui donner une assise suffisante.

Nous pensons qu'il ne peut y avoir aucun doute sur la destination de ce godet, dont l'usage comme lampe est établi par l'effritement de la silice occasionné par la combustion et par l'échancrure du bord qui n'a été établie que pour donner passage à une mèche.

Après avoir montré des lampes qui n'étaient constituées que par des godets, nous avons donné les des sins d'autres ustensiles dont le bord présentait une échancrure qui ne pouvait être destinée qu'au passage d'une mèche. Nous allons maintenant décrire d'au-

tres godets dont la cavité, se prolongeait en un canal naturel qui a été, au moyen de retouches, accommodé et utilisé dans le but de fournir à la lampe un véritable bec.

Pl. XXIII, *Fig.* 46-47-48, nous donnons le dessin d'un silex géodique éclaté en deux fragments.

Le cortex existe sur toute sa surface extérieure, sauf à la base (A, *Fig.* 47) qui a été éclatée intentionnellement pour donner de la stabilité au godet et à la partie antérieure (A, *Fig.* 46), où deux éclats ont été enlevés dans un but d'utilisation. La longueur de la lampe est de 0<sup>m</sup>065; sa largeur de 0<sup>m</sup>050.

Le bord est large de 0<sup>m</sup>015 sur tout son pourtour et comme usé et poli à l'extérieur; Sa surface n'est pas uniformément plane, mais elle est lisse et cacholonée.

A la partie antérieure, ce bord n'existe pas; il est remplacé par une gouttière ouverte au dehors et qui, en dedans, se continue avec la cavité géodique.

Ce petit canal a 0<sup>m</sup>015 de long, 0<sup>m</sup>007 de large et, environ, 0<sup>m</sup>005 de profondeur. Son ouverture extérieure n'existait pas naturellement; il était fermé. Mais dans le but de l'utiliser et de le faire communiquer avec l'extérieur, on a éclaté la géode à sa partie antérieure qui constitue de la sorte un espèce de bec.

La cavité géodique est rugueuse, à concrétions mamelonnées. Elle est oblongue d'avant en arrière; son diamètre est de 0<sup>m</sup>035 sans la gouttière. En largeur, elle a 0<sup>m</sup>025; sa profondeur est de 0<sup>m</sup>020.

Cette lampe a été recueillie à Saint-Georges-sur-Eure par le D<sup>r</sup> Ballet auquel elle appartient.

Pl. XXIV, *Fig.* 49-50-51, nous figurons un godet provenant d'un silex à cavité géodique éclaté en deux fragments.

Le cortex existe sur toute sa surface, sauf à la base qui a été éclatée intentionnellement et qui présente une ablation circulaire d'un diamètre de 0<sup>m</sup>025, légèrement concave, dont les bords sont usés (*Fig.* 50).

Le godet, de forme ovalaire, a 0<sup>m</sup>060 de long sur 0<sup>m</sup>050 de large. Sa cavité, dont la surface est rugueuse a 0<sup>m</sup>040 sur 0<sup>m</sup>030 et 0<sup>m</sup>025 de profondeur.

Elle est limitée par un bord assez régulier, dont la surface est plane, unie, et large d'à peu près un centimètre. Ce bord n'existe pas à la partie antérieure; il est remplacé par un canal en partie naturel, communiquant avec la cavité géodique mais qui, naturellement, ne s'ouvrait pas à l'extérieur (A, *Fig.* 49-51).

Comme pour la lampe précédente, il a été ouvert intentionnellement afin de permettre le passage d'une mèche. Ce canal a au

moins 0<sup>m</sup>025 de large et le bord qui le termine entièrement est très martelé et usé.

Cette lampe a été trouvée à Billancourt ; elle appartient au D<sup>r</sup> Ballet qui a bien voulu me la communiquer.

Pl. XXV, *Fig.* 52-53-54, nous reproduisons un dernier silex à cavité géodique, d'une couleur brun-rougeâtre, dont le cortex est conservé sur toute sa surface. Un éclat a été enlevé à sa base, (A, *Fig.* 53), pour lui donner de la stabilité ; les bords qui le limitent paraissent avoir été frottés et usés.

Ce godet est de forme ovulaire, il a 0<sup>m</sup>080 de long sur 0<sup>m</sup>060 de large. Sa cavité est allongée ; sa profondeur n'a guère que 0<sup>m</sup>015.

Elle est circonscrite par un bord large de 0<sup>m</sup>010 environ, à surface assez unie, dont la forme est légèrement convexe.

Ce bord était continu sur toute l'étendue de son pourtour, mais à sa partie antérieure, on en a enlevé une partie pour pratiquer une échancrure qu'on a fait communiquer directement avec la cavité.

Ce canal ainsi formé (A, *Fig.* 52-54), n'est naturel dans aucune de ses parties ; c'est ce qui le distingue de ceux que nous avons remarqués sur les deux lampes précédentes (Pl. XXIII et XXIV). Il a été entièrement façonné pour constituer un bec destiné au passage d'une mèche.

Il a au moins deux centimètres de long et autant de large.

Il a été trouvé au Pecq, dans une balastière, et appartient à M. le D<sup>r</sup> Ballet.

\*  
\*\*

Ainsi que nous l'avons indiqué dans les quelques lignes qui précèdent la description des silex à cavité naturelle employés comme godets, nous pensons qu'il n'est pas inutile d'achever cette étude en disant quelques mots des lampes que l'Homme a creusées dans le roc ou confectionnées en terre aux différentes époques préhistoriques.

Après les nombreux documents que nous avons mis sous les yeux du lecteur, il ne peut plus être mis en doute, nous le croyons du moins, que nos ancêtres aient utilisé les silex à cavité naturelle pour leur éclairage.

Nous allons voir qu'ils façonnaient également des lampes en creusant des roches de diverse nature, depuis la fin du paléolithique et peut-être même dans les âges antérieurs.

Nous ne ferons que rappeler la lampe gravée, quaternaire, trouvée dans la grotte de la Mouthe, par M. Emile Rivière, président d'hon-

neur de la *Société préhistorique* : celles de la grotte de Mouthiers (Charente) en grès cénomanien, découvertes par MM. Tremeau de Rochebrune et Benoist; la lampe en roche volcanique, que M. Philibert Lalande a trouvée à Saint-Julien-Maumont, canton de Meyssac, arrondissement de Brive (Corrèze), décrite par M. Rivière, et que nous considérons comme néolithique. Nous rapprochons de cette dernière la lampe en trachéite volcanique qu'on peut voir dans les vitrines du Musée de Clermont-Ferrand.

Nous signalons aussi les deux lampes en terre gréseuse, trouvées en 1864 par M. Jules Piet, qui proviennent; l'une du dolmen de la pointe de l'Herbaudière, et l'autre du dolmen de la Roche-Groissard, commune de Noirmoutier.

Ce résumé, qui est loin d'être complet, nous permet de constater que, depuis la dernière période quaternaire, nos ancêtres ont confectionné des lampes, et que, pour les fabriquer, ils ont utilisé les roches qu'ils avaient sous la main, matière gréseuse, grès cénomanien, roches volcaniques, craie, etc., etc.

Nous voulons augmenter le contingent des lampes connues par la description de trois spécimens que nous possédons : l'une, datant du Quaternaire Magdalénien, est en roche gréseuse cristalline très compacte et très dure; les deux autres, néolithiques, sont en craie noduleuse.

Bien que ces deux dernières aient été déjà présentées au Congrès de Périgueux et au Congrès de Chambéry, nous croyons qu'il n'est pas inutile de les faire figurer dans ce travail. Elles se rapprochent, sinon par la forme, du moins par la matière avec laquelle on les a fabriquées, de la lampe en craie qui figure dans les galeries du British Museum et qui provient des puits d'extraction de silex de Cissbury.

Nous ajouterons à ces dessins la reproduction de deux lampes en terre cuite qui ont été trouvées : l'une, dans la grotte de Savigny, commune de Labieule, canton d'Albens (Savoie), et l'autre dans la baie de Grésine (Palaffites du Bourget) (Savoie). La première est néolithique et la seconde de l'âge du bronze.

Ces dernières paraissent indiquer un nouveau procédé d'éclairage; ce sont des vases recouverts ou à petite ouverture dans lesquels il était impossible de verser de la graisse animale à moins qu'elle ait été mise en fusion. Ces lampes semblent donc marquer l'origine de l'éclairage par l'huile végétale.

Pl. XXVI, *Fig. 55*, nous donnons le dessin d'une lampe que notre ami, M. Fabre, député du Puy-de-Dôme, a eu la générosité de nous offrir. Notre aimable collègue a trouvé lui-même cette lampe sous un abri de rocher situé dans sa propriété à Anval, canton de Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme).

L'outillage qu'il recueillit en même temps est nettement magdalénien, constitué surtout par de longs grattoirs, des lames retouchées, des couteaux à dos abattu et des petits burins semblables à ceux de Bruniquel.

Sous cet abri, M. Fabre a trouvé également des os utilisés, des ossements d'animaux, surtout des dents de cheval, et un grand mortier contenant de la couleur.

Il n'est pas possible d'attribuer à une autre époque qu'au magdalénien, le gisement et la lampe de la grotte d'Anval.

Cette lampe ne ressemble en aucune façon à celles qui ont été découvertes et qu'on a attribuées à la fin du Quaternaire.

Elle est constituée par un bloc de roche dure, très lourde, de forme cylindro-conique, dont la hauteur est de 0<sup>m</sup>135, la circonférence à la base, de 0<sup>m</sup>290 et celle du sommet de 0<sup>m</sup>220.

Le godet, creusé en cuvette à sa partie supérieure, présente un bord arrondi d'environ 0<sup>m</sup>015 de large, dont la surface est usée.

La cavité proprement dite, à l'ouverture, a un diamètre de 0<sup>m</sup>045 ; sa profondeur est de 0<sup>m</sup>030.

L'intérieur est, en grande partie, tapissé d'un enduit noir dont l'origine ne fait aucun doute ; il est formé par des matières grasses, longtemps entretenues à l'état de combustion, qui s'y sont agglutinées.

Le bord et la surface extérieure de la lampe sont également noircis ; certaines parties sont rougies.

La base de la lampe a été rendue plane et l'on voit encore les traces de l'outil qui a servi à tailler le roc.

Cette lampe est très intéressante et nous ne pouvons que remercier M. Fabre, qui n'est pas paléontologue, de l'avoir recueillie et surtout conservée avec tous les outils en silex et le mortier qu'il a trouvés sous l'abri. Aucun d'eux ne revêt une forme néolithique ; tous sont caractéristiques du Magdalénien. Il ne peut donc y avoir aucun doute sur la fixation de l'époque à laquelle appartient cet ustensile.

Dans notre travail, nous avons tenu à reproduire Pl. XXVII, *Fig. 56*, une lampe que nous avons déjà présentée au Congrès de Périgueux en 1905.

Cette lampe a été creusée dans un morceau de craie noduleuse.

Sa cavité et son bord sont encroûtés par une production de couleur brune qui n'est due qu'à des matières grasses soumises à la combustion.

Cette croûte est mince et laisse voir, immédiatement sous elle, une craie qui s'effrite facilement et dont la couleur est altérée plus ou moins profondément.

Cette lampe a été trouvée à Villers-sous-Erquery (Oise), sous des tombes Gallo-Romaines, avec une hache polie qui suffit, pour caractériser l'époque à laquelle elle appartient.

La deuxième lampe en craie dont nous donnons le dessin, Pl. XXVII, *Fig. 57*, a été trouvée près des puits d'extraction de silex de Champignolles, commune de Flavacourt (Oise).

Elle n'a pas été beaucoup utilisée, car elle ne présente pas, dans sa cavité, d'encroûtement fuligineux.

Il est vrai qu'elle a du rester longtemps à la surface de la terre, car la craie a revêtu un aspect gris-noirâtre qui lui donne l'apparence du calcaire.

Nous reproduisons la description de cette lampe, telle que nous l'avons donnée dans notre travail sur les puits d'extraction de silex (1).

Elle a 0<sup>m</sup>080 de long ; son bord postérieur, épais de 0<sup>m</sup>050, mesure 0<sup>m</sup>070 de large ; son bord antérieur, 0<sup>m</sup>050.

Sa face supérieure est inégale ; sa base, qui paraît avoir été brisée depuis longtemps, est assez stable.

Le godet de la lampe s'ouvre à peine à 0<sup>m</sup>001 de son bord antérieur ; sa cavité est cylindro-conique, mais son axe est dirigée de haut en bas et d'avant en arrière. Les parois qui la constituent n'ont pas la même obliquité ; l'antérieure est beaucoup plus oblique que la postérieure.

A l'ouverture, qui est légèrement évasée en forme de bec en avant, son diamètre a 0<sup>m</sup>035 d'avant en arrière et 0<sup>m</sup>025 transversalement.

Son fond est arrondi ; sa surface interne présente de très légères rugosités.

Cette lampe est d'autant plus remarquable qu'elle n'a pas la forme de celles qui ont été trouvées jusqu'à ce jour, et notamment à celles qui ont été trouvées à Cissbury.

Par suite même de la grande obliquité de sa cavité, il n'est pas possible de donner un autre usage à cet ustensile que nous considérons comme une lampe destinée à éclairer les mineurs dans les puits d'extraction de silex néolithiques.

Elle pouvait également être employée aux usages domestiques.

Pl. XXVIII, *Fig. 58*, nous avons dessiné une petite lampe à quatre becs, en terre cuite, d'aspect gris-rougeâtre et qui figure dans les vitrines du Musée d'Aix-les-Bains.

(1) *Le Préhistorique sur la Falaise du Thelle* (3<sup>e</sup> partie). *Des puits d'extraction de silex de Champignolles (Oise), et des outils spéciaux destinés à l'extraire à l'époque néolithique* ; par le D<sup>r</sup> Th. BAUDON, Président de la *Société Préhistorique de France*. — Schleicher frères, éditeurs, 1909.

Elle a été trouvée à La Chambotte, dans la Grotte de Savigny, commune de Labieule, canton d'Albens (Savoie), grotte dans laquelle, avec la lampe, on a recueilli des poteries néolithiques, des grattoirs en silex et des poinçons en os.

Cette petite lampe, modelée à la main, est de forme peu régulière, la partie inférieure, courbe, présente une surface bosselée ; les becs, au nombre de quatre, qui se prolongent à chaque angle de la lampe, ont été faits au moyen de lamelles de terre probablement enroulées autour d'un bâton de bois qu'on enlevait ensuite.

Elle est néolithique comme le prouvent les objets trouvés avec elle dans la grotte. Son époque paraît donc bien déterminée.

Il ne nous paraît pas possible, cependant, qu'on ait pu introduire dans cet ustensile de la graisse animale. Nous supposons donc qu'à cette époque, au moment où cette lampe a été fabriquée, on devait avoir découvert le moyen de s'éclairer avec l'huile végétale.

La dernière lampe dont nous donnons la reproduction (Pl. XXIX, Fig. 59), provient de la station lacustre de Grésine (lac du Bourget), près Aix-les-Bains (Savoie).

Elle a été recueillie par le baron d'Espine qui l'a décrite dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, année 1865.

« C'est, dit-il, une lampe en terre cuite noirâtre, à pâte homogène, supportée par quatre pieds courts, terminés en forme de mamelon.

L'épaisseur de ses parois est de 0<sup>m</sup>005 à la base et de 0<sup>m</sup>003 seulement près du col qui est évasé.

« Sa forme est remarquable en tant qu'elle est ovoïde et s'écarte par cela même de la forme ordinaire des vases lacustres et autres décrits jusqu'à ce jour. Sur son arête terminale, à droite, on observe les traces d'une anse destinée à la saisir. A l'extrémité inférieure, du côté opposé, on trouve une petite ouverture ménagée pour le lumignon. Ce vase contenait encore des fragments de mèche ligneuse à moitié carbonisée, au moment où il me fut apporté sortant de l'eau. La circonstance que sa surface interne est lisse presque aux deux tiers de sa hauteur, tandis que sa surface externe est raboteuse et recouverte d'incrustations calcaires, ne permet pas de douter qu'il ne renfermât une matière grasse, pour servir à l'éclairage, telle que serait l'huile retirée des fruits du hêtre, fruit qu'on rencontre, ainsi que des glands et des noisettes, entassés au fond des vases de la plupart des stations lacustres ».

Nous avons voulu reproduire *in extenso*, les appréciations de M. le baron d'Espine au sujet de cette lampe.

Elles confirment notre opinion, relativement à l'emploi de l'huile végétale pour l'éclairage.

La lampe du Bourget date de l'âge du bronze, tandis que celle de la Grotte de Savigny est néolithique. C'est donc, tout au moins, à la fin de cette période, que nos ancêtres l'ont utilisée. Elle fixe ainsi la date du nouveau procédé d'éclairage.

Nous terminons ici ce travail avec l'espoir que, tout au moins, il éveillera chez les Palethnologues, le goût et la passion des recherches. Il soulèvera peut-être quelques critiques. Nous demandons à ceux qui les feront de ne juger qu'après une longue observation. Quant à leur sincérité, nous sommes assuré qu'elle ne leur fera pas plus défaut qu'à nous-même.

..\*

M. F.-A. FOREL. — Je rappelle que les premiers Préhistoriens attribuaient ce forage à l'action de cylindres de bronze, et rapportaient, par conséquent, ces beaux outils, si richement représentés dans les Palafittes des lacs subalpins, à l'époque de transition ou à l'âge du bronze. F. Keller, constatant l'absence du bronze dans les stations où ces haches se rencontraient, essaya, pour leur forage, d'un os creux, transformé en lime par du sable siliceux ; il choisit pour cela le cornillon osseux de la corne de bœuf.

Mais la couverture de ce cornillon ne permettait pas l'usage de l'archet pour une rotation active.

En 1871, mon père et moi, essayâmes d'un cylindre de bois tendre, un morceau de bois de sureau, encore vert, pour que les grains de sable y adhérassent facilement et en fissent une lime. A l'aide d'un archet de rotation, le travail de forage s'exécute rapidement. (Cf. *Matériaux pour l'histoire et l'homme*, Toulouse, 1875, VI, 521).

M. RENAULT signale à M. le D<sup>r</sup> Baudon un casse-tête perforé, trouvé, en Beauce, avec le taraud en silex ayant servi à percer le trou central ; ces deux objets très intéressants se voient dans la magnifique collection de M. Lecesne, à Châteaudun, et sont tout à fait semblables à ceux qui sont présentés par M. le D<sup>r</sup> Baudon.

M. le D<sup>r</sup> Marcel BAUDOUIN. — J'attire l'attention du Congrès sur une sorte de *Cavité naturelle*, ou plutôt due à l'action d'un *Animal*, et par conséquent d'ordre *zoologique*, qu'on rencontre parfois sur les *Rochers maritimes fixes* et sur des *Pierres détachées du sol* par les carriers modernes ou même par les seuls flots de la mer (Par suite, on pourrait les croire consécutives à l'intervention de l'homme).

J'en possède dans ma collection plusieurs de cette sorte, qui ne sont autre chose que des *Cavités creusées par les OURSINS*, à des

époques différentes de *creusement*. On les croirait *polies* par l'homme, tellement elles sont belles et lisses, surtout quand elles se trouvent dans des *Schistes à sérécite*, comme sur les côtes de Vendée, près Croix-de-Vie, à Sion (ancien *Sidunum*).

Par des recherches zoologiques répétées, j'ai pu établir que ces cavités sont bien dues aux *Oursins* (Fig. 1). D'ailleurs, il y a longtemps que M. Caillaud, ancien directeur du Musée d'Histoire Naturelle de Nantes, a démontré que les Oursins creusent les *gneiss* les plus durs et les *granites* de Bretagne. On peut voir, au Musée d'Histoire Naturelle de Nantes, les belles pièces exécutées par les Oursins, on peut dire *sur les ordres* de M. Caillaud !

Les *cavités* des Oursins, que les non-initiés pourraient prendre pour des *Cupules sur roches* actuellement *submergées* (par exemple en Vendée), sont faciles à distinguer des *vraies Cupules*. Elles sont d'ordinaire *très petites* (par rapport aux *Cupules*), et souvent *ovales*, à bords *très lisses*, et surtout *sans aucune patine* (fait capital) : ce qui se conçoit assez !

Certes, il y a des *Ébauches de vraies Cupules*, qui ont un orifice plus grand en diamètre ; mais, alors, celles-ci sont toujours *très peu profondes* et *circulaires*, alors que la cavité d'Oursin de même dimension est *ovale*, et profonde relativement. On peut traduire ces faits en chiffres. En effet, l'*Indice Grand-diamètre-Profondeur* de la *CAVITÉ D'OURSIN terminée* est de 40. Or, l'*Indice Diamètre-Profondeur* de l'*ÉBAUCHE DE CUPULE* de même grandeur est de 10. La différence est nette et mathématique.

Je me suis bien souvent demandé si ce n'est pas la constatation de ces *CAVITÉS D'OURSINS*, observées sur le bord de la mer dès l'ère néolithique, comme d'ailleurs la vue des *Fausse cupules naturelles* (Grès, etc.), qui a donné, à l'homme de cette époque, *l'idée de graver les VRAIES CUPULES...* *Nihil est in intellectu quod non erat in sensu!*

M. le D<sup>r</sup> BALLET (de Paris). — M. le D<sup>r</sup> Marcel Baudouin signale les *Cavités, creusées* par les *Oursins*, dans les *schistes* et les *granites* de Vendée et de Bretagne. Les Oursins creusent même le *Silex*. Il en existe un remarquable exemple au Muséum de Paris.

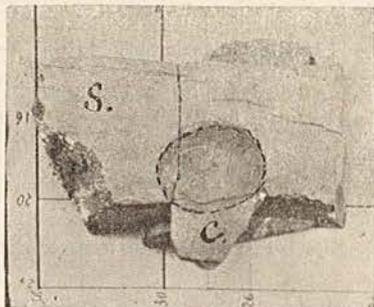


Fig. 1. — Fausse Cupule, produite par un Oursin, dans les schistes à sérécite des côtes de Vendée. — [Photographie métrique; M. Baudouin]. — Légende : C, Cavité ; — S, plaquette libre de schiste à sérécite. — Échelle : 1/4 grandeur.

SÉANCE DU MARDI 25 AOUT (MATIN).

---

Présidence d'honneur de M. le P<sup>e</sup> Valdemar SCHMIDT (de Copenhague).

Présidence de M. TATÉ, Vice-Président.

---

DISCOURS DU PRÉSIDENT D'HONNEUR.

En prenant possession du fauteuil de la Présidence, M. Valdemar SCHMIDT prononce l'allocution suivante.

Avant de prendre possession de cette place d'honneur, comme président de la séance, je voudrais bien avoir la permission de dire quelques mots, pour exprimer ma profonde gratitude du grand honneur, qu'on a bien voulu me confier. Hier, dans notre première séance, la séance de l'inauguration de notre Congrès, notre cher Président a bien voulu parler à l'assemblée de ma « petitesse », et cela d'une manière trop flatteuse pour moi. J'aurai bien voulu exprimer mes remerciements envers le Président et envers les membres du Congrès qui ont bien voulu s'associer à notre Président, en applaudissant les belles paroles du Président. Cela n'a pas eu lieu. Je profite donc de l'occasion aujourd'hui; et je viens présenter mes plus sincères remerciements au Président et aux membres de notre Congrès.

Je me permets encore d'ajouter que je suis porteur de salutations très chaleureuses à l'adresse du Congrès de Chambéry et dont j'ai été chargé par une Société savante Danoise: C'est la *Société Royale des Antiquaires du Nord*, à Copenhague, fondée il y a plus de 80 ans. Cette Société s'est occupée depuis le commencement, spécialement d'abord des temps protohistoriques, et ensuite des temps préhistoriques, et cela de bonne heure. Il y a plus de 80 ans, en 1826, lors de la fondation de la Société, on était déjà parvenu en Danemark à jeter le fondement, la base de la Science préhistorique. On avait fondé, en 1807, le Musée National du Danemark. L'année dernière, nous avons célébré le centenaire de la Société. Le conservateur du Musée, M. C.-J. Thomsen, mort en 1865, avait toujours soin, lorsque des antiquités de tout âge furent envoyées au Musée, de recueillir des renseignements sur la provenance exacte de chaque objet, et, en même temps, sur les détails des

trouvailles. M. Thomsen avait constaté que, quant à des objets tranchants, quelques sépultures néolithiques ont fourni exclusivement des objets tranchants en pierre, et d'autres exclusivement des objets tranchants en bronze. Il a classé les trouvailles d'après ce principe; mais ce n'est que plus tard qu'on a publié les résultats de ces observations dans la littérature lorsqu'on avait de nombreux exemples à sa disposition.

Pour retourner à ma *Société Royale des Antiquaires du Nord*, dont le Secrétaire, énergique et savant, est mon ami, M. Sophus Muller, dont est l'ouvrage que M. Schleicher va présenter au Congrès, cette Société espère, pour mieux dire, elle est persuadée que notre Congrès de Chambéry, comme les Congrès préhistoriques de Périgueux, de Vannes et d'Autun, portera les fruits les plus riches pour la Science.

Je dois ajouter que la publication des beaux et riches volumes, contenant les comptes rendus des Congrès préhistoriques, a été saluée partout avec empressement, en Danemark, et aussi dans les autres pays; et que ces volumes seront toujours considérés comme les meilleurs matériaux pour l'étude des temps préhistoriques. (*Applaudissements prolongés.*)